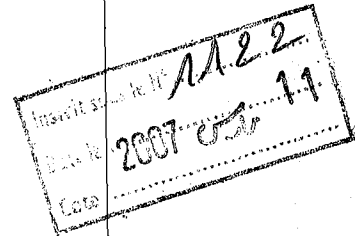


U. S. T. H. B.

Institut
des Sciences de la Terre
Département de Géographie

O. N. R. S.

Centre National d'Etudes et de
Recherches en Aménagement
du Territoire



LES MUTATIONS AGRAIRES RECENTES DANS LES CAMPAGNES ALGEROISES

THESE

pour le Doctorat de 3^e cycle

Spécialité : Géographie - Option : Aménagement rural

présentée par :

Hannachi REBBOUH

JURY

Président M. SARI Djilali - Professeur USTHB Alger

Rapporteur M. MUTIN Georges - Professeur Université Lyon II

Examineur M. HALIMI Abdelkader - Professeur USTHB - Alger

I N T R O D U C T I O N

Nous disposons maintenant d'un recul suffisant pour nous permettre de nous livrer à une réflexion ; pour le moment opportune ; sur la construction de l'économie algérienne.

La décennie qui nous sépare des premières réalisations de la politique de développement du pays nous fixe sur la stratégie adoptée par l'Algérie en matière de croissance économique.

La politique de développement fut conçue dès les premières années de l'indépendance par une élite qui dans sa majorité a été formée dans les universités et écoles étrangères. Cette fraction a eu recours à des connaissances théoriques et livresques ; à des modèles extérieurs qui ne tiennent pas compte des potentialités humaines et du savoir faire interne.

La construction de l'économie algérienne démarre alors en 1966 avec le programme industriel du pré-plan triennal. Du point de vue de la planification économique elle est marquée par deux phases :

- La première donne une priorité absolue à l'industrialisation centrée sur l'industrie lourde qui devrait selon les différents bureaux d'études et consultants étrangers permettre à l'Algérie de rattraper son retard économique.

- La deuxième phase démarre avec le deuxième quadriennal (1974-1977) : elle continue l'effort d'industrialisation et marque ; avec l'avènement de la Révolution Agraire, la prise en compte des problèmes de l'agriculture et les nécessités de son développement.

La succession de ces deux phases s'est traduite par des localisations industrielles à haute intensité de capital sur les pôles développés existants et qui se localisent tous dans les plaines littorales du pays : Alger - Oran - Annaba - Skikda. De ce fait il résulte des déséquilibres inter-sectoriels et des désarticulations inter-régionales.

"Bien que l'on se refuse de l'admettre, le secteur agricole subit aujourd'hui, en grande partie, les conséquences du choix fait par le pouvoir pour une industrialisation massive" (Le Monde du 5.1.79 : L'Algérie au milieu du gué)

L'étude que nous développons sur le sujet à travers ce travail permettra d'éclaircir la question.

Opposer l'agriculture à l'industrie est un non-sens absolu au regard de la stratégie économique de l'Algérie. Les intérêts de l'une ne sont possibles qu'avec l'appui du progrès de l'autre et inversement.

C'est aux erreurs de planification et au développement sectoriel de l'économie que sont dues les principales distorsions observées actuellement. Le cas de la région d'Alger est un exemple frappant des bouleversements occasionnés par une telle pratique caractérisée par son incohérence et l'insuffisante coordination des actions de développement.

De véritable prototype de la région agricole, la région d'Alger est aujourd'hui une zone où se développe un antagonisme entre l'industrie et l'agriculture.

Jouissant d'un éventail de facteurs favorables, elle a été le symbole de la réussite des colons français. Sur près de 200.000 ha se sont implantées pratiquement toutes les cultures capables de s'adapter aux conditions climatiques et pédologiques de la zone pour constituer une agriculture spéculative alimentant un marché métropolitain protégé et avantageux.

Durant toute la période coloniale les investissements qui y ont été consentis étaient à la mesure des ambitions des grands capitalistes français qui voyaient là une source de plus-value appréciable s'appuyant sur une main-d'œuvre locale à bon marché.

Fut alors constituée l'une des plus riches régions agricoles de l'Algérie avec une logistique des plus modernes de l'époque.

A l'indépendance, l'Algérie allait hériter d'un énorme potentiel économique qui va poser des problèmes de continuité, de relève et surtout de reconversion.

Malgré tout la région algéroise restera, dix ans après le départ des colons ; une région agricole. L'agriculture y est la principale branche d'activité économique.

Les perspectives des années soixante dix ne semblent pas vouloir sauvegarder cette prééminence de l'agriculture dans la zone.

La minimisation des effets induits par l'industrialisation, donc les erreurs de planification dans le développement économique de la région ont relégué, bon gré mal gré, à un rang secondaire une activité rurale jusque là prédominante. Les bouleversements intervenus ont désarticulé un secteur où déjà les conditions de maintien sont difficiles à sauvegarder.

Les mutations récentes et brutales qu'ont connu les campagnes algéroises ont opéré une évolution spectaculaire des composantes socio-économiques contribuant à une déstructuration et à une dévitalisation de l'économie agricole existante.

La concentration des investissements productifs autour d'Alger s'est soldée par un afflux de population sans commune mesure avec ceux enregistrés jusque là.

Industrialisation et urbanisation ont simultanément entraîné un retrécissement des surfaces récoltées et une baisse sensible de la production agricole.

Un tel processus a conduit à un bouleversement territorial global où certaines régions s'individualisent, émergent.

La classification de l'Algérie en zones économiques (voir partie annexe) par le ministère de la planification et de l'aménagement du territoire consacre l'émergence d'Alger et de sa région. La zone économique I à laquelle elle appartient se caractérise par :

- Une forte croissance démographique due à un solde migratoire positif alimentant ainsi un déséquilibre déjà ressenti depuis longtemps ; d'où une urbanisation rapide et anarchique difficilement contrôlable.

- Une industrialisation spectaculaire inséparable de la concentration du pouvoir et des services.

- Une activité agricole anémiée faisant suite à une répartition déséquilibrée des investissements, (exploitation des hydrocarbures comprise, l'industrialisation a reçu au total entre 60 et 70 % des investissements au cours des deux plans quadriennaux, alors que la part de l'agriculture était seulement de 15 %) des nouvelles conditions de vie et de travail dans les différents secteurs économiques.

On se doute que dans de telles conditions la région ne peut ; sans dommages, répondre à une urbanisation aussi colossale ; à une industrialisation spectaculaire au détriment d'un environnement rural fragile.

Or toutes les analyses de l'espace algérien insistent aujourd'hui sur les dangers de l'engorgement des plaines littorales et de la région Algéroise où période coloniale et période post-indépendance ont accumulé hommes, forces productives, investissements,...

On sait d'autre part que la distribution spatiale de la population est actuellement un problème préoccupant. La politique de résorption des déséquilibres régionaux et les principaux instruments d'analyse et de planification ont tenu compte de cet élément déterminant.

Malgré cette mise en garde et toutes les préoccupations déclarées pour défendre l'espace algérois dont la vocation agricole est à souligner, on semble s'acheminer inexorablement vers un impérialisme sans cesse croissant de la région. L'hypertrophie algéroise (entendre par région algéroise : Wilaya d'Alger + Wilaya de Blida) est aujourd'hui immédiatement perçue, elle se mesure à la concentration des emplois autour de la capitale. A elle seule la région d'Alger concentre plus du 1/5 des seuls emplois prévus par les différents projets industriels de la période 1967 - 1978. Aussi sur les 36.193 emplois prévus dans la région 2.315 seulement sont détenus par les industries agricoles et alimentaires. (Voir tableau N° 1).

Cette première donnée nous permet déjà d'appréhender l'évolution des composantes socio-économiques résultant du fait qu'Alger se présente comme le premier pôle de développement du pays.

Au 31.12.1978 on y dénombre 2.962.000 habitants soit plus du 1/6 de la population totale du pays.

Wilaya d'ALGER :	2.025.900 habitants
Wilaya de BLIDA:	936.100 habitants.

Cette concentration de la population confère à la région des densités élevées. La densité moyenne est de 646,5 habitants/km².

TABLEAU N° 1

REPARTITION DES PROJETS INDUSTRIELS ET DE L'EMPLOI SELON ZONE
(1966 - 1977)

ZONES	Electricité		Mines		Hydrocarbures		Sidérurgie lère Transf. méteux		I.M.E.E.		Chimie		Matériaux Construction		Industrie Agricole Aliment.		Textile		Cuir et peaux		Industries Bois papier Divers		TOTAL		%
	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	Nbre. Proj.	Empl.	
1	2	47	-	-	1	3 030	8	1 069	20	12 170	7	236	19	4 586	21	2 200	2	589	5	1265	16	4 468	101	29 660	16,7
2	2	200	4	620	5	1 736	11	15 215	2	7 346	10	2 536	18	4 956	14	2 315	4	1 052	-	-	1	137	78	36 193	20,7
3	1	57	-	-	5	2 636	3	454	11	16 420	12	2 662	12	2 522	18	2 329	4	3 801	4	434	2	565	72	31 800	17,9
IV	5	384	4	620	11	7 402	22	16 738	40	35 936	29	5 434	49	12 064	53	6 844	19	5 442	9	1 699	19	5 170	251	97 733	55,0
V	-	-	-	-	1	400	-	-	3	1 434	8	2 319	14	3 201	15	3 233	6	5 739	7	3 821	8	2 937	62	23 084	13,0
VI	1	24	2	115	-	-	3	2 726	5	4 953	4	926	9	2 099	5	689	3	3 273	2	573	7	1 648	41	17 026	9,6
VII	-	-	3	390	-	-	3	765	8	5 144	16	4 135	10	1 313	16	3 234	5	5 158	4	686	6	3 108	71	23 933	13,5
VIII	-	-	4	779	1	300	-	-	1	170	-	-	-	-	6	1 117	2	2 625	1	231	2	382	17	5 604	03,2
IX	2	60	-	-	6	483	1	692	-	-	1	14	1	64	9	8 454	-	-	-	-	2	422	22	10 189	05,7
X	8	468	13	1 904	19	6 585	29	20 921	57	47 637	58	12 828	83	18 741	104	23 571	36	22 237	23	7 010	44	13 667	464	177 569	100,0

La différence en comparaison de la densité moyenne nationale est énorme. Cette densité est de 7,3 habitants au Km² pour l'ensemble du pays et 55 habitants au Km² pour le Nord de l'Algérie (Sahara exclu).

Cette surconcentration humaine se traduit sur les milieux de résidence par une surcharge urbaine ; où le problème du logement est ressenti comme un problème majeur, et une désarticulation des communes périphériques de la capitale.

Pour se rendre compte de l'ampleur des difficultés il suffit de noter que pour la période inter-censitaire la région d'Alger a vu s'accroître sa population de 1.173.218 habitants soit un accroissement relatif de 68,02 % entre 1966 et 1977.

Cette évolution tranche de façon assez nette avec celle enregistrée pour la même période au niveau du pays (Tab. n°2)

Tableau n° 2 : Valeurs comparées de la population totale et des densités de population entre 1966 et 1977. (31.12.77).

	Population 1966	Population 1977	Variation absolue 1966/1977	Variation relative 1966/1977	Densité 1966	Densité 1977
Wilaya de BLIDA	560.343	909.930	349.587	62,39	151,32	245,67
Wilaya d'ALGER	1.164.369	1.988.000	823.631	70,73	1.483,39	2.530,00
Région d'ALGER	1.724.712	2.897.930	1.173.218	68,02	384,16	646,49
ALGERIE entière	12.096.342	17.422.000	5.325.658	44,02	5,25	7,35
ALGERIE du Nord	-	-	-	-	40,00	55,00

La brutalité d'une telle variation ne peut de toute évidence s'expliquer par le simple croît naturel ; bien que la région d'Alger regroupait en 1966 : 14,25 % de la population totale algérienne. Sa position sur le plan économique constituerait alors un stimulant certain des mouvements migratoires. Dans les milieux du recensement on attribue l'accentuation du fait urbain entre 1966 et 1977 à une politique volontariste de développement axée essentiellement sur l'industrialisation. On parle alors "d'une phase d'urbanisation économique".

Le solde migratoire interne intercensitaire pour les deux wilayates (Alger - Blida) est de 107.175 personnes.

Cet extraordinaire accroissement de la population a accentué le fait urbain. Ces transformations vont entraîner le passage de 9 agglomérations du secteur rural au secteur urbain (voir tableau n° 1 partie annexe) et un taux d'urbanisation assez élevé. (Tab. n° 3).

Tableau n° 3 : Répartition de la population algérienne résidente au 31.12.78 selon le milieu de résidence.

	Population Urbaine	Population Rurale	Population Totale	Taux d'Urbanisation
Wilaya de BLIDA	431.900	522.300	936.200	44,21
Wilaya d'ALGER	1.796.400	229.500	2.025.900	89,67
Région d'ALGER	2.228.300	751.800	2.962.100	75,22
ALGERIE	7.457.000	10.376.000	17.833.000	41,82

L'accroissement de la population urbaine est très élevé au niveau des centres sub-urbains qui constituent de plus en plus des banlieues pour les grands centres tels que Alger et Blida.

Cette poussée de l'urbanisation est la conséquence d'un important développement du marché de la force de travail. Il peut être appréhendé par le biais des acquisitions de terrain d'implantation de l'industrie et par l'évolution des emplois créés.

Entre 1962 et 1977 plus de 80 % des terrains acquis par les nouvelles unités industrielles l'ont été au cours des huit dernières années. Ainsi ont été acquis 879,02 ha sur les 1.083,48 ha cédés. Sur ce total 50,93 % des terres sont des terres agricoles (Tab. N° 4.)

Tableau n° 4: Surface de terrains acquis par l'industrie entre 1962 et 1977 dans l'ALGEROIS

	Superficie	%	% Cumule	Dont Agricole	%	% Cumule
1962	-	-	-	-	-	-
1963	10,96	1,01	-	-	-	-
1964	182,50	16,84	17,85	-	-	-
1965	5,50	0,51	18,36	5,5	1,00	-
1966	-	-	-	-	-	-
1967	4,55	0,42	18,78	-	-	-
1968	-	-	-	-	-	-
1969	0,95	0,09	18,87	-	-	-
1970	50,35	4,65	23,52	40,36	7,30	8,30
1971	101,00	9,32	32,84	-	-	-
1972	28,70	2,65	35,49	2,20	0,40	8,70
1973	15,11	1,39	36,88	6,28	1,14	9,84
1974	201,00	18,55	55,43	72,00	13,05	22,89
1975	86,82	8,01	63,44	86,82	15,73	38,62
1976	156,92	14,48	77,92	143,92	26,08	64,70
1977	239,12	22,08	100,00	194,80	35,30	100,00
TOTAL	1.083,48	100 %		551,87	100 %	

Tableau n° 5 - EFFECTIFS ET DATE DE CREATION DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS " ALGEROIS "

Affect. 77	20 à 49		50 à 99		100 à 199		200 à 499		500 et +		Indéterm		TOTAL UP Nbre.	% CUMULE	TOTAL EM-PILOI Nbre.	% CUMULE	UP %	EMPL. %	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2							
62	7	49	6	192	5	365	5	596	3	814	1	4253	3	30	6269	10,92	10,92	29,92	
62	2	22	-	-	2	129	-	-	-	-	-	-	-	4	151	1,45	-	0,72	
63	2	21	2	79	3	221	4	627	2	715	-	-	1	14	1663	5,09	-	7,94	
64	3	18	2	75	4	274	-	-	1	327	-	-	-	10	694	3,64	-	3,31	
65	4	36	3	74	2	176	2	235	-	-	1	670	1	13	1191	4,73	-	5,68	
66	1	5	1	23	3	220	1	165	1	499	-	-	-	7	912	2,55	-	4,35	
67	2	37	2	63	1	63	1	168	-	-	-	-	-	6	331	2,18	-	1,58	
68	8	83	8	327	5	296	1	150	7	2247	-	-	1	30	3103	10,91	-	14,81	
69	13	109	4	161	4	266	1	141	-	-	-	-	1	23	677	8,36	-	3,23	
70	16	195	9	295	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	490	9,09	-	2,34	
71	14	96	4	124	1	84	-	-	-	1	1178	-	-	20	1482	7,27	-	7,07	
72	7	49	3	94	1	54	-	-	1	750	-	-	-	12	947	4,36	-	4,52	
73	6	42	3	120	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	162	3,27	-	0,77	
74	14	112	1	43	1	98	-	-	2	980	-	-	1	19	1153	6,91	-	5,50	
75	12	89	3	111	-	-	-	-	1	260	-	-	-	16	460	5,82	-	2,20	
76	15	125	1	31	2	155	1	150	2	529	-	-	-	21	990	7,64	-	4,73	
77	13	49	1	21	-	-	-	-	1	205	-	-	-	15	275	5,45	-	1,31	
Indéter- miné	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	0,36	-	-	
																	23,99	14,70	
																		25,82	13,74

	°	TOTAL EMPLOY	°	TOTAL UP 140
			50,92	-
	5,43	1138		-
			19,27	53
	8,75	1833		-
			12,36	34
	11,46	2401		-
			5,82	16
	10,65	2232		-
			7,27	20
	31,01	6496		-
			1,45	4
	32,70	6851		-
			2,91	8
				-
				275
			100	
		20951		
	100			

Dans le domaine de l'emploi la consultation du listing du ministère de l'industrie et de l'énergie nous révèle que plus de 70% des emplois industriels de l'Algérois ont été créés après 1962 (tableau n° 5.)

Le boom industriel dans la région est le fait des plans économiques de développement ; notamment les deux quadriennaux 1970-73 et 1974-77.

Entre 1967 et 1977 c'est 48,06% de l'emploi industriel total qui est né dans la région. Ce taux est toutefois sous estimé car nous n'avons pas retrouvé dans le listing les grosses unités industrielles du complexe DNC de Sidi-Moussa (7500 emplois) et la base centrale logistique de la SONATRACH à Béni-Méred (1.365 emplois).

Largement localisées en plaine les unités industrielles ont soit directement ou indirectement porté de nombreuses atteintes à l'agriculture dans cette riche région du pays.

La politique d'industrialisation n'est pas en soi à l'origine des effets néfastes induits ; l'absence d'une réelle politique de planification spatiale a eu un impact "désorganisateur" sur le milieu rural mais menace également l'équilibre de certaines régions comme c'est le cas pour la région d'Alger.

L'emprise au sol des unités industrielles s'est développée dans la région sur les meilleures terres agricoles 551,87 ha de terres agricoles ont été soustraits à des unités de production étatiques. Cette part est sous évaluée car elle ne touche que les unités du ministère des industries légères.

Les conséquences indirectes de l'industrialisation sont encore plus graves. La proximité des entreprises industrielles stérilise les exploitations agricoles de leur main-d'oeuvre la plus jeune et la plus qualifiée.

Le profil de la population occupée par branche d'activité économique est révélateur de l'effet attractif de l'unité industrielle et de la dépréciation agricole.

Dans une région à grande vocation agricole il est tout à fait anormal de constater que l'agriculture occupe si peu de monde. Le tableau suivant est suggestif.

Tableau n° 6 : Répartition de la population algérienne résidente occupée par B.A.E. au R.G.P.H. de 1977.

	Effectif	Agriculture %	Ind+Ind. hydrocar. %	BTP %	Transport Communic. %	Commerce %	Adm +Ser. à la Col. %	Autre Sces ND. %
Wilaya de BLIDA	143.133	28,70	19,90	14,90	4,90	8,00	16,10	7,1
Wilaya d'ALGER	327.560	5,40	28,40	9,80	9,60	10,20	24,70	11,1
Région d'ALGER	470.693	17,05	24,15	12,35	7,25	9,10	20,40	9,1
ALGERIE	2.336.972	29,6	17,20	14,80	5,70	7,90	16,90	7,1

Dans de telles conditions l'agriculture est reléguée au rang d'activité marginale. Elle devient incapable de jouer son rôle de pourvoyeur en produits alimentaires pour une population sans cesse plus nombreuse.

La terre est mal travaillée ; la qualité et la quantité de la production ne répondent plus aux besoins d'un marché où le relèvement sensible des revenus a créé une demande importante voire nouvelle.

Aujourd'hui ; face à une conjoncture internationale où le chantage alimentaire devient une arme stratégique ; on ne peut rester indifférent face à une évolution aussi inquiétante.

Une telle évolution hypothéquerait l'indépendance économique du pays car le glissement vers une dépendance alimentaire devient menaçant pour l'hégémonie de la construction économique.

La prise de conscience d'un tel problème est pour l'heure actuelle générale. Elle se manifeste par l'intérêt nouveau accordé au secteur de l'agriculture compris comme une ressource inépuisable. Cet intérêt trouve sa concrétisation dans le mot d'ordre :

"Sauver les terres agricoles à tout prix"

Les nouvelles structures de l'agriculture dès l'avènement de la Révolution Agraire sont projetées comme éléments dynamisants de ce secteur et traduisent les fondements d'une politique volontariste pour faire de l'agriculture une activité sur le même pied d'égalité que les autres.

Le plan quinquennal 1980-84 vise une meilleure répartition de l'effort de développement et une plus grande maîtrise des facteurs d'évolution pour une intégration économique qui équilibrerait les régions selon leurs réelles potentialités.

La vocation agricole de la région algéroise recommande la définition d'un plan d'aménagement spatiale dont les actions concernent :

- Une maîtrise de la croissance du Grand Alger par une politique d'équilibre régional et de décentralisation administrative.

- Une vaste politique de développement des secteurs jusque là délaissés et notamment l'agriculture.

Ces deux grandes lignes d'action semblent admettre le développement excessif de la région d'Alger et l'ampleur de l'effort à fournir dans ce mouvement futur de redéploiement et de décongestion pour la sauvegarde des grandes zones économiques. Il ne peut être envisagé d'action sans un bilan fidèle des zones à traiter.

C'est pour localiser, comprendre, d'écrire et analyser l'ensemble des phénomènes à l'origine de la situation actuelle des campagnes algéroises que cette étude a été entreprise.

En plus de son apport pour la connaissance d'une région elle tentera de dégager en fonction de critères socio-économiques des "zones types" d'intervention pour un redressement de l'agriculture. Ces zones peuvent être déclarées "zones à sauvegarder" et à protéger de tout phénomène susceptible d'opérer une désarticulation ou une destabilisation des composantes économiques.

L'espace de la wilaya d'Alger ou front d'urbanisation et front d'industrialisation en font un espace complexe sera exclu de notre réflexion. Les bouleversements qui sont intervenus ici ont amplement désorganisé un espace réduisant à sa plus simple expression une activité rurale où de larges terroirs ont été consommés, de profondes perturbations ont affecté les profils de la population dans les secteurs d'activité et dans les secteurs de résidence. Il y a là un vaste champ de réflexion qui ne peut être inclus dans ce seul travail, dans ce seul sujet.

Ce sera donc l'espace de la wilaya de BLIDA qui polarisera notre réflexion.

C'est sur cet espace, qui constitue par ailleurs le véritable arrière pays de l'agglomération algéroise et où les impacts de la capitale sont différemment ressentis, que pourrait valablement être dressé ce bilan des zones à revaloriser.

Elles seront déterminées à partir d'une analyse sur la population et les activités. En fonction des ces caractéristiques sera passé en revue l'ensemble des contraintes à la mise en valeur intensive du sol et proposée une série d'actions de redressement dans la zone la plus apte à une telle opération.

De la sorte seront définies des zones qui devraient permettre une intégration économique intersectorielle, interrégionale que tout aménagement de l'espace tendrait à réaliser.

Aujourd'hui la place de l'agriculture est stratégique. La négliger c'est contribuer à une plus grande dégradation des conditions du milieu rural et agricole qui entraînera un exode que ni l'industrie, ni les services déjà surchargés, ni par ailleurs les villes au bord de l'étouffement, ni enfin l'économie nationale en général ne peuvent supporter sans engendrer des crises aux conséquences imprévisibles.

Les actions de sauvetage de l'agriculture menacée par l'urbanisation et l'industrialisation sont nombreuses, diverses, mais surtout nécessaires.

Terrain et finalité de l'étude.

Méthodologie et sources d'information.

Traiter les problèmes des mutations agraires récentes dans les campagnes algéroises est sans aucun doute un travail de longue haleine. Aborder un tel sujet en s'intéressant à l'ensemble des composantes qui pourraient nous aider à en saisir tous les aspects est une ambition très grande.

Notre travail ne prétend donc pas mener une étude exhaustive dans une région aussi complexe et en continuelle mutation.

Le principal facteur limitant à une telle analyse est l'absence totale de statistiques régionales aussi bien au niveau humain qu'au niveau économique.

Notre travail étant d'autre part basé essentiellement sur une étude rurale, on mesure par là tout l'effort à fournir lorsqu'on sait que l'ensemble des documents nécessaires sont à élaborer.

Autres difficultés ; une étude approfondie des mutations agraires dans l'Algérois demanderait bien plus de temps que les délais accordés à un diplôme universitaire pour lequel notre travail est une finalité. Nous ne disposons pas par ailleurs de moyens qui nous permettraient de gagner les longs mois consacrés au dépouillement des fiches d'enquêtes et à la mise en forme des résultats.

Ces impératifs, ces contraintes nous obligent à limiter nos investigations ; notre champ d'étude.

Partant d'une étude générale des composantes économiques et démographiques de la wilaya de BLIDA (1^è. partie) nous essayerons de comprendre et d'analyser l'évolution d'un certain nombre de facteurs qui ont bouleversé de façon sensible la région ainsi considérée .

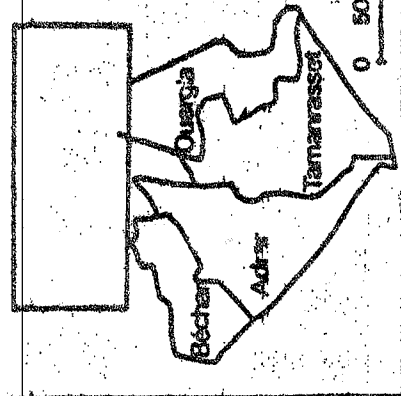
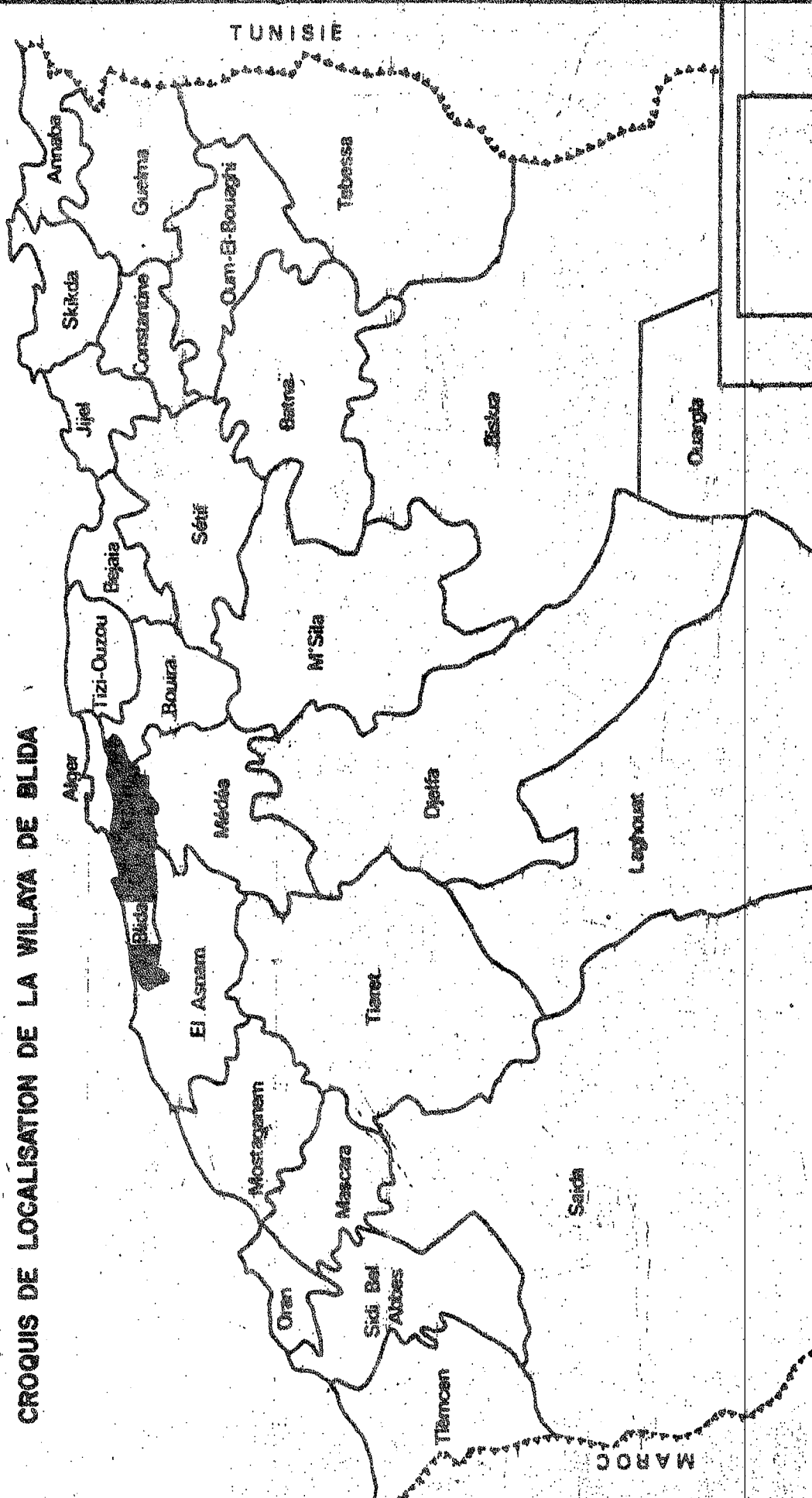
Pour cela un certain nombre de composantes de l'espace pris en compte doivent être passées en revue nous permettant par la suite une classification des zones et une meilleure définition de leur potentialités en fonction des perspectives d'un aménagement auquel il faudrait procurer le maximum de chances de réussite.

Le choix de ce cadre administratif est guidé par le fait que la wilaya constitue de plus en plus le cadre de la planification actuelle. Nous considérons d'autre part que la wilaya de BLIDA se présente comme le véritable arriéré pays d'ALGER. Les difficultés majeures que rencontre la capitale pour son approvisionnement en produits agricoles nous ont poussé à rechercher les causes de cet état de fait et d'entrevoir les correctifs.

Pour y parvenir une étude assez fine doit être engagée; elle se situe à l'échelle de la commune qui constitue à notre avis la plus petite unité d'aménagement. Notre analyse, autant que faire se peut, aura comme base de départ la situation à l'échelle communale. Nos sources d'information ; les documents que nous avons utilisé ont été déterminés par cet impératif. Ils émanent du CNRES pour toutes les données sur la population et des ministères pour tout ce qui concerne l'activité économique.

Carte N° 1

CROQUIS DE LOCALISATION DE LA WILAYA DE BLIDA



0 500 km

0 50 100 km



Wilaya de Blida

Nous les avons complété par les résultats de certains travaux de recherche effectués au sein du CNERAT par des chercheurs ou des étudiants de géographie, en fin d'études.

Nous avons largement utilisé également les résultats des enquêtes menées par la Sous-Direction des études et de la programmation de la DARAW de BLIDA.

Au terme de cette première analyse à l'échelle de la Wilaya de BLIDA nous aurons défini et localisé deux grandes zones où la répartition des peuplements et des activités fixeront notre option sur un éventuel aménagement de l'espace où l'agriculture reste la préoccupation du moment.

La situation à l'Est de la wilaya de BLIDA est connue grâce à l'étude "Mitidja Orientale" menée par le CNERAT dans le cadre d'une convention ONRS-Wilaya d'ALGER qui a pour thème "Etude de restructuration régionale dans l'Algérois : problème de restructuration rurale en Mitidja Orientale".

C'est par référence à cette étude que nous tenterons par une analyse comparée de définir les zones potentiellement riches, non compromises par certains facteurs destructurants et susceptibles d'abriter avec de grandes chances de succès toute politique de mise en valeur agricole.

Nous aborderons par la suite l'étude exhaustive du monde rural pour saisir toutes ses caractéristiques, ses contraintes. (II^e.partie) C'est la daïra d'El Affroun qui sera notre champ d'étude. Les mutations agraires récentes qui constituent en fait l'ossature de nos travaux seront appréhendées dans cet espace administratif. Par sa position géographique la Daïra d'El-Affroun prend en écharpe la plaine de la Mitidja et se développe du fait de son étendue sur une diversité de terroir. On y retrouve des terroirs de basse plaine, des terroirs de plaine, des terroirs de bords d'Oued et des terroirs de piemont.

Par sa population elle est aussi une daïra spécifique:

- La pression urbaine est moins forte que celle qu'on observe en d'autres parties de la wilaya et notamment en Mitidja Orientale.

- La composition de sa population active en fait une zone encore rurale dont la préservation peut être considérée comme impérieuse d'autant plus que des facteurs naturels et des potentialités énormes militent en faveur d'une telle option. Elle constitue donc un espace représentatif de l'Ouest de la Wilaya.

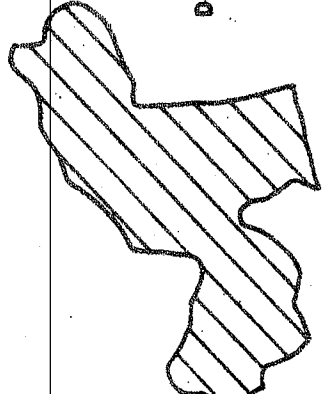
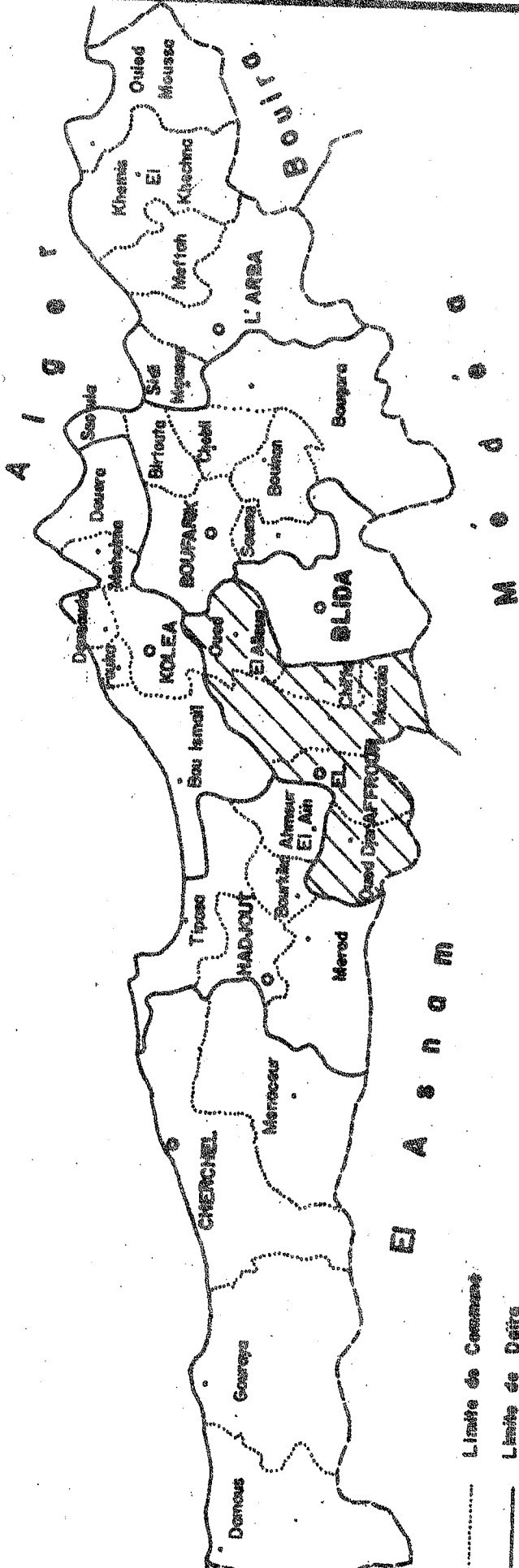
L'enquête directe autant que les résultats du recensement de 1977 nous permettant de vérifier de telles hypothèses. Enquêtes sur la force productive et les moyens de production confrontés à des projets de mise en valeur programmés dans la région nous fixeront sur l'opportunité et les retombées de l'investissement qui sera consenti pour une intense mise en valeur agricole. (III^e.partie).

Nous avons présenté dans ce qui précède les grandes lignes de la méthodologie utilisée. Nous y reviendrons tout au long du texte qui va suivre chaque fois que nous aborderons les résultats auxquels elle est parvenue plutôt que d'alourdir une introduction qui nous paraît déjà assez longue.

Carte N° 2

Localisation de la daïra d'El Affroum

WILAYA DE BLIDA



Daïra d'El Affroum

Par l'ensemble des informations qu'elle brasse ;
cette étude se veut avant tout opérationnelle.

Elle est destinée à mettre à la disposition de
certaines administrations, des autorités locales les fondements
d'un outil de travail dont elles sont le plus souvent démunies.

Elle peut constituer un ensemble d'orientations et
de recommandations précises définissant les décisions et les
actions qui permettront d'organiser rationnellement le déve-
loppement et l'aménagement de la zone étudiée.

Afin de répondre à des besoins concrets nous nous
sommes efforcés de mettre à la disposition des lecteurs de
différents horizons un ensemble de documents cartographiques
et statistiques à partir desquels peuvent valablement s'opérer
des choix cohérents et rationnels en matière d'organisation
de l'espace.

Nous pensons enfin que cette étude en tant que telle
peut être considérée comme un travail de participation à la
connaissance d'une région économique complexe. A cet égard
nous nous sommes efforcés de la présenter comme une oeuvre
scientifique.

PREMIERE PARTIE

UN BOULEVERSEMENT RAPIDE ET RECENT DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DE LA WILAYA DE BLIDA

Par sa configuration le territoire de la Wilaya de Blida constitue le véritable arrière pays de l'agglomération Algéroise. Les mutations qui s'y sont produites ne découlent pas simplement de l'évolution interne des composantes socio-économiques de la wilaya.

Capitale politique, administrative et économique Alger a étendu son aire d'influence sur la plus grande partie de la wilaya. Les communes limitrophes de la wilaya d'Alger sont beaucoup plus soumises à Alger qu'à Blida chef lieu de wilaya.

Cette proximité de la capitale, les foyers industriels autour d'Alger ont imprimé sur la wilaya de Blida des impacts certains. L'aire d'influence d'Alger même nuancée est présente partout et depuis fort longtemps l'agglomération blidéenne prend figure de ville dortoir pour une bonne partie des actifs exerçant dans ou autour d'Alger.

BLIDA est en ce sens dans la mouvance de la capitale.

L'entité administrative blidéenne ne peut donc être détachée de la région Algéroise ; elle est partie intégrante de celle-ci. L'évolution démographique et économique de la wilaya de BLIDA est un phénomène induit par le gigantisme de l'agglomération algéroise. Cette évolution est impressionnante, elle a entraîné d'importants bouleversements :

- Un essor démographique considérable sous-tendu par un mouvement d'émigration.

- Un développement spectaculaire des emplois non-agricoles.

- Une régression des activités agricoles avec une diminution de l'emploi agricole et des surfaces cultivées.

I - 1 : Un peuplement dense, inégalement réparti.

La wilaya de BLIDA est une entité administrative de création récente. Elle est née avec le nouveau découpage administratif de 1974 et compte 33 communes réparties en 7 daïrate : Blida - L'Arba - Boufarik - Koléa - El-Affroun - Hadjout et Cherchell.

La wilaya de BLIDA est formée de 28 communes de l'ex-wilaya d'Alger et de 5 communes de l'ex-wilaya d'El-Asnam. Elle est limitée au Nord par la Méditerranée et la wilaya d'Alger, au Sud par Médéa et El-Asnam, à l'Est par Bouira et à l'Ouest par El-Asnam (voir carte N° 1).

A noter que 22 des 33 communes de la wilaya appartiennent à la Mitidja.

La wilaya de BLIDA couvre une superficie de 3.827,89 Km².

Sur cet espace vit une population de 858.056 habitants en 1977 ; ce qui nous donne une densité moyenne de 224,16 habitants au Km².

En 1966 le même territoire abritait une population de 556.844 habitants ; soit une densité moyenne de 145,47 habitants. Le relèvement sensible de la densité entre les deux dates traduit une densification du peuplement à l'intérieur de la wilaya. Cette répartition n'est toutefois pas uniforme. Un certain déséquilibre caractérise la répartition de la population depuis de longues dates.

De part et d'autre d'une ligne Nord-Sud passant par la périphérie Ouest de la commune de BLIDA la répartition de la population se fait comme suit entre les deux recensements :

En 1966	:	Est de la wilaya	:	37,12 %	de la population
		Ouest	" "	: 62,88 %	" " "
En 1977	:	Est	" "	: 34,98 %	" " "
		Ouest	" "	: 65,02 %	" " "

Il semble d'après ces proportions que l'évolution globale du peuplement se soit concentrée à l'Est de la wilaya où on assiste de surcroît à un gain dans le taux de répartition entre 1966 et 1977.

Ce déséquilibre nous amène à rechercher les éléments d'explication d'un tel phénomène. Les mutations économiques dont a été le théâtre la région d'Alger semblent constituer un premier élément de réponse. La naissance d'un vaste marché de l'emploi peut être à l'origine d'une telle répartition des hommes ; mais seule une analyse approfondie nous permettra de répondre avec certitude à une question aussi complexe.

Nous tenterons dans ce qui suit d'élucider la question.

I - 1.1. Un accroissement démographique spectaculaire.

La période intercensitaire 1966-1977 a vu un accroissement démographique spectaculaire. L'accroissement relatif au cours de cette période dans la wilaya de BLIDA est de 65 %. Cette évolution a permis de mettre au niveau de la wilaya 301.212 habitants supplémentaires par rapport à la population de 1966 ; soit un accroissement annuel moyen de 4 %. Le taux annuel moyen pour le pays est de 3,3 %.

Avec Annaba, la wilaya de BLIDA vient en deuxième position par l'accroissement de la population derrière la wilaya d'ALGER. En prenant comme base 100 la population de la wilaya de BLIDA en 1966 ; en 1977 elle se trouve affectée de l'indice 154. Cet indice est énorme et n'a pu être enregistré nulle part ; exceptée Alger : 167.

Il dépasse de très loin l'indice national qui est de 139.

Cet accroissement considérable ne peut être imputable au seul croît naturel qui est la différence entre les naissances et les décès. Le solde migratoire positif de la wilaya ainsi appréhendé trouverait vraisemblablement son explication dans le phénomène d'attraction qui caractérise depuis bien longtemps la région.

La wilaya de BLIDA est belle et bien une région d'accueil pour les migrants. Le tableau n° 7 extrait des tableaux exhaustifs consacrés aux migrations est révélateur. Le recensement de 1977 nous signale que 32,28 % des migrants venus des seules wilayates d'El-Asnam, de Médéa et de Tizi-Ouzou se sont installés dans la wilaya de BLIDA après 1969.

Il semble donc que la wilaya de BLIDA est bien une région d'accueil et que ce mouvement d'immigration s'accroît au fil des années.

Un autre indicateur de ce mouvement est l'évolution de la population par wilaya entre 1966 et 1977. Il est visualisé par la carte n° 3 qui fait ressortir un accroissement inférieur à celui de BLIDA et à celui du pays pour les wilayates limitrophes qui sont MEDEA - EL-ASNAM - TIZI-OUZOU et BOUIRA.

Evolution de la population 1966-1977 : base 100 :1966

MEDEA	:	132	
EL-ASNAM	:	137	
TIZI-OUZOU	:	138	
BOUIRA	:	136	(voir tableau n° 2 partie annexe)

Une étude du CNRES-MPAT sur les migrations de la population algérienne entre 1966 et 1977 indique que les wilayates de départ pour BLIDA sont essentiellement constituées de :

MEDEA	:	28,6 %	des migrants
ALGER	:	27,1 %	" "
EL-ASNAM	:	12,6 %	" "
TIZI-OUZOU	:	4,9 %	" "

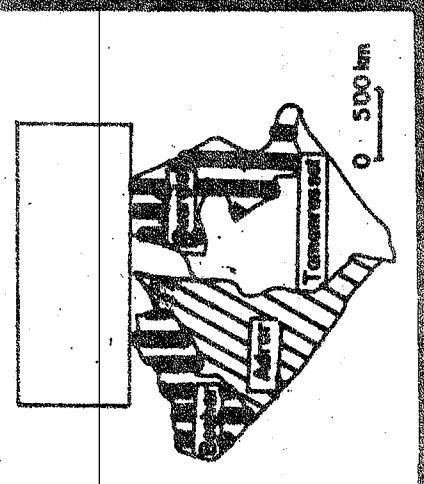
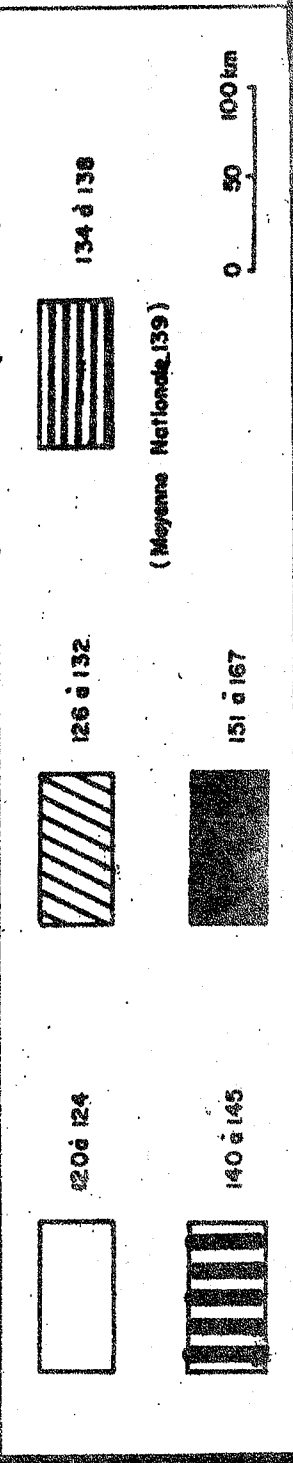
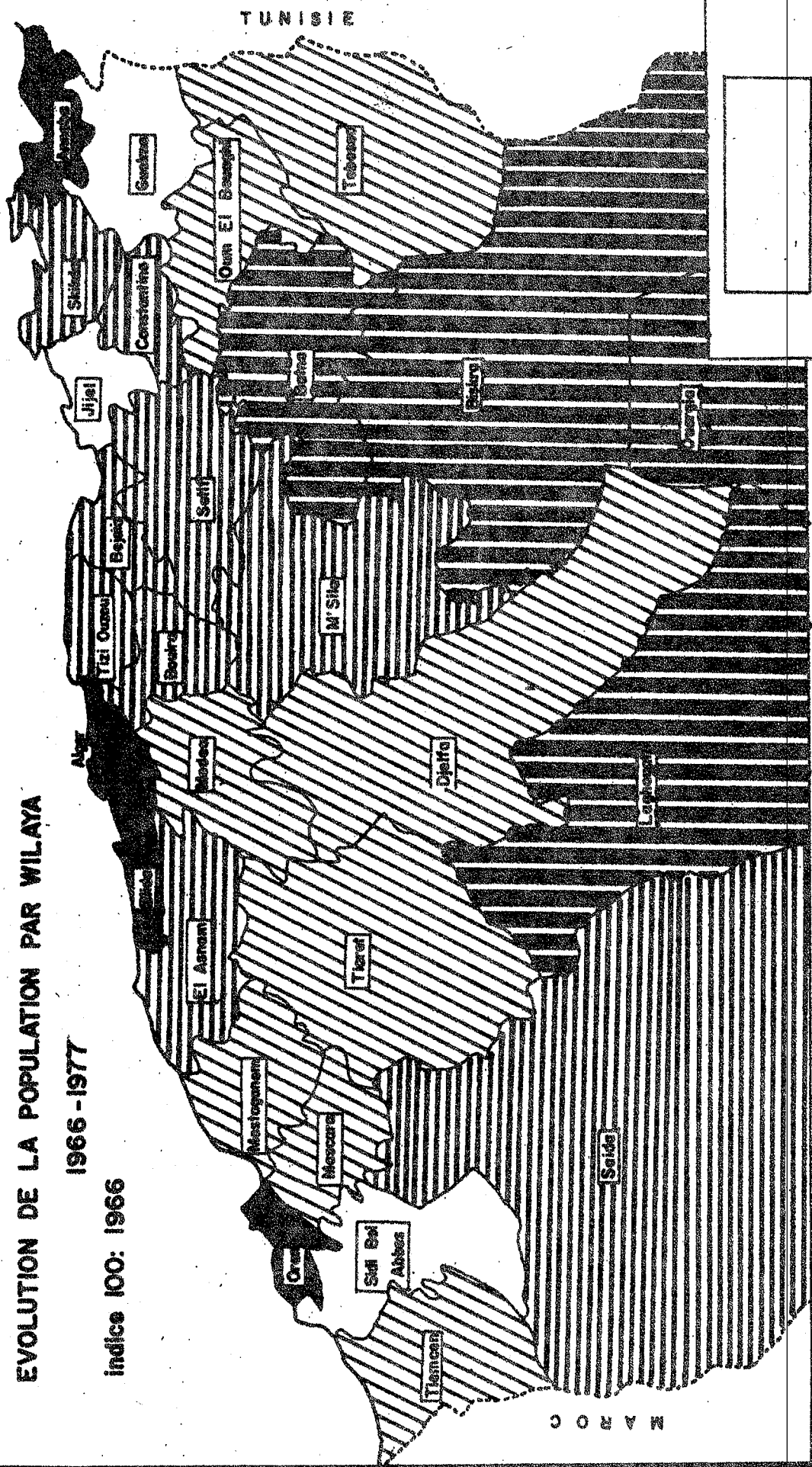
Ces éléments sont assez explicites. Ils nous permettent de comprendre les origines de cette évolution considérable du peuplement. Les motifs d'un tel accroissement sont subordonnés à une analyse plus poussée.

Carte N°3

EVOLUTION DE LA POPULATION PAR WILAYA

1966 - 1977

indice 100: 1966



M A P O C

Tableau n° 7 : Répartition de la population résidente des ménages collectifs ou ordinaire selon la wilaya le résidence à la date du recensement la wilaya de naissance et l'année d'installation.

	77	76	75	74	73	72	71	70	69	68	67	66	62 à 65	AV.	ND
TOTAL	4008	24841	20112	17640	16000	14158	11188	14184	11233	10113	9912	8971	46349	74213	14270
%	0,45	2,97	2,40	2,11	1,91	1,69	1,34	1,69	1,34	1,21	1,18	1,07	5,53	8,86	1,70
de Nce.															
ASNAM	547	2475	1510	1579	1669	1407	1029	1629	1176	1057	1194	1127	6344	13631	1852
%	0,07	0,30	0,18	0,19	0,20	0,17	0,12	0,19	0,14	0,13	0,14	0,13	0,76	1,63	0,22
DA	1666	10542	9279	7545	6484	5888	4623	5424	4691	4034	4038	3761	19673	31661	6808
%	0,20	1,26	1,11	0,90	0,77	0,70	0,55	0,65	0,56	0,48	0,48	0,45	2,35	3,78	0,81
I-OUZOU	84	14	414	369	344	370	323	436	355	385	293	343	1911	3428	432
%	0,01	0,06	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05	0,04	0,05	0,03	0,04	0,23	0,41	0,05
FER	579	4054	3483	3317	2944	2712	2123	2398	1969	1708	1517	1096	3754	3912	982
%	0,07	0,48	0,42	0,40	0,35	0,32	0,25	0,29	0,24	0,20	0,18	0,13	0,45	0,47	0,12
DEA	513	3287	2646	2263	2168	1884	1543	2128	1310	1321	1227	1484	8494	14052	2535
%	0,06	0,39	0,32	0,27	0,26	0,22	0,18	0,25	0,16	0,16	0,15	0,18	1,01	1,68	0,30

L'inégale répartition que nous avons déjà mentionné n'est pas forfuite ; mais elle n'est pas non plus un fait récent. La carte n° 4 est à ce point de vue révélatrice.

On pourrait donc attribué à ce déséquilibre une répartition inégalitaire du processus de développement. A une partie Est ou Alger à pesé de tout son poids s'oppose une partie Ouest de la wilaya qui n'a vu aucun investissement productif de grande envergure.

Cette observation peut avoir à l'appui les taux d'accroissement de l'emploi par commune entre 1966 et 1977. (voir carte n° 5). Au cours de cette période l'essentiel de l'emploi crée a été localisé autour de deux grands foyers : ALGER et BLIDA. Nous verrons d'ailleurs plus loin que les densités de population sont très élevées autour de ces poles de développement.

Le présent ne peut toutefois être suffisant pour expliquer une telle situation ; l'histoire a aussi son rôle. Aux regroupements des populations des montagnes environnantes durant la guerre de libération s'ajoute une attraction causée par un vide à la suite de départs massifs de colons au lendemain de l'indépendance. Ces facteurs qui ont de leur côté profondément bouleversé le peuplement dans la région ont été décrits par Georges MUTIN dans "la Mitidja : Décolonisation et espace géographique". Nos reproduisons ici quelques éléments explicatifs sur la population de la plaine.

Les mutations de la période 1954-1966 sont particulières par leur ampleur. L'évolution de la population algérienne a connu pendant cette période une augmentation absolument sans précédent. Elle a plus que doublée (voir tableau n° 8).

Tableau n° 8 : Evolution de la population algérienne. 1954-1966.

	1954	1966	% 12 ans	% Annuel
Limites communales	282.744	443.751	56,94	3,8
Plaine	188.466	397.325	110,82	6,4
Wilaya d'Alger (1966	730.000	1.648.036	125,76	7,0
Algérie	8.449.332	12.096.347	43,16	3,0

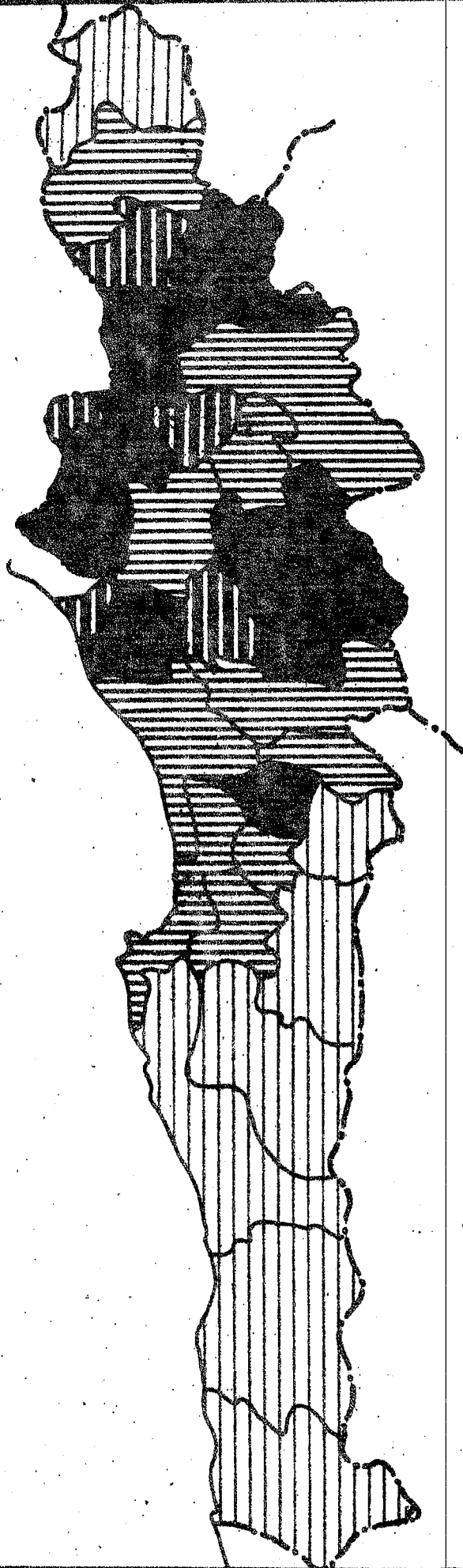
C'est là le signe le plus tangible des profonds bouleversements dont l'économie de la plaine a été le siège au cours de ces dernières années.

Au cours de ces douze années la montagne a perdu plus de la moitié de ces habitants :

- Les déplacements dont ont été victimes les populations montagnardes ont été des mouvements forcés imposés sous la contrainte de l'armée coloniale. Les militaires français ont voulu par tous les moyens isoler les populations des combattants de l'ALN. Les populations ont été regroupées afin de mieux les surveiller.

Carte N° 4-

TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN
DE LA POPULATION 1966-1977 (WILAYA DE BLIDA)



TAUX COMPRIS ENTRE
1,5 et 3,1



3,4 et 3,8



4,1 et 4,8



5,1 et 5,4

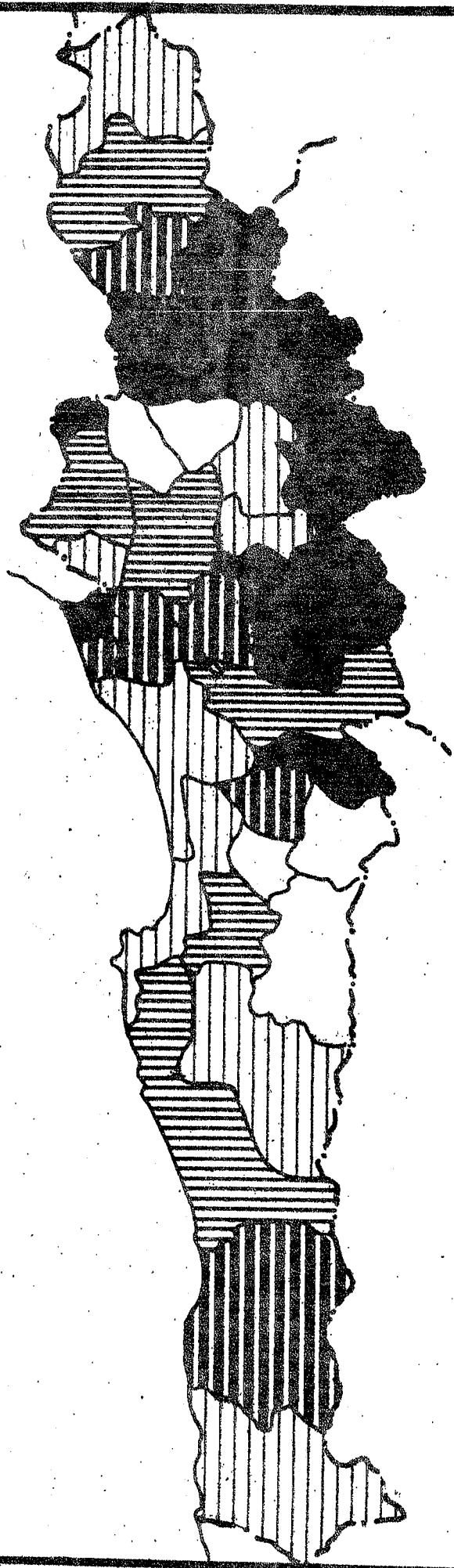


5,6 et 5,7



Carte N°5

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DES EMPLOIS
1966 - 1977. (WILAYA DE BLIDA)



TAUX COMPRIS ENTRE



0,2 et 0,6



2,0 et 2,9



3,1 et 3,6



3,7 et 4,2



4,4 et 4,9



5,1 et 5,5

Ainsi la seule population montagnarde comprise entre l'Oued Djer et Ouled Moussa de 94.270 habitants est tombée à 46.000.

- Le départ des colons à donné à la population algérienne la possibilité de s'installer sur les riches terres de la Mitidja dont la colonisation les maintenait à l'écart.

L'emploi agricole offert par la plaine au lendemain de l'indépendance constitue un élément explicatif du mouvement migratoire et de la répartition actuelle de la population dans la wilaya de BLIDA.

Cette brève analyse nous amène à attribuer l'inégale répartition de la population à un mouvement de la force de travail déterminé par des développements économiques globaux qui se sont accentués, renforcés au cours de la décennie 1966 - 1976.

Dans ce processus d'évolution l'Etat ne semble avoir aucun moyen de contrôle ; sinon comment expliquer que des wilayate qui ont bénéficié de programmes spéciaux de développement (MEDEA, TIZI-OUZOU - EL-ASNAM) continuent à constituer les principales zones de départs de la population vers la wilaya de BLIDA. Ces trois wilayate forment à elles seules 11,52 % de l'accroissement absolu de la population entre 1966 et 1977 ; elles participent également à la composition des effectifs des unités de production agricole et industrielle . On ne peut assister à une telle évolution sans se poser de questions.

Une telle concentration humaine ne peut s'entrevoir sans dommages sur les milieux de résidences ; sans concurrence entre les activités dominantes et sans pressions sur les potentialités naturelles existantes.

L'étude des densités de population permet toutefois certaines différenciations zonales ; voire locales. Elle est intéressante à considérer car elle permet encore mieux de comprendre l'importance et l'ampleur du phénomène d'évolution démographique.

Relativement ancien par son ampleur ; récents par certaines de ses manifestations ; l'accroissement de la population appréhendé par le biais des densités revêt une signification particulière.

I - 1.2 : Des densités fort élevées.

Pour aborder cette question nous avons utilisé les résultats des deux derniers recensements celui de 1966 et celui de 1977.

Deux cartes ont été dressées pour visualiser les résultats obtenus et pour pouvoir saisir l'évolution de la répartition de la population entre les deux dates.

Les densités de 1966 sont relativement peu élevées (carte n° 6) 16 des 33 communes ont une densité inférieure à la densité moyenne de la wilaya qui est de 145 habitants au Km².

Les zones de très forte densité (351 à 800 hab/km²) se limitent.

- A la commune de BLIDA où la seule agglomération chef lieu concentre 87,07 % de la population totale de la commune et 15,30 % de la population totale de la wilaya. Autour de la ville gravitent des agglomérations secondaires importantes telle que Béni-Méred - Dalmatie et Cité Ben Amor.

L'agglomération Blidéenne est aussi la 5^e. ville du pays.

Cette forte densité est donc le reflet de l'importance de la population agglomérée dans un véritable organisme urbain.

- Aux communes de Fouka et de Douacouda. Ce sont là des communes de faible superficie qui comportent en plus de l'agglomération chef lieu des communaux sur lesquels se concentre une forte population regroupée durant la période coloniale.

Les communes de densité plus faible (241 à 350 hab/Km²) sont soit des anciens centres de colonisation (Hadjout - Koléa - Boufarik) qui sont aussi les plus grandes agglomérations de la wilaya ; soit des communes sub-urbaines (cas de Saoula) ou des communes au débouché de grands axes de circulation : la Chiffa. Ces deux communes sont des plus réduites du point de vue surface par rapport au reste des communes de la wilaya.

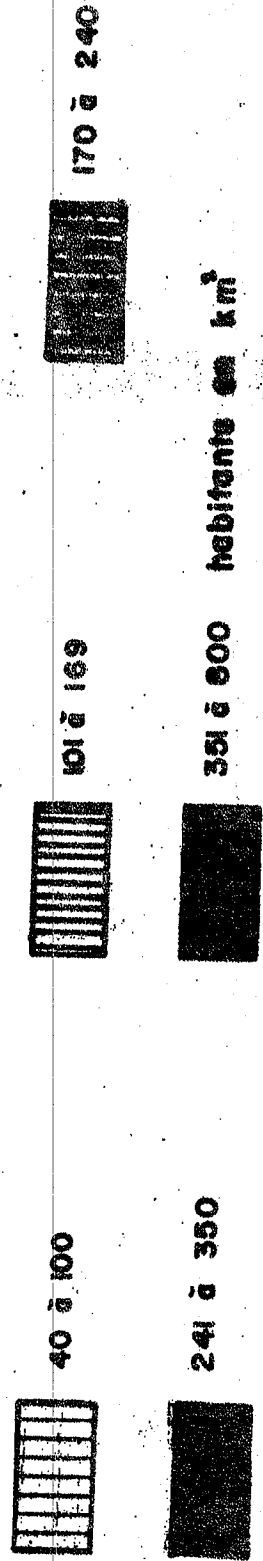
Dans les classes inférieures (moins de 241 habitants) les communes semblent avoir des densités en conformité avec la zone économique dans laquelle elles s'insèrent. C'est plus particulièrement le cas des communes de la daïra de Cherchell que le Chenoua ; véritable barrière naturelle, semble couper de la wilaya et de son processus globale d'évolution économique. Dans les communes de Damous - Gouraya - Cherchell et Menaceur ; les densités sont nettement au dessous de la densité moyenne de la wilaya et très proches de la densité moyenne pour le Nord de l'Algérie (40 hab/km²).

Certaines communes de la plaine obéissent aux mêmes caractéristiques.

Au total la wilaya de BLIDA présente déjà en 1966 une nette opposition dans la répartition de la population. Une opposition qui va en se renforçant ; les densités de 1977 présentant une plus nette prédominance des plages sombres à

Carte N°6

REPARTITION DE LA POPULATION EN 1966
DENSITES PAR COMMUNE (WILAYA DE BLIDA)



Ainsi les communes de très forte densité sont passées de 3 en 1966 à 12 en 1977. Elles sont pratiquement toutes situées à l'Est.

Dans la wilaya de BLIDA, très peuplée avec ses 858.056 habitants, 19 des 33 communes ont désormais des densités supérieures à la densité moyenne de la wilaya (224,16 hab/km²).

L'accroissement de la population est un phénomène général à toute la wilaya ; mais semble s'affirmer de façon brutale dans différentes zones. C'est encore une fois l'Est de la wilaya qui émerge. Dans cette zone toutes les communes ont changé de classe de densité et certaines d'entre elles ont même sauté une classe de répartition. (tableau n° 9) ; alors qu'à l'Ouest seule la commune d'Ahmer El Aïn a enregistré le même essor démographique ; passant de 40 à 100 hab/km² à 170 - 240 hab/km² ; classe intermédiaire : 101 à 169 hab/km².

Tableau n° 9 : Evolution des densités de population 1966-1977. Quelques cas particuliers.

Communes Est.	Densités : Classe 1966	Classe inter- médiaire	Classe 1977
MEFTAH	: 170 à 240 hab/km ²	: 241 à 350 hab/km ²	: 351 à 800 hab/km ²
SIDI-MOUSSA	: "	: "	: "
DOUERA	: "	: "	: "
SOUMAA	: "	: "	: "
BIRTOUTA	: 101 à 169 hab.km ²	: 170 à 240 hab/km ²	: 241 à 350 hab/km ²
Communes Ouest			
AHMED EL AIN	: 40 à 100 hab/km ²	: 101 à 169 hab/km ²	: 170 à 240 hab/km ²

Les changements intervenus à l'Ouest se mesurent par la différence de densité entre 1966 et 1977. Dans cette zone sur les 14 communes ; 7 seulement (Ahmer El Aïn inclu) ont changé de classe de densité entre les deux dates ; alors qu'à l'Est le changement est général.

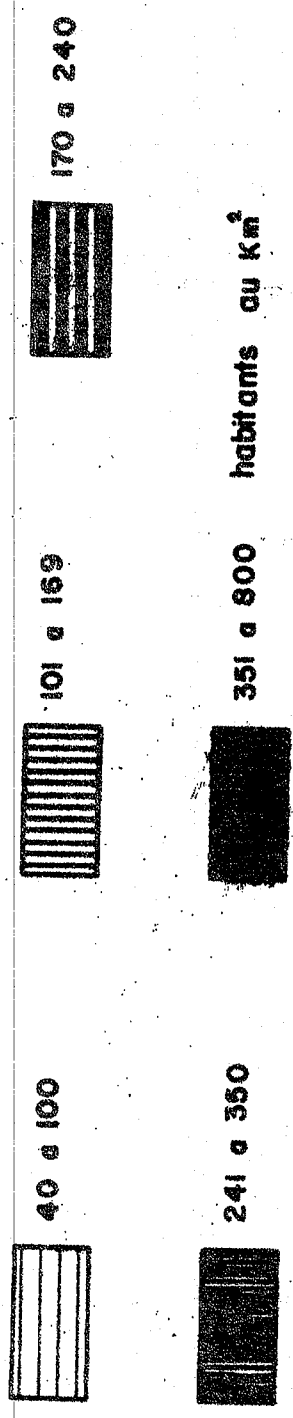
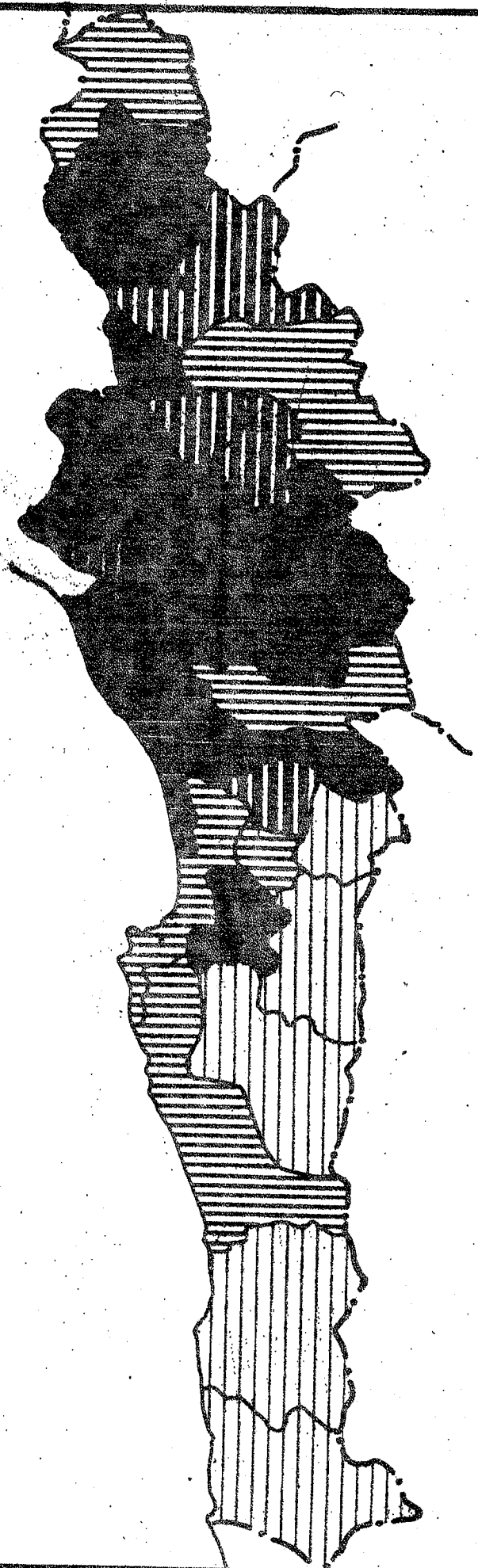
Ces transformations ont vraisemblablement pour origine les mutations économiques dont a été le théâtre la wilaya de BLIDA. La naissance d'un vaste "marché de la force de travail" avec notamment les foyers industriels de Meftah, Sidi-Moussa, Béni-Méred et Blida est à l'origine d'une telle répartition du peuplement. La corrélation entre la carte n° 5 et la carte n° 7 peut être un élément d'explication assez solide ; on y relève une concordance entre évolution des emplois et celle de la population.

Des effets attractifs instaurés par le dynamisme salarial mis en place ont structuré les mouvements de population .

Carte N°7

REPARTITION DE LA POPULATION EN 1977

DENSITES PAR COMMUNE WILAYA DE BLIDA



Cette inégale répartition de la population sous-tendue par le processus global de développement va soulever au niveau des organismes urbains ou plus exactement au niveau des lieux de résidence un certain nombre de crises découlant d'un manque de planification. Dans bon nombre de cas le développement économique n'a pas été suivi d'une sérieuse préparation des structures d'accueil de la population dont il avait besoin. Cette carence va entraîner un encombrement dans les agglomérations à proximité des foyers de développement ; mais le trop plein est tel qu'il va englober des milieux de résidence à une échelle plus large contribuant non seulement à une désorganisation spatiale mais aussi à des tensions inter-sectorielles.

I-1.3 : Une répartition du peuplement très différenciée

Au niveau des zones de dispersion géographique.

Les densités communales cachent souvent des réalités puisqu'elles ne reflètent en fait qu'une répartition supposée uniforme. Nous aurions pu confirmer de façon plus rigoureuse l'inégale répartition du peuplement si nous disposions des résultats du recensement par district. Malheureusement ces données ne sont pas disponibles au moment où nous avons commencé la mise en forme de cette étude.

Pour pallier cette lacune nous avons fait appel à la répartition de la population par zone de dispersion géographique.

Trois zones de dispersion ont été définies pour les 2 recensements.

- L'agglomération chef lieu de commune (A-C-L)
- Les agglomérations secondaires (A-S)
- La zone éparsé (Z-E)

Cette information est intéressante à considérer dans la mesure où elle nous révèle les zones qui ont accueilli le plus grand nombre de population entre les 2 recensements.

Entre 1966 et 1977 ; alors qu'on aurait supposé au regard des résultats exposés plus haut (accroissement démographique considérable ; densités élevées au niveau des grandes agglomérations et zones développées) un afflux de population vers les centres urbains ; les taux de répartition de la population entre les trois zones de dispersions infirment cette hypothèse.

Les agglomérations chef lieu de commune n'ont reçu que 43,08 % du surplus de la population entre 1966 et 1977. Leur part dans l'accueil de la population totale est d'autre part tombée de 53,27 % en 1966 à 49,70 % en 1977.

Ces indicateurs montrent la difficulté des organismes urbains d'abriter la population ; d'autant plus que la zone rurale, aussi paradoxale que cela puisse paraître ; a été le lieu où s'est concentré l'afflux de population. C'est en effet 56,92 % de la population supplémentaire par rapport à 1966 qui s'est installée dans les agglomérations secondaires et la zone rurale.

Alors que ces deux zones de dispersion regroupaient 46,73 % de la population en 1966 ; elles abritent en 1977 : 50,30 % de la population totale de la wilaya de BLIDA.

Tableau n° 10 : Répartition de la population par dispersion : 1966 - 1977 - Wilaya de BLIDA.

Dispersion	Effectifs		:		:		Indice 100 : 1966
	Nombre	%	Nombre	%	Evolution 66-77		
A C L	296.655	53,27	426.443	49,70	143		
A S	89.081	16,00	138.461	16,14	155		
Z E	171.108	30,72	292.152	34,16	171		

Dans le détail, comme le suggère le tableau ci-dessus; la zone éparsée a enregistré un accroissement assez surprenant. Sa population a été multipliée par 1,71 depuis 1966. Un léger équilibre caractérise les agglomérations secondaires; alors que les agglomérations chef lieu ont connu une évolution nettement inférieure à l'évolution globale de la wilaya.

En prenant comme base 100 la population de 1966 :

- La zone éparsée gagne 17 points d'indice en 1977.
- Les agglomérations secondaires 1 point
- Et les agglomérations chef lieu perdent 11 points d'indice par rapport à l'indice de la wilaya qui est de 154.

Ces paramètres nous fixent sur l'évolution du peuplement au niveau des 3 zones de dispersion géographique; mais nous révèlent d'un autre côté; en supposant un accroissement démographique uniforme (3,3 %) que la zone rurale est tout particulièrement la zone d'accueil des migrants.

Ils traduisent aussi un phénomène d'exurbanisation.

L'urbanisation des campagnes est la résultante d'une non-maîtrise de l'espace et de l'absence d'un statut foncier. Elle est aussi la traduction; face à la réalisation partielle des programmes d'habitat urbain; de l'incapacité des agglomérations d'accueillir les populations que le processus de développement a attiré.

De telles distorsions ont implicitement encouragé l'urbanisation "pirate" qui se développe notamment au niveau des douars. Aujourd'hui les campagnes sont un vaste chantier où se développe un immense parc de logements.

La rareté des terres constructibles autour des chefs lieu de commune; les réserves foncières décidées à cet effet en 1974 et dont la délimitation a pris un énorme retard ont contribué à cette urbanisation sauvage à laquelle on assiste. Elle se fait au dépens des riches terroirs où l'exercice du contrôle est moins rigoureux qu'à proximité des agglomérations. Les transactions foncières ont connu depuis l'avènement de la Révolution Agraire une période florissante. Elles touchent tout particulièrement les terres privées. Pour échapper aux nationalisations la propriété foncière a été lotie et vendue à des prix exorbitants. Le prix du mètre carré a atteint 100 à 120 DA et parfois plus. De la sorte de nombreux hectares ont été soustraits à l'agriculture.

Ces éléments peuvent largement expliquer la situation à laquelle on est en train d'assister.

Incapables donc de procurer un logement à la population; les organismes urbains semblent avoir cédé ce rôle à la zone éparsée. Le trop plein des villes est tel; que le déversoir tel celui d'un barrage; semble fonctionner pour dégager le surplus vers la campagne.

L'absence de toute politique d'urbanisation en relation directe avec l'irruption du fait industriel et le grand marché de l'emploi auquel il a donné naissance; a eu pour conséquence une véritable désorganisation des fonctions urbaines; voire de l'espace en général.

Les centres urbains ne jouant que partiellement leur rôle ; cette carence a durement touché le monde rural dont les transformations semblent, chaque année davantage, consacrer une domination de la ville sur la campagne.

I - 1.4.: Des centres urbains saturés ; des zones rurales surchargées.

La pénurie actuelle de logements constitue un goulot d'étranglement. Elle est le premier signe d'une aturation des centres urbains ; son prolongement au monde rural constitue une preuve de la faiblesse des réalisations en matière d'habitation.

Pour la wilaya de BLIDA ; le déficit en logements n'est pas connu ; il suffit de signaler que les 12.000 logements prévus par le 3è. plan n'ont pas été entièrement réalisés ; pour s'assurer que ce déficit existe d'autant plus que la seule demande exprimée ne peut être honorée entièrement.

La gravité de la situation en matière de logement fait de la possession d'une habitation un élément fondamental de la stratégie de la famille algérienne au même titre que l'emploi.

Beaucoup d'emplois proposés ne sont pas toujours acceptés s'ils ne sont pas assortis d'une promesse de logement. Relevons ici le dilemme auquel sont confrontés employés et employeurs. Ces derniers préfèrent dans bien des cas recruter parmi les locaux pour ; supposent-ils ; n'avoir pas de problème de personnel à loger.

L'avantage d'occuper un logement constitue un capital supérieur à l'obtention d'un emploi. On préférera obtenir un logement et y adapter ensuite sa demande d'emploi ; il est connu que la mobilité du travail demeure très grande et que l'on s'accomode des longs déplacements.

Ce phénomène de mouvements pendulaires ne nous a pas permis d'ailleurs de coreller plus haut accroissement annuel moyen de la population et accroissement annuel moyen des emplois dans les communes entre 1966 et 1977.

L'analyse de l'origine de la demande du logement faite plus bas confirmera en partie cette dissociation lieu de résidence - lieu d'emploi : Elle reflète par ailleurs cette supposition largement admise d'avoir plus de chance d'être logé dans les petites communes que dans les communes à grand centre urbain. Cette supposition est en partie vraie ; le tableau n° 11 est très suggestif de l'état de saturation des grandes agglomérations de la wilaya.

Tableau n° 11 : Taux d'occupation de logement et taille des ménages dans les agglomérations de la wilaya de BLIDA - 1977.

Zone	E S T		O U E S T	
	T.O.L.	Taille ménages	T.O.L.	Taille ménages
Agglomérations Urbaines	BLIDA	7,80 : 7,67	EL-AFFROUN	6,60 : 6,74
	ARBA	7,47 : 6,86	HADJOUT	5,87 : 5,97
	KOLEA	6,98 : 6,46	CHERCHELL	5,48 : 5,49
	BOUFARIK	7,56 : 6,89	-	- : -
Agglomérations Sub-Urbaines	SIDI-MOUS-SA.	5,83 : 6,66	-	- : -
	DOUERA	7,02 : 7,06	-	- : -
	SAOULA	6,52 : 6,72	-	- : -
	BOUGARA	6,31 : 6,51	-	- : -
	BIRTOUTA	7,83 : 5,13	-	- : -
Agglomérations Semi-Urbaines	-	- : -	BOU ISMAIL	5,20 : 6,17
Agglomérations Urbaines potentielles.	MEFTAH	7,88 : 6,92	MOUZAIA	6,78 : 6,43
	DOUAOUA	6,36 : 6,29	-	- : -
	FOUKA	5,40 : 5,95	-	- : -
Agglomérations non classées ailleurs.	KHEMIS EL KHECHNA	7,10 : 6,99	-	- : -

Une particularité s'affirme encore une fois pour la partie Est de la wilaya. La situation générale du logement dans la wilaya de BLIDA est à la fois exaspérée par la proximité d'ALGER et est particulièrement retardataire par rapport aux programmes prévus par le plan triennal et le premier plan quadriennal.

Au cours du plan triennal (1967-69) et le premier plan quadriennal (70-73) 760 logements seulement ont été réalisés dans toute la wilaya de BLIDA dont 60 pour Blida-ville.

La réalisation des 12.000 logements prévus par le 2è. plan quadriennal (1974-1977) aurait environ deux ans de retard.

A noter qu'au cours de cette période aucune réalisation d'habitat rural n'a été programmée (villages socialistes exclus).

De telles lacunes expliquent la situation de crise qui prévaut dans la wilaya dans les différentes catégories de dispersion géographique (ACL - AS et ZE).

Les résultats du recensement 1977 relatifs à la question de l'habitat et des constructions peuvent constituer valablement une source de référence pour appréhender de façon plus juste la répartition et la qualité du logement en relation avec l'occupation et ses difficultés.

Le tableau issu du dépouillement exhaustif pour la wilaya de BLIDA a trait à la répartition des logements habités des constructions ordinaires selon la catégorie de logement et la dispersion (tableau n° 12).

Sur un total de 110.773 logements recensés la répartition est la suivante :

- Agglomérations chef lieu : 56.728 logements -
51,21 % du total.

- Agglomérations secondaires: 18.764 logements -
16,94 % du total.

- La zone éparse : 35.281 logements -
31,85 % du total.

A première vue il y a de lieu de constater une certaine discordance entre répartition de la population et répartition des logements notamment dans les agglomérations chef lieu et la zone éparse. Un certain équilibre caractérise les agglomérations secondaires.

Nous avons tenté à travers ces répartitions de mesurer les taux d'occupation du logement et à travers un taux d'occupation du logement sur évalué (6 personnes par logement) estimé le déficit en logements pour chaque dispersion. (tableau n° 13).

Tableau n° 12 : Répartition des logements habités des constructions ordinaires selon la catégorie de logement et la dispersion. Wilaya de BLIDA - 1977.

Catégorie de logement	TOTAL	DISPERSION			
		Aggloméra. Chef-lieu	Agglomér. Second.	Hameau	Epars.
Constructions ordinaires Murs et toits en dur et en bon état.	58.496 52,81	36.792 33,21	11.308 10,21	4.019 3,63	6.377 5,76
Constructions ordinaires Murs et toits en dur mal entretenus.	24.007 21,67	11.542 10,42	3.562 3,22	3.267 2,95	5.636 5,09
Constructions ordinaires Murs et toits en dur délabrés.	3.697 3,34	1.763 1,57	472 0,43	562 0,51	920 0,83
Constructions ordinaires Murs non cimentés toits non en dur bon état.	1.425 1,29	115 0,10	102 0,09	769 0,69	439 0,40
Constructions ordinaires Murs non cimentés, toits non en dur mal entretenue et délabrée.	7.789 7,03	1.222 1,10	585 0,53	2.173 1,96	3.809 3,44
Immeuble à usage profes- sionnel.	166 0,15	134 0,12	19 0,02	6 0,01	7 0,01
Non déclaré	15.193 13,72	5.180 4,68	2.716 2,45	3.504 3,16	3.793 3,42
Ensemble	110.773 1,00	56.728 51,21	18.764 16,94	14.300 12,91	20.981 18,94

Tableau n° 13 : TOL et déficit en logements dans la wilaya de BLIDA - 1977.

Population Logement	Population Totale	Nbre. de logements habités	T.O.L.	Pour un T.O.L. de 6 personnes le déficit en logements est de :
Dispersions				
A.C.L.	426.443	56.728	7,52	14.346
A.S.	138.461	18.764	7,38	4.313
Z.E.	293.152	35.281	8,31	13.578
Wilaya	858.056	110.773	7,74	32.237

A la lecture de ce tableau ; le plus frappant est le taux d'occupation du logement enregistré en zone éparse. Fait curieux dans une région urbanisée et à forte vocation agricole.

Nous avons ici une nette confirmation des zones d'accueil des migrants et de l'incapacité des centres urbains à offrir des structures d'accueil à ce surplus de population.

La saturation des centres urbains et la surcharge des campagnes traduisent une surconcentration humaine dans la wilaya. Le T.O.L. moyen de la wilaya qui est de 7,74 personnes par logement est un élément convaincant d'une telle situation.

Cette situation est le reflet d'une absence de politique cohérente en matière d'habitat.

A côté du retard remarqué dans la réalisation des logements au titre des programmes d'habitat collectif de type H.L.M. ; l'auto-construction ne s'effectue que dans des proportions assez infimes ; contribuant ainsi face à un accroissement démographique considérable à une pression de plus en plus forte sur le parc immobilier existant donc à une surcharge plus importante des principales zones d'habitation.

La non satisfaction des demandes de logements qui découle en grande partie des difficultés d'être logé par les instances officielles à différents niveaux se traduit par une augmentation sensible des demandes enregistrées au niveau des A.P.C. Une enquête menée par le CNERAT dans les A.P.C. de BLIDA, FOUKA et BOU - ISMAIL traduit de façon assez nette la saturation et l'état de crise du logement. Cette situation devient vraiment alarmante à partir de 1974. Le tableau n° 14 sur l'évolution de la demande du logement le suggère assez bien ; alors qu'il ne s'agit là que de la demande exprimée.

Tableau n° 14 : Evolution de la demande du logement à
BLIDA, FOUKA et BOU ISMAIL.

Année	Communes			TOTAL	%
	BLIDA	FOUKA	BOU ISMAIL		
1973	40	16	67	123	1,67
1974	754	18	205	977	13,26
1975	562	68	413	1043	14,16
1976	944	93	435	1472	19,98
1977	657	328	665	1650	22,40
1978	1183	380	538	2101	28,52
TOTAL	4140	903	2323	7366	100%

On constate dans les 3 A.P.C. une évolution rapide de la demande. Il faut noter que cette demande est nettement inférieure à la demande supposée ; vue la concentration observée et le taux élevé de l'occupation du logement.

L'étude de la demande exprimée compte tenu des dossiers complets disponibles à l'A.P.C. de FOUKA et de BOU-ISMAIL nous montre que la demande des non-résidents varie entre 10 et 20 % de la demande totale selon les années. Elle émane généralement de résidents des grandes agglomérations.

Tableau n° 15 : Caractéristiques de la demande du logement à FOUKA et BOU-ISMAIL.

Année	Demande de logement des non Résidents				Total de- mande non résidents	Total demande	Non résidents/ demande totale %
	FOUKA		BOU-ISMAIL		Nbre	Nbre	
	Nbre	%	Nbre	%			
1973	2	1,67	6	1,62	8	83	9,64
1974	5	4,17	39	10,54	44	223	19,73
1975	6	5,00	77	20,81	83	481	17,26
1976	19	15,83	81	21,89	100	528	18,94
1977	46	38,33	99	26,76	145	993	14,60
1978	42	35,00	68	18,39	110	918	11,98
TOTAL	120	100%	370	100%	490	3226	15,19

1/ FOUKA.

Un certain nombre de remarques peuvent être faites à partir de l'étude de la demande et des données recueillies à FOUKA : Les données nous signalent d'abord la faiblesse des réalisations de logements :

- 20 logements ont été réalisés au titre de la Révolution Agraire.
- 28 logements ont été réalisés au titre de l'éradication des bidonvilles.
- 88 logements en cours de réalisation au titre de l'amélioration de l'habitat du secteur autogéré.
- 50 logements en cours de réalisation au titre de la Révolution Agraire.
- 200, peut être 350 logements sont actuellement programmés.
- 120 logements attribués récemment dans des conditions difficiles.

Face à ces réalisations la demande de logement à FOUKA représente en :

1973 :	16	demandes
1974 :	18	"
1975 :	68	"
1976 :	93	"
1977 :	328	"
1978 :	380	"

L'étude de la demande des non-résidents montre qu'elle émane soit d'émigrés dont le retour en Algérie est lié à l'obtention d'un logement soit de petits cadres de sociétés nationales habitant le plus souvent Alger ; ceci correspond au souci de chercher un logement dans les petites communes plutôt que dans les grandes agglomérations considérées comme saturées.

L'étude des dossiers montre :

- 1) Un niveau très bas de condition de logement : les descriptions du logement actuel, lorsqu'elles sont données, portent le plus souvent sur des gourbis. Cette situation fausse l'appréciation que peut apporter le taux d'occupation par pièce. Pour l'ensemble des demandes dépouillées il est 6,3 personnes par pièce.

En réalité, il ne s'agit pas véritablement de "pièce", car dans la majorité des cas, il s'agit d'un gourbi au sens propre du mot c'est à dire une construction en roseau recouverts de tôles ou de tuiles plus ou moins calfatées avec des lambeaux de plastique venant des serres maraichères des domaines du littoral. Il n'y a donc pas là de "maisons" à proprement parler ni de "chambre" comme cela figure sur les imprimés des demandes.

- 2) Une distinction difficile entre le rural et l'urbain.

On trouve une demande importante provenant des ménages habitant des gourbis ou des dépendances sur les domaines autogérés, estimée entre 20 et 25 % de la demande totale. Ces "logements" sont occupés par des familles ne travaillant pas sur le domaine, par exemple, employé à ALTOUR ou ouvrier du textile. Les dossiers de demande abondent en récit d'affrontement entre les ouvriers du domaine et les habitants intrus.

Inversement les travailleurs des domaines présentent des demandes collectives qui ne sont pas satisfaites les obligeant à loger "en ville", c'est à dire le plus souvent dans les bidonvilles qui l'entourent.

La pénurie est telle que l'on utilisera même les crédits de la wilaya pour la réalisation de logements de la Révolution Agraire pour construire des logements dont plusieurs seront attribués à des enseignants ou à des cadres administratifs dont il faut absolument s'assurer les services.

- 3) Une appréciation contradictoire des niveaux de vie.

° L'éradication des bidonvilles :

Dans plusieurs cas l'APC doit faire face à des situations contradictoires. Ainsi on trouve le cas d'un chef de famille dont l'APC a détruit le gourbi dans le cadre d'une campagne d'assainissement et qui demande l'autorisation de reconstruire... un gourbi. Il est pourtant surveillant à l'ONTF et touche un salaire régulier.

Dans l'ensemble le revenu moyen se situe autour de 1.000 DA (salaire, minimum 800 DA) ce qui n'indique pas une condition misérable.

° L'Autoconstruction.

A l'inverse de l'observation précédente, ces logements attribués en autoconstruction ne peuvent parfois être terminés en raison de la faiblesse des revenus des attributaires : les premiers attributaires trop indigents ne peuvent effectuer les travaux et il faut procéder à une seconde attribution en faveur de ménages dont les revenus sont suffisants.

En conclusion, on peut avancer que Fouka connaît une demande locale anarchique mais de la part de ménages qui n'envisagent pas de se loger ailleurs que dans cette APC. Cette demande doit être satisfaite et ne peut l'être qu'en répondant d'une manière correctement modulée par des réalisations de logements sur place quel qu'en soit le promoteur.

II - BOU ISMAIL

La commune de Bou Ismail est de toutes les APC visitées celle qui gère avec le plus de soin les dossiers de demande de logements. Les demandes sont archivées par lettre alphabétique par année. Le classement des demandes distingue le Chef-Lieu Bou Ismail des autres centres agglomérés :

Bérard, Khémisti-ville, Bou-Haroun, Attatba. Enfin au niveau général la distinction est faite entre demande locale et demande émanant de non résidents, dans la commune.

1 - DEMANDE GLOBALE

DEMANDE LOCALE

Tableau n° 16 : Evolution de la demande du logement dans la commune de BOU ISMAIL.

Année	Bou-Ismaïl	Bérard	Khémisti- Ville	Bou-Haroun	Attatba
	----- Chef-Lieu				
1973	51		4	2	4
1974	103	9	40	13	1
1975	227	24	69	15	1
1976	217	49	61	23	4
1977	340	93	68	57	8
1978	306	27	79	52	7

DEMANDE EXTERNE ou HORS COMMUNE

émanant de ménage non résidents dans l'APC.

Autres communes

1973	:	6
1974	;	39
1975	:	77
1976	:	81
1977	:	99
1978	:	68

Si l'on rapporte cette demande exprimée au nombre de ménages considérés comme installés soit 471 demandes pour 4.013 ménages on obtient 11,7 % chiffre sensiblement voisin de celui de Fouka (12 %).

L'APC de Bou-Ismaïl a recensé, à notre demande 40 dossiers parmi les plus complets dont :

Demande locale	24	Bou-Ismaïl	14
dont les lieux de résidence sont		Khémisti-port	6
		Bou Haroun	2
		Bérard	1
		Attatba	1
Demande externe (hors commune)	16	Alger	9
dont les lieux de résidence sont		Wilaya de Blida	3
		Ténès	1
		Oran	1

Par ailleurs, ces dossiers ont été pris dans différentes années.

1974 :	2
1975 :	5
1976 :	7
1977 :	7
1978 :	19

et on peut considérer leurs données comme suffisamment représentatives.

2 - LES MOTIVATIONS DE LA DEMANDE.

Les motifs des demandes mentionnées dans les lettres manuscrites se répartissent ainsi :

- logement exigü et insalubre	15
- cohabitation	10
- éloignement du lieu de travail	5
- sans logement	5

a) Insalubrité, exigüité : une situation très répandue.

La mesure de l'exigüité est donnée pour la demande locale par la moyenne du nombre de personnes par pièces qui est de 5,3. Ce calcul est impossible pour la demande externe (provenant de non résidents dans la commune) car 12 dossiers sur 16 ne fournissent aucune précision sur le logement actuel. L'insalubrité est ainsi évoquée : manque d'eau, gourbi, etc...; l'exigüité se mesure au nombre de pièces par ménage : 1,5. Les chiffres les plus élevés rencontrés sont 10 personnes dans une pièce.

b) Une cohabitation fréquente.

Plusieurs ménages habitent sous le même toit. La cohabitation la plus fréquente est celle avec les beaux parents qui implique que la femme mariée reste dans sa famille, puis vient la cohabitation avec les parents du mari, les autres cas se partageant entre frères et cousins. Plusieurs mentionnent l'impossibilité de se marier en l'absence de logements décents. En résumé, la cohabitation fausse les caractéristiques des familles et d'une manière plus générale la conception du "ménage" telle que la conçoit les services du Recensement : 1 ménage par logement.

c) Le rapport lieu de résidence / lieu de travail.

L'éloignement du lieu de travail n'est mentionné que 5 fois, mais il constitue une observation beaucoup plus fréquente.

<u>Lieu de travail</u>		<u>Lieu de travail</u>	
<u>Demande locale</u>		<u>Demande externe</u>	
Oran	1	Blida	1
Jijel	1	Alger	9
Blida	4	France	1
Bou-Ismaïl	6	El-Affroun	1
Alger	6	Attatba	1
Fouka	1		
Koléa	1		

D'une part l'examen du rapport entre le lieu de résidence et le lieu de travail montre qu'il existe une demande locale de logements quel que soit le lieu de travail qui reste d'ailleurs circonscrit à la Wilaya sauf deux exceptions (Jijel et Oran).

D'autre part, l'examen de ce rapport pour la demande externe montre qu'aucune demande de logements à Bou-Ismaïl n'est motivée par l'existence d'un travail à Bou-Ismaïl. L'APC de Bou-Ismaïl est supposée une des communes les moins saturées de la région pour y obtenir un logement indépendamment du lieu de travail. Plus précisément encore le détail des 9 demandeurs de logements à Bou-Ismaïl déclarant un emploi à Alger montre que 6 d'entre eux résidaient déjà à Alger (plus 1 à Ténès, 1 à Hadjout, 1 à Oran). Il s'agissait de fonctionnaires ou de militaires ayant un salaire régulier (1.252 DA par mois en moyenne) mais qui cherchaient à sortir de la ville d'Alger où leurs conditions de logement (et de vie ?) étaient vraisemblablement insupportables (1 seul sur les 6 était par ailleurs né à Alger).

d) Sans logement, une situation dramatique.

Lorsque les demandeurs indiquent qu'ils sont actuellement sans logement, ils veulent signifier (si on exclut les cas de cohabitation) qu'ils logent effectivement dans un "gourbi" fait de tôles ou encore "dans une estafette" (7 personnes), alors qu'il s'agit d'un émigré "qui a rejoint son pays". "Les sans logements" sont aussi ceux qui logent à l'hôtel, généralement seul, leur famille demeurant à l'intérieur du pays.

3 - ANALYSE DE LA DEMANDE.

a) Les secteurs d'activités.

Tableau n° 17 : Origine et secteur d'activité de la demande du logement à BOU-ISMAIL.

	: Demande locale	: Demande externe	: Total
Militaires et ordre public	: 2	: 7	: 9
Autres administrations	: 7	: 4	: 11
Sociétés Nationales	: 9	: 1	: 10
Employé du privé	: 2	: 2	: 4
TOTAL	: 20	: 14	: 34

° la DNC ANP a été assimilée à une société nationale.

Le tableau montre une écrasante proportion de salariés du secteur public, comme il fallait s'y attendre dans une société qui se "socialise". L'appartenance aux différents services publics se répartit à peu près également ; mais la structure varie un peu entre les deux demandes. Pour la demande externe : faiblesse des salariés des sociétés nationales et importance des salaires du Ministère de la Défense Nationale.

Pour la demande locale, importance des employés des Sociétés Nationales qui se partagent à peu près également du point de vue du lieu de travail entre Bou-Ismaïl (SNTV) : chauffeurs et receveurs et Alger (principalement la SONATRACH mais avec un statut plus élevé (dessinateur, directeur technique, chef de section, etc...)).

b) Les revenus.

La moyenne des revenus représente ; 1.472 DA par mois, le revenu minimum est de : 840 DA pour un ferrailleur dans une entreprise de bâtiment (privé), et le revenu maximum est de 2.400 DA pour un conducteur de travaux à l'OAP (Office Algérien des Pêches). On constate une différence dans les revenus entre la demande locale 1.531 DA/mois et la demande externe 1.379 DA/mois indiquant une situation économique plus difficile ou moins élevée chez les demandeurs de logements ne résidant pas dans l'APC.

L'analyse menée dans ce premier chapitre met en relief les zones de concentration humaine et traduit le gonflement démesuré d'ALGER. Tout autour de la capitale une croissance urbaine mal contrôlée à porté atteinte dangereusement au patrimoine foncier ; principalement dans la Mitidja ; ravagée par le béton des portes d'El-Harrach jusqu'à Boudouaou.

Alger aussi paradoxal que cela puisse paraître n'a pas de plan d'urbanisme. Les projets n'ont pas manqué ; mais leur application ou réalisation s'est révélée difficile.

Le plan d'organisation du Grand Alger consistait dans ces grandes lignes d'agrandir la capitale vers l'Est, or l'Est d'Alger c'est la Mitidja. Cette tendance qui avait prévalu de pousser l'expansion de la ville d'ALGER vers l'Est tombe sous le coup de la caducité, la préservation des quelques hectares dans cette zone est à l'origine de la réorientation de l'expansion Algéroise.

Désormais la ville se développera vers le Sud-Ouest.

Dans cette perspective de nouvelles unités urbanistiques apparaissent dans le plan directeur.

C'est ainsi que la déconcentration de la capitale s'opèrera selon ce plan par une urbanisation appuyée sur sept villes nouvelles de 200.000 habitants chacune à savoir : CHERAGA - OULED FAYET - EL ACHOUR - SAOULA - KHRAICIA - DOUERA - et BIRKADEM.

Une telle réorientation du plan d'urbanisme général de la ville d'Alger décidée en 1979 ; a pour but de sauvegarder les meilleures terres agricoles et de revenir à des normes plus rationnelles d'urbanisation.

La vision urbanistique du COMEDOR est mise en cause, le développement urbain de la capitale se fera sur le Sahel.

A l'origine d'une telle réorientation les dégats causés à l'agriculture et la pression du besoins alimentaires du pays.

Une telle politique semble consacrer la wilaya d'Alger à deux fonctions principales :

Une fonction industrielle localisée à l'Est et au Sud Est avec la zone industrielle de Rouiba - R ghaia, les zones industrielles de Oued Smar et d'El-Harrach.

Une fonction r sidentielle dont le d veloppement se fera   partir d'ALGER m me vers le Sahel.

Ainsi le syst me d'urbanisation de l'ensemble de la r gion alg roise ; retenu par le COMEDOR ; et dont l'objectif est de fixer pr s de 3 millions d'habitants dans les quatres groupements suivants :

BLIDA
BORDJ-MENAIEL - ISSERS.
HADJOUT - TIPAZA.

est rejet  cel  permet de penser que les dangers d'une plus large consommation de l'espace rural mitidjien pris en tenaille sont  cart s. De la sorte les campagnes BLIDEENNES voient leur fonction agricole sauvegard e.

Des actions diversifi es de mise en valeur agricole doivent cependant  tre d finies. Les facteurs d mographiques et urbains que nous venons d'analyser divisent d j  la wilaya en deux grandes parties :

- Une zone Est o  l'intensification peut se faire par un renforcement de l'appareil productif existant.

- Une zone Ouest o  des actions de grandes envergures doivent  tre envisag es.

Les  l ments  conomiques que nous tenterons d'appr hender dans ce qui suit nous fixeront davantage sur cette classification en fonction des potentialit s et des objectifs qui seront assign s   chaque zone. Cette analyse nous permettra aussi de mesurer les succ s et limites de toute action envisag e.

I - 2 : Un taux d'activité élevé ; des emplois diversifiés.

Par sa position privilégiée par rapport à la métropole nationale la wilaya de BLIDA a bénéficié de bon nombre de réalisations économiques.

Si son rang dans l'activité agricole peut être appréhendé par sa situation par rapport à la plaine de la Mitidja ; symbole d'une activité agricole spéculative, dans les autres branches de l'activité économique la place de la wilaya se détermine par rapport à la zone économique dans laquelle elle s'insère. Dans cette zone I la région centre (Alger + Blida) regroupe à elle seule 20,4 % de l'ensemble des emplois prévus par les différents projets industriels de la période 1967-1978, auxquels il faut ajouter les emplois antérieurs à cette date.

Nous avons là une première idée de la diversification des emplois de la wilaya.

En 1976 : les publications du Ministère des Industries Légères attribuent à la wilaya de BLIDA 4 % de l'ensemble des emplois existants. Cette part est sous-estimée car bon nombre d'unités n'ont pas été recensés et celles relevant du ministère des industries lourdes et de celui des industries pétrochimiques ne sont pas comptabilisées.

Le recensement de 1977 nous renseigne plus fidèlement sur le taux d'activité, les différents secteurs d'activité et leur rôle dans l'emploi offert. Le taux d'activité est de 20,38 % pour une population occupée de 150.099 personnes ; la part des branches d'activités économiques regroupées est la suivante :

Agriculture :	31,45 %	} 33,89 %
Industrie :	17,82 %	
B.T.P. :	16,07 %	
Services :	32,09 %	
Non déclarés :	2,57 %	

Le recensement se faisant sur les résidents ; il y a lieu de détailler ces données. 81,81 % des résidents occupés travaillent à l'intérieur de la wilaya ; 15,48 % des résidents occupés le sont dans la wilaya d'Alger ; autrement dit c'est quelques 23.239 résidents qui sont soumis à des déplacements quotidiens (voir tableau n° 6 partie annexe).

Ceci ne bouleverse en rien l'allure des caractéristiques de l'activité dans la wilaya qui enregistre un taux parmi les plus importants du pays et une variété de branches économiques toutes bien pourvues en effectif.

Cette caractéristique cache cependant des différenciations régionales ; répartition de la population et répartition des pôles ou foyers industriels se confondant ; on peut doré et déjà situer géographiquement les inégalités dans la répartition de l'emploi.

Le recensement de 1977 nous renseigne plus fidèlement sur le taux d'activité, les différents secteurs d'activité et leur rôle dans l'emploi offert. Le taux d'activité est de 20,38 % pour une population occupée de 150.099 personnes ; la part des branches d'activités économiques regroupées est la suivante :

I - 2.1. : Une population occupée en grande majorité.

La place de la wilaya de BLIDA sur le plan économique fait que la population qui y vit se caractérise par un taux d'activité assez appréciable.

Le pourcentage des occupés par rapport aux actifs qui était de 75,06 % en 1966 remonte à 87,93 % en 1977. Ceci indique une baisse du taux de chômage entre 1966 et 1977. (voir tableau n° 18) et le grand nombre d'emploi créés.

L'analyse comparée entre les deux recensements fait ressortir une évolution plus rapide de la population active et de la population occupée que la population totale. En valeur relative l'accroissement est de :

66,47 %	pour la population totale	entre 1966 et 1977.
80,03 %	" " active	" " "
68,31 %	" " occupée	" " "

Le taux de croissance annuel moyen des emplois entre 1966 et 1977 dans la wilaya qui est de 3,7 % ne semble pas expliquer une telle évolution. Il est inférieur à la croissance de la population totale (4 %). Il faut se garder d'une telle comparaison si l'on retient que 15,84 % des occupés de la wilaya travaillent à Alger.

Cette mise au point étant faite ; un retour aux données du recensement nous permet une plus grande appréciation de l'occupation dans la wilaya.

Sur une population de 837.764 habitants on compte 170.696 actifs dont 150.099 occupés ; soit un occupé pour 5.58 habitants. Ramenée à la taille des ménages dans la wilaya ; on constate la présence de plus de un occupé par ménage.

Tableau n° 18 :

WILAYA DE BLIDA

Population active totale et population occupée en 1966 et 1977.

	1966	1977	Variations relatives	1966 : Base 100	Variations absolues
				1977	
				accroisse.	
Population totale	556.844	837.764	66,47	150	280.920
Pop.active (Occ+Str I+Str II)	136.605	170.696	80,03	124	34.091
Population occupée	102.536	150.099	68,31	146	47.563
Taux d'activité	24,53	20,38			
Taux d'occupation	18,41	17,92			
Occupés /Actifs (%)	75,06	87,93			
Nbre.de personnes à charge par occupés.	5,43	5,58			

La comparaison au niveau national nous est donnée par le tableau n° 19. L'analyse est faite à partir des résultats préliminaires par wilaya qui sont souvent sous-estimés ; les proportions par rapport aux résultats exhaustifs restent toutefois valables dans l'ensemble.

On peut donc constater que le taux d'occupation à BLIDA est nettement supérieur au taux national (89,6 % contre 81,3 %). N'ont en outre un taux supérieur à celui de notre wilaya qu'ALGER métropole nationale et ORAN : lère métropole régionale. Autour de ces deux métropoles a été concentré l'essentiel de l'investissement productif au cours des précédents plans de développement.

Les deux autres métropoles régionales : ANNABA et CONSTANTINE ont un taux respectif de 89,4 % et 76,5 %. Ainsi ni la plus grande wilaya industrielle du pays (32,4 % des occupés dans ce secteur) ni la capitale de l'Est algérien (48,8 % des occupés dans les services) n'atteignent les résultats de la wilaya de BLIDA.

Cette position est sans doute due à la proximité d'ALGER principal pôle de développement du pays ; mais surtout à la variété et à la diversité des activités de notre wilaya.

D'autres paramètres peuvent être relevés dans le tableau n° 19 ; ils confirment le dynamisme économique de la wilaya où l'important accroissement du volume d'emplois dans les secteurs non agricoles est à enregistrer notamment dans l'industrie et les BTP, le premier secteur contient près de 20 % des occupés ; le second 14,9 % des occupés de la wilaya.

Près de 35 % des occupés d'une wilaya riche du point de vue agricole travaillent en dehors de l'agriculture.

L'important accroissement de l'emploi dans la région algéroise semble se faire au dépens de l'agriculture. Il y a un renversement de situation entre 1966 et 1977 notamment dans les deux professions dominantes.

Agriculteurs, éleveurs : 1966 = 49,5 % : 1977 = 25,5 %

Ouvriers manoeuvres non agricoles et assimilés : 1966 = 22,4 % : 1977 = 42,7 %
des actifs.

Cette situation a touché différemment les communes de la wilaya.

A l'Est les communes de la wilaya exceptées Bougara, Douéra, Bouinan, Fouka, Douaouda et Mahelma ont un taux d'occupés dans l'industrie (BTP exclu) supérieur au taux de la wilaya. BTP inclu elles ont toutes une dominante dans les activités non agricoles.

A l'Ouest toutes les communes ont une activité agricole prononcée (voir tableau n° 7 partie annexe).

En somme quel que soit le taux atteint par les différents secteurs ; ils sont tous représentés à l'échelle de la commune.

Cette variété des activités est ancienne ; quelques unes d'entre elles ont cependant connues des évolutions rapides et récentes.

Tableau n° 19 : Quelques indicateurs par wilaya - RGSH 1977.

Indicateurs	Populatio- on oc- cupée	Populat. activ.de base	Taux d'occu- pation	Taux d'activ. ménages	Nbre d'occu- ménages	Nbre d'ac- tif/ ménages	Structure population occupée %		Secteur juridique						
							Agri Indus- cul- ture	Indus- tie	Sces. : BTP	Adm. : Publ.	Autog. : Coop.	Privé			
ALGER	23.828	27.748	85,8	20,9	0,86	1,01	58,9	5,0	10,3	25,9	11,8	12,3	0,4	5,3	70,2
ORAN	120.497	148.717	81,0	17,8	1,00	1,23	51,6	7,2	15,3	25,9	13,2	22,6	12,8	8,0	43,4
BOUM EL BOUAGHI	38.960	44.430	87,7	18,3	1,05	1,20	15,2	15,3	16,5	53,0	17,0	23,2	0,4	3,7	57,7
BECHAR	46.738	64.378	72,6	17,1	0,86	1,18	46,3	6,1	13,1	34,5	15,6	14,4	3,6	7,5	53,9
BLIDA	72.336	95.793	75,5	17,4	0,89	1,18	42,6	9,5	17,2	30,7	15,5	22,9	1,2	4,6	55,8
BOUM EL BOUAGHI	64.938	79.931	81,2	15,3	0,80	0,98	29,4	16,3	15,8	38,5	17,5	27,0	2,7	0,8	52,0
BECHAR	54.957	76.755	71,6	16,8	0,75	1,05	30,6	12,8	21,0	35,6	15,2	23,5	1,5	7,6	52,2
BLIDA	21.751	24.385	89,2	19,8	1,17	1,32	7,4	11,0	31,1	50,5	34,0	40,7	1,0	3,6	20,7
BOUM EL BOUAGHI	143.714	160.434	89,6	19,4	1,14	1,28	28,8	19,9	14,9	36,4	17,5	32,1	16,9	2,5	31,0
BECHAR	51.102	61.548	83,0	17,0	0,96	1,15	36,9	12,7	18,2	32,2	18,5	27,2	5,6	3,5	45,2
BOUM EL BOUAGHI	6.864	8.261	82,9	22,3	1,06	1,28	13,4	26,7	22,1	37,8	21,9	47,2	0,9	1,7	26,3
BLIDA	41.815	60.210	69,4	18,4	0,84	1,20	45,4	13,8	14,1	26,7	13,2	23,4	1,4	10,1	51,9
BOUM EL BOUAGHI	93.887	107.913	87,0	19,9	0,95	1,18	35,7	16,8	14,2	33,4	16,4	22,7	8,8	3,6	48,5
BECHAR	73.059	107.620	67,9	18,9	0,87	1,29	51,6	7,7	15,4	27,3	13,7	16,1	10,2	12,9	47,1
BLIDA	102.389	129.384	79,1	15,7	0,75	0,95	16,2	17,1	21,9	44,8	27,3	31,2	3,6	0,2	41,3
BOUM EL BOUAGHI	331.020	359.487	92,1	21,3	1,36	1,48	5,4	28,4	9,8	56,4	27,2	44,0	3,7	0,6	24,5
BECHAR	28.641	40.015	71,6	17,6	0,85	1,18	41,7	7,0	20,2	31,1	13,8	20,7	1,4	2,3	61,8

Suite tableau 19. (suite 1) Quelques indicateurs par Wilaya - RGPH - 1977

) JIJEL	55.969	77.013	72,7	16,2	0,90	1,11	26,0	14,3	26,9	32,8	13,7	28,1	9,4	2,8	46,0
) SETIF	118.390	155.725	76,0	16,7	0,93	1,22	32,7	11,7	19,9	35,7	16,7	24,3	3,9	3,1	52,0
) SAIDA	44.374	50.876	87,2	19,8	1,11	1,28	33,2	12,5	18,1	36,2	19,2	30,3	10,4	4,4	35,7
) SPIKDA	58.869	81.839	71,9	17,7	0,86	1,19	31,3	18,2	16,0	34,5	16,2	33,1	6,6	4,8	39,3
) SIDI RFL.ABBES	83.288	98.203	84,8	21,1	1,14	1,34	47,1	10,8	9,5	32,6	17,4	20,9	29,9	9,6	22,2
) ANNABA	88.156	98.609	89,4	21,1	1,19	1,33	17,4	32,4	12,9	37,3	16,5	49,8	7,4	5,2	21,1
) GUELMA	68.075	94.410	70,6	18,5	0,86	1,22	38,7	13,6	14,5	33,2	16,8	28,0	9,3	8,3	37,6
) CONSTANTINE	90.799	118.767	76,5	18,5	0,98	1,28	17,8	18,4	15,0	48,8	23,8	34,3	3,1	5,7	33,1
) MEDEA	67.295	85.776	78,5	19,0	1,03	1,32	49,9	11,1	12,5	26,5	13,2	18,9	5,5	5,0	57,4
) MCSTAGANEM	100.399	132.143	76,0	18,5	0,98	1,29	43,9	9,0	15,2	33,9	14,1	17,6	15,8	3,2	49,3
) M'SILA	50.987	64.146	79,5	17,0	1,00	1,26	48,7	5,3	14,1	31,9	13,7	16,3	2,6	4,6	62,8
) MASCARA	70.491	81.658	86,3	20,1	1,12	1,30	53,0	12,0	7,9	27,1	11,5	18,6	22,0	4,6	43,3
) OUARGJA	36.002	42.424	84,9	24,8	1,43	1,68	12,6	43,3	14,9	29,2	13,7	57,1	1,3	3,5	24,4
) ORAN	130.468	144.803	90,1	22,2	1,28	1,42	5,6	30,7	12,0	51,7	23,8	40,9	3,2	0,8	31,3
) GERIE	2379.125	2924.593	81,3	18,7	1,01	1,24	30,0	17,0	15,0	38,0	18,0	30,0	8,0	4,0	40,0

I - 2.2. : Des activités variées, des emplois de création récente à évolution rapide.

La répartition de la population occupée par Branche d'Activité Economique (B.A.E.) n'est pas disponible à l'échelle communale pour le recensement de 1966, elle n'existe qu'au niveau de la daïra.

Cette lacune ne nous a pas permis de mesurer l'évolution globale des emplois pour la wilaya de BLIDA entre les deux recensements.

Nous y avons pallier en nous référons à la thèse de Mme. SAHLI "La population de la wilaya de BLIDA". Certains tableaux font état de la répartition de la population occupée à l'intérieur des communes de l'ancienne daïra de BLIDA entre 1966 et 1977.

Documents officiels et publications des ministères de l'industrie auxquels s'ajoute la thèse de Mme. A. GAIDON "Industrialisation et organisation spatiale de l'Algérois : Leurs incidences en Mitidja Orientale" nous permettrons d'appréhender l'évolution particulière de l'activité industrielle, à une échelle plus vaste.

Dans ce premier bilan sur les activités de la wilaya nous n'aborderons pas l'activité agricole. Un chapitre particulier lui a été réservé. Le chapitre 3 de cette lère partie est destiné à placer l'agriculture et ses nuances locales, dans le contexte économique général.

De toutes les sources d'information consultées se dégage une grande diversité des activités à l'intérieur de la wilaya. Avec des différences plus ou moins grandes ; toutes les branches d'activités sont représentées : Au recensement de 1977 la répartition de la population occupée agée de 6 ans et plus selon les B.A.E. est la suivante :

Population occupée :	150.099	:	
Agriculture		:	31,45
Industrie de transformation		:	15,80
Hydrocarbures		:	0,80
Autres industries		:	1,22
Bâtiments et travaux publics		:	16,07
Transports - Entrepôts - Communications		:	5,17
Commerces		:	7,50
Administration et services à la collectivité		:	14,61
Autres services		:	4,81
Non déclarés		:	2,57

La non disponibilité des résultats du recensement de 1966 sur la répartition de la population occupée par BAE et par commune ne nous a pas permis la comparaison avec 1977.

Nous nous sommes contentés de la répartition de la population active par groupe de professions dans les limites de l'ancienne Daïra de BLIDA. Il est fait état de cette répartition entre 1966 et 1977 dans le tableau n° 20.

On y remarque peu de différences dans la répartition des occupés dans les 5 premiers groupes de professions entre les deux dates. Seuls le 6ème et 7ème groupe de professions ont connu de profonds bouleversements ; traduisant une sorte de glissement des actifs agricoles vers le groupe des ouvriers, manoeuvres non agricoles et assimilés. De 49,5 % en 1966 ;

les agriculteurs, éleveurs passent à 25,5 % du total des actifs en 1977. Le dernier groupe progresse par contre passant de 22,4 % à 42,7 % du total des actifs. Ce groupe comprend les artisans, les ouvriers et manoeuvres de toutes les catégories (sauf ceux de l'agriculture), les conducteurs d'engins, les travailleurs dans les transports et les communications.

Tableau n° 20 : Répartition de la population active par groupe de professions :

PROFESSIONS	: Communes de l'ancienne daïra de : ELIDA				: Wilaya de ELIDA	
	: 1966		: 1977		: 1977	
	: Nombre	: %	: Nombre	: %	: Nombre	: %
Professions libérales et scientifiques, techni. assum.	3.092	4,0	7.181	7,0	10.632	6,48
Direct administratifs et assimilés.	675	0,9	412	0,4	556	0,34
Personnel administratif et assimilés	3.262	4,3	9.793	9,5	14.218	8,67
Commerçants, vendeurs et assimilés	4.430	5,8	5.603	5,4	8.140	4,96
Travailleurs spécialisés dans les services.	10.061	13,1	9.758	9,5	13.709	8,36
Agriculteurs, éleveurs...	37.870	49,5	26.277	25,5	47.611	29,03
Ouvriers, manoeuvres non agri. et assimilés.	17.167	22,4	43.937	42,7	69.119	42,12
TOTAL	76.557	100	102.961	100	163.985	100

En moins d'une décennie le profil de la population active de BLIDA s'est complètement modifié.

Dans une région à forte vocation agricole ; le secteur industriel est donc un fait récent ; son évolution peut être qualifiée de spectaculaire. A cet égard l'évolution des effectifs dans les projets industriels est significative.

Dans les projets industriels programmés de 1967 à 1973 ; la wilaya de BLIDA a bénéficié de 6,28 % des effectifs totaux de l'Algérie. (voir tableau n° 8 partie annexe).

5 % des effectifs globaux de projets programmés de 1974 à 1976 inclus reviennent à BLIDA (voir tableau n° 9 partie annexe).

Cet accroissement spectaculaire de l'industrie peut être saisi d'abord au niveau de la répartition de la population occupée où le secteur des industries (B.T.P. compris) accapare 33,89 % des occupés ; ensuite par le biais de l'évolution des acquisitions de terrains par l'industrie entre 1962 et 1977. (Tableau n° 21 - Tableau n° 22) et l'évolution des effectifs des unités de production de la wilaya (tableau n° 10 partie annexe).

Le fait industriel n'est pas tout à fait récent dans la wilaya de BLIDA. L'agglomération Blidéenne abritait au lendemain de l'indépendance quelques unités industrielles notamment dans l'industrie alimentaire. L'activité industrielle de la wilaya reste toutefois embryonnaire : sur les 216 unités de production relevées sur le listing du ministère de l'industrie en Janvier 1978, 19 unités sont de création antérieure à 1962 ; elles regroupent 11,45 % de l'ensemble des effectifs de 1977.

Ce taux est certainement surévalué ; de nombreuses unités ont vu des extensions entraînant un gonflement des effectifs par rapport à 1962.

Les apports en effectif durant les 3 plans de développement sont révélateurs de l'ampleur de l'accroissement de l'emploi industriel dans la wilaya.

Au cours du triennal (1967-1969) 19,11 % des emplois ont été créés.

Le premier quadriennal (1970-73) et le deuxième quadriennal (1974-1977) ont vu les apports les plus massifs avec respectivement 16,29 % et 21,45 % du total. A noter que les effectifs de la zone industrielle de Sidi-Moussa (7.500 emplois en 1978 n'ont pas été comptabilisés dans le premier quadriennal et ceux de la base centrale logistique (1.365 emplois en 1979) dans le deuxième quadriennal.

Les années 1970 semble être le point de départ d'un vaste mouvement d'industrialisation. Ceci se trouve largement confirmé par les cessions de terrains nécessaires à l'implantation d'unités industrielles.

Deux bilans ont été effectués : le premier par le ministère des industries légères (tableau n° 21 - Tableau n° 22) fait état d'une nette recrudescence des cessions de terrains tant au niveau de la wilaya d'ALGER que celle de BLIDA à partir de 1970. Sur le tableau n° 22 en note la grande part des terres agricoles par rapport à la superficie totale des terrains cédés et l'impact d'une telle politique sur les plus riches terres du pays.

Le deuxième bilan est dressé par la sous-direction des études et de la programmation de la DARAW de BLIDA. Il estime la superficie des terrains cédés à l'industrie par les domaines autogérés de la wilaya entre 1963 et 1975 à 478,99 ha. 84,76 % de cette superficie a été cédée à différentes sociétés nationales entre 1970 et 1975.

On mesure par là la brutalité du phénomène, son ampleur et la responsabilité des agents économiques de l'Etat dans un tel élan.

Il y a là un fait intéressant à considérer : La place de plus en plus importante du fait industriel a entraîné un profond bouleversement de l'espace économique régional jusque là dominé par l'activité rural. Ce bouleversement est d'autant plus grave qu'il intervient à un moment où l'accroissement démographique a atteint un seuil critique dans une des régions les plus riches du pays du point de vue agronomique. Ce bouleversement est déjà perceptible à travers la comparaison de la répartition de la population active occupée par profession entre la wilaya de BLIDA et l'ALGERIE (tableau n° 23).

Tableau n° 21 : Récapitulatif de terrains acquis par l'industrie par années et par wilaya durant la période 1962 - 1977 - Industrie légère .

Unité : Hectare.

ANNEE	Wilaya de BLIDA			Wilaya d'ALGER		
	Superficie	%	Cumule %	Superficie	%	Cumule %
1962						
1963				10,96	1,69	
1964				182,50	28,07	
1965				5,50	0,85	
1966						
1967				4,65	0,72	
1968						
1969				0,95	0,15	
1970	40,00	9,23		10,35	1,59	
1971				101,00	15,54	
1972	16,50	3,81		12,20	1,88	
1973	15,11	3,49	100 %			68,54 %
1974	150,91	34,80		201,00	30,92	
1975	57,00	13,15		29,82	4,59	
1976				6,00	0,92	
1977	154,00	35,52		85,17	13,10	
TOTAL.	433,52			650,10		
à acquérir 78 - 80	68,33	dont 49,40 agricole.	72,30 %	167,71	dont 121,20 agricole	72,27 %

Tableau n° 22 : Récapitulatif des superficies agricoles
acquises par l'industrie par année et par
wilaya durant la période 1962 - 1977
(Industrie légère)

Unité : hectare

ANNEE	Wilaya de BLIDA			Wilaya d'ALGER		
	Superficie	%	Cumulé %	Superficie	%	Cumulé %
1962						
1963						
1964						
1965				5,50	2,88	
1966						
1967						
1968						
1969						
1970	40,00	11,07		0,35	0,18	
1971						
1972				2,20	1,15	
1973	6,28	1,74	100 %			97,12 %
1974				72,00	37,76	
1975	57,00	15,78		29,82	15,64	
1976	138,92	38,46		5,00	2,64	
1977	119,00	32,95		75,80	39,75	
TOTAL	361,20	100 %		190,67	100 %	

Tableau n° 23 : Répartition de la population active occupée par profession dans la wilaya de BLIDA et pour l'ALGERIE entière : 1977.

PROFESSION	BLIDA	ALGERIE
Profession scientifiques et libérales.	6,76	7,27
Cadres supérieurs de l'Administ.	0,37	0,52
Personnel administratif.	9,23	9,87
Directeurs et propriétaires gérants	4,71	5,09
Commerçants et agents commerciaux	1,36	1,50
Travailleurs des services	8,91	8,18
Travailleurs du secteur agricole	25,27	27,83
Ouvriers et artisans	31,16	26,38
Manoeuvres non agricoles	10,61	10,94
Autres professions	0,25	0,54
Mal (ou non) déclarés	1,37	1,86
TOTAL	100 %	100 %

Le profil de la population active occupée de la wilaya de BLIDA ne correspond pas du tout à ce qu'il devrait être dans une région de grandes potentialités agricoles. D'ailleurs le taux des travailleurs du secteur agricole est bien inférieur à celui de l'Algérie : 25,27 % à BLIDA pour 27,83 % pour l'ALGERIE. Ces taux sont contre-balancés par le taux des ouvriers artisans et manoeuvres non agricoles : 41,77 % à BLIDA contre 37,32 % pour l'ALGERIE.

L'industrialisation spectaculaire de la région algéroise est le principal facteur des perturbations et distorsions observées. L'absence de coordination entre les opérateurs économiques et les organes de planification ; la non-maîtrise de l'espace dans de telles opérations sont autant de facteurs à l'origine d'une destructuration, d'une dévitalisation d'un système économique.

Ceci est d'autant plus grave lorsqu'on s'aperçoit que le principal promoteur est l'Etat. La part prise par l'Etat dans le mouvement d'industrialisation est prédominante. L'introduction de l'industrie dans un milieu rurale fragile est toujours génératrice de déséquilibres.

I - 2.3. : Une prédominance du secteur public, des activités industrielles cependant inadaptées.

Dans l'accroissement du volume des emplois ; la part du secteur industriel est spectaculaire. Dans les projets industriels programmés entre 1967 et 1976 inclus la wilaya de BLIDA a bénéficié de 6 % de l'ensemble des emplois créés en ALGERIE ; soit 10.673 emplois sur un total de 189.882. Ceci représente 22,43 % des emplois totaux créés entre 1966 et 1977 (voir tableau n° 18).

Au cours de cette période (67-76 inclus) toutes les B.A.E. ont été touchées sauf mines et carrières, sidérurgie, cuirs et peaux. (voir tableau n° 24). Les évolutions les plus sensibles touchent les hydrocarbures, les matériaux de constructions, les industries métallurgiques mécaniques et électriques. A noter que les emplois programmés pour la wilaya de BLIDA sont supérieurs à ceux programmés pour la wilaya d'ALGER pour la période 74-76 : BLIDA : 5,00 % du total des emplois programmés. ALGER : 4,60 % " " " "

On peut relever la aussi le caractère récent et spectaculaire de l'évolution du mouvement d'industrialisation à BLIDA.

Dans cette accroissement l'Etat est l'opérateur omnipotent.

La très grande part prise par l'Etat sur le marché de l'emploi peut se lire sur la répartition de la population occupée selon le secteur juridique. Elle se fait comme suit :

15,82 % dans l'administration
 31,10 % dans le secteur public autre que l'administration.
 18,36 % dans le secteur autogéré
 2,55 % dans le secteur coopérative.

 Au total 67,83 % des occupés de la wilaya relèvent du secteur public, 30,83 % seulement sont dans le secteur privé 1,33 % sont non concernés ou non déclarés.

Dans le monde industriel les taux sont beaucoup plus forts que dans les autres secteurs. Par l'intermédiaire des sociétés nationales l'Etat contrôle les secteurs les plus dynamiques de l'économie où les établissements industriels se caractérisent généralement par l'importance de leur taille. Dans les établissements industriels où les effectifs sont supérieurs à 100 et qui sont presque tous contrôlés par l'Etat on retrouve 59,97 % des effectifs totaux de la wilaya.

Le dépouillement du listing du ministère de l'industrie nous donne la part des sociétés nationales, donc du secteur public dans l'emploi industriel de la wilaya de BLIDA. (voir tableau n° 25).

Tableau n° 24 : Part de la wilaya de BLIDA dans les projets INDUSTRIELS programmés entre 1967 et 1976 inclus.

Localisat. B.A.E.	TOTAL EM-	%	WILAYA DE	%	PART DE LA
	PLOIS AL-		BLIDA		WILAYA DE
	GERIE.				BLIDA %
Mines et Carrières	2.109	1,11	-	-	-
Hydrocarbures	8.585	4,52	3.030	28,39	1,60
Sidérurgie	17.020	8,96	-	-	-
I.M.M.E.	51.443	27,09	2.096	19,64	1,10
Chimie	11.111	5,85	350	3,28	0,18
Matériaux de Ction.	22.636	11,92	2.885	27,03	1,52
Industrie alimentaire	23.998	12,64	1.334	12,50	0,70
Industrie textile	28.440	14,98	147	1,38	0,08
Cuirs et peaux	5.757	3,03	-	-	-
Bois, papiers divers	18.783	9,89	831	7,79	0,44
Total emplois	189.882	100	10.673	100	5,62
Total Invest. en DA	107.036.592	100	3.147.194		2,94

Tableau n° 25 : Répartition de l'emploi industriel par secteur juridique (effectifs 1977) - wilaya de BLIDA.

Secteur Juridiq. Répartition	Secteur Privé		Sociétés Nation.		Total SP + SN	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
BLIDA	1.702	37,46	986	17,60	2.688	26,50
DOUFARIK	380	8,36	830	14,82	1.210	11,93
Autres Communes	2.462	54,18	3.785	67,58	6.247	61,57
TOTAL	4.544	100 %	5.601	100 %	10.145	100 %
%	4.544	44,79	5.601	55,21	10.145	100 %

Nous avons signalé plus haut que ce listing n'est pas mis à jour et que certains établissements récemment créés et dont la taille est importante ne sont pas comptabilisés.

Pour plus de renseignements ; nous avons fait appel au travail de A. GAIDON. Nous y avons relevé le tableau suivant :

Tableau n° 26 : Répartition par secteur juridique des UP et de l'emploi industriel en MITIDJA : 1977.

UP Effectifs Secteurs Juridiques	Nombre d'usines		Effectifs	
	Nombre	%	Nombre	%
Secteur privé	413	73,75	11.381	27,97
Secteur public	147	26,25	29.313	72,03
TOTAL.	560	100 %	40.694	100 %

Par l'intermédiaire des Sociétés Nationales, l'Etat est, de fait le grand opérateur. Les résultats du recensement de 1977 pour la wilaya font état des 3/4 de l'emploi industriel pour le secteur public. Ainsi sur les 50.858 emplois industriels de la wilaya ; 13.000 seulement relèvent du secteur privé, constitué par de petits établissements orientés essentiellement vers les industries alimentaires, textiles ou de matériaux de construction. La formule "complexes" constitue l'orientation de l'Etat en matière d'unités industrielles : Le complexe de Sidi-Moussa (7.500 emplois), la Cimenterie de Meftah (600 emplois) complétée par une usine de fabrication SIPOREX et une usine d'amiante (400 emplois), la base centrale logistique de la Sonatrach (1.365 emplois) la zone industrielle de Ben-Boulaïd (Blida) avec 868 emplois pour le secteur d'Etat sont autant d'exemples d'une forte concentration de main d'oeuvre, lisible d'ailleurs au tableau ci-dessus.

Dans cette évolution d'ensemble, le trait qui caractérise la plupart des localisations est leur implantation en milieu rural. Ce choix est à l'origine de grosses difficultés d'autant plus que parmi toutes les activités industrielles ; celles tournées vers l'agriculture sont presque inexistantes. Une certaine inadaptation est à remarquer. A GAIDON relève la même sous intégration ; elle se manifeste à la lecture du tableau n° 27 sur la destination de la production des industries mitidjiennes. L'espace agricole ne semble jouer que comme support ; aucun effet d'intégration n'est sérieusement ressenti.

Les localisations industrielles dans bon nombre de cas n'obéissent à aucune logique. Elles sont souvent très éloignées des sources de production de matières premières, mal situées par rapport aux débouchés et au monde environnant. La destination de leur production est complètement inadaptée dans une région économiquement riche en terroirs agricoles.

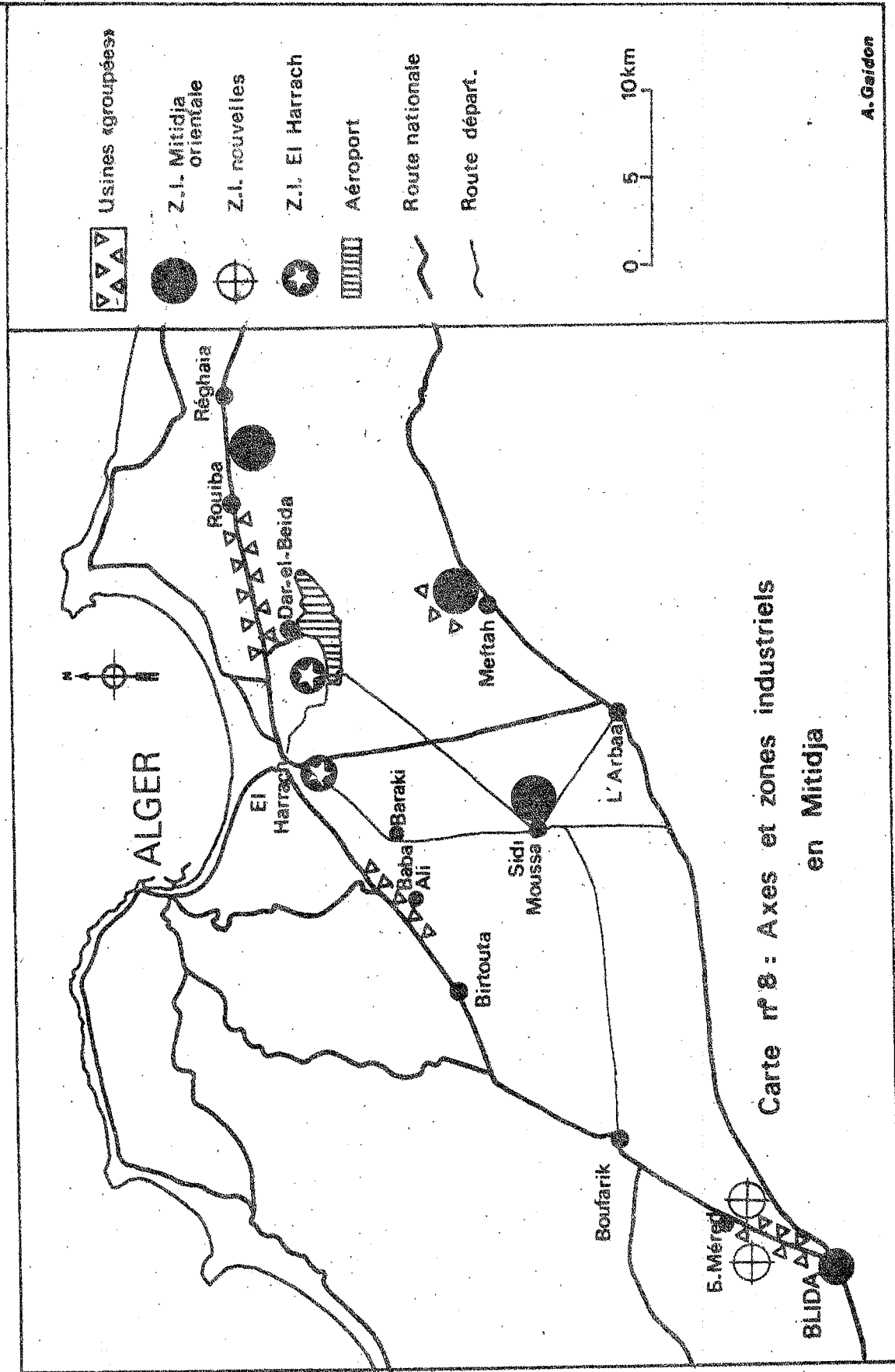
Tableau n° 27 : Les Industries Mitidjiennes - Classification des B.A.E. en fonction de la destination de la production 1977

Destination	AGRICULTURE	B.T.P.	HYDROCARBURES	AUTRES ACTIVITES			TOTAL BIENS D'E-		CONSUMATION DES MENAGES	TOTAL
				Emplois	Emplois	Emplois	QUIPEMENT	DES MENAGES		
B.A.E.	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois
Production	-	12	-	1	205	13	818	-	13	818
Transformation des	3	434	2	18	6.695	43	10.854	17	367	11.221
Industrie électrique	-	2	-	-	-	2	363	-	-	363
Industrie chimique	2	78	-	3	173	8	296	19	1.103	1.399
Matériaux de Construct.	-	40	-	-	-	40	5.050	-	-	5.050
Industrie alimentaire	2	165	-	-	-	2	165	90	3.922	4.087
Industrie textile	-	1	-	55	2.455	56	2.486	56	1.705	4.191
Industrie métallurgique	-	-	-	4	586	4	586	10	189	775
Industrie du papier	17	539	-	1	471	23	1.594	13	1.792	3.386
Industrie chimique	-	2	-	9	784	11	937	2	122	1.059
Industrie de la caoutchouc	-	-	-	-	-	-	-	8	277	277
Industrie des plastiques	-	1	-	3	110	4	134	8	155	269
TOTAL	24	1.216	2	94	11.479	206	23.283	223	9.632	32.915
Secteur privé	17	531	1	79	2.915	146	4.638	179	3.903	8.541
Secteur public	7	685	1	15	8.564	60	18.645	44	5.729	24.374

Nous ne reviendrons pas sur l'inégale répartition de l'emploi industriel ; l'ensemble des données cartographiques et statistiques qui ont été avancées jusque là sont dans ce sens assez révélatrices et la carte des foyers industriels (carte n° 8) est suggestive.

Ce qu'il faut remarquer c'est que la plupart des localisations industrielles sont implantées en milieu rural. L'irruption du fait industriel massif dans les campagnes a engendré des conflits entre l'exploitation agricole et l'usine.

La typologie des localisations industrielles présente une grande variété. Le complexe industrielle de la D.N.C. à Sidi-Moussa ; la zone industrielle de BLIDA analysés au chapitre suivant nous renseigne sur la procédure de décision ; la logique de l'implantation et les principes directeurs qui régissent de telles localisations.



I - 2.4. : Des localisations industrielles :

- Le complexe DNC de Sidi-Moussa
- La zone industrielle de BLIDA.

1) Le complexe DNC de Sidi-Moussa.

Sa création date de 1971 ; à l'époque la DNC qui était sous tutelle du ministère de la défense a décidé de s'accaparer progressivement des surfaces industrielles déjà existantes dans la commune.

Aujourd'hui il s'agit d'un grand ensemble couvrant une superficie de 166,5 hectares.

Son implantation sur des terroirs arboricoles de la plaine a été décidée sans consultation des responsables centraux (Secrétariat d'Etat au plan) ni des responsables locaux (A.P.C. de Sidi-Moussa).

Les gestionnaires des unités de production agricole observateurs des dégâts occasionnés par les premiers travaux de terrassement sur les cultures en place n'avaient aucun moyen d'action.

En outre la logique d'une telle implantation n'est défendable par aucun critère.

L'ensemble se situe en plein milieu rural aux portes même de la capitale à laquelle il est relié par une route départementale.

La bourgade qui jouxte le complexe a le plus grand mal à s'adapter aux mutations entraînées par l'implantation de ce grand complexe appelé à contenir 12.000 emplois. Cette agglomération est dans l'incapacité de satisfaire la demande en logement de la main d'oeuvre industrielle. A ce sous-équipement en logement s'ajoute un sous-équipement commercial certain.

Selon les responsables du complexe les motifs d'une telle localisation sont dictés par une demande de terrain non satisfaite par les autorités centrales (COMEDOR responsable de l'aménagement de l'ancienne wilaya d'ALGER et Secrétariat d'Etat au plan) qui disposaient à l'époque d'une zone industrielle viabilisée à moins de 15 km du site actuel du complexe la zone de ROUIBA - REGHAIA (ZIR). Elle s'étale sur près de 1.000 ha ; dont à peine 500 étaient occupés à la date de la demande de la DNC.


De par son emprise au sol le complexe de Sidi-Moussa constitue un élément sérieux de destructuration rurale.

Son implantation sur d'anciens vergers agrumicoles ; son extension et la construction des 1.000 logements ; destinés initialement aux travailleurs, puis distribués aux cadres de l'entreprise, ont consommé plusieurs hectares des meilleures terres de la plaine.


Carte: N° 9

LOCALISATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE SIDI MOUSSA (par photo interprétation)

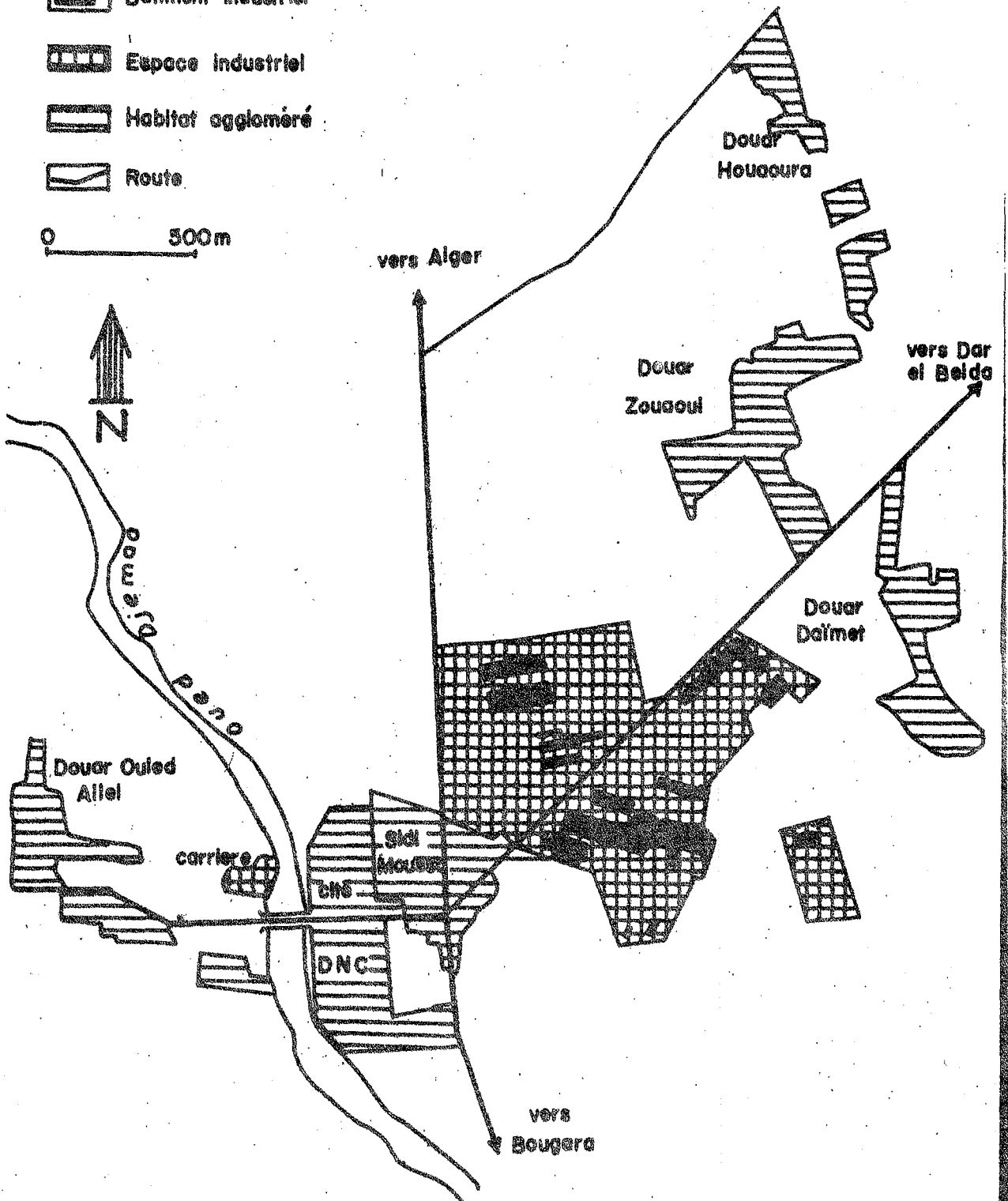
 Batiment industriel

 Espace industriel

 Habitat aggloméré

 Route

0 500m



Les activités dominantes du complexe s'orientent vers le bâtiment ; n'entretenant de ce fait aucune relation avec le monde rural voisin : Unité de préfabrication pour logement, transformation des produits métalliques (charpente métallique, tuberie, serrurerie), unité de bois, activités de réalisation des espaces verts. A cela s'ajoutent une activité de rénovation du matériel de réalisation, une entreprise de réalisation l'office de Mobilisation et de Réalisation culturelle (bâtiments scolaires), un bureau d'étude (BEREG) et une activité de production de cartouches de chasse.

Pour les matières premières ; seule la cimenterie de MEFTAH peut être incluse dans l'aire d'approvisionnement proche du complexe. Pour les autres produits les différentes entreprises font appel à des unités de production hors de la région algéroise. Comme les situations de pénurie sont souvent fréquentes, le complexe a recours à l'importation.

Ces multiples distorsions, difficultés sont la traduction d'une absence totale d'études préalables sur les approvisionnements, les débouchés pour une décision finale de l'implantation du complexe à cet endroit.

Incrusté dans un milieu rural auquel il tourne le dos ; le complexe de Sidi-Moussa est un véritable corps étranger à l'intérieur d'une trame rurale. La distribution et la destination de sa production est beaucoup plus urbaine que rurale.

2) La zone industrielle de BLIDA

Comporte deux sites :

Site I :	Surface totale	:	116 ha 75 a 05 ca
	Surface dégagée	:	92 ha 00 a 00 ca
	Nombre de lots dégagés	:	42 lots

Site II:	Surface totale	:	76 ha 98 a 03 ca
	Surface dégagée	:	50 ha 58 a 57 ca
	Nombre de lots dégagés	:	89 lots.

Le site II verra une extension sur une surface totale de 16 ha - 50 a
surface dégagée 15 ha - 27 a
Nbre.de lots dégagés : 15 lots.

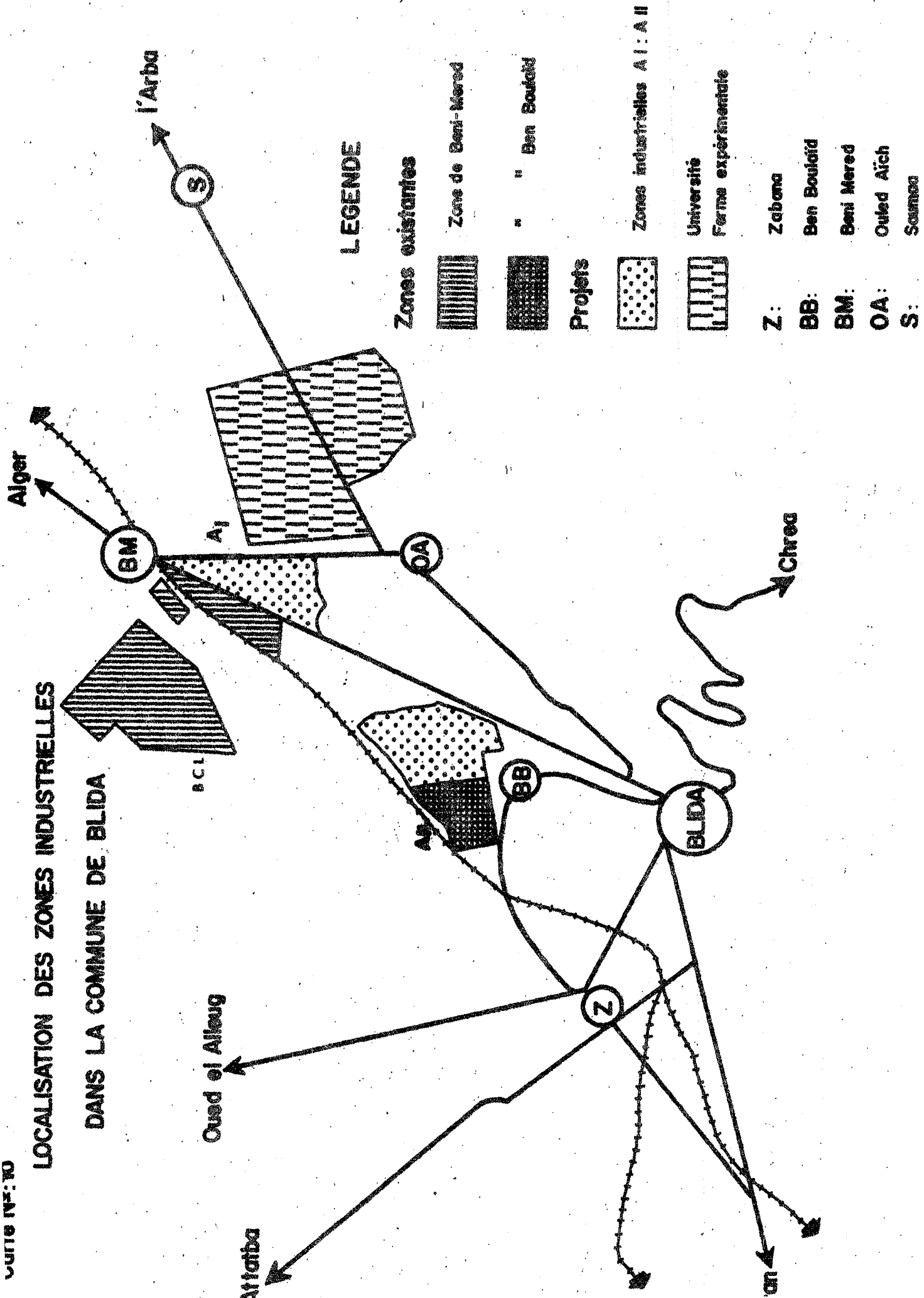
(Surface et lot dégagés : Surface et lot attribués à des agents économiques).

Les deux sites couvrent une superficie totale de 210 ha 23 a 08 ca.

Ils sont de création ancienne mais connaissent une extension récente à la faveur de nouvelles unités implantées à la suite des programmes d'industrialisation décidés par les deux derniers plans quadriennaux de développement.

Leur dispersion dans l'espace comme le montre le croquis de localisation (carte n° 10) est une preuve tangible de l'absence de toutes études préalables ; de planification en matière d'utilisation du sol.

LOCALISATION DES ZONES INDUSTRIELLES DANS LA COMMUNE DE BLIDA



La base centrale logistique de la SONATRACH implantée en dehors des deux sites existants sur des terres agricoles du domaine Si-Benyoucef (126 ha) n'a reçu l'aval administratif ou technique ni de la wilaya, ni de l'APC, ni de la DARAW, ni de la CADAT (responsable de la viabilisation des zones industrielles et de l'Aménagement du territoire). La décision unilatérale a encore une fois prévalu. A côté du non-sens économique qui caractérise les agents promoteurs ; s'érige comme un "principe" de l'industrialisation le fait accompli. Tout semble se dérouler secrètement : aucune coordination ; aucune consultation.

Le site de la BCL est donc imposé ; le cas de la DNC de Sidi-Moussa se répète à Béni-Méred.

La multiplicité des sites si elle entraîne des pertes substantielles en terre agricole ; risque de stéréliser un espace rural encore plus vaste par les effets directs et indirects d'un tel saupoudrage dans les implantations.

Ponction de travailleurs dans les effectifs des exploitations agricoles ; accroissement des besoins en eau sont les premiers symptômes d'un malaise ; plusieurs spéculations sont asphyxiées par manque d'eau et par manque de soin et d'entretien.

Bon nombre d'exploitations agricoles se plaignent des pertes de terres, d'hommes et d'eau. Les tableaux n° 28 et n° 29 traduisent parfaitement les inquiétudes partagées par les gestionnaires des unités de productions agricole ; les responsables locaux voire centraux sur le devenir de cette riches terres mitidjiennes face à une telle dilapidation. Ces mêmes sites verront une extension qui consommera par ailleurs 157 ha supplémentaires et qui verra les effectifs augmenter de 1.445 ouvriers.

Extension Site I = 75 ha de terres communales.

Extension Site II = 82 ha de terres du domaine Mellak.

La contre partie d'une telle opération d'industrialisation ne semble pas se faire en faveur des zones rurales. Par leur profil les unités existantes ou projetées n'orientent qu'à deux ou trois exceptions près leur activité vers l'agriculture (unité soufre Sonatrach, OAIC, SN Reah (hydraulique). L'orientation globale des entreprises industrielles est le bâtiment ou l'infrastructure en générale :

Site I : SONATRACH (soufre + BCL)	- Site II : SNIA	(Tabac)
CPRA (bâtiment)	E.N.C.	(Commercialisation)
SEMPAC (Meunerie)	SN.COTEC	(Cuir & Textile)
S.N.S. (Sidérurgie)	OAIC	(Céréales)
SONELEC (Electronique)	I.N.A.	(Formation)
S.N.T.R. (Transports routiers)	ECOTRUB	(Bâtiment)
SOREC Sud (B.T.P.)	SAFAM	(Electro-Ménager)
SONELGAZ (Electricité)	PLASTAL	(Plastique)
UNICOTRA (B.T.P.)	ECOTRAB	(Bâtiment)
SN REAH (Hydraulique)	SOREC Sud (B.T.P.)	
SONACOB (Bois)	UNCOTRAS (B.T.P.)	
S.M.T. (Textile)	S.N.M.C. (Mat.Construction)	
S.A.M. (Menuiserie)	SNIC	(Chimie)
S.T.B.M. (Textile)	SONACOB	(Bois)
F.C.B. (Chaussure)	SEMIAC	(Meunerie)
S.N.T.I. (Textile)	SONATRO	(Trav.Routiers)
TECHNO PLAST. (Plastique)	S.N.S.	(Sidérurgie)
	SONACAT	(Electro Ménager)

Tableau n° 28 : Cession des terres agricoles des domaines autogérés de la commune de BLIDA.

EXPLOITATION AGRICOLE	SUPERFICIES CEDEES A L'URBANISME	SUPERFICIES CEDEES A L'INDUSTRIALISATION
DOMAINE SI-BENYOUCEF	: 1970 5 HA APC	: 1968 DNC 6 HA : 1968 BCL 126 HA : 1969 CPRA 11 HA : 1976 SONELGAZ 4 HA.
MELLAK	: 1975 SN.REPAL 29 HA (Log) : 1974 SONATRACH 17 HA (Log) : 1974 Stés. JAPONAISE 6 HA (Log). : 1975 CLUB HYPPIC 7,5 HA : 1977 A.P.C. 8 HA : 1978 WILAYA 33 HA : 1978 WILAYA 26 HA	: 1975 S.N.S. 3,5 HA : 1973 HYDRAULIQUE 8 HA
BEN BOULAID	: 1975 A.P.C. 13 HA : 1975 PRIVE 4 HA : 1975 WILAYA 45 HA : 1975 BIDONVILLE 2 HA : 1975 CAPCS 4 HA	: 1975 SONATRACH 5 HA
HOUBANE	: 1976 APC 6 HA : 1977 ANP 1 HA : 1978 APC 5 HA	
SIDI KHALED	: 1974 APC 41 HA : 1978 WILAYA 16 HA : 1978 SAP 1 HA : 1976 POLICE 3 HA : 1977 GENDARMERIE 6 HA	: 1970 STE.NLE. 4 HA : 1978 CASORAL 4 HA : 1977 STE.NLE. 10 HA
ZERROUKI	: 1977 APC 5 HA	
TOTAL	: 293,5 HA	: 181,5 HA
%	: 62 %	: 38 %

- Source : enquête directe dans les domaines autogérés Mai 1979.

.../...

Tableau n° 29 : Consommation en eau des unités industrielles de BENI-MERED.

UNITES INDUSTR IEL	CONSOMMATION EN EAU	FORAGES	OBSERVATIONS
SONATRACH (BCL)	1.200 M3/J.	5 Forages de plus de 100 m.profond.	- dont 2 en service - (50 % des eaux seront recyclées)
C.P.R.A.	30 M3/J.	1 Puit	
D.N.C.	400 M3/J.	1 Sonde plus eau communale	
SONATRACH (soufre)	60 M3/J.	Eau communale	
SEMPAC	90 M3/J.	Eau communale	
TOTAL S.PUB.	1.780		
S.M.T.	0,5 M3/J.	Eau communale	
TECHNO PLAS.	15 M3/J.	1 Puit	
S.A.M.	0,2 M3/J.	Eau communale	
S.N.T.I.	25 M3/J.	Eau communale	
F.C.B.	0,1 M3/J.	Eau communale	
TOTAL SEC.PRIVE	40,8		
TOTAL GENERAL	1.820,8 M3/J.		

Avec une gamme aussi diversifiées la part réservée aux industries orientées vers l'agriculture est très faible. Loin de se compléter agriculture et industrie se présentant comme deux activités concurrentielles.

Se juxtaposent ainsi deux mondes différents par leurs profils et leurs prérogatives. Deux secteurs antagonistes dans un milieu naturel pourtant homogène.

Les intérêts de l'agriculture et ceux de l'industrie semblent s'opposer. Comment concevoir donc une indépendance économique sans le développement parallèle de l'agriculture tant pour la satisfaction du maximum des besoins alimentaire que pour la production de certaines matières premières et l'élargissement du marché de consommation intérieur.

Inversement le développement de l'agriculture n'est réellement possible qu'avec l'appui des progrès industriels, ne serait-ce que pour la mise à disposition du matériel et des produits élaborés indispensables.

La suite de notre analyse nous édifiera davantage sur les relations agriculture-industrie, sur leur complémentarité qui est explicitement visé par la stratégie économique

I - 3 : L'agriculture : une activité qui ne suit pas le mouvement d'ensemble.

Les campagnes algéroises sur lesquelles la wilaya de BLIDA compte pour 192.000 ha sur un total de 300.000 ; connaissent depuis un certain temps de profondes mutations. L'économie agricole traverse une phase délicate notamment par les transformations socio-économiques qui s'opèrent et dont le principal support sont les terroirs agricoles. La population et les villes grandissent, les activités se multiplient et se diversifient. Partout on construit, on édifie, on épierre. Un vaste chantier se développe la plupart du temps au détriment de l'agriculture.

Dans ce vaste mouvement d'évolution : l'agriculture dont les fondements structurels n'ont cessé de se modifier n'a cependant pas connue les progrès enregistrés par d'autres branches d'activités économiques pourtant de création plus récente.

Sur cet espace support de plusieurs fonctions des conflits se font jour. Ce qui importe le plus n'est pas le changement d'usage de la terre, processus inévitable dans toute politique de développement ; mais les effets de voisinage où phénomènes d'impulsion et de répulsion, de complémentarité et d'incompatibilité créent une concurrence entre la ville et la campagne ; l'exploitation agricole et l'usine.

Dans cette compétition sur les forces productives et les moyens de production plusieurs facteurs intra et extra agricoles sont à mettre en relief.

L'agriculture n'ayant pas jouie d'autant de sollicitudes que les autres secteurs a éprouvé le plus grand mal à maintenir et retenir ses hommes.

Une carence, voire une absence de structures de coordination et de planification ont placé l'agriculture dans une position mineure.

Ces difficultés ont entraîné les contradictions qu'on observe dans le processus de développement algérien.

Dans un monde agricole fragile les déséquilibres agriculture-industrie semblent se maintenir avec la complicité de bases structurelles à-fonctionnelles du monde rural.

Un "mitage" de l'espace rural est entrain de se produire créant certaines distorsions difficiles à maîtriser, à dompter, à redresser.

La situation actuelle du système de culture est une première manifestation de la contradiction qui se dessine entre une campagne riche objet de pressions néfastes et une population sans cesse croissante qu'il faut faire vivre.

I - 3.1. : Une vocation agricole menacée.

Dans l'agriculture par l'intermédiaire des unités de production du secteur socialiste (domaines autogérés + CAPAM) et du secteur de la Révolution Agraire l'Etat contrôle l'essentiel de l'activité agricole. Dans la wilaya de BLIDA l'Etat possède près de 70 % de la superficie totale agricole. La répartition des terres selon le statut juridique se fait de la façon suivante :

	Nombre d'UP (1)	%	Superficie (ha) (2)	%
Secteur de la Rév. Agraire.	170	0,71	10.330	5,38
Secteur socialiste:	260	1,09	122.070	63,55
Secteur privé	23.220	98,20	59.690	31,07
TOTAL	23.650	100 %	192.090 ha	100 %

(voir également tableau n° 11 partie annexe)

(1) Nombre d'unités de production :

- Secteur de la Révolution Agraire : 170 UP.

2 GMV
163 CAPRA
5 CAEC

Situation au 31.10.1976 - Source : Annuaire statistique de l'Algérie 1977-78.

- Secteur Socialiste (Domaines autogérés + CAPAM) 260 UP.

218 Domaines autogérés
42 CAPAM

Résultats de la campagne 76-77 - Source : Statistique Agricole série grise n° 21 - Mai 79.

- Secteur privé : 23.220 exploitations avec terre source RGA - Situation 1973.

(2) Superficies : Source : Annuaire statistique de l'Algérie 1977 - 78.

L'Etat contrôlera une part beaucoup plus importante des terres agricoles au terme de l'application des deux premières phases de la Révolution Agraire puisqu'il bénéficiera de l'apport de l'ensemble des terres communales, domaniales et habous et d'une bonne partie des terres privées émanant soit de nationalisation intégrale des propriétaires absentéistes soit de limitation de la grande propriété foncière privée insuffisamment mise en valeur.

Dans le domaine foncier l'Etat est donc le tuteur omnipotent.

Détenteur d'un tel patrimoine ; l'Etat éprouve de grosses difficultés à gérer une ressource aussi importante. L'absence d'un statut foncier a permis, voire encourager les abus que nous avons signalé quant à l'implantation d'unités industrielles et autres constructions illicites.

Plus grave encore l'Etat n'a pu impulser à l'agriculture ce mouvement d'évolution qui a caractérisé tous les autres secteurs. L'agriculture est peut être à l'état de crise. Son marasme se traduit par son incapacité à satisfaire les besoins d'une population sans cesse croissante et dont les exigences alimentaires se font de plus en plus grandes grâce à un relèvement sensible du "niveau de vie" qui a engendré des besoins importants voire nouveaux.

Il est pratiquement impossible de pouvoir quantifier la production agricole de manière précise. La fréquence des pénuries sur le marché des fruits et légumes ; les prix pratiqués sont des indicateurs de l'incohérence des structures et des besoins ainsi exprimés.

La concurrence engagée entre l'usine et l'exploitation agricole sur les hommes et l'eau est un autre facteur limitant aux conditions nécessaires de révalorisation de l'activité agricole.

S'y ajoutent des conditions de travail et de vie franchement mauvaises, des moyens de production hétérogènes et insuffisants, un environnement inadapté et lourd.

L'analyse du plan de culture démontre si besoin est les distorsions qui entravent une agriculture pourtant jouissant de conditions naturelles des plus favorables.

Sur une superficie agricole utile de 155.083 ha (tous secteurs confondus) les cultures extensives couvrent 90.877 ha soit 58,60 % de la SAU totale. Les cultures de type intensif se répartissent comme suit :

Terres nues intensives : 14.106,98 ha soit 9,10 %
de la SAU.

Arboriculture : 50.098,96 ha soit 32,30 %
de la SAU.

(voir tableau n° 30).

Cette première information nous laisse méditer sur la solide réputation d'opulence qui caractérisait la wilaya de BLIDA avec sa plaine, son sahel et sa frange littorale qui constituaient un prototype de la région agricole.

A quoi est due cette situation ?

Pour se rendre bien compte de cette situation il faudrait nécessairement faire une rétrospective sur les spéculations pratiquées dans le passé et les comparer au présent.

Tableau n° 30 : Occupation du sol - Wilaya de BLIDA - Campagne 75-76

	Domaines Autogérés:		C A P A M		Révolution Agraire:		Privé		T O T A L	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
Terres nues ext.	49.478,83	51,58	2.002,80	39,65	3.410,61	55,01	35.985,37	75,10	90.877,61	58,60
Terres nues int.	8.541,11	8,91	742,00	14,69	923,87	14,90	3.900,00	8,14	14.106,98	9,10
Cultures	37.898,00	39,51	2.306,51	45,66	1.865,40	30,09	8.029,05	16,76	50.098,96	32,30
TOTAL :	95.917,94	100,00	5.051,31	100,00	6.199,88	100,00	47.914,42	100,00	155.083,55	100,00

% 61,95 3,26 4,00 30,90 100,00

See. Fichier des U.P. - DARAW
S/DEP - BLIDA.

La chose n'est certes pas aisée à entreprendre. Dans le domaine agricole aucune source d'information ne fait état de données à l'échelle communale. Il serait presque impossible d'appréhender alors l'évolution du système de culture sur un espace identique surtout après le découpage administratif de 1974. Pour pallier cette lacune nous avons essayé autant que possible de minimiser les écarts de superficie entre deux espaces agricoles de part et d'autre de 1974. Ces deux espaces sont l'ancienne wilaya d'ALGER (espace avant 1974) et les deux wilayate d'ALGER et de BLIDA (espace après 1974.) L'écart le moins grand est celui dont font état les résultats de la campagne 69-70 et ceux de la campagne 76-77. Heureuse coïncidence d'ailleurs.

La campagne 1969-70 est la campagne qui se situe à la veille des opérations d'arrachage du vignoble engagées en 1971.

A cette date l'outil statistique mis en place par le ministère de l'agriculture et de la Révolution Agraire est assez rodé et les résultats qu'il donne peuvent être considérés comme fiables. De plus toutes les exploitations du secteur socialiste sont mises définitivement en place ; elles possèdent un encadrement technique relativement compétent.

La campagne 1976-77 : Les résultats de cette campagne sont les plus récents ; publiés en mai 1979.

A cette date les limites administratives nouvelles sont bien déterminées et les exploitations agricoles qui relèvent des wilayate considérées sont toutes au fichier des unités de production institué au niveau des DARAW ce qui permet un contrôle rigoureux de l'information avant son achèvement vers le ministère de tutelle.

L'opération d'arrachage est supposée achevée ; la reconversion est entrée en vigueur en principe depuis au moins deux années en considérant certains impératifs techniques et de temps.

Autre avantage : nous analysons se base sur des valeurs relatives ceci ne perturbe pas outre mesure les grandes tendances observées sur cet espace entre les deux campagnes de référence.

Les résultats de l'analyse comparée peuvent se lire sur le tableau n° 31. Il en ressort un brutal changement de profil de l'occupation du sol.

Le vignoble diminue de plus de moitié de sa superficie entre 1969-70 et 1976-77. Le recul se justifie il est la conséquence du retrécissement des débouchés et de la baisse de la qualité de la production vinicole.

Les cultures de remplacement sont les cultures extensives où dominent les céréales. Cette pratique est une aberration dans une région aux riches terroirs. Du point de vue économique les cultures extensives procurent des revenus financiers bien inférieurs à ceux dégagés par le vignoble. Sur le plan de l'emploi à une culture qui demande en moyenne 100 jours de travail par hectare et par an se substituent des cultures où 10 jours par hectare et par an sont un maximum.

Tableau n° 31 : Répartition des superficies utilisées par
l'agriculture - enquêtes sur le secteur
socialiste
Camp. 69-70 et 76-77 Sce. Statistique Agricole
série grise.

CAMPAGNE 69-70			CAMPAGNE 76-77			
W. D'ALGER	HA	%	W.D'ALGER	W. BLIDA	1+ 2	%
			1	2	HA	
Superficie totale	145.658	100 %	40.725	120.459	161.184	100 %
Sup.Agricole utile	128.057	87,92	35.239	98.828	134.067	83,18
Superficie irriguée	34.591	27,01	8.945	25.158	34.103	25,44
Céréales	20.519	16,02	8.397	25.054	33.451	24,95
Légumes secs	2.304	1,80	288	985	1.273	0,95
Jachère	4.071	3,18	3.380	5.767	9.147	6,82
Cultures fourrag.	16.180	12,64	10.256	21.021	31.277	23,33
Cultures maraich.	13.125	10,25	6.786	6.479	13.265	9,89
Cultures industriel.	2.120	1,66	94	698	792	0,59
Cultures fruitière	21.497	16,79	3.411	19.981	23.392	17,45
Vigne à vin	48.241	37,67	2.627	18.843	21.470	16,01
S.A.U.	128.057	100 %	35.239	98.828	134.067	100 %

Le gain en superficie de la jachère est un non sens face à un marché important et exigeant où l'agglomération algéroise connaît d'énormes difficultés d'approvisionnement en produits agricoles.

Qui impliquer dans une telle situation ?

L'agriculture ? peut être. Ses rouages n'ont pas tournés convenablement, les moyens dont elle a disposé se sont avérés insuffisants pour maintenir un équilibre entre les conditions et les avantages du travail dans l'agriculture et dans les activités non agricoles.

Hors de l'agriculture le phénomène d'attraction est puissant ; le dynamisme salarial a été tel qu'il a contribué à faire partir les travailleurs agricoles et même ceux jouissant d'un travail "permanent" comme ceux de l'autogestion.

Au total des mécanismes d'attraction et de répulsion ont joué simultanément pour que l'agriculture se retrouve dans une telle situation. L'introduction de fortes concentrations industrielles dans une riche région agricole a soumis le monde rural dans son ensemble à des pressions auxquelles s'associe un phénomène d'urbanisation. Ces phénomènes à développement rapide ont contribué à la dévitalisation de l'agriculture par leurs grandes convoitises sur la terre, et les hommes.

1 - 3.2. : Une extensivité du système de culture ; dans une région potentiellement riche.

Les résultats du plan de culture que nous analysons ici concernent la campagne 1975-1976. Pour l'ensemble des secteurs juridiques de la wilaya ; c'est les seuls disponibles avec autant de détails. Ils ont été élaborés par la Sous-Direction des études et de la programmation de la DARAW de BLIDA pour la mise en place des zones homogènes. (Tableau n° 32)

Considérant la prédominance du secteur d'Etat dans l'agriculture de la wilaya ; nous axerons notre analyse sur le plan de culture des domaines autogérés, capam et capra.

Dans les domaines autogérés qui contrôlent 61,95 % de la SAU totale, les grandes cultures sont le trait dominant.

Les céréales et légumes secs comptent pour 27,30 % de la SAU du secteur autogérés. Ce sont les spéculations les moins exigeantes en main d'oeuvre (10 jours de travail/ha/an) et les moins rentables économiquement pour les unités de production même avec des prix à la production souvent supérieurs aux cours mondiaux. Cette extensivité qui touche ainsi plus du quart de la SAU atteindrait des proportions plus élevées en ajoutant les 19,47 % de la SAU consacrés aux cultures fourragères en sec et les 4,81 % laissés en jachère. Avec 51,58 % de la SAU en extensif les campagnes blidéennes ne semblent pas utiliser de façon rationnelle les potentialités énormes qu'elles recèlent. Elles sont de ce fait un arrière pays a-fonctionnel dans l'approvisionnement des grandes agglomérations ; notamment Alger et Blida.

Les produits de large consommation ; maraîchages et fruits ; sont faiblement représentés. Les maraîchages ne comptent que pour 6,57 % de la SAU ; les cultures fruitières pour 19,65 % des terres cultivables du secteur autogéré.

Le vignoble culture coloniale héritée couvre 19,86 % de la SAU. Cette spéculation est appelée à diminuer de superficie au profit d'autres cultures dans le cadre d'une politique de reconversion - reconstitution. Nous reviendrons sur cette question plus loin.

Le profil du système de culture pour les autres secteurs relevant de la tutelle de l'Etat : CAPAM et CAPRA peut se lire également dans le tableau n° 32. La situation est semblable à celle de l'autogestion ; quelques nuances dues aux modalités de constitution des exploitations concernées peuvent être mentionnées. Les CAPAM se sont souvent installées sur d'anciennes parcelles de domaines autogérés. Le choix des coopérateurs s'est souvent porté sur les parcelles arboricoles ou maraîchères d'où les taux plus élevés dans la SAU par rapport à ceux des domaines autogérés pour ces spéculations.

Dans les CAPRA les cultures extensives comptent pour 55,31 % de la SAU totale du secteur. Ceci serait vraisemblablement du au fait que l'essentiel des unités de production installées à cette date le seraient sur des terres communales, domaniales ou habous très souvent de mauvaise qualité.

Tableau n° 32 : Tableau récapitulatif de l'occupation du sol - Wilaya de BLIDA
Campagne 75-76 : Sce. DARAW BLIDA S DEP - Juin 1977

Superficie Total	Surface agricole utile		Total SAU		Grandes : Four- Cultures : rages		Culture : Maraich.		Arbori.: Viti- Culture: Culture		Jachè- re		Cheptel OVIN : OVIN		
	Irrigue	Sec	%	ha	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%			
Autogestion	24,69	75,31	100 %	27,30	21,81	6,57	19,65	19,86	4,81	6300,30	18847,63	19050,37	4616,49	21545	3640
	72,39	59,03	61,95	51,59	83,28	53,35	65,60	89,16	26,68					50,90	21,1
Révolution	27,30	72,70	100 %	26,71	16,49	14,59	18,58	11,51	12,11						
Agraire	1692,44	4507,44	6.199,88	1556,12	1022,39	904,87	1151,80	713,60	751,10					23	
	5,17	3,68	4,00	3,26	4,07	7,66	4,01	3,34	4,34					0,05	
AFAN	49,28	50,72	100 %	17,94	12,15	13,96	37,28	8,38	10,30						
	2489,23	2562,08	5.051,31	906,00	613,50	705,00	1883,24	423,27	520,30					141	388
	7,61	2,09	3,26	1,79	2,44	5,27	6,55	1,98	3,01					0,33	0,85
Privé	10,12	89,88	100 %	45,93	5,35	8,14	14,30	2,46	23,82						
	4851,00	43063,42	47.914,42	22006,7	2564,0	3900,00	6849,40	1179,65	11414,67					20611	35625
	14,83	35,19	30,90	43,26	10,21	33,02	23,84	5,52	65,97					48,70	78,03
TOTAL GENERAL	21,10	78,90	100 %	32,73	16,20	7,62	18,53	13,78	11,16						
	32715,07	122368,48	155.083,55	50752,46	25119,40	11810,17	28732,07	21366,89	17302,56					42320	45653
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %					100 %	100 %

Le secteur privé trouve dans sa localisation et sa répartition géographique l'explication de son extensivité. Largement développé en montagne ; ses cultures extensives couvrent 75,10 % de la SAU. Malgré tout il reste un secteur dynamique sur les marchés locaux des fruits et légumes. Il vient en seconde position par sa superficie dans les cultures maraîchères et fruitières après le secteur autogéré (voir tableau n° 33).

Tableau n° 33 : Part prise par le secteur autogéré et le secteur privé dans les cultures maraîchères et l'arboriculture de la wilaya de BLIDA - Campagne 1975-76.

Spéculations Secteur Juridique	Cultures Maraîchères		Arboriculture	
	ha	%	ha	%
Autogestion	6.300,30	53,35	18.847,63	65,60
Secteur privé	3.900,00	33,02	6.849,40	23,84
Total Wilaya	11.810,17	100 %	28.732,07	100 %

Ce premier aperçu révèle une incontestable occupation du sol par les cultures extensives ; alors que l'inverse est souhaité dans une région qui en fait ne peut admettre que la céréaliculture s'impose. Après un arrachage de la vigne sur de grandes superficies ; notamment à l'Est où cette opération a été systématique ; l'indispensable reconversion des cultures se heurte à des difficultés. L'observateur parcourant les campagnes blidéennes note avec pertinence une espèce de "déprise agricole", une "non-culture" de vastes superficies.

Les conditions d'intensification ne semblent pas être utilisées de façon optimum. L'irrigation ne porte que sur 21,10 % de la SAU totale de la wilaya. Cette part est très faible par rapport aux potentialités existantes. Outre la présence d'un vaste périmètre irrigué de 18.470 hectares en aval du Barrage du Hamiz ; la wilaya dispose d'un potentiel hydraulique assez appréciable. Les experts qualifient la plaine de la Mitidja d'immense réservoir hydraulique. Ses ressources sont de deux types :

- Les apports naturels des Oueds
- Les apports des nappes souterraines.

Les apports naturels des Oueds fournissent un apport superficiel total de 1.920,4 hm³ par an. Ils se ventilent comme suit :

1) Oued Bou Roumi	=	34,7	hm ³ /an
Djer	=	57,6	" "
Chiffa	=	105,1	" "
El-Harrach	=	153	" "
Djema	=	48,3	" "
Hamiz	=	51,2	" "
Keddara	=	35,7	" "
TOTAL	=	485,6	" "

2) Plus les apports de l'Oued Isser = 456,0 hm³/an
 " Sebaou = 978,8 hm³/an

Si on y ajoute les apports par dérivation des eaux des bassins versants de l'Oued Harbil, Hachem, Ebda, Isser et Sébaou qui totaliseraient : 2.333 hm³/an en apport naturel
 1.830 " " " " régularisé
 la totalité des besoins de la région se trouveraient satisfaits ; à la condition d'envisager l'installation de lacs collinaires, barrages et autres ouvrages destinés à retenir ; maîtriser et domestiquer l'eau, Ces besoins sont estimés selon les trois hypothèses de consommation à :

1.242 hm ³ /an	=	consommation faible
1.501 " "	=	" moyenne
1.767 " "	=	" forte.

Les apports des nappes souterraines sont constitués par les réserves aquifères. Ces nappes qui se situent pour la presque totalité de leur étendue en Mitidja ont un volume global en réserves dynamiques estimé à 283,4 hectomètres cubes,

Les ressources en eau dans la région sont de l'ordre de 4.033,80 hm³/an toute source prise en compte,

Cet inventaire nous révèle que les potentialités sont largement suffisantes pour faire face aux besoins des différents utilisateurs caractérisés à la fois par leur concentration et leur diversification,

En fait les infrastructures existantes ne permettent qu'une faible mobilisation des eaux. Les ouvrages hydrauliques sont déficients et l'exploitation de l'eau se fait surtout par pompages dans la nappe. Pour l'irrigation ; les ressources en eau se répartissent pour :

88,64 % par pompages dans la nappe	:	169,4	hm ³ /an
9,94 % grace au barrage du Hamiz	:	19,0	" "
1,42 % par pompage dans les marais de Réghaïa	:	2,7	" "
-----		-----	
100 %		TOTAL.	191,1 " "

Pour les autres consommateurs ; la nappe constitue également la source principale :

L'industrie utilise : 26 % de l'exhaure totale
 Les A.E.P. ; 6 % " " "

Cette concurrence sur l'eau diminue le volume disponible pour l'irrigation dans la wilaya. Ce volume d'eau disponible qui s'élève à : 135.517.889 m³/an,

- 126.182.481 m³/an : pompage dans la nappe,
 - 9.335.408 " " : barrage du Hamiz

devrait permettre à raison de 3.312,40 m³/an et par hectare (besoins moyens) l'irrigation de 40.912,29 ha en Mitidja bli-

En fait ce n'est que 28.122 hectares qui sont actuellement irrigués à partir de ces ressources en eau.

Cette faiblesse des terres irriguées est vraisemblablement dû à l'impossibilité de disposer de quantités d'eau indiquées vue la forte pression exercée sur les pompages de la nappe par les différents utilisateurs.

La seule agglomération algéroise absorbe quotidiennement 200.000 m³ pompés dans la nappe phréatique par les stations de pompages Mazafran I (120.000 m³/jour) et Mazafran II (80.000 m³/jour). La ville de BLIDA consomme également de grosses quantités d'eau grâce à vingt forages dont les caractéristiques sont mentionnées au tableau n° 34.

A cela s'ajoute des unités industrielles qui possèdent leur propres forages.

Parallèlement de fortes déperditions d'eau sont enregistrées. Dans l'agriculture, les pertes dans les réseaux de répartition à la parcelle peuvent aller jusqu'à 40 % du volume totale utilisé.

Ailleurs les fuites, fautes d'entretien du réseau d'adduction d'eau ; l'absence de recyclage des eaux usées et des eaux industrielles augmentent les pertes.

Les fuites d'eau vers la mer sont évaluées à 12 hm³/an.

Face à une telle concurrence ; à une utilisation anarchique et irrationnelle de l'eau nous voilà en possession d'un élément déterminant dans l'explication de l'extensivité qui prévaut dans le plan de culture de la wilaya.

Serait-il le seul ? A priori non. Nous avons exposé plus haut les impacts au sol de l'implantation de certaines unités industrielles. L'émergence d'une urbanisation spectaculaire et "pirate" peut également révéler un gaspillage des terres agricoles.

Tableau n° 34 : Sce. Direction de l'Hydraulique de la Wilaya de BLIDA - Forage d'A.E.P. de BLIDA.

FORAGE	PROFONDEUR	DEBITS	REALISATION	OBSERVATIONS
Sidi-Kebir I	58,5 m	15 l/s	1954	en exploitation
" "	60,0 m	25 l/s	1955	" "
" "	60,5 m	50 l/s	1955	" "
" "	-	10 l/s	1978	" "
TOTAL		100 l/s		
BLIDA I	201 m	20 l/s	1977	A.E.P.
"	180	32	1977	
"	192 m	20 l/s	1977	de
"	200 m	25 l/s	1977	
"	162 m	50 l/s	1977	la ville de BLIDA
"	200 m	32 l/s	1977	Zone Industrielle
"	195 m	10 l/s	1977	
"	162 m	50 l/s	1977	
"	200,6 m	20 l/s	1977	
"	200 m	32 l/s	1977	
TOTAL		1291 l/s		
BLIDA II	165 m	40 l/s	1978	A.E.P.
"	181 m	25 l/s	1978	
"	165 m	15,11 l/s	1978	de
"	135 m	35 l/s	1978	
"	156 m	20 l/s	1978	BLIDA
"	151 m	15 l/s	1978	
TOTAL		150 l/s		

I - 3.3. : La terre : Un gaspillage et une anarchie dans les affectations.

L'essor qui a caractérisé ces dix dernières années l'urbanisation et l'industrialisation a été extraordinaire. L'extension des centres urbains et la naissance d'unités industrielles se sont généralisées sur l'ensemble de la wilaya.

Les unités industrielles parsèment l'ensemble du territoire administratif de la wilaya ; mais se concentrent tout particulièrement autour d'Alger et de Blida.

Des zones industrielles délimitées et viabilisées n'ont souvent pas accueilli l'ensemble des entreprises malgré l'existence d'espace. Cette localisation décidée un peu partout au gré des opérateurs économiques dénote une absence de contrôle mais aussi, fait plus grave, l'inexistence d'un statut foncier ou d'un plan de l'occupation du sol.

Les agents économiques ; où les sociétés nationales sont largement représentées, installent leurs unités là où l'acquisition de terrains posent le moins de problèmes et là où les investissements pour les travaux de terrassement sont peu élevés.

La région de plaine a souvent été choisie pour ces raisons ce qui suppose donc que ce sont les meilleures terres qui sont ainsi dilapidées.

Le tableau n° 35 nous fournit les données des terrains cédés par les domaines autogérés aussi bien à l'industrie qu'à des fins d'extensions urbaines et autres. Entre 1963 et 1975 c'est 1.580,65 ha qui ont été soustraits aux domaines autogérés de la wilaya. Le mouvement semble prendre une sérieuse accélération à partir de 1970. Entre 1970 et 1975 c'est près de 84 % du total des terres qui a été cédé. En l'espace de 5 ans l'équivalent de 3 grandes unités de production agricole a été absorbé par différents organismes étatiques.

Tableau n° 35 : Evolution des cessions de terrains aux différents organismes par les domaines autogérés de la wilaya de BLIDA.
1963 - 1975 : Sce S/D.E.P. - DARAW BLIDA.

ANNEE	SUPERFICIE	% / ST	% CUMULES
1963	3	0,18	
1964	0,50	0,03	0,21
1965	1	0,06	0,27
1966	110	6,95	7,22
1967	2	0,12	7,34
1968	116,38	7,36	14,70
1969	18,92	1,19	15,89
1970	111,30	7,04	22,93
1971	73,87	4,67	27,60
1972	197,66	12,50	40,10
1973	196,29	12,41	52,51
1974	212,22	13,42	65,93
1975	113,75	7,19	73,12
Indéterminé	423,76	26,80	100,00

Dans cette consommation d'espace agricole l'urbanisation et l'industrialisation sont les premiers concernés. Dans l'évolution actuelle, il ne peut en être autrement. Nous avons décrit plus haut l'ampleur du croît démographique et l'irruption brutale de l'industrialisation.

Avec 33,69 % des terrains cédés par les domaines autogérés, les APC sont en tête: des organismes consommateurs. Les exploitations agricoles des périphéries urbaines sont les plus touchées par la mise en place des réserves foncières, des structures d'accueil et d'équipements indispensables à une population toujours plus nombreuse.

Les APC sont suivies par les sociétés nationales avec 30,30 % du total des terres acquises par les différents organismes. Les 478,99 ha cédés ont servi généralement à l'implantation d'unités industrielles ou à leur extension.

Le tableau n° 36 qui fait état de la place respective des différents consommateurs de terres agricoles appelle deux remarques :

- La première déjà mentionnée plus haut concerne le rythme des acquisitions en général. On peut toutefois remarquer que les sociétés nationales ont acquis 84,76 % des terres entre 1970 et 1975. Ce rythme est plus fort que le rythme général (84,07 %). Pour l'urbanisation 89,12 % des terres consommées l'ont été entre 70 et 75.

- La deuxième remarque est la part prise par le ministère de l'agriculture. Avec 17,38 % du total ; cette part nous paraît assez élevée pour un organisme dont la mission est de sauvegarder les terres agricoles et de les défendre contre toute utilisation abusive. Les 274,72 ha ont servi à l'installation de centres avicoles dont la place aurait pu se situer ailleurs que sur des terroirs de plaine et à l'édification de bâtiment des nouvelles structures d'environnement du secteur agricole et en particuliers des CAPCS à partir de 1971 ; date de l'avènement de la révolution agraire.

Le découpage administratif de 1974 ; a été aussi l'occasion d'une augmentation de la demande des terrains nécessaires à l'implantation de services publics ; des centres de distribution aussi bien agricoles qu'industriels. Pour la seule année 1976 ; les services de l'agriculture de la wilaya ont enregistré 35 demandes portant sur une superficie de 257,82 ha.

Cette façon de faire est assez inquiétante. Partout dans les milieux concernés on considère qu'une telle pratique est irrationnelle et qu'elle constitue la voie pour des abus qui peuvent réduire constamment les surfaces agricoles.

Pour s'en préserver des dispositions présidentielles, inter-ministérielles et ministérielles règlementent désormais les cessions de terrains.

Parmi ces textes: la circulaire inter-ministérielle du 12 Août 1974 relative à la constitution des réserves foncières ; la circulaire présidentielle PG/SG N° 53 DIRECO du 15 Janvier 1975 interdisaient toute implantation de quelle que nature que ce soit sur des terres à vocation agricole en dehors des réserves foncières incluses dans le périmètre urbain sauf dérogation explicite du MARA et des responsables de l'hydraulique lorsqu'il s'agit de terres irriguées.

Tableau n° 36 : Affectation des terrains cédés par les Domaines Autogérés de la Wilaya de ELIDA - de 1963 à 1975.
Sce. S/DEP. DARAW

Organismes	Date	1963-1967	1968-1969	1970-1973	1974-1975	Indétermi.	
	Nbre						
A.P.C.	Nbre	5,50	52,42	236	92,20	146,38	532,50
	%			474,58 ha = 89,12 %			33,69
Wilaya	Nbre	-	-	7,30	-	8,00	15,30
	%						0,97
Divers Ministères	Nbre	52,00	0,40	63,41	62,01	97,84	275,66
	%						17,44
MARA et Offices s/tutelle	Nbre	3,00	62,00	39,51	79,26	90,95	274,72
	%						17,38
Sté. Nationales	Nbre	56,00	17,00	232,90	92,50	80,59	478,99
	%			405,99 ha = 84,76 %			30,3
Privés	Nbre	-	3,48	-	-	-	3,48
	%						0,22
TOTAL	Nbre	116,50	135,30	579,12	325,97	423,76	1580,65
	%	7,37	8,56	36,64	20,62	26,81	100 %

Ces textes ont certes le mérite de vouloir mettre fin aux abus constatés, cependant il faut rappeler que la plupart des communes ; sinon la majorité ; n'ont pas encore définies et délimitées leurs réserves foncières et leur périmètre urbain provisoire n'est pas encore mis en place. Leurs moyens matériels et surtout humains ne leur permettent pas d'évaluer avec précision les besoins en surface correspondant à la population future ; sont-elles alors en mesure d'évaluer les surfaces à dégager pour les activités économiques lorsqu'on sait qu'elles n'ont aucune idée de la taille des unités projetées et qu'elles ne sont même pas consultées par les opérateurs économiques qui en fait décident unilatéralement de l'implantation.

Face à de telles lacunes les constructions illicites sont une pratique courante d'autant plus qu'aucun contrôle n'est sérieusement opéré.

Pour l'instant la seule chose certaine c'est que les hectares perdus par l'agriculture sont autant de difficultés supplémentaires pour assurer une couverture des besoins alimentaires. Cette conséquence directe sur le monde agricole n'est malheureusement pas la seule, les effets de voisinage induits par une telle anarchie dans l'affectation des terres contribuent à une destabilisation ; une dévitalisation et une stérélisation d'espaces plus larges. Dans une région au terroir fertile ; la stagnation voire la baisse de la production est préoccupante. La désaffectation pour le travail de la terre s'accroît au fur et à mesure que l'écart se creuse entre les conditions de vie en milieu rural et celles offertes par les centres urbains d'une part et d'autre part entre les revenus offerts par l'agriculture et ceux ; sans commune mesure offerts par les autres secteurs d'activité notamment par les industries dont les implantations se font de plus en plus nombreuses et constituent autant de pôles opérant des ponctions parmi les actifs agricoles.

Nous voilà en possession d'un certain nombre de données qui situent l'agriculture dans ce vaste mouvement d'évolution. Tout laisse croire à une marginalisation de l'agriculture tant toute la politique de développement engagée dans la région semble se faire dans une complète "desharmonie" entre croissance de la population, croissance de l'industrie et de l'agriculture. On assiste dans une région à équilibre fragile à une juxtaposition d'actions sectorielles plutôt qu'à une véritable stratégie d'action régionale.

Ch Bettelheim disait "Une politique de croissance accélérée - qui est celle de l'Algérie ne pouvait se concevoir sans une rigoureuse planification et une très grande coordination des efforts entrepris".

La réalité nous venons de le voir est tout autre.

Le développement algérien a déclenché des contraintes spatiales souvent compromettantes pour un effort consenti au prix de gros investissements. On ne peut cependant invoquer une fatalité destructrice de l'industrialisation pour recommander de s'en tenir au stade où l'on se trouve.

M. de Bernis notait à propos du plan quadriennal algérien : "(faute de réforme agraire), l'industrialisation est remise en cause dans son orientation actuelle et dans la seule logique selon laquelle elle puisse être conçue. Le recours à l'exportation - sous réserve qu'il soit possible - sauvera en partie le fonctionnement des installations, mais la grande construction de l'indépendance en sera ébranlée dans ses fondements mêmes".

La question est alors dans le type d'industrialisation.

L'industrialisation de type classique est loin d'être la seule solution qui assurerait un niveau de vie à la population de telle façon à la placer hors d'un état de pauvreté absolu. La régénération de la vie rurale et une industrie intégrée lui est préférable car elle permet directement de nourrir.

La stratégie d'industrialisation choisie par l'Algérie repose, dans son principe, sur l'élargissement du marché intérieur que seule une transformation radicale des campagnes peut engendrer. Cette transformation ne pourra se concrétiser que dans la mesure où elle est l'expression constante d'une volonté politique très forte.

Cette volonté est largement exprimée par la Révolution Agraire qui constitue un nouveau cadre d'action et de révalorisation des fonctions agricoles. Les transformations qu'elle entend apporter représentent un instrument d'intensification agricole, de remodelage de l'espace rural, d'émergence d'une nouvelle société rurale.

I - 3.4. : La révolution agraire : Un nouveau cadre d'action et de révalorisation des fonctions agricoles?

En égard au développement décrit plus haut dans les différentes branches de l'activité économique et vu l'importance des mouvements migratoires on sent la nécessité d'accroître la production agricole.

Par ailleurs ; à partir de 1968-69, la croissance des importations des produits alimentaires et la hausse des prix de ces produits sur le marché intérieur rend urgente une politique de croissance de la production agricole.

De même qu'il est indispensable que les conditions d'habitat et de travail soient améliorées par une politique dynamique d'équipements collectifs au profit de la paysannerie pauvre et des travailleurs des domaines autogérés.

Ces principales distorsions et préoccupations sont clairement exprimées par la charte de la révolution agraire.

La Révolution Agraire, et toutes les actions menées actuellement autour d'elle, visent à rebatir un nouveau monde rural qui doit accéder à un stade d'équilibre plus moderne. L'entreprise est engagée, et sera poursuivie dans les années à venir.

"Le bas niveau de vie qui caractérise le monde rural peut s'expliquer par les structures héritées du système colonial. L'inégalité dans la répartition des terres est la cause principale du bas niveau de vie des masses rurales et de l'incapacité dans laquelle elles se trouvent de transformer leurs méthodes de cultures et de prendre part au développement économique du pays". "Le dualisme traditionnel de l'agriculture algérienne persiste avec des terres autogérées mécanisées et soumises à des impératifs de rentabilité strictes et des terres privées qui sont loin d'être homogènes. Cette inégalité est préjudiciable à l'effort d'organisation et de développement de l'économie agricole dans un cadre général de croissance économique".

C'est pour mettre fin à cette distorsion que la Révolution Agraire s'est fixée comme objectif "l'intégration des paysans dans l'effort de développement du pays. Elle ne se limite pas à une simple opération de nationalisation et de distribution des terres ; elle a pour but l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre". Pour cela son objet est de "définir un nouveau statut des ressources en eau destinées à l'irrigation et d'organiser leur utilisation en fonction des besoins des producteurs et des exigences de la mise en valeur".

"Elle met fin à la complexité et à la multiplicité des statuts fonciers, règle les transactions et les locations portant sur les terres".

"Ces conditions doivent d'ailleurs être toutes rassemblées pour donner leurs pleins effets et on ne peut opérer un développement sérieux de l'agriculture sans insérer cette réforme des structures agraires dans un plan cohérent agissant simultanément sur l'ensemble des conditions de vie et de travail".

"Le sens profond de la Révolution Agraire consiste donc à engager le monde rural dans un processus révolutionnaire et général de développement. L'importance politique

pour l'accélération du processus de développement du pays, imposent qu'elle soit réalisée dans le cadre d'un plan cohérent. Par l'ampleur des objectifs la Révolution Agraire est une action de longue haleine. Si elle prétend remodeler simultanément les conditions de vie dans l'ensemble des secteurs de l'activité économique cela ne signifie pas que toutes les actions envisagées doivent être effectuées en même temps et instantanément. Pour assurer l'efficacité de ces actions il est nécessaire au contraire d'organiser l'intervention globale en un certain nombre d'étapes rationnellement définies".

"La mise en place de nouvelles structures agraires, des organes techniques et économiques constitue une approche scientifique globale du développement rural".

"C'est en définitive par la planification dont la Révolution Agraire est en même temps le moyen et l'expression la plus riche que le développement et la mutation profonde du monde rural seront réalisés. Il appartient aux producteurs comme aux techniciens, aux paysans comme au ministère de l'agriculture et de la révolution agraire de situer, dans le cadre du processus d'élaboration du plan, l'ensemble des prolongements du développement agricole et de réaliser toutes les promesses de la Révolution Agraire".

Ces larges extraits du préambule de la charte de la Révolution Agraire ouvrent de grandes possibilités au monde rural pour accéder pleinement au développement duquel il était jusque là écarté. De larges promesses apparaissent et tendent à mettre fin aux distorsions relevées pour intégrer le monde rural dans l'ensemble des actions économiques dont la finalité est un mieux être général et non sectoriel.

Par les larges initiatives que lui procure une expression politique forte ; la Révolution agraire est en mesure non seulement d'assurer une transformation radicale des conditions de vie et de travail des paysans ; mais elle leur permet d'autre part de mettre de leur côté toutes les potentialités à exploiter dans le cadre d'une intégration économique globale.

Une telle entreprise exige de hautes compétences dans les structures technico-administratives, une cohérence dans l'exploitation des ressources existantes, une parfaite maîtrise des contraintes au développement.

Le bilan que nous venons de dresser au cours de cette première partie nous semble mettre en lumière un certain nombre de difficultés sur lesquelles il faut agir pour sauvegarder la société rurale prise entre l'étau de la démographie et d'une production faible.

Au cours de la deuxième partie seront analysées, à travers le monde du travail de la terre de la daïra d'El-Affroun, les conditions d'une mise en valeur agricole. La série d'interrogations qu'on peut relever dès lors nous permettra de parvenir à dénouer l'écheveau des réalités rurales.

Conclusion de la Ière. partie :

La première étape de notre analyse constitue en quelque sorte une nécessaire évaluation des différents processus d'évolution socio-économique enregistrée en territoire blidéen. Nous avons relevé d'une manière générale une dissymétrie entre l'évolution de la population, des activités non-agricoles et la progression de l'agriculture ressource primordiale pour la satisfaction du besoins d'une population de plus en plus nombreuse attirée par l'ampleur de l'accroissement du volume de l'emploi.

La dichotomie qui a caractérisé les rouages de la planification dans le plan d'évolution des différentes composantes d'un espace pourtant bien homogène a été préjudiciable à l'économie. En région blidéenne a côté d'un secteur agricole anémié ; les secteurs non agricoles sont relativement prospères si l'on fait abstraction des problèmes issus de la dissociation lieu de travail, lieu d'emploi. Ce déséquilibre n'est toutefois pas criard partout ; et on peut à l'intérieur de ce territoire administratif opérer deux divisions : Une partie Est où les facteurs d'évolution ont été brutaux perturbant du même coup une activité agricole au demeurant fragile, et une partie Ouest où les éléments destructurants n'ont pas eu le temps de s'imposer mais où le maintien d'une ruralité demande un effort d'investissement ; pour compenser les pertes dues aux localisations des foyers industrielles à l'Est, par une intensification plus poussée pour un accroissement de la production agricole aux fins de subvenir à la demande diversifiée d'une population dense.

Nous avons exclu de notre analyse la wilaya d'Alger, pour les raisons citées plus haut ; des régions offrant de sérieuses potentialités agricoles. Pour la wilaya de Blida et en égard à une certaine concentration du mouvement d'évolution évoqué à différents niveaux de l'analyse de la population et de l'emploi ; notre choix s'est porté à l'Ouest où partant d'une supposition sur l'existence de richesses non encore exploitées ; il serait opportun de concentrer l'investissement dans l'agriculture dont la relance est somme toute prioritaire. Nous ne souhaitons pas, loin s'en faut, une élimination pure et simple de toute activité agricole à ALGER et BLIDA - Est, nous pensons que l'effort dans ces deux zones peut consister en un maintien et un soutien aux unités existantes par un investissement dont la finalité serait celui de permettre au monde rural un rôle de complémentarité avec celui de Mitidja occidentale. Dans cette deuxième grande zone (partie Ouest de la Wilaya de BLIDA) un inventaire des forces productives et des moyens de production est nécessaire ; car c'est ici que le gros de l'investissement est appelé à être fait. L'installation d'un périmètre irrigué de plus de 30.000 hectares en est la première manifestation . L'analyse que nous nous proposons de mener dans ce qui suit nous fixera sur les succès ou les limites d'une telle opération, d'un tel projet.

DEUXIEME PARTIE

SUR UN ESPACE ENCORE RURAL ; LA RESTRUCTURATION EST UN PREA-
 LABLE A LA DYNAMISATION DE L'AGRICULTURE.

On ne peut a priori soustraire une zone, à plus forte raison un espace administratif la daïra, d'une étude ou d'une action régionale tant les phénomènes s'interfèrent et engendrent des impacts à grande échelle. Cependant ces impacts deviennent diffus plus on s'éloigne des lieux où ont pris naissance les phénomènes d'évolution économique.

Nous avons constaté tant au niveau des phénomènes démographiques qu'économiques une différenciation et une inégale répartition spatiale.

C'est dans la partie Ouest de la wilaya que le mouvement d'évolution a été le moins ressenti par rapport au reste de la wilaya. Un estompage progressif s'effectue d'Est en Ouest. Au delà d'une ligne Nord Sud passant par la périphérie Ouest de la commune de Blida ; les actions de développement, les phénomènes destructurants relevés plus haut ont été contenus et les autorités y ont purement et simplement refusé toute installation de grosses unités industrielles. La zone industrielle projetée autour de Hadjout a été différée.

Une telle pratique relève d'un souci exprimé par les autorités de sauvegarder un espace agricole sur lequel des opérations de grande envergure sont envisagées.

Des contraintes restent à lever toutefois. Ces contraintes sont internes à l'agriculture pour une bonne part. Dans une zone où la ruralité est prédominante, où les potentialités sont énormes l'action est moins difficile à mener qu'ailleurs et des conditions de revalorisation sont en train d'être mises sur pied dans le cadre d'un plan général de redressement de l'agriculture par le biais de la restructuration.

Remember, redimensionner, redéfinir plus correctement les surfaces, assainir la situation financière des exploitations, former, mettre à la retraite les vieux travailleurs de la terre, reconstituer la force de travail, mettre fin à la situation qui prévaut en matière immobilière marquée par l'occupation illégale sont les objectifs de la restructuration. Cette restructuration se veut promotion du secteur rural. Aujourd'hui la restructuration préalable à la modernisation et à la dynamisation de l'agriculture se propose nouvelle approche pour une stratégie globale de développement. La mise en place d'investissements et d'équipements doit prendre en compte tous les effets d'induction pour une économie nationale stimulée à même de satisfaire les besoins locaux. Il est évident que les revenus pétroliers ne pourront indéfiniment supporter des importations de produits agricoles.

Aussi restructuration et larges actions de revalorisation peuvent-ils s'envisager favorablement en Mitidja Ouest. Il ne faut cependant pas penser que des solutions ponctuelles, locales arrangeraient les problèmes d'une situation complexe telle que celle que nous avons décrit plus haut.

L'aménagement régional n'est qu'un maillon essentiel il est vrai de l'aménagement du territoire national pris dans son ensemble. Une action globale exige cependant des moyens énormes et l'attente de réunir de tels moyens n'est pas une alternative et une condition nécessaire pour pouvoir au préalable envisager des actions à plus petite échelle. Dans l'Algérois où l'agriculture est à la traîne les préoccupations du moment se situent dans l'exploitation maximum des potentialités pour une satisfaction locale des besoins en produits agricoles. Il y a donc nécessairement des priorités à respecter ; à accorder. Où vont-elles ?

Parmi les zones potentiellement riches la Mitidja Ouest retient particulièrement l'attention. Un vaste périmètre irrigué y a été projeté. Par ses caractéristiques et ses perspectives il permet de larges promesses. Sa réalisation ; son aboutissement normal sont tributaires de conditions qui sous-tendent sa réussite. Avant l'action ; un diagnostic est nécessaire.

Quelles sont les caractéristiques et les objectifs du périmètre d'irrigation ?

Dans quelles conditions naturelles, humaines, économiques et matérielles s'insère-t-il ? Ce sont là autant d'éléments essentiels dont il faudrait tenir compte.

C'est ce que nous nous proposons de comprendre, d'analyser à travers le cas de la daïra d'El Affroun pour mesurer le succès où les limites d'une telle opération ; l'opportunité et la finalité d'une telle action.

Au total nous allons tenter dans ce qui suit l'analyse des différents paramètres et composantes en amont et en aval de l'ouvrage.

La résolution de certaines contraintes dans le court et moyen terme constituerait la préparation des bases structurelles et fonctionnelles d'un projet à long terme qui est celui du périmètre irrigué.

.../...

II - 1 : Un projet d'irrigation dans un milieu naturel et humain favorables.

La mise en place d'un périmètre d'irrigation en Mitidja Ouest découle d'un souci d'intensification et de la sauvegarde d'une région non soumise aux facteurs destructurants observés dans le reste de la plaine.

Il exprime également la préoccupation fondamentale des autorités de mettre en place un arrière pays riche capable de subvenir pour une bonne part aux besoins d'un marché aussi large que diversifié et dans lequel Alger et Blida sont les principaux points à approvisionner.

Il est aussi l'occasion d'utiliser au maximum des potentialités jusque là mal exploitées.

Le choix de l'irrigation dans cette région a été d'autre part déterminé par la mise en place dès 1975 de zones opérationnelles dont la classification est basée sur des études agropédologiques effectuées par la DEMRH sur toute la plaine. La détermination de ces zones opérationnelles se traduit par la délimitation d'entités naturelles offrant un certain potentiel défini sur la base de critères techniques :

- Situation géographique
- Géomorphologie
- Pédologie
- Climat
- Aptitudes culturales en irrigué
- Problèmes d'assainissement.

Ces zones opérationnelles sont en harmonie aussi bien avec le potentiel naturel que les objectifs de la planification. (Il faut entendre par zone opérationnelle, une zone (ou sous-zone) regroupant des opérations de même type).

II - 1.1. : Le projet du périmètre d'irrigation de la MITIDJA OUEST.

Les opérations envisagées dans le cadre de la mise en place du périmètre irrigué sont de deux types :

Le premier type d'opérations consiste en une restructuration des unités de production à l'intérieur du périmètre et dont les objectifs sont :

- Le regroupement des parcelles d'une même propriété à l'intérieur d'une zone d'égale valeur de productivité.
- Inscription d'un nouveau parcellaire à l'intérieur d'un îlot optimum d'irrigation par aspersion.
- Suppression de toutes les servitudes de passages et aqueducs par la création de chemins d'exploitation.

Cette opération découle de contraintes observées au niveau des bases structurelles des unités de production et sur lesquelles nous reviendrons avec plus de détail dans l'étude du monde rurale dans la daïra d'El-Affroun.

Le deuxième type d'opérations concerne le côté technique du périmètre. Sa délimitation, le bilan en eau, le système de culture existant, les objectifs culturels sur le périmètre en fonction de données pédologiques, des besoins en eau et des disponibilités en eau.

Les limites du périmètre s'inscrivent en gros dans le bassin du "Lac Halloula". Ces limites sont l'Oued Bou Ardoun à l'Ouest, l'Oued Chiffa à l'Est, le piémont du Sahel au Nord et celui de l'Atlas blidéen au Sud (voir croquis n° 11).

La surface agricole utile projetée par les objectifs culturels du périmètre s'élève à 30.440 ha.

L'étude de l'avant projet de l'équipement du périmètre d'irrigation estime la superficie actuelle en irrigué et desservie par les Oueds Bou Roumi - El Had et la Chiffa à 960 ha. Ces trois prises d'eau sont régies dans le cadre de syndicat d'irrigation. Elles ont les caractéristiques figurant au tableau n° 37 ci-dessous.

Le mode d'irrigation utilisé est de type gravitaire avec irrigation à la raie.

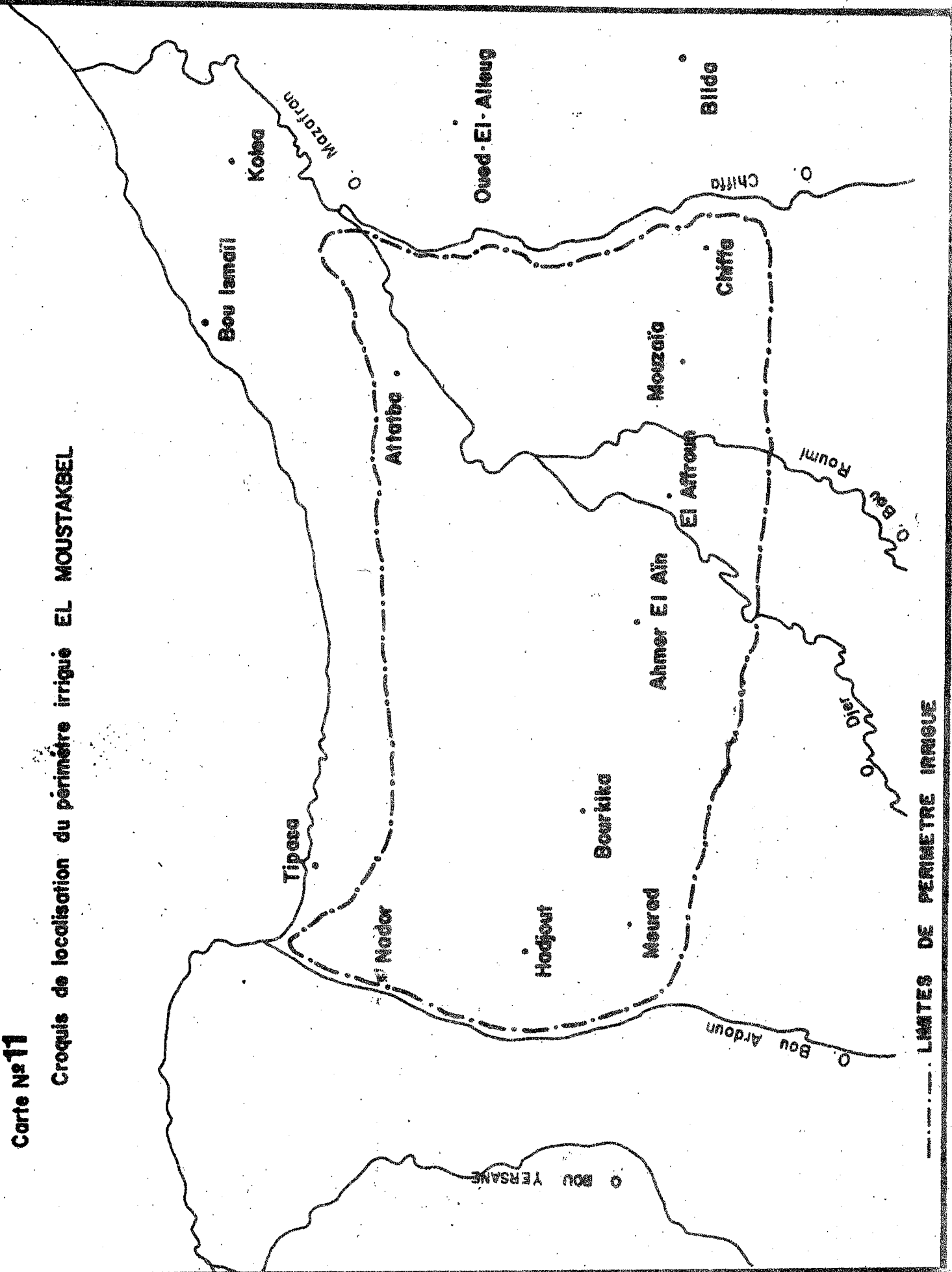
Les ressources en eau pour l'irrigation n'ont cependant pas comme seule origine le drainage des Oueds. L'utilisation des eaux souterraines joue un rôle plus important.

Toutes origines confondues ; les superficies irriguées dans les daïrate de Hadjout et d'El Affroun ; sur lesquelles se développerait le périmètre irrigué, s'élèvent à 7.667 ha (voir tableau n° 12 partie annexe). Pour atteindre l'objectif de 30.440 ha projeté dans le périmètre ; l'étude prévoit les apports moyens annuels des Oueds suivants qui alimenteront la retenue du barrage "El Moustakbal".

Bou-Roumi	= 26 hm ³ /an
Djer	= 60 hm ³ /an
Chiffa	= 80 hm ³ /an
Harbil	= 23 hm ³ /an

Carte No 11

Croquis de localisation du périmètre irrigué EL MOUSTAKBEL



..... LIMITES DE PERIMETRE IRRIGUE

Tableau n° 37 : Syndicats d'irrigation et superficies desservies.

Syndicat	Commune	Date de Création	Superficie desservie			Ressources en eau		
			SS	SP	TOTAL	Débit L/S	Origine	Longueur Canaux
CHIFFA	CHIFFA	1897	400	200	600	200	O.Chiffa	13 km.
BOU ROUMI	EL-AFFROUN	1889	60	-	60	14	O.Bou- Roumi	5 km
MOUZAIA EL-HAD.	MOUZAIA	1889 repris en 1976	300	-	300	150	O. El- Had.	3 km

Ces apports permettront au barrage dont la capacité totale est estimée à 222 millions de mètres cubes, d'avoir une capacité utile de 188 millions de mètres cubes dont 40 millions de garde d'envasement.

Son volume régularisé pour une utilisation agricole est estimé à 125 millions de m³.

Face à cette capacité les besoins en eau d'irrigation ont été estimés grâce aux objectifs cultureux du périmètre. Pour cela 5 zones ont été délimitées (voir carte HT N° 1) la superficie de chacune d'elles et ses besoins en eau s'établissent comme suit en fonction des spéculations prévues :

- La zone I : C'est la zone des bourrelets alluviaux elle couvre une SAU de 4.427 ha et ses besoins en eau sont estimés à 29.306.740 m³. Elle est réservée à l'agrumiculture (toutes variétés).

- La zone II : couvre une SAU de 7.840 ha et ses besoins sont de l'ordre de 23.449.680 m³. C'est la plaine alluviale destinée aux cultures maraîchères et industrielles.

- La zone III : Les vertisols y sont dominants avec généralement des sols hydromorphes. C'est la zone la plus vaste elle s'étend sur 11.963 ha, et ses besoins sont de 41.481.960 m³ une fois drainée ; maraîchages et cultures industrielles s'y installeront, mais surtout des fourrages.

- La zone IV : 1.160 ha de SAU - besoins en eau : 7.946.000 m³. Initialement réservée au maïs-grain.

C'est la zone dépressionnaire hydromorphe ; elle pose des problèmes d'assainissement. Cultures fourragères d'abord ; les maraîchages ensuite se partageront la superficie de cette zone une fois assainie.

- La zone V : SAU : 5.050 ha - Cette zone des cônes

Objectifs cultureux dans le périmètre du MOUSTAKBAL.

Zone	I : Bourrelets alluviaux:	SAU : 4.427 ha
	- agrumiculture :	4.427 ha
Zone	II : Bons sols alluviaux	SAU : 7.840 ha
	- Maraichages saison :	3.544 ha
	- Cultures Industrielles :	4.296 ha
Zone	III : Vertisols généralement hydromorphes	SAU : 11.963 ha
	- Maraichages saison :	2.990 ha
	- Cultures Industrielles :	2.991 ha
	- Cultures fourragères :	5.982 ha
Zone	IV : Cônes de déjections	SAU : 5.050 ha
	- Viticulture en sec :	5.050 ha
		TOTAL SAU : 30.440 ha

Agronomiquement l'irrigation du vignoble entraînerait des résultats intéressants en qualité et en quantité mais il est plus opportun de réserver à des objectifs plus prioritaires le bénéfice de l'irrigation.

Il y a une grande correspondance entre cette zonation et la carte des aptitudes culturales : (carte HT N° 31).

La consommation nette du périmètre s'élèverait à : 102.184.380 m³. Le volume du barrage disponible à la plante à terme est de 91.250.000 m³. La consommation est supérieure aux disponibilités en eau.

Pour ajuster la surface équipée aux disponibilités en eau ; une partie des surfaces située à l'Est de l'Oued Chiffa a été éliminée.

Si on considère que pour l'ensemble de la wilaya l'ordre de priorité dans les objectifs est le suivant :

- 1 - Maraîchage
- 2 - Elevage laitier
- 3 - Arboriculture
- 4 - Cultures industrielles.

on est en droit de constater que l'on s'achemine dans le périmètre du Moustakbal vers une spécialisation axée essentiellement sur les cultures fourragères et le maraîchage confirmant ainsi les objectifs retenus.

En fonction de critères pédologiques définis à l'intérieur des 5 zones citées plus haut et en fonction du climat la répartition par spéculation à l'intérieur du périmètre se fait comme suit :

Tableau n° 38 : Objectifs cultureux dans le périmètre irrigué de la Mitidja Ouest. (Tableau récapitulatif).

Spéculations	Superficie HA (SAU)	% SAU TOTAL	Variétés
Agrumiculture	4.427	14,54	Toutes variétés
Maraîchage	6.534	21,47	Maraîchage saison
Cultures industrielles.	7.287	23,97	Riz, Tournesol, Betterave sucrière, Tabac, <u>Tomate.</u>
Cultures fourragères	7.142	23,43	Bersim, Sorgho.
Viticulture	5.050	16,59	Raisin de cuve, Raisin de table.
TOTAL SAU.	30.440 HA	100 %	

Si on maintient la supposition selon laquelle les daïrate de Hadjout et d'El Affroun sont incluses dans le périmètre irrigué ; en fait elles débordent ses limites, nous pouvons voir l'évolution que connaîtra l'intensification. Alors que les maraîchages occupent une superficie de 1891,19 ha dans les deux circonscriptions administratives (campagne 75-76) ; leur surface se trouve à l'intérieur du périmètre portée à 6.534 ha ; soit une multiplication par plus de 3,5 de la superficie initiale. Les fourrages irrigués seront portés de 514,50 ha (75-76) à 6.535 ha par les objectifs du périmètre ; soit une multiplication par 12,7.

Au total les superficies irriguées passent de 7.667,25 ha à l'intérieur des deux daïrate à 25.390 ha à l'intérieur du périmètre dont l'étendue est plus réduite que celle de deux entités administratives citées.

On mesure par là l'ampleur de l'opération et les résultats qui en découlent sur la valeur de la production.

Tel qu'il se présente ce périmètre aux larges potentialités ouvre des perspectives encourageantes. Ses objectifs se trouvent en parfaite harmonie avec ceux de la planification nationale dont les orientations principales recommandent la transformation des capacités productives. Elle concernera :

- L'irrigation, en priorité par la remise en état et l'amélioration de l'utilisation des réseaux existants et en second lieu par l'extension des mobilisations, surtout par la petite hydraulique.

- La poursuite intensive de l'effort de mise en valeur des sols ; ce qui permettra une occupation plus rationnelle des sols qui devra se développer sur la base d'adaptation minutieuse aux conditions écologiques variées des différentes zones, avec comme objectif d'intensifier la production, de développer les associations culture-élevage arboriculture et de donner la priorité aux cultures vivrières et fourragères et à l'élevage semi-intensif et intensif.

- L'implantation de cheptel ovin et bovin sur une large échelle et le développement de l'arboriculture fruitière.

Les promesses d'un tel projet ne doivent toutefois pas être vues uniquement sous l'angle de principes techniques ; sinon elles seraient promesses hypothétiques. Les déclarations de bonnes intentions et les projets dénués de tout réalisme sont un écueil à éviter.

D'autres conditions sont donc nécessaires à la réussite d'un tel projet. Le cadre naturel et humain sont une donnée fondamentale, et les structures de services doivent être adéquates pour une plus grande efficacité.

II - 1.2. : Des conditions naturelles propices.

Nous ne prétendons pas faire ici un bilan exhaustif des éléments naturels de la zone. Le sujet a été abordé pour l'ensemble de la région algéroise par plusieurs études spécialisées figurant dans la bibliographie de ce travail et dont nous reproduisons ici quelques extraits.

- Géologie - Géomorphologie.

L'histoire géologique de la région n'est autre que l'histoire de l'ensemble du Tell algérois.

Après une première phase tectonique plissements pyrénéens et une longue période de sédimentation du miocène inférieur au pliocène, les séquences du pliocène supérieur donnent à la plaine sa physionomie actuelle.

Surrection de l'Atlas, plissement du Sahel et subsidence de la plaine dont le remblaiement est assuré par l'érosion des pentes de l'Atlas sont les étapes géologiques essentielles dans la formation des reliefs de la zone.

La Mitidja est donc une plaine alluviale avec un réseau hydrographique d'écoulement Nord-Sud adapté à la topographie. Il est surimposé par rapport au Sahel.

Au pied de l'Atlas l'existence de glacis assure le contact de la plaine avec les reliefs environnants.

Les épisodes quaternaires sont essentiels pour expliquer la formation de la plaine mitidjienne.

La Mitidja est une zone d'épandage, une plaine de remblaiement.

Notre zone d'étude se trouve essentiellement sur la zone d'épandage du Rharbien. Ces terrains s'étendent du pied de l'Atlas dans la région d'Ahmer El Ain et de Bourkika jusqu'au bord de la dépression de l'ancien lac Halloula ; sur la rive gauche de l'Oued Chiffa.

S'y insère une zone d'hydromorphie en basse plaine. Elle se localise dans l'ancien lac Halloula et dans le bas Mazafran. L'hydromorphie résulte de la subsidence de la plaine qui est à l'origine de difficultés d'écoulement des eaux de surface : l'ancien lac Halloula est une véritable cuvette, dans le bas Mazafran les altitudes tombent à 16 m alors que l'entrée de la cluse est à 18 m. Il faut faire intervenir également la présence de nappes qui affleurent ici par artésianisme et sans doute la remontée d'eaux plus profondes.

Le matériel dominant est argilo-limoneux.

Les divagations des Oueds expliquent l'importance des épandages du Rharbien donnant ainsi une incontestable homogénéité à la plaine d'épandage.

- Le climat et l'eau.

- Les précipitations sont relativement abondantes mais irrégulières.

Les rythmes pluviométriques sont méditerranéens, caractérisés par une double irrégularité annuelle et inter-annuelle.

L'opposition entre la saison froide et humide et la saison chaude et sèche est nette. Les données de quelques stations le confirment.

Tableau n° 39 : Pluviométrie - Données ajustées sur 44 ans.
(Précipitations en mm.)

Mois	O	N	D	J	F	M	A	M	Jn	J+	A	S	Année
Sidi Rached	67,6	85,1	100,7	102,8	73,4	59,2	52,8	40,2	12,2	1,4	4,0	25,8	625,2
Merad	59,3	93,2	110,8	120,4	85,2	63,8	68,6	45,9	18,5	1,4	3,2	27,3	697,6
El Affroun	63,1	86,5	112,5	104,2	74,7	67,9	57,7	45,8	15,9	1,3	5,5	32,1	667,2
Mouzaia	46,3	51,5	100,9	100,6	57,5	67,6	52,4	46,3	15,4	1,1	6,5	20,2	566,3
Blida	81,6	114,6	129	130,7	94,6	99,6	91,1	72,8	29,9	3,4	5,7	46,7	899,9

Source : Bureau climatologie. S.E.S.

Les précipitations sont enregistrées uniquement sous forme de pluie, les chutes de neige sont tout à fait exceptionnelles.

Ces pluies sont caractérisées par leur violence. Les pluies torrentielles (plus de 30 mm par jour) ne sont pas rares. Le tableau suivant établi sur 25 années : 1913-1938 nous donne la fréquence et l'intensité des orages.

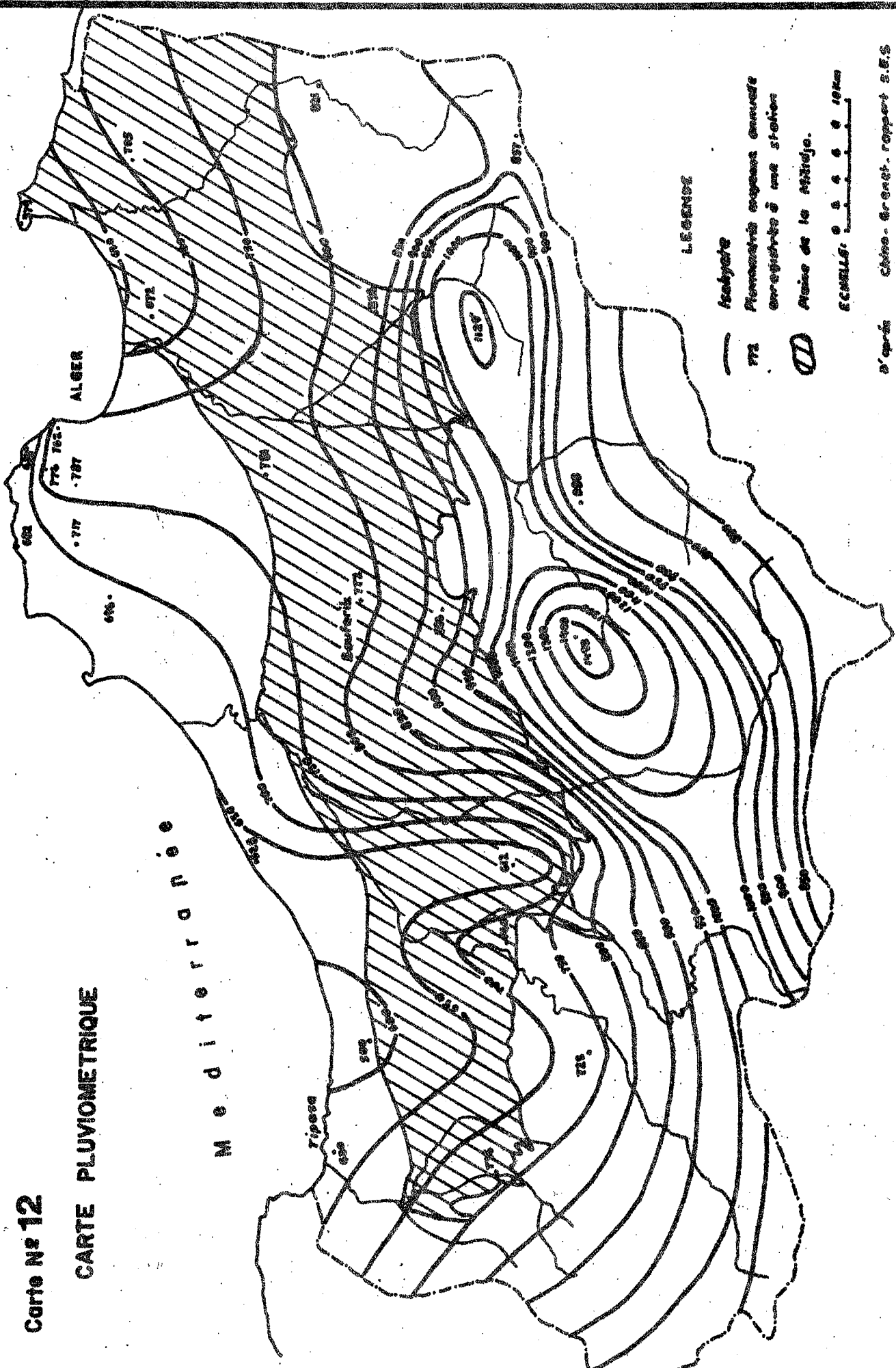
Tableau n° 40 : Les pluies torrentielles dans 3 stations de la MITIDJA-OUEST.

	: Nombre : d'orages	: I N T E N S I T E				: Moyenne : Annuelle	: Hauteur : Maximum	: Rappports
		: 30 - 50	: 50 - 70	: 70 - 100	: + 100			
MERAD	: 137	: 106	: 21	: 7	: 3	: 5,48	: 135,2	: 0,18
EL AFFROUN	: 145	: 109	: 28	: 7	: 2	: 5,60	: 122	: 0,17
BLIDA	: 195	: 135	: 38	: 16	: 6	: 7,80	: 162	: 0,17

Carte N° 12

CARTE PLUVIOMETRIQUE

M e d i t e r r a n é e



LEGENDE

- Isohyète
 - Pluviométria enregistrae annuelle enregistrée à une station
 - ▨ Aire de la carte.
- ECHELLE: 0 5 10 20 30 40 50 60 70 80 90 1000

D'après Chino. Gr. et. rapport S.S.S.

La pluviométrie présente le caractère affirmé de la pluviométrie méditerranéenne. Un total qui n'est pas négligeable mais des pluies mal réparties dans l'année agricole et parfois très violentes et dévastatrices.

Au plan spatiale il y a de fortes variations (voir carte n° 12).

De part et d'autre de la ligne BLIDA-BOUFARIK qui est une ligne maximum de pluviométrie ; la Mitidja Ouest paraît relativement sèche par rapport à la Mitidja Est qui enregistre entre 700 et 850 mm/an.

Dans notre zone d'étude les précipitations sont inférieures à 700 mm. L'explication de cette faiblesse relative tient sans doute à la présence du Djebel Chenoua et de la ride anticlinale du Sahel qui jouent un rôle d'écran protecteur à la pénétration des influences maritimes et notamment des dépressions du Nord-Ouest nombreuses en hiver.

. Les températures :

Les données concernant les températures sont moins fournies que pour les précipitations. L'ouvrage de Seltzer ne donne des renseignements que pour trois stations : El-Harrach - Rouiba et Blida, d'ailleurs hors de notre zone d'étude.

Les températures de la Mitidja sont soumises à l'influence de la mer qui se traduit par un décalage du mois le plus chaud (Août) alors que le mois le plus froid reste Janvier.

On note cependant une augmentation sensible de l'amplitude au fur et à mesure que l'on s'éloigne du littoral. Il y a une différence de 3° entre El-Harrach et Blida distantes de 45 kms seulement.

Amplitude thermique :	El-Harrach	: 13° 9
	Rouiba	: 14° 3
	Blida	: 16° 6.

L'hiver reste doux puisque la moyenne des minima en Janvier, le mois le plus froid est, pour 25 ans, de :

6° 4	à El-Harrach
5° 7	à Rouiba
7° 3	à Blida,

celle des minima extrêmes est comprise en 1^{er} et 2^{es}.

Le gel est très rare. La gelée blanche peut faire son apparition de Décembre à Mars.

Nombre de gelée blanche :

Sidi-Rached	: 5,5 en moyenne par an
El-Affroun	: 1,8 en moyenne par an.

L'hiver peut aussi connaître de très belles journées.

L'été est moins capricieux que l'hiver : de Juin à Septembre les températures moyennes sont toujours supérieures à 23°. La moyenne des maxima atteint 33° en Août à Blida.

Dans de telles conditions les cultures maraîchères, les agrumes, poiriers et pommiers, céréales d'été ne peuvent être cultivées qu'avec le secours de l'irrigation. Par contre, la douceur des hivers favorise l'implantation de certaines cultures comme les agrumes, les cultures industrielles, les légumes d'arrière saison.

. L'eau :

Notre zone d'étude (La daïra d'El-Affroun) est totalement intégrée au Bassin du Mazafran qui est de loin le plus important de la plaine. Il occupe une superficie de 1.860 km² dont 1.110 en montagne. (voir carte n° 13).

Le Mazafran résulte de la confluence de 3 Oueds importants : l'Oued Djer, l'Oued Bou Roumi et l'Oued Chiffa. Ces Oueds auxquels s'ajoute l'Oued Harbil constitueront par leurs apports une ressource en eau appréciable en période sèche grâce au barrage El Moustakbal.

L'autre ressource en eau est constituée par les apports des eaux souterraines. Une étude de l'aquifère mitidjien place notre zone d'étude sur :

- La poche alluviale Nord-Sud du Bou Roumi et de l'Oued Djer.
- Le chenal alluviale Nord-Sud de l'Oued Chiffa.
- Le chenal alluviale profond au Sud de Oued El Alleug et Boufarik correspondant sans doute à l'écoulement au Quaternaire moyen d'un affluent de l'Oued Chiffa.

Ces réservoirs sont importants et de bonne qualité. Il s'agit là d'aquifère du quaternaire. Il n'est pas le seul ; il existe un autre aquifère plus profond celui de l'astien. La remontée de la couche astienne permet une communication entre les deux poches.

Actuellement dans notre zone d'étude les Oueds et l'exploitation des nappes constituent les ressources essentielles pour les besoins de l'agriculture, des organismes urbains et industriels.

Les possibilités de mobilisation sont importantes ; elles restent assujetties à de gros investissements. Le barrage El Moustakbal est une première opération.

- Les sols (carte HT N° 2) et leurs aptitudes culturales (carte HT N° 3).

Les sols de la Mitidja sont connus grâce à l'enquête agropédologiques menée par le service des études scientifiques de la DEMRH.

Dans la Daïra d'El-Affroun ; les sols dominants sont:

- Les sols peu évolués
- Les sols à sesquioxide de fer
- Les vertisols.

. Les sols peu évolués sont les plus étendus. Ils se sont développés exclusivement sur les alluvions rharbiennes récentes que les divagations des Oueds ont rendu particulièrement fréquentes.

Dans de telles conditions les cultures maraîchères, les agrumes, poiriers et pommiers, céréales d'été ne peuvent être cultivées qu'avec le secours de l'irrigation. Par contre, la douceur des hivers favorise l'implantation de certaines cultures comme les agrumes, les cultures industrielles, les légumes d'arrière saison.

. L'eau :

Notre zone d'étude (La daïra d'El-Affroun) est totalement intégrée au Bassin du Mazafran qui est de loin le plus important de la plaine. Il occupe une superficie de 1.860 km² dont 1.110 en montagne. (voir carte n° 13).

Le Mazafran résulte de la confluence de 3 Oueds importants : l'Oued Djer, l'Oued Bou Roumi et l'Oued Chiffa. Ces Oueds auxquels s'ajoute l'Oued Harbil constitueront par leurs apports une ressource en eau appréciable en période sèche grâce au barrage El Moustakbal.

L'autre ressource en eau est constituée par les apports des eaux souterraines. Une étude de l'aquifère mitidjien place notre zone d'étude sur :

- La poche alluviale Nord-Sud du Bou Roumi et de l'Oued Djer.
- Le chenal alluviale Nord-Sud de l'Oued Chiffa.
- Le chenal alluviale profond au Sud de Oued El Alleug et Boufarik correspondant sans doute à l'écoulement au Quaternaire moyen d'un affluent de l'Oued Chiffa.

Ces réservoirs sont importants et de bonne qualité. Il s'agit là d'aquifère du quaternaire. Il n'est pas le seul ; il existe un autre aquifère plus profond celui de l'astien. La remontée de la couche astienne permet une communication entre les deux poches.

Actuellement dans notre zone d'étude les Oueds et l'exploitation des nappes constituent les ressources essentielles pour les besoins de l'agriculture, des organismes urbains et industriels.

Les possibilités de mobilisation sont importantes ; elles restent assujetties à de gros investissements. Le barrage El Moustakbal est une première opération.

- Les sols (carte HT N° 2) et leurs aptitudes culturales (carte HT N° 3).

Les sols de la Mitidja sont connus grâce à l'enquête agropédologiques menée par le service des études scientifiques de la DEMRH.

Dans la Daïra d'El-Affroun ; les sols dominants sont:

- Les sols peu évolués
- Les sols à sesquioxide de fer
- Les vertisols.

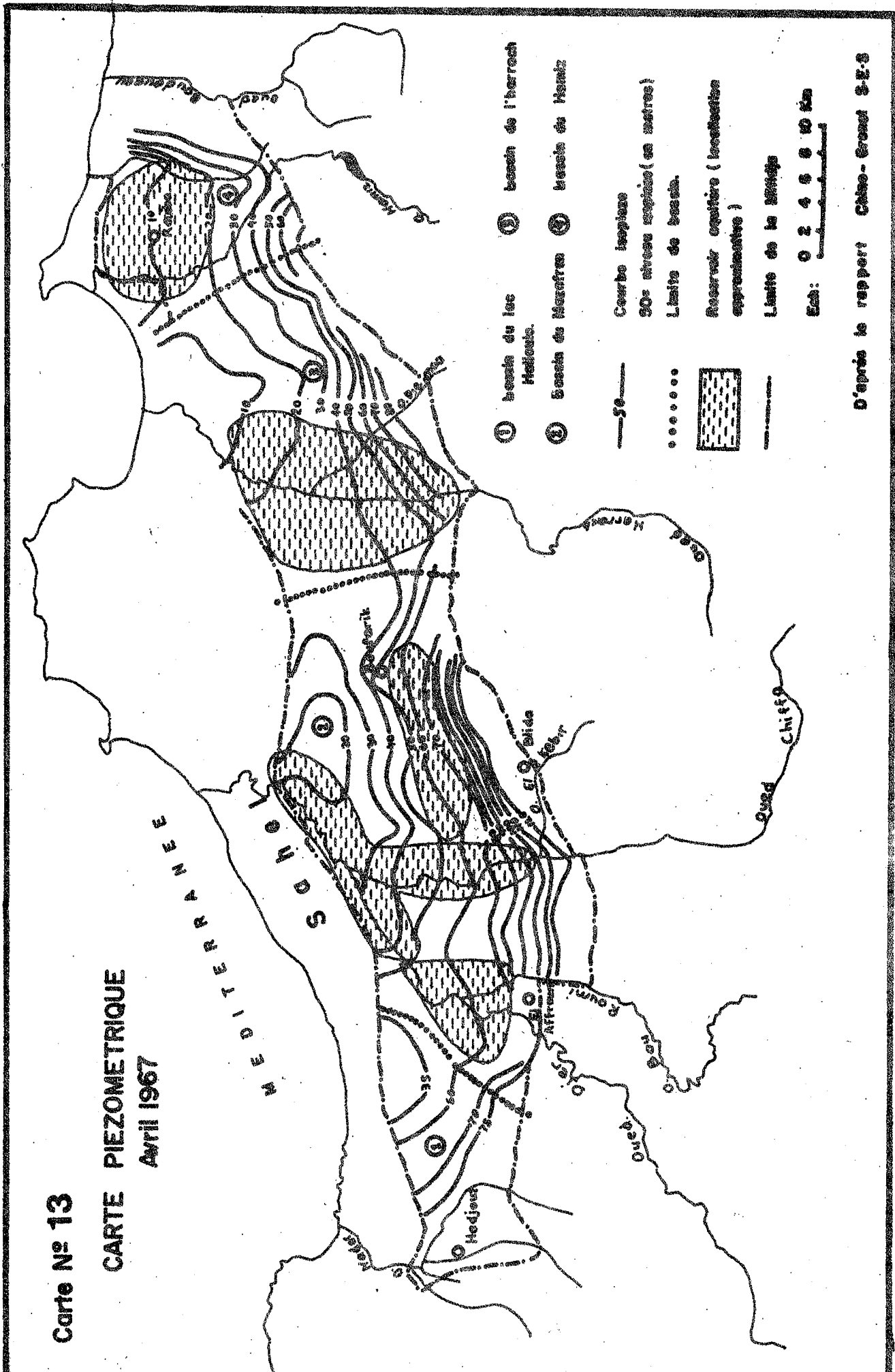
. Les sols peu évolués sont les plus étendus. Ils se sont développés exclusivement sur les alluvions rharbiennes récentes que les divagations des Oueds ont rendu particulièrement fréquentes.

Carte N° 13

CARTE PIEZOMETRIQUE

Avril 1967

M E D I T E R R A N E E
S U D



- ① bassin du lac Melouze.
- ② bassin de l'herroch.
- ③ bassin de Manafren.
- ④ bassin du Hamiz.

— 50 — Courbe isoplethe
 50: niveau moyen (en metres)
 Limite de bassin.
 Réservoir captifs (localisation approximative)
 --- Limite de la Méditerranée

Ech: 0 2 4 6 8 10 Km

D'après le rapport Chmo - Grand 3-2-3

Quand ils sont d'apport colluvial (au pied des pentes du Sahel et de l'Atlas) ces sols n'occupent qu'une faible superficie.

La texture des sols peu évolués est caractéristique :

- Les éléments argileux sont peu importants (18 % environ);
- Les éléments limoneux et sableux atteignent 40 % chacun.
- Le PH de ces sols est proche de 8 et ils contiennent peu de calcaire.

Ces caractéristiques en font des terroirs équilibrés, privilégiés pour l'agrumiculture. Ces sols alluviaux supportent également d'autres cultures comme la vigne, le maraîchage de plein-champ et des cultures annuelles (sorgho fourrager, trèfle, céréales).

Ces sols alluviaux présentent localement quelques particularités : celles des sols peu évolués à tendance hydro-morphe sont assez importantes dans notre zone. On les rencontre au Nord de Oued El Alleug essentiellement. Leur texture est fondamentalement argilo-limoneuse : argiles et limons comptent pour plus de 86 % dans la composition granulométrique.

Le taux de calcaire est élevé ; il dépasse 17 % en surface.

Ces sols portent essentiellement des cultures annuelles : céréales, fourrages secs et aussi de la vigne.

. Les sols à sesquioxide de fer :

Sont représentés ici par les sols rouges. On les rencontre sur les "cônes" de déjections de Blida et de la Chiffa et au Nord d'El-Affroun.

Ce sont des sols limono-argileux avec de nombreuses passées caillouteuses en surface et en profondeur.

Leur texture :

Argile	=	30 %
Limon fin	=	30 %
Limon grossier	=	19 %
Sable fin	=	10 %
Sable grossier	=	10 %

Le calcaire s'y trouve à l'état de trace (0,1 %).

Ils présentent une réaction neutre ou légèrement acide : pH = 6,1. Sur ces sols les arbres sont absents ; vigne et céréales se partagent les surfaces agricoles.

. Les vertisols.

Sols à profil plus ou moins homogène ; on les rencontre de part et d'autre de l'Oued Djer et dans certains secteurs très limités de la basse plaine. Ils occupent dans notre zone une place réduite.

Ils présentent une texture limono-argileuse ; voire franchement argileuse par endroit. La proportion des éléments fins y est forte : 66 à 68 %. Ils ont une assez forte proportion de calcaire 9 à 10 % et un pH basique : 7,8 à 8.

D'une texture franchement lourde, les vertisols ne portent guère plus que des cultures annuelles.

Cette brève étude pédologique nous révèle la présence de bons terroirs. Bien pourvus en eau ils devraient donc permettre une large intensification. La carte des aptitudes culturales (carte HT N° 3) accorde une large place aux cultures maraîchères, fourragères, industrielles et à l'arboriculture. Il y a là déterminé un système agricole en harmonie avec le potentiel naturel et les objectifs de la planification.

II - 1.3. : Un environnement humain adéquat ; un espace assez bien structuré.

Dans la daïra d'El-Affroun l'activité dominante est l'agriculture. Dans certaines communes comme Oued Djer et Oued El Alleug la population occupée dans l'agriculture dépasse la moitié de la population occupée totale. Cette situation est sans doute due à l'absence de grandes unités industrielles dans la partie Ouest de la wilaya et à l'éloignement des foyers industriels localisés essentiellement autour de BLIDA et en Mitidja Orientale.

Les seules unités qui méritent d'être citées sont la SNEMA (eaux minérales) à Mouzaïa (252 emplois), la Tabacoop (105 emplois) et la Viticoop (55 emplois) à El-Affroun. Ces deux dernières unités économiques s'intègrent en fait à l'activité agricole de la région et peuvent être considérée comme une structure efficace dans la perspective de l'orientation culturelle qu'est appelé à abriter le périmètre irrigué.

Après l'agriculture ; le secteur des BTP est un fait marquant. L'urbanisation qui est un fait général en est la principale explication.

Ainsi cette population à forte dominante agricole pourrait constituer un environnement humain à ne pas négliger (voir tableau n° 41) dans le cadre de la mise en valeur agricole. Elle renforce le caractère positif des potentialités existant dans la zone.

Notre daïra comporte également un environnement appréciable pour les unités de production agricole : Toutes les communes disposent de CAPCS (coopératives agricoles polyvalentes communales de services). Une antenne de la Cofel (coopérative des fruits et légumes) a son siège à El-Affroun, une station de conditionnement à Oued El Alleug, et une antenne de l'ONAB à Attatba.

Dans le domaine de la comptabilité et du financement existe une CACG (coopérative agricole de comptabilité et de gestion) à El-Affroun. Toutes les exploitations agricoles de la daïra en sont sociétaires. Les comptes bancaires des unités de production agricole sont gérés par une antenne de la BNA auprès de chaque CAPCS et une agence de la Banque Nationale d'Algérie dont le siège est à El-Affroun centralise les diverses opérations.

La tutelle est représentée par une DAD (délégation de l'agriculture de la daïra) à El-Affroun, son rôle d'assistance aux unités de production est bien ressenti par celles-ci.

Une antenne de l'ONAMA (office national du matériel agricole) installée à Mouzaïa assure toutes les opérations de distribution et de réparation du matériel agricole.

Ainsi sous un angle régional les liens qui unissent les exploitations avec leur environnement sont des liens assez étroits. Les structures en amont et en aval permettent des échanges et des flux à l'intérieur d'une aire raisonnable pour les unités de production. On peut parler ici d'une certaine intégration spatiale déterminant des rapports cohérents entre les différentes exploitations et les divers organismes d'environnement.

Tableau n° 41 : Les résidents occupés 6 ans et+ selon BAE - dans les 5 communes de la Daïra d'El-Affroun wilaya de BLIDA.

Communes	B A E	Total	Agri- cult.	Indus- de Trans.	Hydro- carb- ures	Autres Indus- tries	BTP	Trans Entre Comma- nicat	Commer- ces.	Admi- nist. et Serv. Collec	Autres Servi- ces	Non déclaré
TOTAL DAIRA		15873	6109	1700	103	159	3331	690	1098	1864	531	288
%		100	38,49	10,71	0,65	1,00	20,99	4,35	6,92	11,74	3,35	1,81
EL-AFFROUN		3626	810	386	38	26	1052	174	305	584	207	44
%		100	22,34	10,65	1,05	0,72	29,01	4,80	8,41	16,11	5,71	1,21
OUED DJER		976	506	20	3	45	249	62	15	66	2	8
%		100	51,84	2,05	0,31	4,61	25,51	6,35	1,54	6,72	0,20	0,80
MOUZAIA		4581	1878	534	35	49	992	154	324	419	136	60
%		100	41,00	11,66	0,76	1,07	21,65	3,36	7,07	9,15	2,97	1,31
LA CHIFFA		2318	715	340	15	15	472	174	169	291	73	54
%		100	30,85	14,67	0,65	0,65	20,36	7,51	7,29	12,55	3,15	2,33
OUED EL ALLEUG		4372	2200	420	12	24	566	126	285	504	113	122
%		100	50,32	9,61	0,27	0,55	12,95	2,88	6,52	11,53	2,58	2,78

Source : RGPH - 1977.

La politique de décentralisation adoptée ces dernières années a largement contribué à l'homogénéité économique de cet espace rural dont les structures de service se renforcent.

D'autres activités urbaines peuvent également être révélatrices de cette intégration, de cette homogénéité économique. L'existence du marché à bestiaux à El-Affroun permet des liens solides entre l'agglomération et le milieu rural. Ce marché rayonne sur Bourkika - Ahmer El Ain et partiellement Mouzaïa ; mais surtout sur les piémonts, le Titteri et le Haut Chélif. El-Affroun est aussi un souk. Des commerces hebdomadaires s'y installent le vendredi. Mouzaïa joue également le même rôle ; les soukiers y déposent leur marchandise le Samedi.

Les équipements commerciaux de détail sont très diversifiés notamment au niveau d'El-Affroun et de Mouzaïa. Nous n'avons émis cette constatation qu'à travers ce que nous avons directement observés. Nous pouvons toutefois tenter une approche dans ce domaine grâce aux chiffres du recensement de 1977. Dans les cinq communes de la daïra 1.098 personnes ont été classées dans le secteur commercial. En supposant autant de commerces que de personnes occupées dans les commerces ; on aurait environ 1 commerce pour 80 habitants. Ce quotient nous permet d'affirmer que la daïra dispose d'un équipement commercial élevé. Ceci est d'autant plus vrai que de part et d'autre de la daïra existent deux villes BLIDA et HADJOUT qui comptent respectivement 11,29 % et 11,02 % de leur population occupée dans le secteur commercial. Le taux moyen pour la wilaya est 7,50 %.

Cette description sommaire de l'environnement commercial et de service nous révèle l'existence d'une certaine hiérarchie dans la qualité des structures.

Le projet de périmètre irrigué qui s'insère ainsi dans un contexte technico-administratif favorable et dans de bonnes conditions naturelles et humaines ne peut compter exclusivement sur cet environnement adéquat. Ses chances de réussite résident fondamentalement dans l'amélioration du fonctionnement de ses structures de base :

- Appareil productif
- Soutien à la production
- Organisation plus souple
- Décentralisation intégrant l'expérience des producteurs
- La mise en place de conditions d'intensification de la production actuelle
- La rationalisation des techniques culturales et d'élevage
- Amélioration quantitative et qualitative des revenus
- Amélioration des conditions de travail et de vie.

C'est précisément ces questions que nous allons aborder. (Nous exposons en partie annexe la méthodologie utilisée pour cerner les problèmes du monde rural de la daïra d'El-Affroun qui fait partie intégrante du périmètre de la Mitidja Ouest.)

II - 2. : Des assises foncières incohérentes.

Couvrant une superficie totale de 28.999 ha 61 a 30 ca le secteur agricole de la daïra d'El-Affroun est largement dominé par le secteur autogéré. La répartition des terres entre les différents secteurs juridiques est la suivante :

- Secteur autogéré = 19.299 ha 57.00 soit 66,55 %
- Secteur de la Révolution Agraire = 4.057 ha 91.63 soit 13,99 %
- Coopératives des anciens moudjahidine = 1.148 ha 70.00 soit 3,96 %
- Secteur privé (après Rév.Agraire) = 4.493 ha 42.67 soit 15,50 % de la superficie totale.

Cette variété et cette diversité des structures productives de l'agriculture ne peut exister sans poser un certain nombre de problèmes du point de vue configuration et délimitation précise des finages.

Dans ce véritable complexe agricole la régularité géométrique du paysage agraire est doublée d'une incohérence des assises foncières. La naissance d'exploitations à différentes dates a donné lieu à une contexture aberrante, une répartition spatiale sans logique propre. Cette situation est sans doute aggravée par le fait qu'une bonne partie des terres agricoles de la daïra s'étend sur l'Atlas. Il est difficile de faire la part des terres situées en plaine et celle de la montagne dans notre zone d'étude.

La carte des structures foncières que nous avons établi montre que certains domaines ont de grandes superficies en forêt localisée principalement sur le piémont. Les terres privées par contre se développent de façon massive sur les premières pentes de l'Atlas. Certaines terres de la R.A. sont situées en pleine montagne. Il s'agit des CAPRA d'El-Affroun et de tous les lots attribués à titre individuel dans la commune de Oued Djer : Ces lots sont issus essentiellement de défrichements. Ainsi et faute de données les terres agricoles du piémont peuvent être estimées à environ un quart de la surface totale agricole de la daïra.

II - 2.1. : Un secteur autogéré dominant :

Avec 66,55 % de la superficie totale ; les domaines autogérés occupent non seulement la plus grande partie des terres agricoles de la daïra mais aussi les meilleures ; celles qui sont généralement localisées sur la plaine. Peu de domaines se développent de façon assez profonde sur les premières pentes de l'Atlas Blidéen.

Le finage de l'autogestion est un finage de plaine hérité de la colonisation. Sur ces anciennes terres de colons ont d'abord pris naissance 34 unités de production autogérées. Elles sont au nombre de 37 à partir de 1974: L'opération de "restructuration" de l'été 1974 a donné lieu à 3 unités supplémentaires situées toutes à Mouzaïa : il s'agit des domaines KOUIDER et ZOUAGHI dont l'unité mère est le domaine CHAOUI et du domaine DJAATIT issus du partage du domaine REBBAH.

La superficie moyenne par unité de production est de 521,61 ha. Comme toute moyenne ; cette indication ne reflète en rien la réalité ; elle permet de mieux la comprendre. Ainsi sur l'ensemble des unités de production autogérées 20 ont une superficie inférieure à la moyenne et 17 supérieure.

En superficie réelle : les 20 domaines couvrent une superficie totale de 7.757,22 ha soit 40,19 % de la superficie ; les 17 domaines occupent 11.542,35 ha soit 59,81 % de la superficie totale de l'autogestion.

Ceci nous indique que bon nombre de domaines sont de véritables latifundias, 27 domaines ont des superficies supérieures à 400 ha. Cette taille ne peut que compliquer une gestion a-priori mal maîtrisée du fait de l'étendue entre autres.

Notons que la répartition spatiale est inégalitaire : Mouzaïa (avec 14 exploitations autogérées) et Oued El Alleug (avec 12 exploitations autogérées) concentrent une grande partie des terres agricoles de ce secteur. Leur part respective est de 7.775,65 ha et 5.118,13 ha.

La surface agricole utile qui couvre 15.952,88 ha nous donne une moyenne de 442,85 ha. Bien qu'inférieure à la superficie moyenne ; elle nous révèle que les exploitations agricoles restent tout de même de taille importante.

La différence entre la superficie totale de la daïra et la surface agricole utile est de 2.914 ha. Cette grande superficie est occupée par les forêts principalement, les terres improductives ; les chemins et bâtiments d'exploitation. Autrement dit c'est 15,09 % de la superficie totale de la daïra qui est improductive.

Une classification des domaines autogérés selon la superficie totale et selon la surface agricole utile nous fait remarquer (voir tableau n° 43) une certaine concentration des terres "effectivement travaillées" dans les exploitations relativement réduites. Les exploitations ayant une superficie totale supérieure à 600 ha pour 39,79 % de la superficie du secteur autogéré n'englobent que 12,76 % de la SAU ; alors que les exploitations de moins de 400 ha pour 16,96 % de la superficie totale concentrent 32,79 % des terres cultivées.

Cette situation s'explique par le fait que les grandes exploitations ont de grandes superficies en forêt ; elles se développent donc assez massivement en montagne. C'est le cas du domaine SI.HAMDANE qui pour une superficie totale de 1.503 ha a 1.127,5 ha en forêt, du domaine SI BELLALIA où la forêt a réduit à 335,75 ha de SAU une superficie totale de 795 ha

Tableau n° 42 : DAIRA D'EL AFFROUN - Classification des domaines autogérés selon la superficie totale et la Surface Agricole Utile.

Superficie Classe	Superficie totale				Surface Agricole Utile				
	1	Nombre	2	%	1	Nombre	2	%	2
de 200 ha	-	-	-	-	1	174,47	2,7	1,12	
200 à 300 ha	3	756,67	8,11	3,94	3	724,65	8,11	4,54	
300 à 400 ha	7	2.506,47	18,92	13,02	12	4.289,87	32,43	26,89	
400 à 500 ha	8	3.478,37	21,62	18,01	11	4.987,66	29,73	31,26	
500 à 600 ha	9	4.873,95	24,32	25,24	7	3.738,32	18,92	23,43	
600 à 700 ha	5	3.146,23	13,51	16,29	2	1.307,41	5,41	8,19	
+ 700 ha	5	4.537,88	13,51	23,50	1	730,50	2,7	4,57	
TOTAL UP	37		100 %		37		100 %		
TOTAL SURFACE:		19.299,57 ha		100 %		15.952,88 ha		100 %	

1 : Unités de production
2 : Surface.

Sce. CAGG El-Affroun. Camp. 76-77.

En dehors des domaines de la commune de Oued Djer localisés en piémont ; d'autres domaines présentent cette même différence entre superficie totale et surface agricole utile (voir tableaux n° 15 - partie annexe) ; mais la situation ne peut être généralisée, Certains domaines présentent de grandes étendues dans les deux cas : Il s'agit des domaines :

- KHELIFI	: ST : 787,30 ha	- SAU : 730,50 ha
- REBBAH	: ST : 700,14 ha	- SAU : 652,41 ha
- BEN AISSA	: ST : 660,00 ha	- SAU : 655,00 ha à Mouzaïa
- ABDALLAH	: ST : 574,50 ha	- SAU : 544,74 ha à El-Affroun
- SI MERRAH	: ST : 627,70 ha	- SAU : 563,40 ha
- SI RABAH	: ST : 525,50 ha	- SAU : 467,25 ha
- SI KORRICHI	: ST : 575,04 ha	- SAU : 534,34 ha
- SI LAID	: ST : 584,00 ha	- SAU : 506,64 ha à Oued El Alleug.

Ces domaines sont généralement des domaines de plaine.

Au total l'impression qui se dégage d'un tel inventaire est la grande taille des exploitations. On ne peut faire prévaloir dans des exploitations à assiette foncière gigantesque une complète mise en culture et par conséquent une gestion saine.

Dans un cadre d'analyse comparée plus large celui de la wilaya ; la part du secteur autogéré de la daïra d'El-Affroun est prépondérante.

Par rapport à la part du secteur autogéré dans les autres daïrate ; on peut considérer que la daïra d'El-Affroun est un fief de l'autogestion (voir tableau n° 43), sa part dans les terres agricoles est supérieure à la moyenne de la wilaya.

Tableau n° 43 : Répartition des terres par statut juridique et par daïra -
WILAYA DE BLIDA - Campagne 75-76.

Statut Juridique	Domaines Autogérés: Révolution Agraire:		C A P A M		Privé		T O T A L	
	Surface	%	Surface	%	Surface	%	Surface	%
Ilras	16.381,47	45,92	907,97	2,54	313,00	0,87	18.064,30	50,64
APPA	20.293,72	59,26	886,06	2,59	1.257,78	3,67	11.806,70	34,48
OUFARIK	3.858,24	64,85	93,80	1,58	136,75	2,30	1.860,60	31,27
BLIDA	23.129,61	71,46	1.670,49	5,16	1.240,25	3,83	6.327,50	19,55
DLEA	19.299,57	70,02	1.459,70	5,30	1.239,50	4,50	5.565,20	20,19
L-AFFROUN	23.247,07	74,94	1.756,72	5,66	730,00	2,35	5.286,30	17,04
ADJOUT	10.465,50	35,83	207,75	0,71	1.291,00	4,42	17.243,10	59,04
HERCIELL								
TOTAL	116.675,18	59,52	6.982,49	3,56	6.208,28	3,17	66.153,70	33,75
							196.019,65	100

II - 2.2.: Le secteur coopératif : L'ancien et le nouveau dans une position mineure.

Dans cette catégorie d'exploitations nous avons classé les coopératives agricoles de production des anciens moudjahidine (CAPAM) et les unités de la révolution agraire.

. Les coopératives des anciens moudjahidine ; sont au nombre de huit dans la daïra : 6 à Oued El Alleug une à la Chiffa et une à Mouzaïa.

Leur superficie moyenne est de 143,58 ha. Elles sont de taille plus réduite que les domaines autogérés.

C'est au niveau de notre daïra qu'elles occupent relativement le plus d'espace : 4,50 % de la surface totale agricole (voir tableau n° 43).

Le poids de la CAPAM Latroui a considérablement joué dans cette position. C'est d'ailleurs la CAPAM la plus étendue de la wilaya 637,20 ha ; elle s'est substituée intégralement à un domaine autogéré de Oued El Alleug : le domaine ex III.

Les autres CAPAM de la daïra se sont installées sur une partie de domaine ou sur quelques parcelles.

Elles sont nées à partir de 1966 et dans l'ordre chronologique elles viennent en seconde position après les exploitations autogérées dont la naissance a commencé en 1962.

C'est dans ces exploitations que l'on retrouve une concordance plus poussée qu'ailleurs entre superficie totale et surface agricole utile. La manière dont a été constitué ce type d'exploitations explique cette situation : Les coopérateurs choisissaient eux mêmes les parcelles d'implantation de l'unité. Leur choix s'est automatiquement et normalement porté sur les parcelles à cultures intensives.

. Les coopératives et unités de la Révolution Agraire.

Elles sont de création beaucoup plus récentes que les exploitations précédentes. On distingue dans cette catégorie deux types d'exploitations.

- Celles de la première phase de la révolution agraire.
- Celles de la seconde phase de la révolution agraire.

. Les CAPRA de la première phase.

Ce sont généralement toutes les CAPRA installées sur des terres publiques versées au Fond National de la Révolution Agraire (FNRA) (Dans notre daïra les terres publiques sont d'origine communale ou domaniale, Les terres habous sont inexistantes).

Une exception cependant. A Mouzaïa : 253 ha 70 émanant d'un don d'un propriétaire foncier ont servi à installer 9 CAPRA.

Outre cette exception toutes les CAPRA de la 1ère phase sont sur des terres publiques.

Au terme de la première phase de la révolution agraire ; les terres versées au FNRA s'élèvent à 2.913 ha 90 a 40 ca.

1.101 ha 33 a 80 ca ont fait l'objet d'attribution pour la constitution de CAPRA, soit 37,79 % du total des terres versées. Si on exclu les terres NAIMI : 253 ha 70 a ; les terres publiques attribuées tomberaient à 847,63 ha soit 31,86 % du total des terres publiques versées au FNRA.

Cette faiblesse des terres attribuées trouverait vraisemblablement son explication dans le fait que la majeure partie des terres communales ou domaniales soient de mauvaise qualité ou qu'elles englobent des zones forestières (voir tableau n° 44).

Une telle situation a été compromettante à l'installation de coopératives stables. Un certain nombre d'entre elles ont été abandonnées et leurs terres rattachées à des domaines autogérés ou à des CAPAM. C'est le cas des CAPRA 1 - 2 - 3 - 4 et 5 de Oued El Alleug. Les terres attribuées à ces CAPRA sont des terres hydromorphes localisées dans la basse plaine.

Tableau n° 44 : DAIRA D'EL-AFFROUN : Terres versées au FNRA : 1ère et 2ème Phase - Affectation des terres par commune.

Commune	EL AFFROUN	OUED DJER	MOUZAIA	LA CHIFFA	O.EL ALLEUG
Affectations					
Total des terres versées au FNRA	1240 ha 38-00	657 ha 65-70	826 ha 60-00	49 ha 50-00	139 ha 76-70
Terres communales	897 ha 38-00	340 ha 99-80	234 ha 90-00	49 ha 50-00	139 ha 76-70
Terres domaniales	343 ha 00-00	316 ha 65-90	338 ha 00-00	-	-
Don privé	-	-	253 ha 70-00	-	-
. S.T.CAPRA (UP)	236 ha (2)	340 ha 99-80 (attrib.indiv)	474 ha 84-00 (12)	49 ha 50-00 (1)	-
Forêts	1004 ha 38-00	298 ha 64-00	338 ha 00-00	-	-
Non attribuée	-	-	13 ha 76-00	-	-
Versées aux réserves foncières.	-	18 ha 01-30	-	-	-
Rattachées aux Dnes.	-	-	-	-	139 ha 76-70
Première Phase					
Total des terres versées au FNRA	136 ha 74-99	15 ha 00-00	173 ha 97-80	360ha 12-00	458 ha 16-44
S.T.CAPRA (UP)	62 ha 62-64 (3)	15 ha 00-00 (attrib.indiv)	136 ha 87-00 (6)	360 ha 12-00 (10)	367 ha 77-00 (10)
Terres non attrib.	74 ha 12-35	-	37 ha 10-80	-	90 ha 39-44
Rattachés aux Dne	39 ha 07-12	-	-	-	74 ha 29-44
Rattachées CAPAM	-	-	-	-	16 ha 10
Rattachées au CAPRA I° Phase	30 ha 47-40	-	-	-	-
En Jachère ou en	4 ha 57-83	-	37 ha 10-80	-	-

Les 139 ha 76 a 70 ca initialement attribués à ces 5 CAPRA ont été rattachés au domaine IMERI :

Oued El Alleug :

- Terres versées au FNRA = 1^{re} Phase = 139 ha 76 a 70 ca
- Terres communales = 139 ha 76 a 70 ca
- Terres rattachées du domaine IMERI = 139 ha 76 a 70 ca

Exception faite des 9 CAPRA de Mouzaia (installées sur des terres privées) de toutes les unités créées durant la première phase 6 CAPRA seulement continuent leurs activités:

- 3 à MOUZAIA
- 2 à EL AFFROUN
- 1 à la CHIFFA

Au cours de cette 1^{re} phase ; l'essentiel de l'attribution s'est fait sous la forme d'attribution individuelle . Le cas se situe exclusivement à Oued Djer où 340 ha 99 a 80 ca ont été répartis entre 30 attributaires. (voir tableaux N° 44 et N° 45).

. Les CAPRA de la deuxième phase.

Elles diffèrent des premières par l'origine des terres sur lesquelles elles sont installées. Il s'agit essentiellement de terres issues de nationalisations intégrales, où partielles de propriétaires privées. Dans ce cadre 1.144 ha 01 a 23 ca ont été soustraits à la propriété privée et versés au FNRA.

La qualité des terres ainsi acquises a permis une plus large attribution : 942 ha 38 a ont été distribués, soit 82,37 % du total ; ce qui a permis de mettre en place 29 CAPRA et une attribution individuelle (15 ha) à Oued Djer. (voir tableaux n° 44 et n° 45).

La même solution a été appliquée aux terres non attribuées de la seconde phase.

Certains domaines autogérés, CAPAM et CAPRA déjà existantes se sont vus attribués les terres non distribuées.

Cette difficulté dans l'attribution de la totalité des terres versées au FNRA trouve son explication dans l'incapacité des APC chargées de dresser la liste des éventuels attributaires de trouver des bénéficiaires. C'est du moins ce que nous ont affirmé les officiers chargés de suivre les opérations de la révolution agraire dans chaque commune.

De ce fait d'importantes superficies sont restées sans affectations, elles sont en jachère ou transitoirement mise en valeur par les CAPCS qui ont opté le plus souvent pour des cultures extensives (céréales - fourrages) moins contraignantes dans le suivi que les cultures intensives.

Tableau n° 45 : DAIRA D'EL AFFROUN : Révolution Agraire
1ère et 2ème Phase Nombre de CAPRA constituées.
supercifre totale.

Commune		EL AFFROUN		OUED DJER		MOUZAIA		LA CHIFFA		O.EL ALLEUG	
		1ère Phase	2ème Phase	1ère Phase	2ème Phase	1ère Phase	2ème Phase	1ère Phase	2ème Phase	1ère Phase	2ème Phase
CAPRA N°	1	112				51,14		49,5			
	2	124				121			41,0		
	3		16,53			67			45,05		
	4		32,98			26			16,5		
	5					35			13,0		
	6		13,11			22			30,17		46,45
	7					15			64,00		34,04
	8					23			18,00		18,49
	9					30,7			66,55		32,68
	10					40,5			35,06		37,51
	11					22			30,79		48,46
	12					21,5					26,38
	13						14				11,76
	14						13,7				71,75
	15						20,77				
	16						47				
	17						32				40,25
	18						9,4				
		236	62,62	340 - 99-8	15 ha	474,84	136,87	49,50	360,12	-	367,77

II - 2.3. : Le secteur privé des surfaces relativement importantes.

C'est le secteur le plus difficile à cerner.

Avec toutes les limites que cela comporte ; nous l'avons appréhendé par le biais des déclarations de résidence des propriétaires à la veille de l'application de la 2^{ème} phase de la révolution agraire. D'après ces déclarations un classement a été effectué par les APC sous forme de listes faisant ressortir la taille de la propriété et le mode de faire valoir. 4 listes ont été ainsi définies :

La liste n° 1 = c'est la liste des propriétés inférieures à 1 ha en irrigué et 5 ha en sec. Elles n'ont pas fait l'objet d'étude dans notre travail, car il s'agit particulièrement de petits lopins de terre ou plus exactement de petits jardins attenants à l'habitation du propriétaire. Elles sont incapables de dégager un revenu suffisant ou un surplus commercialisable. Elles ne sont pas concernées par la Révolution Agraire.

La liste n° 2 : contient toutes les propriétés tombant sous le coup de l'ordonnance portant nationalisation. Il s'agit donc de propriétés d'absentéistes ayant une autre activité. Le mode de faire valoir est indirect.

La liste n° 3 : Il s'agit là de propriétés dont la taille est supérieure à la fourchette qui fixe la taille optimum de la propriété privée selon des critères de zone et de rentabilité.

Ce type de propriété a fait l'objet de limitation.

La liste n° 4 : Dans cette catégorie la propriété est d'appartenance collective. Il s'agit de propriétés indivises ; elles ne sont pas concernées par la Révolution Agraire.

C'est à travers les trois dernières catégories (listes n° 2 - 3 et 4) que nous avons sérié la propriété privée de la daïra d'El-Affroun.

La propriété privée avant Révolution Agraire couvre une superficie totale de 5.637 ha 43 a 90 ca soit 1/5 de la superficie agricole totale de la daïra.

La lecture du tableau n° 46 appelle un certain nombre de remarques.

- La propriété de moins de 10 hectares qui compte pour près de 66 % de la propriété totale n'occupe que 25 % environ des superficies.

- Une concentration des terres se fait au niveau de la propriété supérieure à 20 ha. Cette propriété qui représente 15,17 % de la propriété totale englobe 52,80 % du total de la superficie privée.

Cette concentration est toutefois fictive. Toutes les propriétés de plus de 100 ha que nous avons rencontrées lors du dépouillement des listes citées sont des propriétés en indivision. Le jeu des héritages a imprimé à cette propriété une division où la propriété réelle dépasse rarement les 5 hectares. Ces propriétés sont généralement localisées sur les montagnes environnantes. C'est d'ailleurs dans les communes qui se développent en montagne que la grande propriété est courante. C'est le cas de MOUZAIA; OUED DJER (voir tableaux n° 13 partie annexe).

La propriété privée située en plaine ne dépasse que rarement le seuil des 5 ha. L'histoire de la plaine explique de façon assez précise la situation décrite jusque là pour les différents statuts juridiques de la terre. Les riches terroirs de la plaine ont été réservés à la propriété coloniale dont a hérité le secteur socialiste (domaines autogérés + CAPAM) ; les populations algériennes ont été alors repoussées vers la montagne où elles conservent de grandes surfaces de qualité moindre.

Nous n'avons pu pousser l'analyse de la propriété privée vers plus de détails. Les déclarations faites sont souvent fausses dans l'intention d'échapper à l'application de la révolution agraire. Il serait donc vain de vouloir cerner l'activité des propriétaires privés ; leur résidence exacte, la mise en valeur de leur terre. Sur cette dernière question nous ne pouvons prêcher que par approximation ; extrapolation ; supposition. La propriété privée de la plaine s'insère dans l'économie générale de la plaine, celle de la montagne s'oriente vers une agriculture extensive. Ces points de vue peuvent être confirmés en étudiant le plan de culture des CAPRA de la 2ème phase. (voir tableaux n° 16 partie annexe).

Tableau n° 46 : La propriété privée dans la daïra d'EL-AFFROUN avant la Révolution Agraire.

Propriétés Classes	Nombre	%	% Cumulé	Superficie (ha)	%	% Cumulé
moins de 5 ha	193	41,24		608 ha 24-72	10,79	
5 à 10 ha	112	23,93	65,17	781 ha 57-20	13,86	24,65
10 à 20 ha	92	19,66	84,83	1270 ha 97-64	22,55	47,20
20 à 50 ha	59	12,61	97,44	1718 ha 40-00	30,48	77,68
50 à 100 ha	4	0,85	98,29	269 ha 51-34	4,78	82,46
+ de 100 ha	8	1,71	100,00	988 ha 73-00	17,54	100
TOTAL	468	100 %		5637 ha 43-90	100 %	

L'application de la Révolution Agraire sur une bonne partie des terres privées laissent tout de même filtrer une certaine défaillance dans la mise en valeur rationnelle des terres acquises ; l'incomplète distribution est synonyme de sous utilisation.

Avec l'application de la deuxième phase de la Révolution Agraire la superficie du secteur privé tombe à 4.493 ha 42 a 67 ca. Elle reste malgré tout assez importante puisqu'elle vient en deuxième position après le secteur autogéré. (Voir tableau n° 47).

Par cette position et par sa localisation dans l'ensemble des terroirs agricoles de la daïra ; elle ne peut être négligée dans toute opération d'aménagement rural.

La Révolution Agraire ne doit pas être quant à elle simple distribution de terre ; elle est la première manifestation d'un ordre à apporter dans un monde rural où se développe un véritable puzzle foncier. La restructuration du monde rural et l'amélioration du sort de la paysannerie sont ses objectifs premiers.

Leur réalisation permettra sans aucun doute une utilisation plus judicieuse des terres, une meilleure répartition des moyens techniques et une plus grande intégration à l'effort de développement de l'agriculture dont l'anarchie des structures foncières a pour origine la mise en place par étapes successives des différentes exploitations.

Tableau n° 47 : La propriété privée avant et après la révolution agraire dans la daïra d'EL-AFFROUN.

Etapes Communes	Propriété privée avant RA	Terres ver sées au FNRA	Terres attri- buées (2ème phase)	Terres natio- nalisées non attribuées	Propriété pri- vée après RA
EL AFFROUN	: 1133 ha 73-80	: 136ha 74-99	: 62 ha 62-00	: 74 ha 12-99	: 996ha98a81ca
OUED DJER	: 1673ha 31-00	: 15ha 00-00	: 15 ha 00-00	: 00 ha 00-00	: 1658ha31a00ca
MOUZAJA	: 1415ha 66-00	: 173ha 97-80	: 136 ha 87-00	: 37 ha 10-80	: 1241ha68a20ca
LA CHIFFA	: 642ha 62-00	: 360ha 12-00	: 360 ha 12-00	: 00 ha 00-00	: 282ha50a00ca
O.EL ALLEUG	: 772ha 11-10	: 458ha 16-44	: 367 ha 77-00	: 90 ha 39-44	: 313ha94a66ca
TOTAL DAIRA	: 5637ha 43-90	: 1144ha 01-23	: 942 ha 38-00	: 201 ha 63-23	: 4493ha42a67ca

En fait le bouleversement agraire qui a commencé en 1962 n'est pas achevé. La diversité des structures agraires est étonnante. Côte à côte existent de grandes exploitations agricoles et des exploitations de taille réduite.

C'est au terme de cette ultime phase de la Révolution Agraire sur le plan foncier que doit être envisagée une restructuration du "tout agraire" : amélioration des assises foncières de toutes les exploitations agricoles quel que soit leur statut juridique ; actions sur l'habitat, le système de culture etc...

Cette opération est un préalable à la dynamisation de l'agriculture qui souffre de graves distorsions tant au niveau de l'appareil productif qu'au niveau des forces productives.

Nous étudierons dans ce qui suit la situation des exploitations agricoles dans le domaine foncier ; situation dont la répercussion est inévitable sur le système de culture pratiqué, le monde paysan et l'efficacité de son activité.

II - 2 4 : Un grand puzzle foncier : La carte des structures foncières :

La contexture des exploitations agricoles est un problème général ; il ne peut être considéré comme particulier à notre zone d'étude. L'opération de restructuration qu'envisage d'entreprendre le ministère de tutelle à l'échelle nationale est une preuve irréfutable d'un malaise global.

La consultation de la carte des structures foncières de la daïra d'El-Affroun (carte HT N° 4) nous permet d'en saisir la portée et d'expliquer ses origines.

Le morcellement des exploitations socialistes (domaines autogérés et CAPAM) est un phénomène ancien. Il est le résultat de la procédure avec laquelle ont été constituées ces exploitations agricoles. Les domaines autogérés se sont substitués aux anciennes fermes coloniales. Très souvent plusieurs fermes ont été rassemblées pour former un domaine autogéré. Les critères de délimitation n'ont pris en compte ni les accidents naturels ; ni les routes ou chemins d'exploitations. A la base d'une telle constitution on retrouve le nom du colon. A un domaine furent associées des fermes de plusieurs colons. Ces colons pouvant posséder chacun plusieurs fermes ; les domaines ainsi édifiés pouvaient avoir des terres aux deux extrémités du cadre communale, limite administrative à l'intérieur de laquelle se déroulait l'opération.

Certaines exploitations pouvaient déborder ce cadre administratif car en fait c'est le centre de la ferme qui est pris en considération. Imbrication et morcellement sont les résultats d'une opération de réforme agraire faite dans la hâte et sans documents cartographiques, cadastraux de base. Cette pratique dans la constitution des nouvelles exploitations socialistes a été longuement exposée par Mr. G. MOTIN dans : "La Mitidja; décolonisation et espace géographique".

Les CAPAM d'abord ; les CAPRA ensuite sont venues aggraver cette complexité dans les structures foncières.

Créées en 1966 ; les CAPAM l'ont souvent été au détriment des exploitations autogérées. Les coopérateurs choisis par une commission de reclassement de la wilaya avaient libre choix des parcelles sur lesquelles ils désiraient s'installer. Ce sont les parcelles riches qui ont été convoitées ; d'où la naissance d'exploitation dans l'exploitation. Ces CAPAM sont souvent incrustées dans le finage des exploitations autogérées.

A partir de 1971 ; les CAPRA sont venus compliquer cette maquetterie. L'origine des terres sur lesquelles elles furent constituées explique leur éparpillement à l'échelle communale. Certaines d'entre elles ont des parcelles distinctes et distantes l'une de l'autre. La mosaïque ainsi réalisée est une oeuvre de "surréalisme".

Une telle situation est générale à toute la plaine voire à toute la wilaya. La co-existence d'exploitations de différents statuts juridiques (domaines autogérés, CAPAM, CAPRA et propriété privée) n'arrangent pas les choses. L'opération de "remembrement" engagée en 1974 et qui n'a touché que les domaines autogérés n'a eu que des effets secondaires sur les assises foncières. Elle a certes améliorée l'assiette foncière des exploitations autogérées, mais elle est loin d'atteindre les objectifs d'une véritable restructuration.

Les résultats d'une longue étape d'évolution sur le plan foncier sont reflétés par la carte des structures foncières de la daïra d'EL-AFFROUN. Nous en proposons ici un commentaire.

Dans toutes les communes enchevêtrement, imbrication et morcellement sont des caractéristiques courantes.

Dans l'autogestion les exploitations agricoles de la plaine sont d'un seul tenant. Celles qui s'étendent sur la montagne ou sur ses premières pentes ont des contours disséqués, un morcellement s'y remarque. La même situation caractérise les exploitations qui sont à proximité d'agglomérations.

La commune de Oued El Alleug est l'expression la plus nette de l'incohérence des structures foncières ; elle mérite à cet effet une étude particulière.

C'est la commune qui compte un grand nombre de domaines autogérés ; les CAPAM y sont concentrées (6 sur 8 CAPAM), les terres privées autour de Douars importants et les terres de la révolution agraire occupent un espace assez vaste. La mosaïque est ici certaine.

A quelques exceptions ; tous les domaines de la commune comportent en leur sein des unités agricoles de la Révolution Agraire, des CAPAM ou des terres privées.

A l'Est de l'axe routier BLIDA-KOLEA la situation se complique davantage. Aux enclaves relevées plus haut le morcellement atteint des proportions inquiétantes. La situation est inextricable et la carte devient difficilement lisible à l'échelle adoptée. Elle aurait été plus suggestive si nos moyens de réalisation cartographique nous permettaient l'utilisation de la couleur. Les exploitations à cet endroit s'imbriquent, les parcelles sont minuscules et très dispersées. La présence de terre de la révolution agraire (CAPRA et terres nationalisées non attribuées) et du privé renforcent une imbrication un enclavement et un morcellement de toutes les exploitations en présence ici plus qu'ailleurs dans la daïra.

Deux des trois îlots de la CAPAM SAIDANI sont entourés par le domaine IMERI qui possède des terres de part et d'autre de la route nationale ALGER - ORAN.

A l'intérieur de la CAPAM MEKLOUFI se côtoient des terres nationalisées non attribuées et des parcelles du domaine SI KADDA qui comporte en outre 7 îlots d'exploitation isolés.

Le domaine SIDI IKHLEF est divisé en 3 îlots d'exploitation .

Les domaines SI HAROUN et SI FETTAL qui sont d'un seul tenant ont un centre d'exploitation excentrique.

D'ailleurs dans toute la daïra rares sont les exploitations qui possèdent un centre de gestion bien situé.

La localisation des CAPRA ; encore une situation générale à toute la daïra, n'est pas uniforme. Elles présentent toutes une répartition spatiale inégale, elles sont en fait disséminées à travers le territoire communal. Certaines d'entre elles ont plusieurs parcelles séparées.

	CAPRA 10 = 2 Parcelles distinctes éloignées.
A Oued El Alleug	CAPRA 17 = 3 " "
	CAPRA 12 = 2 " " éloignées
La CHIFFA	: CAPRA 2 = 3 Parcelles distinctes
	CAPRA 3 = 2 " "
	CAPRA 7 = 3 " "
	CAPRA 8 = 2 " "
EL AFFROUN	: CAPRA 3 = 2 Parcelles distinctes
	CAPRA 4 = 3 " "
MOUZAIA	: CAPRA 14 = 2 Parcelles distinctes.

Les enclaves de terres privées sont assez courantes. Certaines propriétés n'ont pu être cartographiées vue l'échelle adoptée et leur taille réduite. Elles posent de grands problèmes dans la perspective d'une restructuration et notamment lorsqu'elles comportent des habitations.

En somme les écrits ne sont qu'un reflet partiel de la réalité, la visualisation cartographique est plus à même de traduire fidèlement la situation foncière (carte HT N° 4).

Au terme de cette analyse se dégage une impression générale : La grande majorité des exploitations ne dispose pas d'une bonne assise foncière (une évaluation en sera faite plus loin).

Dès lors il ne semble pas utile d'insister sur les inconvénients et les contraintes que représente une telle situation. La difficulté majeure est l'incomplète mise en culture de toutes les terres. Beaucoup d'exploitations laissent en jachère les parcelles trop éloignées du centre d'exploitation. Le bilan sur le système de culture s'en ressent. L'évolution du système agricole est importante à considérer dans toute opération de restructuration et de valorisation de l'activité agricole. Il est alors temps de s'y intéresser.

II - 3 : Un système de culture inadapté évoluant à contre-courant.

Si nous avons remarqué plus haut une diversité des structures foncières, il semblerait que cette différenciation s'accompagne d'une variété de systèmes de culture.

Il peut même paraître évident qu'une différence de taille des unités de production s'accompagne d'une différence des systèmes agricoles. Des politiques agraires ont en outre modifié quelque peu le profil du plan de culture sans pour autant que ce changement n'aille dans le sens que lui auraient assigné les objectifs qui visent une plus grande intensité des cultures et des productions orientées vers une satisfaction toute prioritaire des besoins locaux.

Le schéma général place les exploitations autogérées dans une spécialisation axée sur les grandes cultures ; arboriculture et viticulture. Les coopératives des anciens moudjahidine sont essentiellement arboricoles. Les terres privées et les terres de la révolution agraire ont des spéculations extensives ; localement des cultures de plein champ (maraîchages).

Il serait cependant trop exagéré de généraliser ce schéma simpliste à toutes les unités des 3 groupes ainsi définis. En fait au sein d'unités relevant d'un même statut juridique des spécificités peuvent être observées.

L'étude du plan de culture qui est envisagée dans ce chapitre s'attèlera à travers un bilan de situer les contraintes et de mesurer l'effort à fournir dans les différentes actions à entreprendre dans le cadre du périmètre irrigué du "Moustakbal" et pourquoi pas dans un cadre plus large car de grandes potentialités existent. On ne pourrait permettre l'existence d'un appareil productif sans adéquation avec le marché local ; voire national.

II - 3.1. : Une nécessaire reconversion des cultures face à de riches potentialités et un marché ouvert.

Une rétrospective sur le plan de culture de la Daïra d'El-Affroun révèle une spécialisation du secteur autogéré dans deux grandes cultures ; la vigne à vin et les agrumes. Pour la campagne 1969-70 ces deux spéculations occupaient respectivement 39,76 % et 18,52 % de la SAU de l'autogestion.

Cette situation favorisée par des conditions pédologiques et climatiques est un héritage et une telle prédominance se comprend facilement si l'on se réfère aux conditions de marché et d'écoulement faites à ces deux spéculations durant la période coloniale.

La demande actuelle est totalement différente.

Des conjonctures historiques et économiques ont opéré des mutations importantes au niveau des débouchés. Plus encore le croît démographique enregistré depuis et les exigences de la demande grâce à des revenus substantiels ne peuvent permettre la continuité d'une telle spécialisation dans un secteur dominant largement l'activité agricole et répondant peu à la demande.

La qualité et la quantité actuelles du produit disponible sur le marché national ; la hausse des prix laissent impérative la mise en place d'une politique de reconversion, de reconstitution et d'intensification des cultures.

Dans l'avant projet de mise en valeur de la Mitidja Ouest ces opérations sont envisagées. La viticulture qui se pratique en sec est exclue des zones de plaine favorable à l'irrigation. Elle occupera les premières pentes de l'Atlas où il n'est envisagé aucune infrastructure d'irrigation. De surcroît elle constitue actuellement une tare pour l'agriculture dans la mesure où en plaine elle donne un vin de qualité médiocre difficile à écouler sur le marché international. L'agrumiculture par contre jouie d'un intérêt particulier et le renouvellement du verger doit se faire à une grande échelle.

On mesure par là tout l'effort à fournir pour mettre en place des cultures ; en rapport avec la demande locale, sur un espace à préparer avant la mise en eau du barrage.

. La vigne : de bas rendements :

Jusqu'à la campagne agricole 1976-77 ; la culture de la vigne reste la spéculation dominante dans le système de culture des exploitations autogérées.

Avec une superficie de 3.996,57 ha elle détient 25,05 % de la SAU. C'est à partir de 1977-78 qu'elle cède cette place aux céréales passant à 19,89 % de la SAU contre 29,88 % pour les céréales. C'est donc 7 campagnes agricoles après le démarrage de la politique d'arrachage que la vigne cesse de dominer le sol autogéré dans la daïra d'El-Affroun.

Nous sommes ici dans une zone où l'arrachage a été ponctuel et sélectif. La superficie de la vigne à vin est passée de 6.396,13 ha en 1969-70 à 6.281,68 ha en 1970-71. En 1974-75 elle est de 4.214,15 ha soit 26,60 % de la SAU qui compte 15.842,24 ha. En l'espace de 3 années 2.067,53 ha ont été arrachés soit en moyenne 689,19 ha par an (entre 74-75 et 76-77).

Le rythme de l'opération a été nettement plus rapide en Mitidja orientale. Les 8.482 ha de vigne ont entièrement disparus au profit d'autres cultures en 1974-75, soit 2.827,33 ha de vigne arrachés chaque année entre 1971-72 et 1973-74.

En Mitidja Ouest la viticulture demeure toutefois importante.

Des zones sélectives d'arrachage ont été déterminées et des priorités ont été adoptées en fonction des potentialités en eau, de l'infrastructure d'irrigation existante.

En Mitidja Est existe le seul périmètre irrigué équipé de toute la plaine. Dans ces conditions on comprend facilement le fait que la vigne ait disparu en un laps de temps aussi court : l'arrachage a été systématique.

A l'Ouest les conditions d'irrigation sont différentes ; mais il s'agit là d'une zone où la concurrence pour l'eau est moins marquée qu'ailleurs. Les surfaces irrigables peuvent être développées grâce à la grande disponibilité de l'eau des Oueds et de la nappe. On comprendrait alors difficilement le maintien d'une culture qui pose problème non seulement par son écoulement ; mais aussi par ses faibles rendements. Elle est à ce titre une spéculation déficitaire.

Les rendements aléatoires qu'elle donne ne peuvent en aucun cas justifier son maintien. En 1978-79 elle est encore présente sur le 1/5 de la SAU des exploitations auto-gérées de la daïra d'El-Affroun ; les rendements qu'elle dégage sont de plus en plus bas :

Tableau n° 48 : Rendements de la vigne à vin (Qx/ha) pour quelques domaines autogérés.

U P Campagnes	SI NACER	SI Med.BACHIR	SI RABAH	SI HAMDANE
	O.EL ALLEUG	O.EL ALLEUG	O.EL ALLEUG	OUED DJER
1968-69	-	-	58,37	-
69-70	98,93	-	-	-
70-71	84,73	59,49	-	-
71-72	34,58	53,20	-	-
72-73	44,07	53,00	-	-
73-74	51,17	63,31	58,83	-
74-75	39,12	51,38	58,83	-
75-76	2,90	51,60	-	-
76-77	13,12	27,78	1,17 (Mildiou)	18,66
77-78	35,05	31,78		

Nous pouvons d'autre part apprécier par le biais d'un paramètre économique les difficultés financières qu'occasionne une telle culture aux exploitations autogérées ; C'est le produit brut à l'hectare dégagé à différentes dates.

A Mouzaïa le produit brut à l'hectare qui était de 1.713 DA en 1969-70 tombe à 947 DA en 1976-77. A Oued El Alleug il passe de 1.536 DA à 897 DA. Dans de telles conditions financières la vigne est pour les exploitations agricoles une véritable charge lorsqu'on connaît les frais de main d'oeuvre qu'elle occasionne. (Elle exige en moyenne 100 jours de travail par hectare et par an - Avance journalière pour un ouvrier agricole : 15,30 DA).

Dans les conditions économiques actuelles la culture de la vigne est une aberration. Sa reconversion est plus qu'une nécessité, vue l'urgence du besoins en produits agricoles face à un marché qui éprouve de grosses difficultés dans l'approvisionnement.

. L'agrumiculture : un verger à reconstituer.

Les agrumes constituent la deuxième grande spéculation du secteur autogéré . Le verger occupe des superficies demeurées constantes entre la campagne 69-70 et 78-79 ; sa part dans la SAU tourne autour de 18 %.

Le verger des communes de Mouzaia et de Oued El Alleug constitue l'une des principales zones agrumicoles de la plaine de la Mitidja. Les conditions pédologiques et climatiques s'y prêtent fort bien, les besoins en eau d'irrigation durant la période sèche sont convenablement satisfaits par pompage dans la nappe ou par drainage des Oueds.

Dans la daïra le secteur autogéré détient une superficie de l'ordre de 3.000 hectares. Les autres secteurs (CAPAM et CAPRA) ont des superficies réduites.

Comme la vigne, l'agrumiculture est dans la presque totalité de son étendue une spéculation héritée. La production orientée initialement vers le marché extérieur ; est aujourd'hui commercialisée essentiellement dans le pays. Le vieillissement du verger, son entretien insuffisant sont pour une bonne part la cause de mauvais rendements ; d'une baisse sensible de la qualité.

Les rendements enregistrés dans certaines exploitations de Oued El Alleug sont bien en deça des rendements normaux.

Tableau n° 49 : Rendements des agrumes (Qx/ha) pour quelques domaines autogérés de Oued El Alleug.

Campagnes	U P	:	SI HAROUN	:	MOHAMED BACHIR	:	SI RABAH
	:	:	:	:	:	:	:
1970-71	:	:	63,72	:	:	:	:
71-72	:	:	70,78	:	:	:	:
72-73	:	:	52,39	:	:	:	:
73-74	:	:	78,41	:	67,22	:	70,32
74-75	:	:	82,28	:	89,51	:	116,76
75-76	:	:	70,43	:	106,58	:	:
76-77	:	:	100,00	:	120,12	:	88,32

Le rendement moyen pour cette culture tourne autour de 200 qx/ha (Dans certains pays : 300 qx/ha) ; pour les domaines de Oued El Alleug ce seuil n'a jamais été atteint. Avec un verger de plus de 25 ans d'âge dans sa grande majorité, on ne peut espérer plus.

L'évolution du produit brut à l'hectare ne peut être prise en considération pour cette culture. Contrairement à la vigne où le monopole de la commercialisation est détenu par l'ONCV, pour les agrumes l'OFLA qui avait le monopole a été remplacé par la CAPCS puis par la COFEL dont le système d'agrégation et de prix à la production sont différents de ceux adoptés par le premier organisme. Les pratiques de l'OFLA ont souvent provoqué le mécontentement des producteurs. Les fluctuations du produit brut à l'hectare à différentes périodes sont révélatrices du règne autoritaire de l'OFLA et de la légitimité du ressentiment, de l'irritation des producteurs :

- Campagne 69-70 : Monopole de la commercialisation :
OFLA.

Oued El Alleug : Produit brut à l'hectare : 1.994 DA.

Mouzaïa : " " " : 1.846 DA.

- Campagne 74-75 : Monopole de la commercialisation :
CAPCS.

Oued El Alleug : Produit brut : 3.110 DA/ha

Mouzaïa : " " : 3.324 DA/ha

- Campagne 76-77 : Vente sur pieds : Offices :
COFEL - OFLA.

Oued El Alleug : Produit brut : 5.481 DA/ha

Mouzaïa : " " : 3.501 DA/ha.

Outre les difficultés de l'appareil de production et de la structure de commercialisation ; le verger agrumicole connaît ces dernières années des problèmes pour s'assurer de la totalité de ces besoins en eau d'irrigation. L'accroissement des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation des organismes urbains a sensiblement réduit la part des eaux d'irrigation puisées essentiellement dans la nappe. A Oued El Alleug les champs de captage de Mazafran I et Mazafran II pour l'alimentation en eau potable d'Alger et Blida I et Blida II pour l'agglomération blidéenne ont asphyxié le verger agrumicole.

Dans de telles conditions sur la concurrence pour l'eau ; la mise en place du périmètre irrigué en Mitidja Ouest reste la seule alternative pour la réussite d'une véritable politique de reconversion, de reconstitution et d'intensification des cultures. C'est là aussi une solution pour compenser les terres agricoles perdues dans la wilaya au profit d'organismes urbains et industriels.

A défaut le plan de culture évoluerait inexorablement vers une extensivité toujours plus grande préjudiciable à la politique d'indépendance économique recherchée.

C'est ce à quoi nous sommes en train d'assister dans la daïra d'El-Affroun.

II - 3.2. : Une dominance de l'extensif.

Nous sommes sur la plus riche terre algérienne. Les conditions d'une mise en valeur intensive sont réunies là beaucoup plus qu'elle ne le sont ailleurs et paradoxe le plan de culture adopté est extensif. Il domine dans la majorité des exploitations agricoles de la daïra (voir tableau n° 50).

En 1976-77 la part des terres nues extensives est de 41,80 % de la SAU totale de la daïra. Cette part aurait été plus élevée si nous disposions de plan de culture du secteur privé localisé essentiellement en montagne. Le secteur de la Révolution Agraire s'étant largement installé sur les terres privées ; il est donc possible d'opérer quelque extrapolation ; le secteur privé aurait environ 60 % de la SAU en cultures extensives.

Si on admet cette analogie notre analyse portera donc sur

- Le secteur autogéré - secteur dominant.
- Les coopératives des anciens moudjahidine.
- Le secteur de la Révolution Agraire (et le secteur privé).

Dans le secteur autogéré situé sur les meilleures terres, bénéficiant de critères techniques favorables ; les cultures extensives occupent 41,05 % de la SAU. Par contre les cultures de large consommation telles que les maraîchages ne représentent qu'une part infime de la SAU. Les terres nues intensives qui englobent maraîchages, cultures fourragères irriguées et cultures industrielles ne détiennent que 8,96 % de la SAU.

C'est l'arboriculture qui se taille la plus grosse part de la SAU : 49,99 %. Dans cette catégorie la vigne à vin et les agrumes comptent pour près de 40 % de la SAU. Les autres fruitiers ne sont que pour moins de 10 %.

Les coopératives des anciens moudjahidine sont franchement arboricoles. Les 65,47 % de la SAU dans cette catégorie se partagent inégalement entre arbres fruitiers et agrumes qui dominent largement. C'est dans ce secteur que la part des cultures extensives est la moins représentée avec 21,77 % de la SAU. Les maraîchages et les cultures industrielles occupent la presque totalité des 12,76 % de la SAU réservée aux terres nues intensives.

S'opposent à ces dernières exploitations, les CAPRA. La composition de leur SAU est largement dominée par les terres nues extensives : 58,98 % de la SAU totale. Les terres nues intensives avec 7,68 % et l'arboriculture avec 33,64 % de la SAU sont moins représentées que dans les 2 secteurs précédents. Une identification entre secteur révolution agraire et secteur privé peut être faite pour l'ensemble des raisons signalées plus haut.

De cette brève description du plan de culture un certain nombre de remarques peuvent être tirées.

- Dans les terres nues extensives sont largement prédominantes les céréales cultures qui a vraisemblablement été mise en place sur les surfaces anciennement occupées par la vigne arrachée ; quoi que cette opération a été de faible ampleur. Les fourrages secs enregistrent une poussée due essentiellement à l'introduction récente d'un élevage laitier notamment au niveau du secteur socialiste.

Tableau n° 50 : PLAN de CULTURE 1976-1977 - Par commune et par secteur Juridique - DAIRA D'EL AFFROUN.

COMMUNES	EL - AFFROUN				OUED - DJER				M					
	Autogestion		Révolut. Agraire		Autogestion		Révolut. Agraire							
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%						
Secteur Juridique	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	TOTAL	ha	%	Autogestion	ha	%
Arables	351,5		155,0	29,03	506,5		60,0		400,0	33,83		1705,42		
Cultures sèches	51,0		8,0	3,38	59,0		4,0		4,0	0,34		63,5		
Pruniers et ccs	190,0		55,0	14,04	245,0		172,0		172,0	14,55		757,47		
Chêne	-		-	-	-		147,75		147,75	12,49		236,07		
L.T.N.F.	592,5	41,09	218,0	71,97	810,5	46,45	383,75	45,55	340	100		2762,46	38,7	
Pruniers irrigés	-		-	-	-		20,0		-			186,16		
Pruniers	47,5		31,5	4,53	79,0		58,0		58,0	4,90		166,76		
Industriel	24,5		-	1,40	24,5		-		-			31,5		
L.T.N.F.	72,0	4,99	31,5	10,4	103,5	5,93	78,0	9,26	-			384,42	5,2	
Cultures	113,5		10,0	7,08	123,5		60,0		60,0	5,07		707,53		
Agriculture	54,25		25,5	4,57	79,75		94,75		97,75	8,27		434,4		
Pruniers à vin	609,87		17,9	35,97	627,77		226,0		226,0	19,11		2916,18		
L.AREO.	777,62	53,92	53,4	17,63	831,02	47,62	380,75	45,19	-			4058,11	56,2	
TOTAL	1442,12	100.	302,9	100.	1745,02	100.	842,5	100.	340	100.		7204,99	100.	

U Z A I A		L A - C H I F F A				O U E I									
ha	%	Révol. Agraire	%	TOTAL	%	Autogestion	%	CAPAM	%	Révol. Agraire	%	TOTAL	%	Autogestion	%
ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
-	-	184,0	24,1	1889,42	24,1	797,39	34,0	34,0	158,55	989,94	38,95	989,94	38,95	1028,0	
-	-	12,0	0,5	75,5	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	49,0	10,0	806,47	10,0	217,5	-	-	57,2	274,70	10,81	274,70	10,81	893,0	
-	-	-	3,1	236,07	3,1	51,32	-	-	7,25	58,57	2,30	58,57	2,30	-	-
-	-	245,0	43,11	3007,46	43,11	1066,21	34,0	34,0	223,0	1323,21	52,07	1323,21	52,07	1921,0	39,77
-	-	-	2,38	186,16	2,38	-	-	-	-	-	-	-	-	353,0	
2,0	-	65,5	2,99	234,26	2,99	103,94	7,0	7,0	31,5	142,44	5,60	142,44	5,60	271,0	
-	-	2,0	0,43	33,5	0,43	191,0	-	-	4,0	195,0	7,67	195,0	7,67	15,0	
2,0	3,33	67,5	5,79	453,92	5,79	294,94	7,0	7,0	35,5	337,44	13,28	337,44	13,28	639,0	13,28
58,0	-	41,36	10,30	806,89	10,30	529,67	40,0	40,0	62,86	632,53	24,89	632,53	24,89	1601,18	
-	-	178,65	7,83	613,05	7,83	175,25	17,0	17,0	55,94	248,19	9,77	248,19	9,77	448,74	
-	-	35,75	37,68	2951,9	37,68	-	-	-	-	-	-	-	-	219,97	
58,0	96,67	255,76	55,82	4371,7	55,82	704,92	57,0	57,0	118,8	880,72	34,63	880,72	34,63	2269,89	47,0
60,0	100.	568,26	100.	7833,25	100.	2066,07	98,0	98,0	377,3	2541,37	100.	2541,37	100.	4829,89	100.

E L A L L E U G					
CAPAM	Révol.	Agraire	TOTAL		
ha	ha	%	ha	ha	%
101,0	41,0		1170,0	19,89	
-	-		-	-	
74,0	17,53		984,43	16,74	
-	-		-	-	
175,0	21,82	58,53	2154,53	36,63	
43,0	-		396,0	6,73	
48,0	6,65		325,65	5,64	
22,5	-		37,5	0,64	
1113,5	14,15	6,65	759,15	12,91	
3330,5	105,48		2043,16	34,74	
170,59	79,54		698,87	11,88	
6,38	-		226,35	3,85	
513,47	64,03	185,02	2968,38	50,46	
301,97	100.	250,20	5882,06	100.	

- La rubrique terres nues intensives confirme ce dernier point : les fourrages irrigués sont un fait récent nous le remarquerons plus loin lorsque nous analyserons l'évolution du plan de culture dans le secteur autogéré entre 1969-70 et 1978-79. Les maraichages, produit agricoles de forte consommation ; n'occupent qu'environ 5 % de la SAU totale.

- Les arbres fruitiers autres qu'agrumes et vigne sont sous-représentés dans l'arboriculture . Ils devraient en fait se substituer à la vigne et à certains vergers d'agrumes improductifs.

Au total le profil du plan de culture de la daïra semble nettement dominé par les céréales et fourrages secs d'une part et d'autre part la vigne à vin et les agrumes.

Nous avons fait état des difficultés de production et d'écoulement de ces deux dernières spéculations au chapitre précédent et de leurs perspectives dans la région.

La présence des céréales et des fourrages secs dans une région potentiellement riche est la traduction d'une incompatibilité entre appareil productif et lieu de consommation.

Le lourd héritage de la colonisation n'a pu être modifié de façon convenable. Les spéculations existantes ne peuvent couvrir les besoins d'une population nombreuse. La non réalisation des objectifs d'autosuffisance que fixent les plans quadriennaux (1970-73 et 1974-77) à l'agriculture est une illustration des défections constatées au niveau de l'appareil productif, de son système de culture. Certaines spéculations sont une fausse richesse. Une vaste opération de reconversion est nécessaire dans les spéculations inadaptées et dans un soucis d'indépendance économique. Certains obstacles peuvent être levés grâce au périmètre irrigué. L'insuffisante mobilisation des eaux ; principal frein à l'opération de reconversion, a d'ailleurs limitée l'efficacité d'une entreprise envisagée depuis longtemps et les timides actions de reconversion se sont soldées par une évolution vers l'extensif.

Cette situation n'est pas le produit d'un manque de capitaux dans l'agriculture ; elle est le résultat du décalage entre les projet et leur concrétisation. George MUTIN dans sa thèse consacrée à la Mitidja note (page 580 - Edition OPU) a propos de la reconversion "Nous avons été toujours très sensibles au décalage existant entre les projets et leur réalisation. De grandes orientations ont bien été définies, des voies tracées qui emportent l'adhésion, mais que de retards et d'hésitations dans leur réalisation ! le vignoble a bien été arraché, de façon spectaculaire ; mais la longue, difficile et complexe opération de reconversion, qui aurait dû suivre si l'on voulait maintenir le niveau de production, n'a pas encore été sérieusement entamée". "Les obstacles ne résident pas dans les moyens matériels mis à disposition, mais dans l'incapacité où l'on se trouve de réaliser. Cela est avant tout un problème d'hommes".

II - 3.3. : Incomplète reconversion et non culture.

Si la culture de la vigne a complètement disparu de la partie Est de la plaine ; elle reste la spéculation dominante à l'Ouest. Elle porte en 1976-77 sur 25 % de la SAU dans la daïra d'El-Affroun et 38 % sur celle de la daïra de Hadjout. (voir tableau n° 12 - partie annexe).

Les domaines autogérés de la zone n'ont pas obtenu tous les crédits demandés pour mener les travaux fort coûteux qu'exige l'arrachage et la maîtrise des eaux. De ce fait l'opération de reconversion, n'est pas réalisée.

Dans cette partie la plaine reste donc viticole.

Entre 1969-70 et 1976-77 nous avons remarqué déjà plus haut la faiblesse des superficies arrachées.

Localement ce sont les communes de Oued El Alleug et de La Chiffa qui ont vu les opérations les plus vigoureuses. En 1976-77 c'est 42,54 % du vignoble total de 1969-70 qui a disparu dans la commune de Oued El Alleug. A La Chiffa la part est de 84,80 %. Dans ces deux communes la part du vignoble dans la SAU a considérablement diminuée. A Oued El Alleug cette part est passée de 25,62 % de la SAU en 1969-70 à 4,55 % en 1976-77 ; à La Chiffa de 19,16 % elle tombe à 1,37 %. En fait à La Chiffa la vigne a complètement disparue; il s'agit ici de pépinières (vigne pieds-mères).

Pour les deux campagnes de référence les "fiches spéculations" recueillies auprès de la CACG nous donne la part du vignoble dans la SAU, pour les autres communes de la daïra (voir tableaux n° 14 - partie annexe).

EL AFFROUN :	69-70 : 61,07 % - 76-77 : 41,88 %
MOUZALIA :	69-70 : 51,53 % - 76-77 : 41,38 %
OUED DJER :	69-70 : 40,32 % - 76-77 : 31,94 %

Ces résultats nous montrent que c'est dans les communes qui ne seront que peu ou pas touchées par l'irrigation dans le cadre du périmètre irrigué de la Mitidja Ouest que la vigne a été largement supprimée ; par contre les communes aux grandes aptitudes à l'irrigation demeurent viticoles. Dans ces dernières communes les orientations culturelles du périmètre du Moustakbal ne prévoient pas du tout le maintien de la viticulture.

On mesure donc tout l'effort à fournir et la rapidité avec laquelle doit être envisagée l'opération d'arrachage si on veut convenablement préparer le sol avant la mise en eau prévue en 1985 pour une première tranche de 5.000 ha.

Si on suppose que cette première tranche doit être essentiellement récupérée sur les surfaces viticoles de la daïra d'EL-AFFROUN, le rythme d'arrachage de 800 ha par an prévu au cours de la période 79-89, ne pourra dégager d'ici 83 (Deux ans sont nécessairement réservés, aux cultures extensives avant reconversion) que 4.000 ha. Ceci suppose d'autre part une concentration des actions à EL-AFFROUN. A cette condition seule la daïra d'EL-AFFROUN connaîtra une reconversion qui en fait est envisagée non seulement à l'échelle du périmètre mais à l'échelle de toute la wilaya.

Si on ne parviendra pas à dégager les moyens financiers, très élevés ; qu'exigerait une opération d'arrachage systématique à l'intérieur du périmètre ; il serait certainement très difficile d'atteindre les objectifs de mise en valeur et d'honorer des délais qui, s'ils ne seront pas respectés, aggraveront une situation déjà précaire. Précaire car les 2.400 ha arrachés entre 1969-70 et 1976-77 sont loin d'être entièrement consacrés aux cultures intensives de substitution qui devraient être à la fois plus largement introduites et mieux maîtrisées. On ne peut admettre que la céréaliculture s'impose dans un milieu favorable à des cultures plus intensives. La Mitidja n'est pas le pays des céréales ; ni celui des fourrages secs. L'indispensable reconversion de la vigne et la reconstitution du verger d'agrumes doivent avoir comme objectifs la satisfaction la plus large des besoins en produits agricoles de large consommation : Fruits - légumes - lait et viandes.

L'introduction récente d'un élevage bovin laitier moderne ne justifie en aucune manière que l'essentiel de son alimentation soit assurée par des fourrages secs ; notamment la vesce-avoine à faible valeur nutritive. Plus grave les superficies ne sont pas adaptées aux effectifs. Ces carences se répercutent déjà sur une production laitière très faible pour une race pourtant sélectionnée (l'essentiel du cheptel est composé par des vaches laitières de race frisonne pie noire importée des Pays Bas ou d'Allemagne). La moyenne est de 6 à 7 L par jour ; soit entre 2.300 et 2.400 litres par an. Les résultats escomptés ; 4000 l/an, sont donc loin de la réalité. Cette situation est dû à une mauvaise conduite du troupeau, un mauvais équilibre des rations alimentaires et à une insuffisance des fourrages verts.

Dans la daïra l'effectif bovin est de 2.688 UGB (unité de gros bétail) en 1976-77 pour 2.850 ha de fourrages : 2.278 ha en fourrages secs et 572 ha en fourrages irrigués. Ceci donnerait 0,84 ha de fourrages secs par UGB.

0,21 ha de " " irrigués par UGB.

Il est généralement admis pour chaque UGB une moyenne de 1 ha en fourrage sec et 0,5 ha en fourrage irrigué.

L'évolution de la situation ne semble pas être en conformité avec les objectifs et leur ordre de priorité. Dans la wilaya l'ordre des priorités est le suivant : Maraîchage - Elevage Arboriculture - Cultures industrielle. La lecture du tableau n° 51 nous révèle une faible évolution des superficies cultivées en maraîchages et en arboriculture. Les cultures industrielles ont périclité. Seules les cultures fourragères et notamment les fourrages secs ont connu un sérieux développement. L'implantation d'un troupeau laitier suppose le développement corrélatif des cultures fourragères.

Dans ce bilan, on peut relever une assez inquiétante évolution vers une occupation du sol par des cultures extensives alors que l'inverse est souhaité. Plus grave est la "non culture" ; certaines parcelles sont abandonnées aux mauvaises herbes. Ce phénomène peut être observé par tous ceux qui parcourent les campagnes. Au même titre que la jachère ; la non culture ne peut être quantifiée ; elle n'est souvent pas déclarée.

Tableau n° 51 - EVOLUTION du PLAN de CULTURE 69-70 à 78-79 - Daira d'EL AFFROUN -
DOMAINES AUTOGERES.

Campagnes	1969-1970		1970 - 1971		1974 - 1975		1976 - 1977		1978 - 1979	
	Surface	% SAU	Surface	% SAU	Surface	% SAU	Surface	% SAU	Surface	% SAU
récolations	2.754,84	17,10	3.000,88	18,52	3.306,95	20,87	3.852,12	24,15	4.862,38	29,29
créales	273,77	1,69	263,50	1,63	134,16	0,85	144,50	0,90	284,00	1,71
légumineux secs	1.049,02	6,51	1.183,95	7,31	1.976,77	12,48	2.278,06	14,28	2.033,08	12,72
fourrages secs	197,85	1,22	48,00	0,30	34,20	0,22	48,75	0,30	15,00	0,09
autres	4.275,48	26,52	4.496,33	27,76	5.452,08	34,42	6.323,43	39,63	7.194,46	44,77
TOTAL T.N.F.	421,03	2,61	470,90	2,90	646,78	4,08	572,16	3,59	650,16	3,71
fourrages irrig.	189,65	1,17	272,50	1,68	631,50	3,99	634,55	3,98	536,21	3,17
saufages	1.035,45	6,42	1.004,92	6,20	844,25	5,33	185,00	1,16	408,30	2,42
culture Inaustr.	1.646,13	10,20	1.748,32	10,18	2.122,53	13,40	1.391,71	8,73	1.594,67	9,71
TOTAL T.N.I.	2.984,58	18,52	2.954,41	18,24	2.923,72	18,46	3.003,09	18,83	3.046,71	18,83
arbres	806,25	5,00	718,75	4,44	1.129,76	7,12	1.237,48	7,76	1.198,89	7,47
agriculture	6.396,13	39,76	6.281,68	38,78	4.214,15	26,60	3.996,57	25,05	3.236,60	19,54
bois à vin	10.186,96	63,28	9.954,84	61,46	8.267,63	52,18	8.237,14	51,64	7.482,20	45,41
TOTAL ARBO.	16.108,57	100,00	16.199,49	100,00	15.842,24	100,00	15.952,28	100,00	16.271,33	100,00

Cette déprise agricole ; l'évolution extensif du système de culture sont la marque d'une mauvaise gestion du sol, d'une difficulté dans la réorientation des spéculations vers des objectifs plus conformes à la réalité du marché et des potentialités, d'une absence de politique rigoureuse en matière d'économie agricole, d'un manque de maîtrise des exploitations agricoles, d'une dissociation entre les objectifs et les moyens de réalisation.

L'analyse et la classification des exploitations agricoles selon la composition de la SAU tentée plus bas traduit d'une part leur typologie liée aux aptitudes culturales déterminées par la pédologie et les ressources en eau et d'autre part cette inadaptation, cette inadéquation de la production aux besoins du marché pour les multiples raisons que nous avons évoqué plus haut.

Le bilan n'est qu'à ces débuts ; les contraintes d'ordre humain sont dans ce sens plus significatives. La mise en place d'un nouvel appareil de production requiert de nouvelles compétences, d'autres qualifications auxquelles seul un solide outil de formation permettra d'arriver. .

II - 3.4. : Typologie des unités de production selon la composition de la surface agricole utile.

La typologie des unités de production socialistes que nous proposons ici est basée sur l'utilisation d'un diagramme triangulaire qui englobe trois variables.

- Les terres nues extensives :
(Céréales - légumes secs - fourrages secs - jachère).
- Les terres nues intensives :
(Fourrages irrigués - maraîchages - cultures industrielles)
- L'arboricultures :
(Agrumes - autres arbres fruitiers - vigne à vin)

(voir tableaux n° 15 et 16 - partie annexe).

La part relative de chacune de ces variables nous permettra de distinguer entre 5 groupes d'exploitations définis au tableau suivant :

Tableau n° 52 : Les grands groupes de domaines et leurs caractéristiques.

Caractéristiques Typologie	Terres nues extensives	Terres nues intensives	Arboriculture
Groupe I : Arboricole	- de 35 %	- de 40 %	+ de 50 %
Groupe II: Cultures légumières.	- de 35 %	+ de 55 %	- de 25 %
Groupe III: Céréaliers	+ de 80 %	- de 20 %	+ de 20 %
Groupe IV: Culture en sec arboriculture:	entre 45 % et 75 %	- de 25 %	entre 20 % et 50 %
Groupe V : Cultures annuelles en sec et irrigué	entre 45 % et 75 %	entre 20 % et 35 %	- de 20 %

Nous avons adopté à dessin les mêmes caractéristiques que celles utilisées pour les exploitations agricoles en Mitidja Orientale (problème de restructuration rurale en Mitidja Orientale - CNERAT).

Cette similitude nous permettra en comparaison avec les résultats obtenus en Mitidja Est ; (voir tableau n° 54) de définir une spécialisation zonale dans un espace pourtant homogène à plus d'un titre ; mais que certaines mutations ont dégradé.

Les résultats obtenus dans la daïra d'El-Affroun figurent un tableau suivant :

Tableau n° 53 : Les grands groupes de domaines autogérés dans la daïra d'EL-AFFROUN.

Caractéristiques Typologie	Domaine		Superficie Totale		Surface Agricole Utile	
	Nombre	%	hectare	%	hectare	%
Groupe I : arboricole.	17	45,95	9.519,48	49,32	7.316,16	45,86
Groupe II : Cultures légumières.	-	-	-	-	-	-
Groupe III: Céréaliers	1	2,70	389,92	2,02	335,35	2,10
Groupe IV : Culture en sec tarboriculture	17	45,95	8.181,67	42,39	7.323,20	45,91
Groupe V : Cultures annuelles en sec et irrigué.	2	5,40	1.208,50	6,27	978,14	6,13
TOTAL	37	100 %	19.299,57	100 %	15.952,88	100 %

L'analyse comparée nous suggère une zone franchement arboricole avec les nuances que l'on sait dans la daïra d'El-Affroun et des superficies dominées par les cultures en sec en Mitidja orientale.

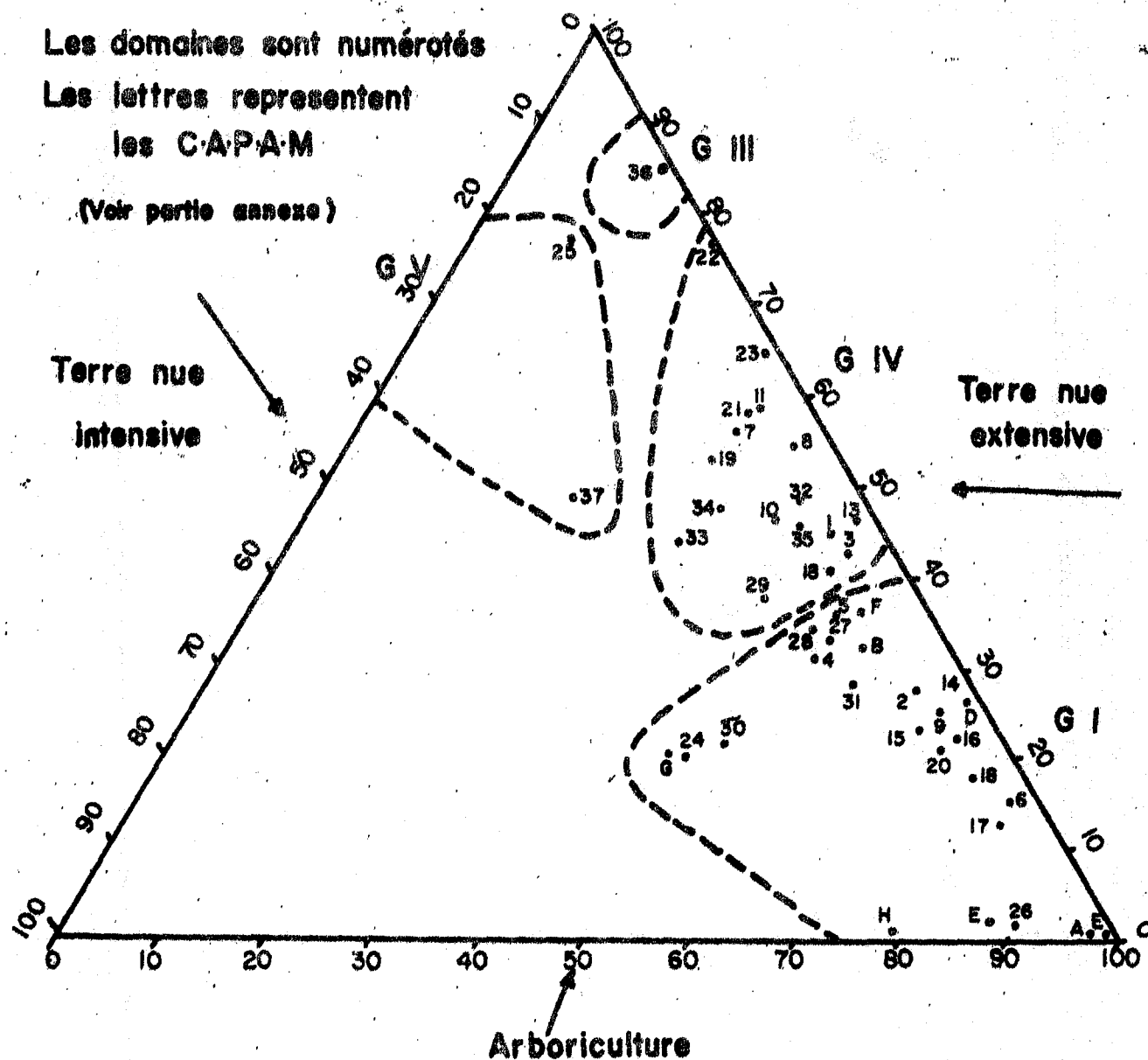
A El-Affroun les domaines d'orientation arboricole franche sont presque tous localisés le long des rives des Oueds Djer - Bou Roumi - El Had et Chiffa (voir carte HT N° 5).

A l'Est l'extension des cultures en sec dans une zone toute propice à l'irrigation constitue un signe inquiétant.

Il semble se dégager à l'Ouest une zone franchement dominée par les cultures "intensives". Or nous avons signalé plus haut la composition des spéculations qui contribuent au renforcement de cette tendance. Il s'agit essentiellement de l'agrumiculture et de la viticulture. Les exploitations maraîchères (groupe II) sont ici inexistantes.

Nous sommes dans la daïra d'El-Affroun face à un faux patrimoine, à une fausse richesse. Les explications à un tel jugement ont été longuement exposées plus haut ; les correctifs ont été abordés également. Le côté technique et financier d'une opération de reconversion sont-ils cependant les seuls remèdes. Il semble que non et l'exemple de la situation actuelle en Mitidja orientale est un écueil à éviter. Les solutions de demi-mesure n'ont jamais constitué une alternative efficace. C'est d'une solution globale qu'il s'agit ; une solution qui prendrait au compte non seulement le côté économique et technique de l'exploitation agricole ; mais qui s'intéresserait davantage au facteur humain.

GROUPES	T N E	T N I	ARBOR.	TYPLOGIE DES U.P	Nbre U.P Daira
G I	-35%	-40%	+50%	arboricoles	17 Dnes 8 CAPAM
G III	+80%	-20%	+20%	céréalières	1 Dne
G IV	45-75%	-25%	20-50%	culture en sec + arboriculture	17 domaines
G V	45 et 75%	20-35%	-20%	cultures annuelles en sec et irriguées	2 Dnes



Graphique N°1

Typologie des unités de production selon la composition de la S-A-U
Domaines autogérés - C.A.P.A.M (campagne 1976-77) Daira d'el Affroun

Tableau n° 54 : Les grands groupes de domaines et leurs caractéristiques en Mitidja Orientale.

Caractéristique Typologie	Domaine		Superficie totale		Superficie	S A U	
	Nombre	%	ha	%	Moyen.	ha	%
					ha		
Cultures annuelle en sec) 60 %	8	16	4390	16	549	4111	17,6
Cultures annuelle + arboriculture	18	36	12714	46	706	9923	42,6
Cultures annuelle en sec et irrigué	14	28	6184	23	441	5861	25,2
Cultures légumières) 65 %	7	14	2026	8	290	1548	6,7
Arboriculture 50 %	3	6	1896	7	632	1838	7,9
TOTAL	50	100	27212	100	544	23281	100

L'unité de production n'est pas exclusivement un centre économique ; elle est aussi un centre où vit une communauté humaine importante. De surcroît le côté social de l'exploitation qui a été souvent négligé est à l'origine de nombreuses difficultés qu'encourent les responsables afin de s'assurer des effectifs stables, des unités rentables.

L'évolution économique et démographique telle que nous l'avons appréhendée ; risque de déclencher de véritables actions de destructuration du monde rural a une échelle plus grande, si on continue à séparer dans la planification régionale et nationale l'activité agricole des autres activités économiques. Une amorce de destructuration est en train de se produire. Il est grand temps d'y remédier. Nous allons décrire et analyser ses principales manifestations au chapitre suivant.

Non maîtrisées ces différentes contraintes contribueraient à un plus grand écart entre l'offre et la demande en produits agricoles.

II - 4. : Un monde rural vidé de sa substance ?

A un appareil productif en difficulté ; une résultante, des producteurs dont le leitmotif est "partir". L'instabilité se mesure au mécontentement affiché par chaque travailleur où sommeille le désir d'être mieux rémunéré, de jouir de meilleures conditions de travail, de bénéficier d'avantages sociaux plus conséquents. Ces conditions et avantages peuvent s'obtenir dans n'importe quel autre secteur économique. C'est cette distorsion qui est à l'origine de l'instabilité de la main d'oeuvre agricole, qui est la cause presque fondamentale du caractère non fonctionnel de l'appareil productif que nous venons d'analyser.

Un appareil productif autour duquel gravite une multitude d'organes de services. Leur diversité, leur spécialisation posent problème. Les producteurs sont confrontés à diverses procédures administratives ; les compétences d'un personnel d'encadrement peu formé créent des relations mal équilibrées entre les organes d'environnement et les unités de production agricole. Des blocages à différents niveaux réduisent la part d'autonomie des exploitations et paralysent leurs actions.

Afin d'entrevoir les divers réaménagements d'ordre structurel ou fonctionnel nous nous proposons de dresser un bilan du monde du travail et des conditions de son activité. Il s'agit donc, aujourd'hui, de mettre tout en oeuvre pour donner une plus grande impulsion à l'entreprise agricole en vue de réaliser les objectifs que lui fixe le plan car la sauvegarde de l'indépendance économique passe par la qualité de ses capacités de production. Aussi est-il impérieux de réaliser un équilibre entre toutes les énergies disponibles et de leur procurer les mêmes chances de progrès.

Au regard des possibilités de la région les ambitions sont légitimes pour peu que le côté social et le côté économique aillent de paire.

II - 4.1. : La force de travail : caractéristiques et évolution.

Les travailleurs de la terre : Leur nombre, leur origine.

Plus que partout ailleurs, le monde du travail dans le secteur agricole est un monde spécifique. Les effectifs ne sont jamais constants ; le travail n'est jamais continu. Des périodes de pointes et des périodes lâches se succèdent, le mouvement à l'intérieur des chantiers est continu. Ce flux et ce reflux des effectifs rend difficile l'appréhension rigoureuse des actifs ; d'autant plus qu'au niveau des unités de production on a à distinguer entre deux grandes catégories de travailleurs :

Les Ouvriers permanents

Les ouvriers temporaires ou saisonniers.

1°) Les ouvriers permanents.

C'est la masse de travailleurs la plus stable . Ses effectifs ne sont toutefois pas figés mais elle reste la catégorie auprès de laquelle nous pouvons recueillir les renseignements les plus fiables. Chaque permanent possède une fiche individuelle auprès de l'administration de l'exploitation.

Pour la campagne 1976-77 ; leur nombre s'élevait dans l'autogestion de la daïra d'El-Affroun à 2.656 individus répartis entre 37 exploitations.

Au plan spatial Oued El Alleug avec ses 12 domaines retient à elle seule 1.129 ouvriers ; soit 42,50 % de l'effectif total. Mouzaïa : 14 domaines et 845 ouvriers ; soit 31,81 % de l'effectif, est une autre commune de l'autogestion.

La Chiffa	: 6 domaines	- 355 ouvriers	- 13,36 %
El-Affroun	: 3 "	- 230 "	- 8,65 %
Oued Djer	: 2 "	- 97 "	- 3,65 %

de l'effectif total viennent très loin derrière les deux premières communes.

Si on ajoute les 126 coopérateurs anciens moudjahidine, soit 94,02 % de l'effectif des CAPAM, à Oued El Alleug ; cette commune se présentera comme lieu de concentration des effectifs agricoles permanents de la daïra. Il nous a été très difficile ; voire impossible de saisir les caractéristiques de la main d'oeuvre totale de CAPAM (Mouzaïa - La Chiffa) et des CAPRA (El-Affroun, Oued El Alleug) et c'est pour cette raison que notre analyse sera désormais axée sur les travailleurs de l'autogestion.

C'est d'ailleurs le potentiel humain le plus représentatif de l'activité agricole de la daïra et son évolution du fait de son ancienneté est essentielle à considérer dans la phase actuelle de développement que connaît la région.

A partir des tranches quinquennales que nous avons définies, nous pouvons situer autant d'effectifs de part et d'autre de la tranche 40-44 ans qui constitue l'âge médian de cette grande masse de travailleurs autogestionnaires.

La pyramide des âges ainsi dressée nous donne des effectifs mieux équilibrés que ceux observés dans d'autres zones et notamment en Mitidja Orientale. Cette zone constituera notre principal objet de comparaison. Les résultats dans l'absolue ne pouvant être d'une grande utilité.

Dans notre zone le vieillissement, dont on fait état partout ne semble pas très accentué. Les effectifs permanents ayant plus de 60 ans d'âge ne composent que 9,75 % de l'effectif total.

A l'Est de la plaine le taux atteint 18,8 % de l'effectif total.

Ici le potentiel humain paraît plus efficace ; la force productive plus vigoureuse. Les travailleurs de moins de 44 ans forment 55,35 % de l'effectif ; ils sont pour 51,62 % dans l'effectif permanent en Mitidja Orientale (voir tableau n° 55 et graphique n° 2). On observe certaines analogies dans la composition par âge entre les effectifs permanents des domaines autogérés et des CAPAM de la daïra. Les attributaires des CAPRA enquêtées ont des âges plus avancés : 12,07 % du total ont plus de 60 ans.

Cette meilleure composition des effectifs pourrait vraisemblablement s'expliquer par une inégale évolution des facteurs de développement : A l'Est l'infrastructure économique mise en place a donné lieu à un vaste marché de l'emploi qui s'approvisionne essentiellement dans les campagnes et particulièrement parmi les ouvriers agricoles nettement plus disposés à changer de métier pour les raisons que l'on connaît. A l'Ouest les foyers de développement sont moins importants et de taille réduite ; encourageant donc dans de faibles proportions le phénomène d'exode agricole.

Faute de mieux les ouvriers agricoles ont continué à être attachés à l'exploitation agricole. La majorité d'entre eux ont plus de 15 ans d'ancienneté (voir tableau n° 56). 55,94 % des travailleurs permanents sont depuis 1963 dans les unités autogérées de la daïra. C'est autant d'expériences qui restent à la disposition de l'agriculture. Certains permanents retraités de la campagne de référence et qui composent 23,11 % des partants pour la période sont reversés dans la catégorie saisonniers durant les périodes de pointe. Il y a certes là un problème de renouvellement des effectifs mais cet apport si infime soit-il constitue un point positif pour la marche de l'exploitation. Ces indications sont un indice de relative stabilité ; renforcée par ailleurs par une autre trache de partants qui continuent à exercer dans l'agriculture. Ils composent 12,26 % des départs globaux ; ils s'orientent vers d'autres exploitations agricoles (domaines autogérés ou CAPAM) mais également vers des organismes sous tutelle du MARA. Notre propos n'est pas de faire ici l'analyse des départs ; mais de mesurer le degré d'attachement ; élément avantageux pour une éventuelle mise en valeur intensive des terres. De sérieuses compétences existent encore au niveau du monde du travail dans la daïra d'El-Affroun.

Tableau n° 55 - PYRAMIDE des AGES des PERMANENTS - CAMPAGNE 76-77 - DAIRA D'EL AFFROUN.

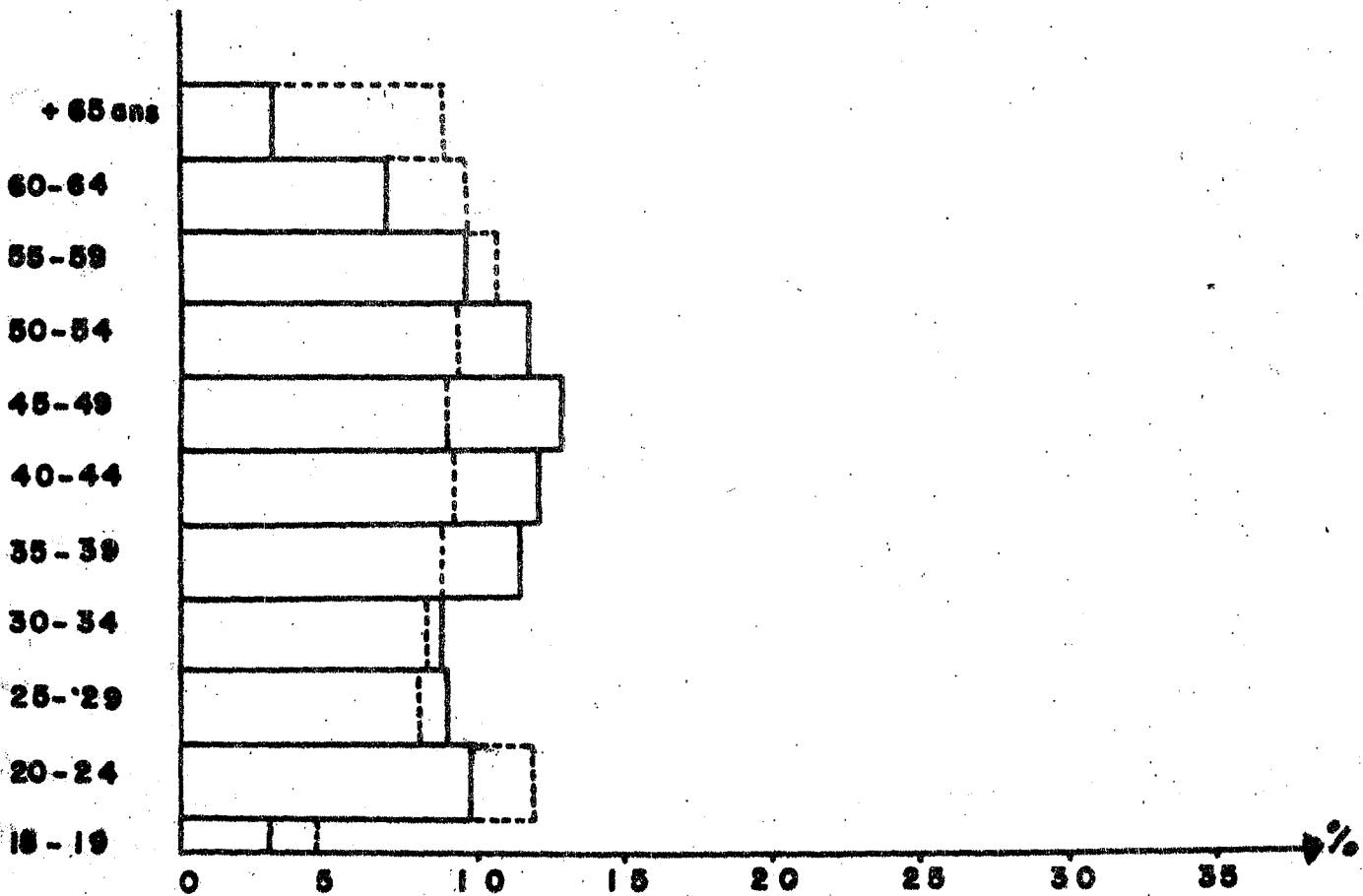
Communes Sect. Jurid. anches d'âges	EL AFFROUN		OUED DJER		M O U Z A I A		L A					
	N	%	N	%	N	%	N	%				
à 19 ans	12	5,22	1	1,03	8	0,94	-	-	2	0,77	7	1,97
à 24 ans	10	4,35	6	6,19	115	13,60	-	-	6	2,33	15	4,22
à 29 ans	14	6,09	11	11,34	72	8,52	2	25,0	43	16,34	25	7,05
à 34 ans	17	7,39	16	16,49	77	9,11	-	-	39	14,78	30	8,45
à 39 ans	27	11,74	11	11,34	72	8,52	1	12,5	39	14,78	49	13,80
à 44 ans	26	11,30	11	11,34	100	11,23	3	37,5	33	12,45	41	11,55
à 49 ans	39	16,96	14	14,43	120	14,20	2	25,0	26	9,72	54	15,22
à 54 ans	36	15,65	16	16,49	113	13,37	-	-	22	8,17	53	14,92
à 59 ans	22	9,57	7	7,22	100	11,83	-	-	21	7,78	39	10,98
à 64 ans	21	9,13	4	4,12	41	4,85	-	-	20	7,39	36	10,14
ans et +	6	2,60	-	-	24	2,84	-	-	13	5,44	5	1,70
déterminés	-	-	-	-	3	0,35	-	-	-	-	-	-
TOTAL	230	100	97	100	845	100	8	100	264	100	355	100

CHIFFA	OUED EL ALLEUG				TOTAL - DAIRA					
	Autogestion N	Autogestion %	CAPAM N	CAPAM %	Autogestion N	Autogestion %	CAPAM N	CAPAM %	Rév. Agraire N	Rév. Agraire %
1	45	3,98	2	1,59	73	2,75	2	1,49	4	1,23
5	121	10,72	1	0,79	267	10,05	1	0,74	11	3,40
6	134	11,87	7	5,56	256	9,64	9	6,71	51	15,78
6	100	8,86	11	8,73	240	9,04	11	8,20	40	12,38
1	151	13,37	24	19,05	310	11,67	25	18,65	43	13,31
0	146	12,93	20	15,63	324	12,20	23	17,16	40	12,38
4	120	10,63	24	19,05	347	13,06	26	19,40	37	11,45
1	98	8,68	13	10,32	316	11,90	13	9,70	31	9,59
8	93	8,24	13	10,32	261	9,83	13	9,70	27	8,35
5	73	6,47	5	3,97	175	6,59	5	3,73	24	7,43
1	48	4,25	6	4,76	84	3,16	6	4,47	15	4,64
-	-	-	-	-	3	0,11	-	-	-	-
38	1129	100	126	100	2656	100	134	100	323	100

GRAPHIQUE N°2

PYRAMIDE DES AGES COMPARES
 des permanents de l'autogestion
 de la commune d'EL AFFROUN campagne 1976-77
 MITIDJA ORIENTALE campagne 1975-76

AGE



Permanents de la commune d'EL AFFROUN
 Permanents MITIDJA ORIENTALE

Tableau n° 56 : ANCIENNETE des PERMANENTS - CAMPAGNE 76-77/
Autogestion daïra d'EL-AFFROUN.

Communes Ancienneté	EL AFFROUN		OUED DJER		MOUZAIA		LA CHIFFA		OUED EL ALLEUG	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1962	68		35		170		41			
1963	105	75,22	12	48,45	311	56,92	168	58,87	576	51,02
1964	2	0,87	-	-	24	2,84	16	4,51	15	1,33
1965	-	-	-	-	44	5,21	8	2,25	35	3,10
1966	-	-	2	2,06	20	2,37	28	7,89	26	2,30
1967	4	1,74	8	8,25	13	1,54	6	1,69	52	4,60
1968	3	1,30	3	3,09	41	4,85	8	2,25	35	3,10
1969	3	1,30	-	-	23	2,72	9	2,54	28	2,48
1970	5	2,17	1	1,03	82	9,70	5	1,41	51	4,52
1971	6	2,61	-	-	11	1,30	1	0,28	24	2,13
1972	4	1,74	-	-	16	1,89	4	1,13	30	2,66
1973	7	3,04	-	-	15	1,78	1	0,28	33	2,92
1974	6	2,61	15	15,46	41	4,85	29	8,17	121	10,72
1975	9	3,91	21	21,65	20	2,37	31	8,73	60	5,31
1976	8	3,48	-	-	14	1,66	-	-	43	3,81
TOTAL	230		97		845		355		1129	
%		100		100		100		100		100

Parmi l'effectif total de l'autogestion 51 % des ouvriers agricoles ont une qualification confirmée ; il y aurait certainement un peu plus car les ouvriers sans qualification ne sont pas à vraiment parler de simples manoeuvres de l'agriculture ; ils forment 48,91 % de l'effectif permanent ; leur taux est de 52,37 % en Mitidja Orientale.

On ne peut toutefois s'en tenir là pour mesurer le degré d'efficacité du personnel dans le système agricole en place ou à venir.

Les résultats des unités de production dépendent largement du personnel technique. La perte d'un mécanicien ou d'un chef de culture est plus difficile à remplacer que celle d'un simple ouvrier agricole.

L'encadrement par des techniciens est plus étoffé à El-Affroun qu'en Mitidja Orientale. 25 mécaniciens veillent sur l'entretien et la réparation du parc matériel des 37 unités de production de la daïra ; ils ne sont que 26 pour 50 domaines autogérés en Mitidja Est.

Les conducteurs d'engins, chefs de culture, chefs de parc et autres agents de maîtrise se répartissent comme suit dans les deux zones.

9,86 agents de maîtrise pour 1 unité de production à El-Affroun (daïra)							
6,52	"	"	"	1	"	"	en Mitidja Orientale.

Au total il y a là autant de qualifications qu'on pourrait davantage développer par des stages ou périodes de formation. Les prémices d'une intensification semblent exister il faut les encourager. Notre analyse aurait en plus de mérite si au cours de l'enquête nos interlocuteurs nous fixaient avec précision sur toutes les qualifications. Nous aurions pu corréler ces qualifications précises et les objectifs culturels dans le cadre de la mise en valeur du périmètre du MOustakbal. Nous n'avons pu aller plus loin que le tableau récapitulatif n° 57.

Cette position sur le plan des qualifications ; peut d'autre part s'allier le fait que dans leur grande majorité les travailleurs permanents sont des Mitidjiens de Souche. Près de la moitié d'entre eux sont nés en Mitidja. Plus encore 47,84 % des permanents de l'autogestion sont originaires de la daïra d'El Affroun et 54,84 % sont natifs de la wilaya de BLIDA. Il s'agit là d'une zone de population agricole. Les résultats du recensement de 1977 concernant la répartition de la population occupée par BAE sont largement confirmés ici. L'origine des travailleurs tranche nettement avec celle existant à l'Est de la plaine où toute la zone comprenant la wilaya d'Alger et celle de BLIDA ne participe que pour 47,53 % à l'effectif total des permanents de l'autogestion.

C'est les wilayate limitrophes avec 44,79 % des effectifs et les autres wilayate avec 6,10 % qui forment le gros de la masse des travailleurs. Au total c'est 50,89 % des permanents de la Mitidja Orientale qui sont nés hors de la plaine.

Tableau n° 57 : QUALIFICATION des PERMANENTS - CAMPAGNE 76-77
Autogestion Daira d'EL-AFFROUN.

Communes	Qualification	Ouvrier Agri. cole sans qualification	O.A. Qualifié Gardien-Tray- Eleveur veau Chef Chantier	Cond. Tract. Roues Magasi- nier, Employ. bur. Dactylo	Cond. Tract. Cheni-Chauf. Camion, Chef parc, cult. Elec	Gardien Asser. Chef étable Animateur	Président	Mécanicien	
EL-AFFROUN	N	109	44	26	45	2	1	3	230
	%	47,39	19,13	11,30	19,57	0,87	0,43	1,30	100
OUED DJEJ	N	39	22	14	10	9	2	1	97
	%	40,21	22,68	14,43	10,31	9,28	2,06	1,03	100
MOUZAIN	N	436	125	60	152	53	13	6	845
	%	51,59	14,79	7,10	17,98	6,27	1,53	0,71	100
LA CHIFFA	N	180	69	49	43	2	7	5	355
	%	50,70	19,44	13,80	12,11	0,56	1,97	1,41	100
OUED EL ALLEUG	N	535	311	123	115	25	10	10	1129
	%	47,39	27,55	10,89	10,19	2,20	0,89	0,89	100
TOTAL	N	1299	571	272	365	91	33	25	2656
DAIRA	%	48,91	21,50	10,24	13,74	3,43	1,24	0,94	100

Ces wilayate environnantes ne fournissent quant à elles aux exploitations de la daïra que 35,91 % des actifs permanents de l'autogestion. MEDEA y participe avec 21,04 % et EL-ASNAM avec 14,87 %.

L'ensemble des permanents venus de l'extérieur de la région forme . 44,35 % de l'effectif total permanent de la daïra ; mais leur installation est ancienne.

Le tableau n° 17 partie annexe et la carte HT N° 6 déterminent les zones réservoirs de main d'oeuvre mais suggèrent cette nette prédominance de la zone dans la composition des effectifs. Les intenses mouvements migratoires qu'a connu la wilaya ont été moins marqués dans la daïra (cf : 1° partie) permettant ainsi de rencontrer dans les exploitations des "ruraux" aux solides attaches, rompus à de longues pratiques, possédant un réel savoir faire.

Les forces productives semblent dorés et déjà mieux disposées à accueillir le projet de mise en valeur que l'appareil productif pour lequel nous avons relevé une certaine inadaptation. Les effectifs sont plus conséquents, nous y serons mieux fixés avec l'analyse sur les saisonniers.

Il s'agit là toutefois, d'un jugement trop hatif et on serait certainement plus éclairé sur ses possibilités si on se pencherait sur l'analyse des effectifs dans une autre activité économique.

Nous avons choisi pour cela les travailleurs de la zone industrielle de BENI-MERED. Dans notre daïra nous n'avons aucune unité économique qui puisse servir d'élément de comparaison ; celles qui existent ont des effectifs réduits ou ne fonctionnent qu'en recourant aux saisonniers (Tabacoop - Viticoop).

La zone industrielle de BENI-MERED est d'autre part toute proche ; ses effectifs avoisinent ceux que nous venons d'analyser dans l'autogestion. L'ensemble des unités de différents statuts (public - privé) de BENI-MERED emploie : 2.605 travailleurs. 85,01 % d'entre eux ont moins de 44 ans, et les plus de 60 ans comptent pour 1,68 % seulement de l'effectif global .

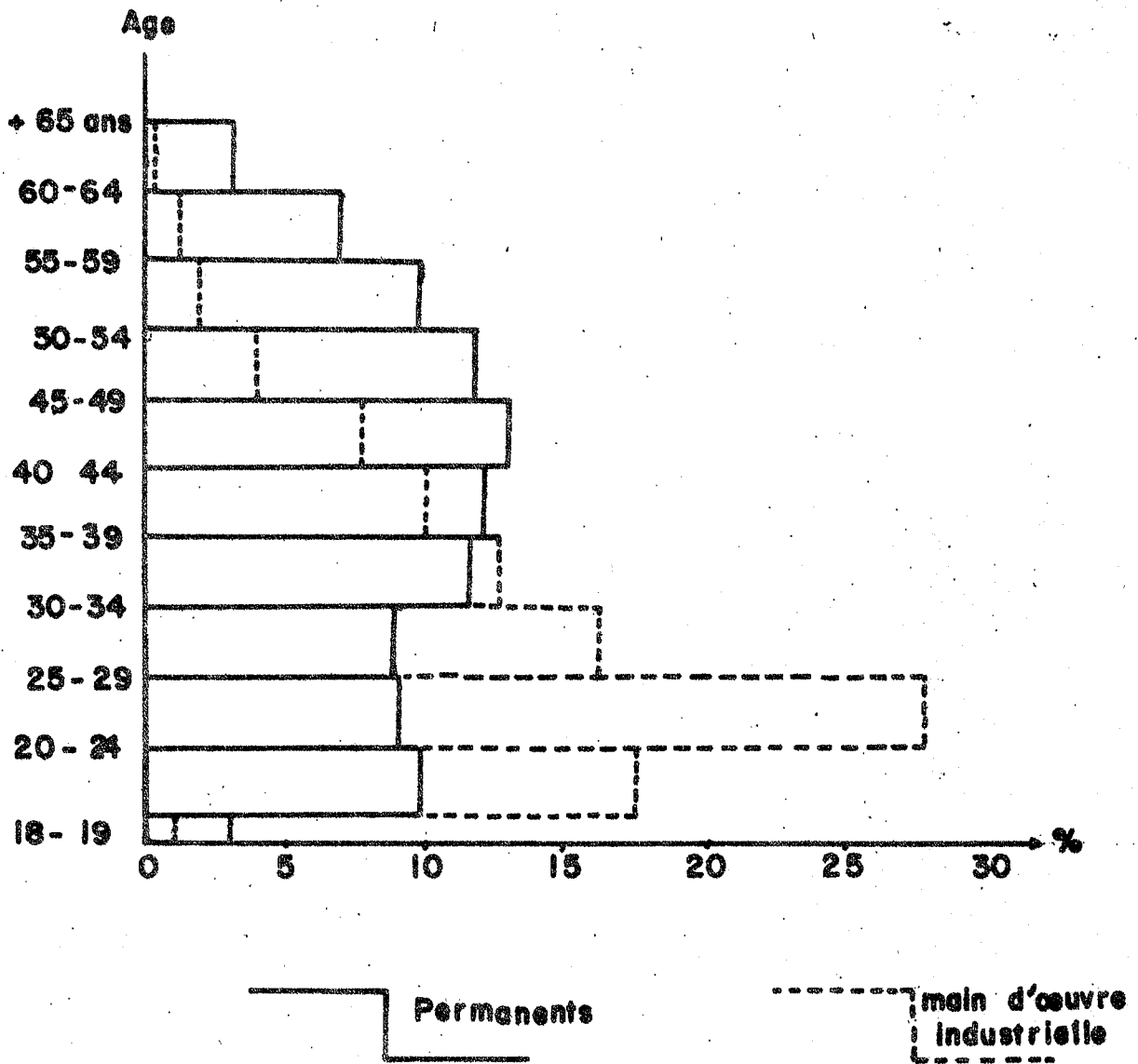
Il s'agit donc d'un effectif nettement plus jeune que celui de l'autogestion de notre zone d'étude. 46,48 % des travailleurs ont moins de 30 ans ; ils ne sont que de 22,44 % dans les domaines autogérés. La différence est nette entre les deux masses de travailleurs (voir Graphique n°).

Une légère similitude est à remarquer cependant dans les origines de la main d'oeuvre. Dans le secteur industriel ; la wilaya fournit 60 % de l'effectif ouvrier. MEDEA rentre pour 13,5 % et EL-ASNAM pour 8,4 %. La aussi la wilaya intervient pour une large part comme pourvoyeuse des emplois offerts et son rôle de terre d'accueil pour les migrants se confirme relativement.

Outre ces remarques, notre jugement quant à la qualité de la main d'oeuvre agricole a certes été hatif ; il n'en demeure pas moins optimiste.

Graphique N°3

**PYRAMIDE DES AGES COMPARES DES PERMANENTS
de l'autogestion Daïra d'EL AFFROUN comp 76-77
et de la main d'œuvre industrielle de BENI-MERED**



Aux travailleurs de la terre s'ouvrent des perspectives heureuses ; la mise à la retraite de tous les travailleurs en âge de l'être a été décidée ; le moment est venu où les effectifs doivent se renouveler : ils le seront en priorité à partir des saisonniers.

Dans le secteur coopératif (CAPAM et CAPRA) les effectifs obéissent généralement aux mêmes caractéristiques que ceux de l'autogestion. Dans les faits la composition des collectifs a été perturbée par des déplacements de populations rurales. Le mouvement normal a été ainsi en quelque sorte court-circuité.

Pour les CAPAM le cas se situe à Oued El Alleug où des ruraux de l'Aurès ont été déplacés et installés tout particulièrement au niveau de la CAPAM Latroui. Le poids de cette CAPAM a bouleversé les origines des travailleurs dans cette catégorie d'exploitations.

En l'absence de renseignements sur les origines des coopérateurs de la Chiffa et de Mouzaïa nous n'avons considéré que les résultats des CAPAM de Oued El Alleug. Les effectifs y sont originaires de :

Oued El Alleug	: 15,87 %
Reste de la wilaya de BLIDA	: 11,14 %
Wilaya d'EL-ASNAM	: 14,27 %
Wilaya de MEDEA	: 7,94 %
CONSTANTINOIS	: 47,61 %
	dont : 43,65 % des Aurès.
Autres wilayates + Etrangers	: 3,17 %

(voir tableau n° 18 - partie annexe).

Dans le secteur de la Révolution Agraire ; ce sont les CAPRA de MOUZAIA qui ont fait l'objet d'un même phénomène. Les attributaires déplacés sont originaires de la wilaya d'EL-ASNAM et en particulier de l'OUARSENIS. Pour les raisons exposées plus hauts ; nous n'aborderons que l'origine des seuls attributaires de la commune de MOUZAIA. Les résultats obtenus sont :

Wilaya de BLIDA	: 31,06 % dont 24,69 % de MOUZAIA
Wilaya d'EL-ASNAM	: 28,78 % (Ouarsenis exclus)
OUARSENIS	: 27,27 %
Wilaya de MEDEA	: 3,46 %
Autres wilayates	: 9,43 % des effectifs totaux des CAPRA de MOUZAIA.

A travers cet ensemble d'observations se dessinent de façon assez nette les zones de recrutement de la main d'oeuvre agricole pour les exploitations de la daïra d'EL-AFFROUN.

Ces zones sont potentiellement riches. L'aire de recrutement des saisonniers le suggère. Les chances d'une plus grande dynamisation de l'agriculture dans cette partie de la wilaya se précisent.

2°) Les ouvriers saisonniers :

C'est la catégorie de travailleurs la moins connue parce que la moins stable. Il s'agit pourrait-on dire de travailleurs itinérants : Deux jours dans une exploitation ; 1 semaine dans une autre et ainsi de suite. Il nous est arrivé de rencontrer un saisonnier du Gharb , disait-il , (wilaya d'El-Asnam) venu réclamer à l'exploitation Bouazza Djelloul d'El-Affroun la rémunération de deux journées de travail qu'il avait effectué il y a six mois. Personne ne semblait le connaître ou reconnaître ce que lui devait l'exploitation. Ce saisonnier tenait à voir le Directeur qui le reconnaîtrait et il serait ; d'après ce travailleur le seul qui se rappellerait du travail qu'il aurait fait pour l'exploitation.

Cette petite histoire est là pour nous éclairer sur les difficultés d'appréhender dans sa totalité cette colossale masse de travailleurs qui "transitent" par l'exploitation ne laissant pour unique trace que le nom et le prénom, loin d'être pour nous une référence significative.

Nous avons dans ce cas limite procédé à un sondage et réveillé le plus souvent la mémoire de nos interlocuteurs à travers un nom, une figure familière du saisonnier pour obtenir la résidence de la famille du saisonnier, donc son origine et le lieu de son hébergement durant la période de son travail dans l'exploitation. Nous obtiendrons ainsi les résultats pour 2.973 individus dans l'autogestion. Dans les CAPAM seules quelques unités de Oued El Alleug nous ont fourni des renseignements fragmentaires et disparates. Pour le secteur de la Révolution Agraire ; dans les APC les bureaux chargés de la gestion des affaires des CAPRA ont été incapables de nous fournir le moindre renseignement. Comment le seraient-ils d'ailleurs si pour les attributaires eux-mêmes ils n'ont que peu de données.

Dans le secteur socialiste de l'autogestion, les travailleurs saisonniers sont dans toutes les communes de la daïra en grande majorité originaires de la wilaya ; voire de la commune. A El-Affroun, Oued Djer et Mouzaia la part relative des saisonniers originaires de la commune est respectivement de 89,99 % , 92,75 % et 71,88 % de l'effectif total. La Chiffa avec 44,33 % et Oued El Alleug avec 39,71 % de l'effectif total originaire de la commune enregistrent par contre des contingents appréciables venus de MEDEA ou d'EL-ASNAM ; (voir tableau n° 19 partie annexe et carte HT N° 6)

Pour la Chiffa les saisonniers résidant la wilaya d'El-Asnam sont pour 12,17 % et Médéa y participe pour 13,91 % de l'effectif.

A Oued El Alleug la part d'El Asnam est de 29,64 % celle de MEDEA : 21,88 % de l'effectif total des saisonniers employés dans la commune.

Pour les trois autres communes la participation de ces deux wilayate a la formation des effectifs saisonniers est réduite ou nulle (voir tableau n° 19 partie annexe).

Wilayate d'origine.	EL - A S N A M	M E D E A	Observations
Communes d'accueil			
EL AFFROUN	3,32 %	-	
OUED DJER	-	-	
MOUZAIA	12,71 %	0,68 %	Indéterminés exclus.

Cette différenciation communale au niveau du recrutement des saisonniers pourrait s'expliquer par le plan de culture des différentes communes.

Les communes où l'on note une forte participation locale dans les effectifs saisonniers sont des communes viticoles. Les travaux de pointe pour cette spéculation coïncident avec les périodes de vacances scolaires : vacances d'hiver : Février, Mars et vacances d'été qui vont de Juillet à la mi-Septembre. La fiche technique de la culture de la vigne à vin (voir fiche en partie annexe - tableau n° 20) fait état des périodes de pointes où les travaux sont strictement manuels (Déchaussage manuel = Février Mars, vendange = Août - Septembre). Elle apporte donc une bonne explication au phénomène ; et les responsables des exploitations viticoles nous ont souvent indiqué qu'ils recrutaient pour de tels travaux particulièrement parmi les écoliers et lycéens généralement fils de permanents.

Dans les communes de la Chiffa et de Oued El Alleug où la vigne a pratiquement disparue le recrutement est plus lointain. Il s'agit en fait de communes arboricoles où dominent les agrumes. La récolte se situant entre les mois de Novembre et de Janvier ; l'année scolaire vient de débiter, il est difficile de faire appel aux scolaires.

Pour subvenir aux exigences en journées de travail pour cette période l'exploitation fait appel à une main d'oeuvre autre que locale. Le Président ou un chef de culture de l'exploitation se déplace vers des communes bien connues pour convier les chômeurs au travail agricole. Il se dirige généralement vers sa commune d'origine. Une corrélation peut être établie entre origine des permanents et des saisonniers dans ces deux communes beaucoup plus qu'ailleurs dans la daïra :

Lieu d'origine	Wilaya de MEDEA				Wilaya d'EL-ASNAM			
	Commune MEDEA		Cne. KSAR EL BOU-KHARI		Commune EL-AS-NAM.		Commune DJENDEL	
Commune	Permant.	Saisrs.	Perm.	Saisrs.	Perm.	Saisrs.	Perm.	Saisrs.
LA CHIFFA	7,89 %	13,91 %	2,25 %	0,00 %	0,85 %	0,00 %	9,30 %	12,17 %
OUED EL ALLEUG	3,72 %	0,45 %	7,44 %	15,98 %	4,43 %	0,45 %	9,65 %	9,58 %

La situation est identique dans les CAPAM de Oued El Alleug auprès desquelles nous avons pu recueillir quelques données.

Travailleurs	Permanents	Saisonniers
Lieu d'origine		
Wilaya d'EL-ASNAM	14,27 %	44,90 %
Commune de DJENDEL	2,38 %	24,49 %
Wilaya de MEDEA	7,94 %	8,16 %
Commune d'EL OMARIA	2,38 %	6,12 %

Ainsi d'après ces exemples les origines des permanents et des saisonniers semblent se confondre et confirment le mode de recrutement en cours pour les saisonniers.

On pourrait aller plus loin dans la corrélation permanents - saisonniers si on pouvait savoir exactement l'origine du permanent chargé du recrutement et son poids dans la hiérarchie de l'exploitation. Malheureusement nous ne pouvons pousser l'analyse vers l'hypothèse toute vraisemblable d'une affinité tribale voire familiale dans le recrutement des saisonniers.

Mode de recrutement local et mode de recrutement lointain peuvent avoir l'appui de la pyramide des âges par commune des saisonniers.

Dans les communes de Oued Djer, El Affroun et Mouzaïa (pour cette dernière indéterminé exclus) les saisonniers de moins de 19 ans comptent respectivement pour 61,44 % ; 36,66 % et 41,72 % de l'effectif total. Cette âge correspond mieux à des scolaires ; dans les deux autres communes cette tranche compte pour 26,08 % des effectifs saisonniers à la Chiffa, à Oued El Alleug elle est de 25,11 % dans l'autogestion et de 26,53 % dans les CAPAM. Les effectifs sont donc plus âgés que les précédents.

Cette similitude entre les origines des deux grandes masses de travailleurs agricoles ne va pas plus loin, la première démarcation se situe dans la pyramide des âges. A une base évasée pour les saisonniers fait face une base retrécie pour les permanents (voir Graphique n° 4).

Les moins de 44 ans composent 86,61 % des effectifs totaux des saisonniers. Les vieux de plus de 60 ans ; pour la plupart d'anciens permanents en retraite, ne figurent que pour 4,88 %.

Pour les mêmes bornes de référence les taux respectifs sont de 73,46 % et 6,12 des effectifs des CAPAM de Oued El Alleug. (voir tableau n° 58)

Cette jeunesse de la main d'oeuvre saisonnières confirme par ailleurs ce que nous avons avancé plus haut sur leur recrutement et leur origine. Dans leur presque totalité les saisonniers appartiennent à la commune d'activité ou à la société de l'exploitation. Il y a une étroite relation entre l'origine et l'hébergement des saisonniers.

Graphique N° 4

PYRAMIDE DES AGES COMPARES
 des permanents et saisonniers de l'autogestion
 campagne 1976-77 daïra d'El Affroun

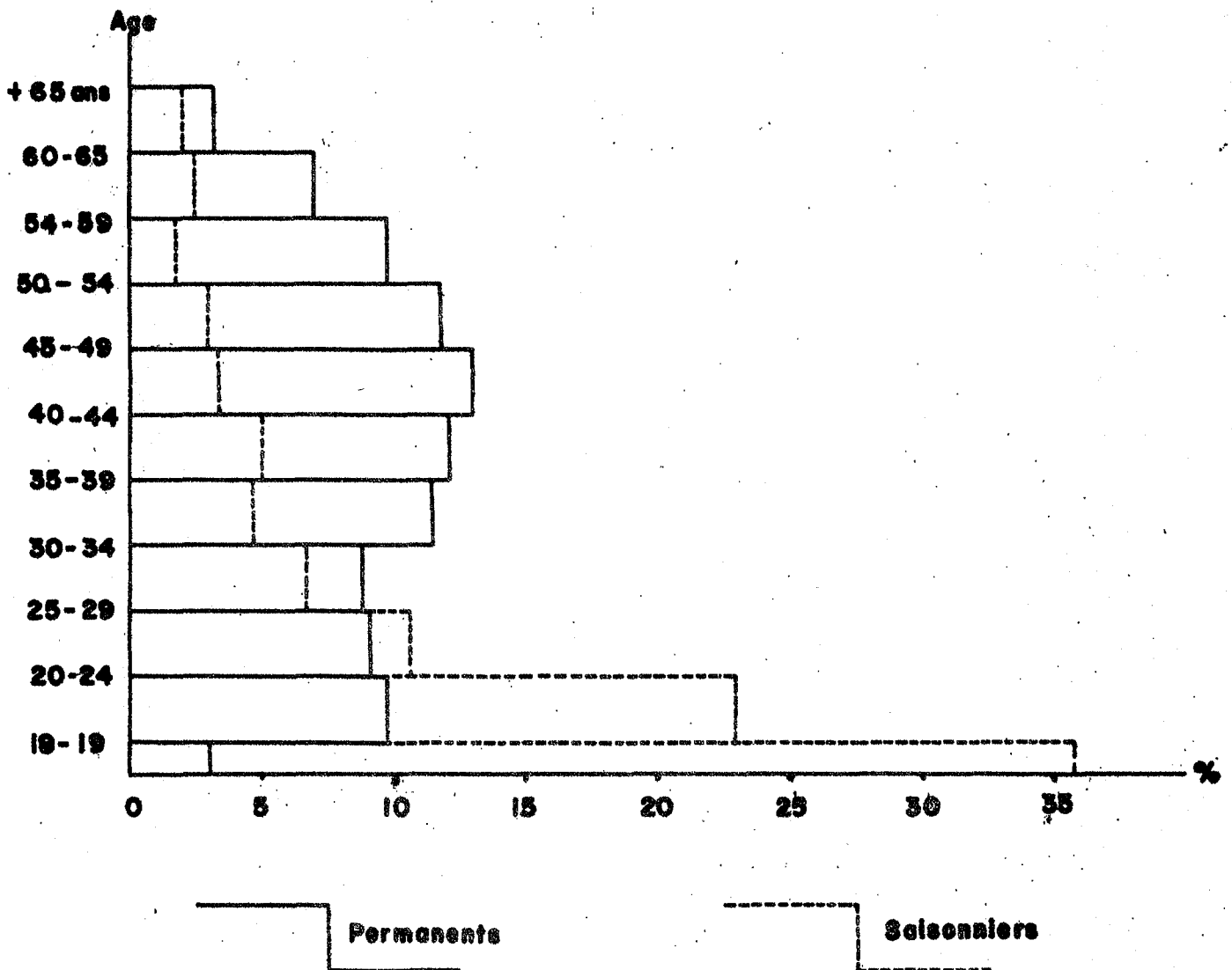


Tableau n° 58 - PYRAMIDE des AGES - SAISONNIERS - CAMPAGNE 1976 - 1977

Communes et Jurid. d'ages	EL AFFROUN		OUED DJER		MOUZAIA		LA CHIFFA		OUED EL ALLEUG		TOTAL		DAIRA					
	Autogestion	Nbre	Autogestion	Nbre	Autogestion	Nbre	Autogestion	Nbre	Autogestion	Nbre	Autogestion	Nbre	Indéterminés Inclus Autog.	Indéterminés Autogestion				
19 ans	22	36,66	51	61,44	184	7,74	-	63	26,08	55	25,11	13	26,53	375	12,61	375	35,8	
24 ans	7	11,66	9	10,84	108	4,56	3	9,67	64	26,52	54	24,66	10	20,41	242	8,14	242	23,1
29 ans	6	10,00	5	6,02	36	1,52	7	22,58	36	14,78	30	13,70	4	8,16	113	3,80	113	10,8
34 ans	2	3,33	5	6,02	30	1,26	4	12,90	12	4,78	23	10,50	3	6,12	72	2,42	72	6,8
39 ans	2	3,33	1	1,20	12	0,50	-	-	29	9,14	14	6,39	3	6,12	51	1,72	51	4,8
44 ans	2	3,33	5	6,02	17	0,71	-	-	14	5,65	15	6,85	3	6,12	53	1,78	53	5,0
49 ans	6	10,00	4	4,81	12	0,50	2	6,45	7	3,05	8	3,65	2	4,08	37	1,24	37	3,5
54 ans	4	6,66	1	1,20	19	0,80	-	-	5	1,74	4	1,83	5	10,22	33	1,11	33	3,1
59 ans	-	-	1	1,20	9	0,38	-	-	5	1,74	4	1,83	2	4,08	19	0,64	19	1,8
64 ans	5	8,33	-	-	6	0,25	-	-	8	3,47	7	3,20	2	4,08	26	0,87	26	2,4
et +	4	6,66	1	1,20	8	0,33	-	-	7	3,05	5	2,28	1	2,04	25	0,84	25	2,3
terminés	-	-	-	-	1927	81,37	15	48,38	-	-	-	-	1	2,04	1927	64,82	-	-
TOTAL	60	100	83	100	2368	100	31	100	243	100	219	100	49	100	2973	100	1046	100

Etant originaires des communes de la Daïra ; ils y résident au niveau des exploitations, de l'agglomération chef lieu ou des douars en grand nombre :

EL AFFROUN	: 89,99 %) des saisonniers résident par
OUED DJER	: 92,75 %) ordre d'importance :
MOUZAIA	: 78,01 %) - au sein d'unités de production de la
LA CHIFFA	: 44,81 %) commune.
OUED EL ALLEUG	: 64,37 %) - Dans l'ACL de commune d'activité
	:) - Dans les douars de la commune.
	:)
(voir tableau n° 59).		

Les ouvriers saisonniers résidant en dortoir ; du fait de leur origine lointaine ne se retrouvent en grand nombre qu'à la Chiffa et à Oued El Alleug. Dans cette dernière commune le même phénomène se remarque au niveau des CAPAM. Les raisons nous les avons exposées plus haut.

Saisonniers résidant en dortoir.

Communes	U P	Domaines autogérés	C A P A M
EL AFFROUN	:	1,66 %	-
OUED DJER	:	-	-
MOUZAIA	:	8,62 %	-
LA CHIFFA	:	28,45 %	-
OUED EL ALLEUG	:	35,61 %	24,48 %

Cette analyse aussi partielle que fragmentaire garde toute sa signification. Le potentiel "saisonniers" est réconfortant car ils sont en puissance de futurs permanents.

Les créations d'emplois dans l'avenir ne doivent en principe se faire que dans le monde agricole qui a besoin d'une force de travail nombreuse et de qualité. Les autres unités ou branches d'activité économique ne verront dans la région qu'une faible progression ; la revalorisation de l'agriculture restant prioritaire.

Dans le réaménagement des structures de l'agriculture ; on est conscient au plus haut niveau d'un déficit quantitatif et qualitatif de main d'oeuvre. Les orientations et recommandations en la matière insistent sur la mise en retraite des vieux de l'agriculture. Leur remplacement et le renouvellement régulier des effectifs doit se faire en priorité à partir des saisonniers et des enfants de permanents. Les cycles de formation et les stages prévus pour une plus grande maîtrise de l'agriculture doivent bénéficier avant tout à ce potentiel prouvé. Il s'agit donc là d'une ressource importante à exploiter.

Tableau n° 59 - HEBERGEMENT des OUVRIERS AGRICOLES SAISONNIERS. DAIRA D'EL AFFROUN - CAMPAGNE 76-77.

Communes	EL AFFROUN		OUED DJER		MOUZAIA		LA CHIRFA		OUED EL ALLEUG	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
ement	18	30,00	12	14,45	266	60,32	82	35,33	62	28,31
line										
es tonnaires										
oir	1	1,66			38	8,62	66	28,45	5	2,28
L	28	46,66	12	14,45	66	14,97	22	9,48	78	35,61
YS	8	13,33	53	63,85	12	2,72			37	16,89
FFROUN					4	0,91	10	4,31	37	16,89
O DJER	4	6,66								
ZAIA	1	1,66					29	12,50		
LIFFA					26	5,90				
O EL ALLEUG					2	0,45	10	4,31		
R A			5	6,02	6	1,36				
TBA					20	4,54	10	4,31		
KKIKA			1	1,20						
A							3	1,29		
hors communes	5	8,32	6	7,22	58	13,16	62	26,72		
tivité.					1	0,24				
DEL										
L	60	100 %	83	100 %	441	100 %	232	100 %	219	100 %

Un rééquilibrage des avantages sociaux reste toutefois un postulat. On ne peut espérer une motivation pour l'activité agricole notamment de la part des jeunes ruraux, s'ils ne sont pas assurés de meilleures conditions de travail, de meilleures conditions de vie. La vie actuelle que mènent leurs parents ne constitue ni pour les permanents en place ; ni pour ceux qu'on est censé intéresser au travail de la terre un facteur d'encouragement.

Pour tenir une durée de vie dans l'exploitation ; les conditions d'habitation devraient incontestablement changer.

Qu'en est-il à ce propos dans notre zone d'étude ?

On devrait s'attendre pour la grande masse de travailleurs permanents dont l'ancienneté a été établie ; à une amélioration des conditions de logement depuis la création de l'autogestion il y a de cela bientôt 20 ans.

Dressons le bilan.

II - 4.2. : Des conditions d'habitation déplorables :
précarité - illégalité.

Notre acharnement n'a pas suffi pour pouvoir disposer du maximum de renseignements sur cette question. Nous avons eu toutes les peines pour obtenir de nos guides ou de nos interlocuteurs toute l'information.

- Pour l'enquête terrain les responsables des exploitations étaient tout près de refuser de nous donner un guide pour nous accompagner sur les lieux d'habitat. Nous ne sommes pas parvenus à les décider dans bon nombre de cas à Oued El Alleug. Notre analyse en pâtira.

- Les réticences sont plus virulentes lorsque nous demandions qu'on mette à notre disposition la liste des "occupants illégaux" et pourtant cette liste a été dressée plus d'une dizaine de fois. C'est certainement le non aboutissement de la procédure d'assainissement qui devait se faire sur la base de ces listes qui est à l'origine du refus.

La dernière liste des occupants illégaux devait être transmise à la cour de justice de BLIDA. Le verdict est toujours attendu.

- La seule investigation pour laquelle les résultats sont complets est celle faite à partir des fiches individuelles des permanents avec l'aide de l'animateur. Nous avons été renseigné par ce biais sur les lieux d'habitation de cette catégorie de travailleurs.

Dans de telles conditions le recouplement entre ces trois sources d'information est difficile à entreprendre. Sans être d'une rigueur totale ; il permet toutefois de nous donner une idée sur le parc immobilier des exploitations ; sur son mode d'occupation, sur ses fonctions.

L'enquête sur la résidence des ouvriers permanents est un constat peu réjouissant. Aucune commune de la daïra ne semble disposait d'un parc immobilier suffisant pour abriter la totalité des travailleurs. Une première explication a été déjà donnée par différents travaux de recherche sur la région : Les permanents habitent de plus en plus dans la plaine où l'infrastructure d'habitation héritée s'avère insuffisante. Durant la période coloniale un grand nombre de travailleurs régulièrement occupé dans les fermes descendait quotidiennement des régions montagneuses voisines. Le cas est plus courant dans cette partie de la plaine.

Les colons n'ont donc pas jugé nécessaire la réalisation de logements.

Entre 1962 et 1977 ; le chapitre construction de logement ne figure pas comme poste budgétaire dans les crédits d'équipement des exploitations agricoles. La réalisation d'infrastructure sur concours budgétaire de l'Etat n'a accordé que peu d'intérêt à l'habitat rural ; exception faite des villages socialistes.

Les effets se conjuguant ; l'accroissement démographique se renforçant ; le déficit devient presque insurmontable.

Sur les 2.656 permanents ; 1.674 logent au sein des unités de production. A Oued El Alleug 65 des 126 coopérateurs anciens moudjahidine résident dans l'exploitation. Le seul village socialiste de la Daïra : Tamesquida - Beni Chougrane n'abrite que 192 attributaires sur un total de 264 à Mouzaïa.

Comme pour compenser le déficit en logement de l'autogestion les agglomérations chef lieu hébergent 16,34 % des effectifs permanents et les douars 13,52 %. Les coopérateurs anciens moudjahidine ont à leur disposition une cité HLM à Oued El Alleug (habitée par les originaires des Aurès). L'agglomération procure au total des logements à 19,84 % , les douars à 15,08 % de l'effectif permanent - coopérateur des CAPAM.

L'incapacité pour les exploitations autogérées de loger la totalité de leur personnel permanent ; accentuée et allongée parfois les déplacements quotidiens qu'effectuent les travailleurs entre le lieu de résidence et le lieu de travail. 4,97 % de l'effectif total des permanents viennent d'agglomérations situées à l'extérieur de leur commune d'activité. (voir tableau n° 21 - partie annexe).

Deux cartes ont été dressées pour mesurer et visualiser la carence des unités de production en matière d'habitat et l'ampleur des déplacements quotidiens des permanents. (Carte HT N° 7 et Carte HT N° 8).

La première carte montre, à deux exceptions près ; (Les unités récemment créées à Mouzaïa), que toutes les unités de production souffrent d'un manque de logements. La deuxième carte complète la précédente. Un véritable chassé-croisé caractérise les mouvements quotidiens des travailleurs entre l'exploitation et l'habitation.

Autour du chef lieu de commune de Oued El Alleug ; la présence de plusieurs douars ; pour lesquels nous avons observé une appréciable contribution à l'hébergement des travailleurs, tisse une véritable toile d'araignée.

Les déplacements quotidiens, conséquence d'une dissociation entre le lieu de travail et le lieu de résidence, sont surprenants par leur importance. Cette situation est vraiment paradoxale quand on sait que le nombre de familles qui habitent les exploitations est nettement supérieur au nombre d'ouvriers permanents. Pour une moyenne de 84 familles par exploitation on relève un nombre moyen de 72 permanents. A cette incohérence l'enquête habitat apporte quelque lumière.

D'après ces moyennes il y aurait environ 444 familles supplémentaires au niveau des exploitations de la daïra. Par ce calcul il est supposé que l'ensemble des permanents loge dans les domaines autogérés. Or nous avons vu plus haut que sur un total de 2.656 permanents ; le parc immobilier des exploitations n'en retient que 1.674. Le nombre de familles étrangères à l'exploitation serait donc d'au moins 1.426 familles ($444 + (2.656 - 1.674) = 1.426$).

Ce chiffre est certes surestimé ; car tous les permanents ne sont pas chefs de famille et au sein d'une même famille il y aurait dans certains cas plus d'un permanent.

Les résultats de l'enquête habitat ; pour les 4 communes où le recensement a été systématique, nous donnent un nombre de 794 familles dont le chef de famille au moins est occupé dans un secteur autre que l'agriculture. (voir tableau n° 22 - partie annexe). Il y a là une occupation "illégal" des lieux d'habitation par des travailleurs étrangers à l'agriculture. Les responsables des exploitations agricoles ne manquent jamais l'occasion de soulever ce problème lorsqu'on leur demande qu'elles sont les difficultés rencontrées pour le bon fonctionnement de leur unité. Cette contrainte est réelle lorsqu'on sait que dans toutes les communes de la daïra l'occupation illégale tourne autour de 40 %. C'est donc plus du tiers des logements existant au sein des unités autogérées qui échappe aux travailleurs agricoles.

Plus grave encore ; ce sont les logements les plus cossus qui sont entre les mains des illégaux. La conséquence se déduit d'elle même. Les permanents sont logés dans des conditions précaires. Les logements qui leur restent sont édifiés avec des matériaux légers (parpaing - toub) et la promiscuité est inévitable. Le tableau n° 22 en partie annexe traduit cette réalité que nous avons par ailleurs appréhendé par le biais des listes des habitants illégaux mises à notre disposition dans certaines exploitations. La répartition des illégaux par type d'habitation se fait comme indiqué au tableau suivant :

Tableau n° 60 : Répartition des illégaux par type d'habitation

Commune :	EL AFFROUN :	OUED DJER :	OUED EL ALLEUG :
Type d'habitation :			
Villa :	30,43 % :		9,14 % :
Maison basse :	43,48 % :	100 % :	59,88 % :
Gourbi :	26,09 % :	- :	30,97 % :
TOTAL :	100 % :	100 % :	100 % :

Qui sont ces illégaux ?

Il est très difficile d'avoir une idée précise sur leur emploi antérieur. La seule information émane des propos des responsables de l'autogestion. Ils affirment presque tous qu'il s'agit d'anciens travailleurs de l'exploitation ayant quitté le travail de la terre pour une autre activité.

Les motifs de départ sont nombreux, est le plus plausible réside dans la recherche qu'une rémunération plus avantageuse. Rares d'ailleurs sont les illégaux qui ont opté pour un changement d'unité de production. Il n'y en a aucun parmi ceux d'El-Affroun ; ils sont près de 20 % à Oued El Alleug et 18,75 % à Oued Djer.

La plus grande partie se dirige comme le suggère le tableau n° 61 vers les secteurs de l'industrie et des BTP (voir tableau n° 23 partie annexe).

Tableau n° 61 : BAE d'accueil des "Illégaux" de l'autogestion.

Communes	EL AFFROUN	OUED DJER	OUED EL ALLEUG
BAE d'accueil			
Industrie + BTP	39,13 %	43,75 %	38,31 %
Agriculture	17,39 %	31,25 %	30,08 %
Activités privées	17,39 %	12,50	15,33 %
Administration et Sces.Publics	13,04 %	6,25 %	8,25 %
Emigré	4,35 %	6,25 %	1,18 %
Indéterminés	4,35 %	-	6,19 %
Retraités	4,35 %	-	0,59 %

Cette situation est révélatrice d'un double malaise. le premier nous l'avons mentionné plus haut ; concerne l'incapacité du nouvel employeur de fournir un logement aux travailleurs ; le second face à l'évolution économique enregistrée et au décalage entre l'agriculture et les autres activités économiques; le travail de la terre devient répulsif. Les conditions de maintien d'un effectif stable et responsable ne sont pas toutes réunies ; nous venons d'entrevoir certains côtés de la chose.

Le malaise dans le secteur de l'agriculture se remarque par un autre phénomène : celui des départs ou de l'exode agricole. En fait illégalité et exode agricole sont des phénomènes en continuité, complémentaires. voire confondus. Une rétrospective sur le mouvement de "départs" nous aurait certainement permis d'aboutir aux mêmes résultats. Nous avons eu beaucoup de mal à cerner ce phénomène pour la campagne 1976-77 ; la rétrospective est donc quasiment impossible.

L'étude de l'habitat rural est révélatrice d'une grande incohérence. A une insuffisance du logement s'ajoute une inadaptation de celui-ci. La politique en matière d'habitat dans l'autogestion a été souvent pour ne pas dire totalement inexistante. L'exploitation a toujours été envisagée comme unité de production ; et jamais comme un tout. Le silence des textes de l'autogestion sur ces problèmes est très révélateur.

Aujourd'hui la prise de conscience de la gravité de la situation se fait jour. La mise en place des villages socialistes agricoles est un éclairage nouveau sur les questions relatives à l'habitat.

Avec la restructuration des unités de production ; on accorde d'autre part une place assez importante à l'assainissement du parc immobilier de l'autogestion ; les opérations d'auto-construction avec une aide de l'Etat permettent d'autres espérances.

La mise en place de textes législatifs ; avec tout récemment le Statut du Village Socialiste, pourrait apporter un soulagement aux difficultés rencontrées dans ce domaine.

La possession d'un logement devenue avec la crise dans ce domaine, un élément fondamental dans la stratégie de la famille algérienne, contribuerait certainement à une plus grande stabilité ; à une plus grande confiance et responsabilité parmi les travailleurs de la terre.

Elle ne constitue cependant qu'un élément d'un tout salvateur, d'un ensemble d'action de revalorisation des fonctions rurales.

II - 4.3. : Un dévalorisation des fonctions rurales et des départs relativement importants.

Il y a souvent des cas d'illégalité et de départ confondus.

Les deux phénomènes conformément à l'environnement économique décrit prennent des proportions assez faible par rapport à ceux de la Mitidja Orientale où le taux des "illégaux" atteint la proportion effarante de 51,17 %, les départs tournent autour de 25 % de l'effectif du début de la campagne 1975-76. Actuellement ces taux seraient sans doute plus élevés.

Dans la daïra nous sommes en face de phénomènes moins accentués : le taux des illégaux ne dépasse pas les 40 % ; le taux de départs est encore nettement moins important ; nous allons l'étudier.

Quelle que soit leur ampleur ; les mouvements de départ, qui sont assez anciens, ont lourdement affecté l'efficacité du travail dans l'exploitation et alourdi ses charges financières en fin de campagne. Lorsqu'il s'agit de départs qualitatifs c'est à dire parmi le personnel le plus qualifié de l'exploitation ; le remplacement est difficile à assurer. Le recours aux saisonniers ; n'ayant pour la plupart aucune qualification contribue à un gonflement des charges de main-d'oeuvre dont la répercussion est inévitable sur la rentabilité de l'unité de production.

Cette fuite des "compétences" ; de la force vive de l'exploitation touche toutes les unités agricoles des différents statuts juridiques.

Dans l'autogestion ils étaient 2.656 permanents pour le début de campagne agricole 1976-77 ; ils sont 2.444 en Septembre 1977 (fin de campagne). L'effectif initial a ainsi perdu 8 % de ses éléments en une année. Le phénomène est perceptible dans toutes les exploitations ; certaines nuances communales s'y observent toutefois. Elles figurent un tableau suivant.

Tableau n° 62 : Les départs dans les domaines autogérés - Daïra d'EL-AFFROUN - Campagne 1976-77.

Communes	Partants	Permanents	Partants	% Partants en fin de campagne
EL AFFROUN	:	230	26	11,30 %
OUED DJER	:	97	3	3,09 %
MOUZAIA	:	845	75	8,87 %
LA CHIFFA	:	355	36	10,14 %
OUED EL ALLEUG	:	1129	72	6,37 %
TOTAL DAIRA.	:	2656	212	8 %

Une enquête beaucoup plus large a été effectuée par la Sous Direction des Etudes et de la Programmation de la DARAW de BLIDA ; elle fait état des résultats suivants :

Au niveau de la wilaya l'enquête a dénombré 3.155 départs. Pour cette importante masse de travailleurs agricoles les caractéristiques suivantes ont été relevées : (Campagne de référence 1975-76) :

2.629	travailleurs	;	soit 83,3 %	ont moins de 40 ans.
2.097	"	;	soit 66,4 %	" plus de 5 ans d'ancienneté
621	"	;	soit 19,6 %	sont des ouvriers spécialisés
2.926	"	;	soit 92,7 %	sont partis dans des secteurs d'activités autres que l'agriculture ; dont 1.161 soit 36,7 % ont opté pour l'industrie.

Ce dernier taux est inférieur aux taux de la daïra ; car nous avons classé dans le secondaire les activités liées à l'industrie et aux BTP. En supposant que ce taux moyen de la wilaya soit égal au taux dans la daïra ; on pourrait conclure que l'attraction des activités industrielles a été très large englobant la daïra d'El-Affroun où nous n'avons que peu d'unités importantes.

Peu de partants se sont dirigés vers le secteur primaire; qui ne comprend ici que l'activité agricole : ils sont 19,69 % du total des partants. En réalité sont rares ceux qui ont changé d'exploitation agricole. La majorité, comme nous l'avons observé pour les illégaux ont rejoint des organismes ou offices sous tutelle du MARA où la rémunération est un traitement mensuel fixe ; qui dans tous les cas est supérieur à la rémunération obtenue par le permanent, même si celui-ci effectue la totalité des 26 jours de travail que la réglementation fixe comme maximum.

De ce fait sont donc déterminés non seulement les secteurs d'accueil prépondérants et du même coup leur localisation. L'attraction des foyers industrielles de la région d'Alger et ceux autour de BLIDA peut être suggérée par le tableau n° 64 sur le lieu de travail de partants.

24,53 % des déplacements quotidiens des partants vers leur lieu de travail sont accaparés par la seule commune de BLIDA.

4,72 % des partants vont jusqu'à ALGER.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les conséquences de tels déplacements ou de la résidence des partants, à la fois sur les frais occasionnés pour le nouvel employeur et ce que cela suppose comme contraintes pour les unités agricoles.

51,41 % des partants sont des "illégaux". Les logements qu'ils occupent ne sont pas assujettis à des charges locatives. Les exploitations agricoles jouent un véritable rôle de soutien pour les nouvelles unités économiques d'accueil ; le tableau sur la résidence des ouvriers partants en est la plus simple illustration. (voir tableau n° 25 - partie annexe).

Les critères de recrutement ont permis d'un autre côté de trouver auprès des exploitations agricoles un réservoir

Tableau n° 64 : LIEU DE TRAVAIL DES PARTANTS - Daira d'EL AFFROUN (Autogestion) 76-77.

Communes	EL AFFROUN	OUED DJER	MOUZAIA	LA CHIFFA	O.E. ALLEUG	TOTAL DAIRA
lieu de travail	Nbre : %	Nbre : %	Nbre : %	Nbre : %	Nbre : %	Nbre : %
AFFROUN	8 : 30,78		4 : 5,33			12 : 5,66
OUED DJER		1 : 33,33				1 : 0,47
MOUZAIA			13 : 17,33			13 : 6,13
LA CHIFFA			1 : 1,33	6 : 16,67		7 : 3,30
OUED EL ALLEUG					7 : 9,72	7 : 3,30
secteur agricole			8 : 10,67		10 : 13,89	18 : 8,49
ALLIDA	5 : 19,23	1 : 33,33	12 : 16,00	12 : 33,33	15 : 20,83	45 : 21,23
ANNI MEREC					7 : 9,72	7 : 3,30
DUFARIK					1 : 1,39	1 : 0,47
ADJOUT		1 : 33,33				1 : 0,47
LAGGER			3 : 4,00	2 : 5,56	5 : 6,94	10 : 4,72
ILLI MOUSSA					1 : 1,39	1 : 0,47
TTATBA	1 : 3,84		2 : 2,67			3 : 1,42
AUTRES REGIONS			4 : 5,33		2 : 2,78	6 : 2,83
MIGRATION			1 : 1,33			1 : 0,47
INDETERMINE			9 : 12,00		5 : 6,94	14 : 6,60
SERVICE NH.			13 : 17,33		4 : 5,56	17 : 8,02
EXTRAITES	12 : 46,15		5 : 6,66	16 : 44,44	10 : 13,89	43 : 20,28
(.C.).	26 : 100	3 : 100	75 : 100	36 : 100	72 : 100	212 : 100

C'est parmi les jeunes et dans de nombreux cas dans les effectifs les plus qualifiés que le choix a été porté. Parmi les partants 66,50 % ont moins de 44 ans. Cette fuite des effectifs "permanents" dans les tranches d'âges les plus jeunes a aggravé le vieillissement dans les exploitations autogérées. Les moins de 44 ans qui formaient en début de campagne 55,35 % des effectifs ; sont pour 54,39 % du total des permanents en fin de campagne 76-77. Le Graphique n° 5 illustre les changements intervenus entre le début et la fin de la Campagne agricole 76-77 dans la pyramide des âges des permanents à la suite des départs. Il permet aussi de voir que c'est précisément parmi les jeunes que les départs sont les plus massifs (voir également tableau n° 26 partie annexe). Les seuls moins de 30 ans composent 37,83 % des partants.

Parmi les effectifs perdus il y a lieu de noter un fait beaucoup plus grave sur le devenir de l'exploitation celui desqualifiés. Le nombre des partants sans qualification est certes plus important au vu de la masse totale ; il en constitue 59,91 %. Mais au point de vue efficacité ; l'exploitation ressentirait nettement plus de contraintes lorsqu'il s'agit d'un ouvrier spécialisé. Il est plus facile de remplacer un ouvrier agricole qu'un mécanicien ou un chef de culture. De ce fait on mesure l'impact sur le fonctionnement des unités de production lorsqu'on saura que le reste des partants (40,09%) est composé essentiellement d'agents de maîtrise ou d'ouvriers spécialisés.

Vu toujours sous l'angle de l'efficacité ; on pourrait situer la qualité du personnel perdu par le biais de l'ancienneté. Si on admet que l'ancienneté signifie un acquis d'expériences proportionnel au nombre d'années passées dans le travail de la terre, on remarque que l'expérience accumulée pendant 14 ans pour 44,33 % des ouvriers est ainsi perdue pour l'exploitation.

Les tableaux n° 27 et N° 28 de la partie annexe permettent de mesurer avec force détail la quantité et la qualité d'une masse de main-d'oeuvre perdue à jamais par les exploitations agricoles de la daïra.

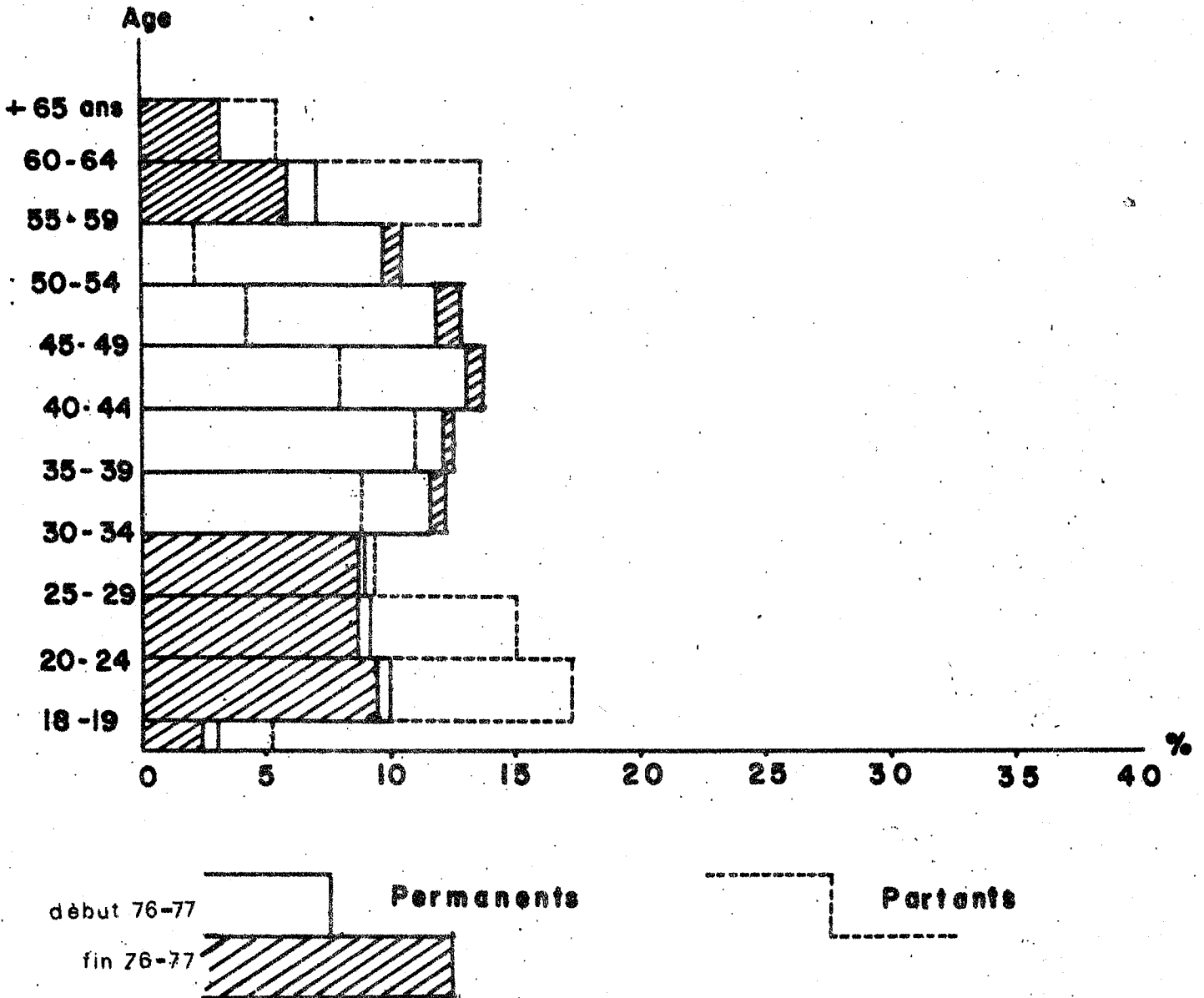
Nous avons signalé que ce mouvement aurait été plus lourd de conséquences si nous avions pu le quantifier pour la période antérieure. Nous avons toutefois essayé de le placer dans le temps, pour cela l'interview est le seul recours. Pour les responsables interrogés la grande vague des départs se situe durant la période 1970-1975 et qu'elle tend actuellement à décliner.

Cette période correspond grosso-modo au boom du développement industriel qu'a connu la région algéroise dont BLIDA fait partie intégrante. Ceci confirme d'autre part la nette prépondérance des secteurs d'accueil où l'industrie et les BTP figurent pour une large part.

Les motivations de départs nous l'avons signalé plus haut sont les disparités des rémunérations et l'ensemble des faits qui viennent d'être exposés. Dans ces conditions, on comprend que l'attrait des secteurs plus rémunérateurs ; notamment celui des usines, puisse s'exercer de façon assez intense. L'avance journalière moyenne dans le secteur agricole se situe autour de 25 DA ; en 1978 n'importe quel manoeuvre dans le bâtiment perçoit entre 50 et 70 DA par jour.

Graphique N° 5

PYRAMIDE DES AGES COMPARES
des permanents et des partants de l'autogestion
campagne 1976-77 Daïra d'El Affroun



Il y a bien eu augmentation de la rémunération dans le secteur agricole ; comme en témoigne le tableau suivant ; apportant une nette atténuation de la différence, mais ...

Tableau n° 65 : Evolution comparée du salaire dans les secteurs agricole et industriel.

	: SMAG/DA	: SMIG/DA	: Différence DA.
Avant 1964	: 6,94	: 13,92	: 6,98
Aout 1964	: 8	: "	: 5,98
Aout 1972	: 9,80	: "	: 6,84
Janv. 1974	: 12,25	: 16,94	: 4,39
Janv. 1975	: 15,30	: "	: 1,34
Janvi. 1976	: 15,30	: 19,20	: 3,90

Les disparités en ce qui concerne les prestations familiales ont à nouveau creusé l'écart.

Tableau n° 66 : Evolution des prestations familiales mensuelles par enfant à charge entre agriculture et autres secteurs d'activité.

	: Secteur agricole	: Autres secteurs	: Différence DA.
Avant 1974	: 15 DA	: 24 DA	: 11
1974 - 1976	: 24 DA	: 32 DA	: 8
Après 1976	: 24 DA	: 40 DA	: 16

Non seulement la différence entre le montant est importante et ne semble pas se réduire mais on sait qu'en outre, le versement des prestations familiales est plafonné à 4 enfants dans le secteur agricole, restriction qui n'existe pas dans les autres secteurs d'activité. Si l'on raisonne en termes de revenu familial global : il peut varier dans la proportion de 1 à 3 entre les différents secteurs d'activité.

La situation est plus critique dans la Révolution Agricole.

Les attributaires ont perçu des avances mensuelles très inférieures au SMIG fixé à 800 DA. A leur installation le montant du revenu mensuel est de 300 DA ; il n'a atteint les 500 DA que récemment. Ce déséquilibre flagrant a souvent entraîné un renouvellement entier des effectifs initialement installés dans certaines CAPRA.

A Mouzaïa ont été enregistrés, entre la date de création des CAPRA et 1978 ; 298 désistements dans des CAPRA dont l'effectif total est de 190 attributaires.

A La Chiffa 34 désistements sur un total de 80 attributaires.

L'instabilité est beaucoup plus intense ; le tableau suivant tente de l'évaluer pour deux communes ; La Chiffa et Mouzaïa. Ici les conséquences sont plus lourdes car la Révolution Agraire a été projetée comme élément de revalorisation de l'agriculture.

Tableau n° 57 : Evaluation des départs dans le secteur de la RA.

	Caractéristiques	LA CHIFFA	MOUZAIA
Age	- de 44 ans	64,71 %	76,15 %
	+ de 60 ans	2,94 %	3,68 %
Secteurs d'accueil	Primaire	39,13 %	49,62 %
	Secondaire	43,48 %	39,69 %
	Tertiaire	17,39 %	10,69 %
Résidence	C A P R A	5,88 %	1,34 %
	Village Socialiste	17,64 %	4,02 %
	Domaines autogérés	8,82 %	5,40 %

En mars 1977 une note relative à l'instabilité de la main-d'oeuvre ; de la Daraw de BLIDA, considère ce problème comme préoccupant. " La désaffection pour le travail de la terre s'accroît au fur et à mesure que l'écart se creuse entre les conditions de vie en milieu rural et celles offertes par les secteurs urbains d'une part ; et d'autre part entre les revenus offerts par l'agriculture et ceux sans commune mesure, offerts par les autres secteurs d'activité ; notamment par l'industrie, dont les implantations se font de plus en plus nombreuses et constituent autant de pôles opérant des ponctions parmi les actifs agricoles".

Cette note fait état d'un autre côté de l'évaluation des départs dans l'agriculture à l'échelle wilaya.

- Le nombre de travailleurs ayant quitté l'agriculture durant la campagne 75-76 représente 18 à 20 % de l'effectif total des domaines autogérés.

- Dans le secteur de la Révolution Agraire sur 2.718 attributaires installés au niveau de la wilaya ; il a été enregistré au mois d'Octobre 1976 : 1.255 désistements soit 46 % de l'effectif initial : La situation par daïra dans ce secteur figure au tableau suivant :

Tableau n° 68 : Les désistements des attributaires de la Révolution Agraire dans les Daïrate de la Wilaya de BLIDA - Octobre 1976.

D A I R A	: Attributaires : installés	: Nombre de : désistements	: % de départs :
L'ARBA	: 436	: 278	: 63,76
BOUFARIK	: 477	: 229	: 48,00
EL AFFROUN	: 641	: 267	: 41,66
KOLEA	: 653	: 281	: 43,03
HADJOUT	: 437	: 178	: 40,73
CHERCHELL	: 53	: 8	: 15,00
BLIDA	: 21	: 14	: 66,68

Les résultats au niveau de l'ensemble des secteurs agricoles étatiques pour la même campagne 75-76 ; ont été publiés en Mai 1977. Leur analyse est significative de l'intensité zonale de la désaffectation pour le travail de la terre. L'attraction des pôles de développement semble obéir aux lois de l'attraction magnétique. Plus en s'éloigne du foyer ; moins l'attraction est forte. Ce sont d'après le tableau précédent et les résultats qui suivent les daïrate proches des foyers industriels qui subissent les ponctions les plus massives parmi les actifs agricoles.

Dans la partie Ouest de la wilaya ; le taux d'actifs agricoles ayant opté pour l'industrie est nettement inférieur au taux moyen de la wilaya.

Les résultats suivants méritent une attention particulière :

D.A.R.A.W.
de BLIDA

- /()/AI 1977 -

S. /B.E.P.

DEPARTS DES TRAVAILLEURS PERMANENTS

DURANT LA CAMPAGNE 1975/1976

1 - Daïra de l'Arbaa : 418, dont :

- Autogestion = 397
- Révolution Agraire = 20
- C.A.P.A.M. = 1

. Sur les 418 travailleurs ayant quitté l'Agriculture, 332 (soit 79,4 %) avaient moins de 40 ans, 241 (soit 57,6 %) avaient plus de 5 années d'ancienneté et 80 (soit 19,1 %) étaient des ouvriers spécialisés.

. Sur les 418 travailleurs, 384 (soit 91,8 %) ont quitté le secteur Agricole et 260 (soit 62,2 %) sont allés au secteur industriel.

2 - Daïra de Boufarik : 550, dont :

- Autogestion = 501
- Révolution Agraire = 45
- C.A.P.A.M. = 4

. Sur les 550 :

- 504, soit 91,6 % ont moins de 40 ans
- 389, soit 70,7 % ont plus de 5 ans d'ancienneté
- 94, soit 17,0 % sont des ouvriers spécialisés
- 517, soit 94,0 % = hors Agriculture dont 291 = (52,9 %) à l'industrie.

3 - Daïra de Blida : 65, dont :

- Autogestion = 64
- Révolution Agraire = 1

. Sur les 65 :

- 50 soit 6,9 % ont moins de 40 ans
- 36 soit 55,3% ont plus de 5 ans d'ancienneté
- 17 soit 26,1% sont des ouvriers spécialisés
- 64 soit 98,4% partis hors Agriculture dont 42 = (soit 64,5 %) à l'industrie.

4 - Daïra de Koléa : 840, dont

- Autogestion = 711
- Révolution Agraire = 120
- C.A.P.A.M. = 9

. Sur les 840 :

- 680 soit 80,9 % ont moins de 40 ans
- 478 soit 56,9 % ont plus de 5 ans d'ancienneté
- 142 soit 16,9 % sont des ouvriers Spécialisés
- 758 soit 90 % = hors Agriculture dont 197 =

5 - Daïra d'El Affroun : 554, dont :

- Autogestion = 496
- Révolution Agraire = 45
- C.A.P.A.M. = 13

. Sur les 554 :

- 448 soit 80,8 % ont moins de 40 ans
- 364 soit 65,7 % ont plus de 5 ans d'ancienneté
- 92 soit 16,6 % sont des ouvriers Spécialisés
- 532 soit 96,02% = hors Agriculture dont 125 = (22,5 %) à l'industrie.

6 - Daïra de Hadjout : 575, dont :

- Autogestion = 513
- Révolution Agraire = 56
- C.A.P.A.M. = 6

. Sur les 575 :

- 489 soit 85 % ont moins de 40 ans
- 456 soit 79,3 % ont plus de 5 ans d'ancienneté
- 162 soit 28,1 % sont des ouvriers Spécialisés
- 530 soit 92,1 % = hors Agriculture dont 165 = (28,6 %) à l'industrie.

7 - Daïra de Cherrhell : 153, dont :

- Autogestion = 140
- Révolution Agraire = 3
- C.A.P.A.M. = 10

. Sur les 153 :

- 126 soit 82,3 % ont moins de 40 ans
- 133 soit 87 % ont plus de 5 ans d'ancienneté
- 34 soit 22,2 % sont des ouvriers Spécialisés
- 141 soit 92,1 % = hors Agriculture dont 81 = (52,9 %) à l'industrie.

- WILAYA : 3.155 dont :

- Autogestion = 2.822
- Révolution Agraire = 290
- C.A.P.A.M. = 43

. Sur les 3.155 :

- 2629 soit 83,3 % ont moins de 40 ans
- 2097 soit 66,4 % ont plus de 5 ans d'ancienneté
- 621 soit 19,6 % sont des ouvriers Spécialisés
- 2926 soit 92,7 % = hors Agriculture dont 1.161 = (36,7 %) à l'industrie.

La destructuration agraire dans la daïra d'El-Affroun ; voire dans ce que sera le futur périmètre irrigué du MOUSTAKBAL ; est moins ressentie qu'ailleurs.

Nous sommes ici dans une zone encore rurale ; ses composantes sont loin d'être compromises. Elles semblent attendre un raffermissement et plus d'intérêt afin d'être plus efficientes.

Les distorsions relevées jusque là n'ont pas eu de conséquences néfastes comme celles qu'on pourrait relever pour d'autres zones. On peut se rendre compte de cette différenciation par l'analyse de l'emploi agricole.

L'évolution relativement positive des effectifs agricoles de la daïra d'El Affroun ; n'est-elle pas malgré un système agricole souvent inadapté ; un atout pour une reprise ; une intensification, une dynamisation de l'agriculture.

II - 4.4. : L'emploi agricole : volume et appréciation.

Le recensement de 1977 a dénombré 6.109 actifs occupés dans l'agriculture, ce qui représente 38,49 % du total des actifs occupés de la daïra.

Certaines communes ont un caractère rural bien prononcé : Oued Djer (51,84 %) Oued El Alleug (50,32 %) et Mouzaïa (41,00 %).

El Affroun chef lieu de daïra et a un degré moindre la Chiffa sont des communes où l'activité est assez diversifiée.

L'activité agricole reste malgré tout l'activité dominante de la daïra nous l'avons démontré plus haut.

Dans le secteur agricole étatique ; nous avons relevé lors de notre enquête les effectifs suivants entre les trois secteurs juridiques :

Tableau n° 69 : Les effectifs agricoles - Campagne 76-77.

	Permanents	Saisonniers	TOTAL	%
Secteur autogéré	2656	2960	5616	89,19
Secteur de la Révolution Agraire.	427	-	427	6,78
C.A.P.A.M.	134	120	254	4,03
TOTAL	3217	3080	6297	
%	51,09	48,91		100 %

Employant 89,19 % des effectifs agricoles ; le secteur autogéré se présente comme principal agent économique. Ses charges de main-d'oeuvre ont permis de payer l'équivalent de 1.678.403 journées de travail ; ce qui équivaldrait à quelques 5.595 postes de travail ou UTH (Unité de travail humain). L'UTH a été fixée ici à 300 journées de travail par an conformément au système de culture réalisé.

L'autogestion est donc dans la daïra d'EL-AFFROUN le principal débouché dans le marché de l'emploi.

Nous analyserons l'évolution de l'emploi dans ce seul secteur pour tout ce qui suit.

A cet effet nous utiliserons pour une large part les résultats des ratios de campagne mis à notre disposition par la CACG d'EL-AFFROUN. L'évolution sera appréhendée à travers 4 campagnes agricoles ; notre choix est déterminé par certaines considérations :

1969-70 : A partir de cette campagne la programmation pour le traitement des données est mise définitivement au point. (informatique).

1970-71 : C'est le début des difficultés de l'écoulement de la production agricole sur le marché extérieur.

1974-75 : Apogée de la politique d'industrialisation.

1976-77 : Campagne de référence de notre travail exhaustif sur le monde rural de la daïra d'El-Affroun.

Il y aurait deux types d'évolutions possibles à étudier : - Une évolution inter-saisonnière où plus précisément une évolution mensuelle de l'emploi.

- Une évolution inter-annuelle du travail agricole.

Dans le premier cas c'est l'enquête directe auprès des bureaux des exploitations agricoles qui est la seule source d'information.

Elle nous éclairera sur la participation à l'emploi des deux catégories de travailleurs d'une part et sur la conformité entre le système agricole pratiqué et le nombre de journées engagées d'autre part.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus figurent au tableau n° 70 et sont visualisés par le graphique n° 6.

3 temps forts peuvent être observés :

- Un maximum enregistré en Septembre. Il correspond aux vendanges.

- La deuxième pointe correspond à la période comprise entre les mois de Janvier et de Mars. C'est la période de récolte des agrumes mais aussi des travaux d'hiver de la vigne (taille, ramassage des sarments et notamment déchaussage manuel).

- La troisième une légère reprise en Mai et en Juin avec le discage des champs d'agrumes et les premières irrigations. Les céréales qui occupent de grandes surfaces pourraient par ailleurs expliquer cette pointe de travail ; c'est la période des moissons.

Un mois creux.

Octobre : C'est le mois des congés annuels pour les permanents ; un congé qui n'excède pas 18 jours. Il est calculé au prorata des journées de travail effectuées par chaque permanent .

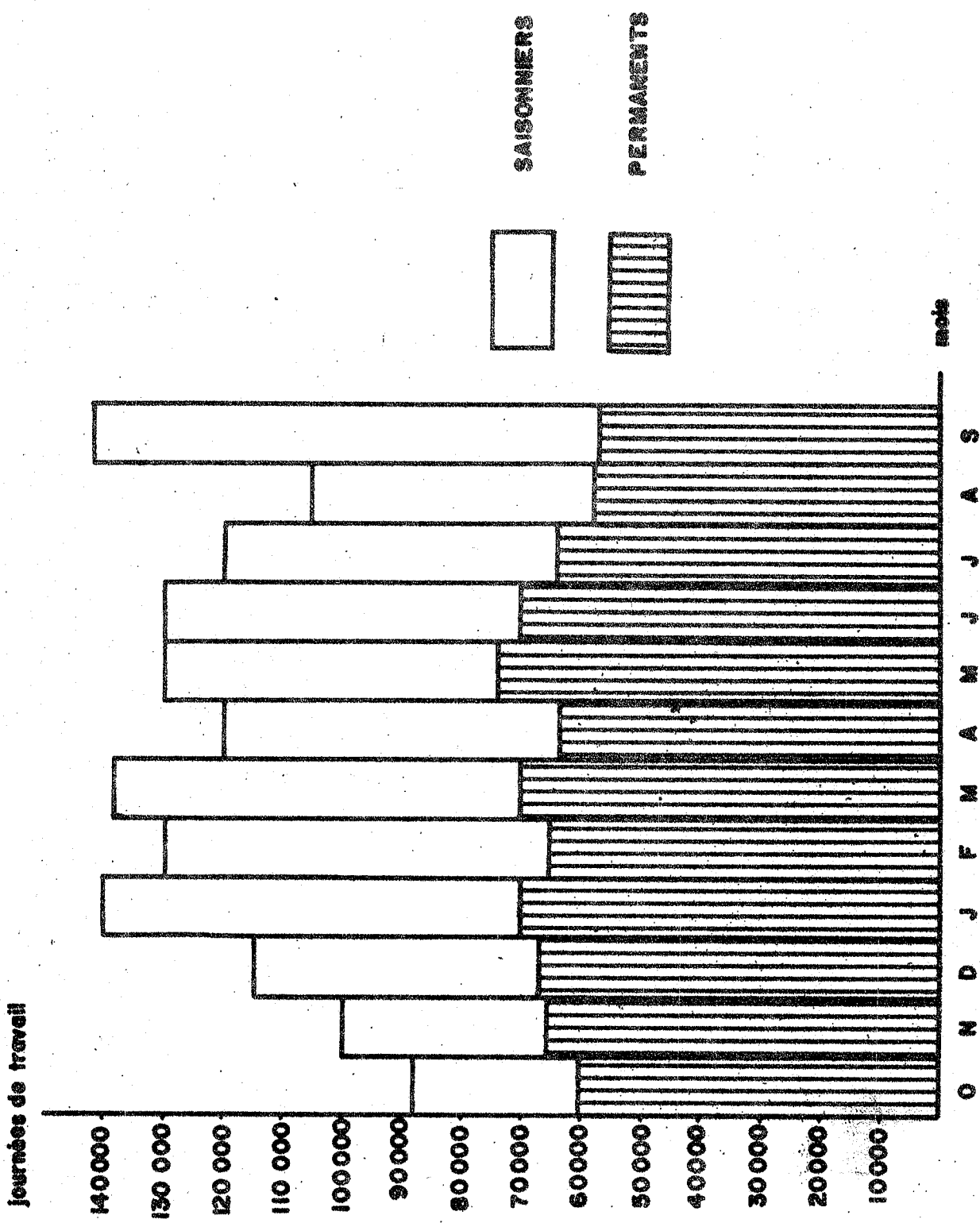
Tableau n° 70 : Journées de travail réalisées au cours de la
Campagne 76 - 77. - Autogestion Daïra
d'EL-AFFROUN.

	Journées Permanents	Journées Saisonniers	P + S	Encadrem. techn. Journées	TOTAL Journées P+S+ET.	%
OCTOBRE	60.419,50	27.953,50	88.372	2.108	90.481	6,1
NOVEMBRE	66.081,50	33.491	99.572	2.100	101.672,5	6,86
DECEMBRE	66.734,50	47.942,50	114.676	2.139	116.816	7,88
JANVIER	70.812	69.327	140.139	2.201	142.340	9,6
FEVRIER	65.757	63.895,50	129.652	1.988	131.640,5	8,88
MARS	71.301,50	67.038,50	138.339	2.201	140.541	9,48
AVRIL	63.782,50	55.691,50	119.473	2.130	121.604	8,2
MAI	74.075,50	55.549	129.624	2.201	131.825,5	8,89
JUIN	70.266,50	59.641,50	129.907	2.160	132.068	8,91
JUILLET	64.336	55.301,50	119.637	2.139	121.776,50	8,22
AOUT	58.172	46.958	105.130	2.201	107.331	7,24
SEPTEMBRE	57.751	84.059,50	141.810	2.190	144.000,5	9,72
TOTAL	789.489,5	666.849	1456.338	25.758	1482.096,5	100
%	53,27	44,99		1,74		100 %
%	54,21	45,79	100 %	X	X	

Graphique N° 6-

Répartition mensuelle des journées de travail dans les domaines autogérés

DAIRA D'EL AFFROUN



Dans un plan de culture largement dominé par l'agriculture et le vignoble ; il est tout à fait normal de constater que les mois de Janvier et de Septembre absorbent près du 1/5 du volume globale de l'emploi. C'est au cours de ces deux mois aussi que le recours aux saisonniers est le plus massif. De ce fait la part respective des journées globales effectuées par permanents et saisonniers est la suivante : Les permanents assurent 53,27 % des journées de travail ; 44,99 % reviennent aux saisonniers.

En Mitidja Orientale où la vigne a complètement disparu et dans un système de culture largement extensif le recours à la main d'oeuvre temporaire est plus important. Les saisonniers ont assuré dans cette zone durant la campagne 1975-76 - 48,16 % des journées de travail.

Les exploitations de la daïra d'EL-AFFROUN seraient dans de telles conditions mieux pourvues en main d'oeuvre stable, cette stabilité toute relative a été signalée plus haut.

La charge humaine dans les exploitations de la daïra est importante ; elle peut être appréhendée à travers l'évolution inter-annuelle de l'emploi, entre 1969-70 et 1976-77.

En 1976-77 il y aurait 202.967 journées de travail supplémentaires par rapport à 1969-70, soit 1.010 UTH (UTH = 300 j de travail/an).

Les exploitations ont donc employé chaque année davantage de main-d'oeuvre que l'année précédente. Cette situation paraît paradoxale par rapport à l'évolution du plan de culture. Quelles sont les explications ? L'évolution est-elle aussi régulière ?

La première tiendrait compte de l'évolution qualitative des effectifs que nous venons d'analyser au chapitre précédent. La perte de travailleurs qualifiés a entraîné une participation beaucoup plus grande de travailleurs saisonniers sans expérience. Ce recours massif aux saisonniers pourrait être la seule explication à l'évolution que suggère le tableau suivant.

Tableau n° 71 : Evolution des UTH - Secteur Autogéré - Daïra d'EL-AFFROUN.

Campagnes	Evolution				
	1969-1970	1970-1971	1974-1975	1976-1977	
Communes	%				
EL AFFROUN	440,40	411,50	514,70	463,09	+ 5,15
OUED DJER	176,51	170,70	213,40	213,37	+ 20,88
MOUZAIA	1.633,56	1.665,18	2.031,42	1.943,80	+ 18,99
LA CHIFFA	883,53	785,97	886,55	734,47	- 16,86
OUED EL ALLEUG	1.784,12	1.671,16	2.258,54	2.240,18	+ 25,56
TOTAL DAIRA	4.918,12	4.704,50	5.904,61	5.594,68	+ 13,76
Evolution en %		- 4,34	+ 25,51	- 5,25	

L'analyse détaillée du tableau n° 71 nous fait remarquer :

- Une regression de 4,34 % entre 1969-70 et 1970-71. Au cours de cette période le plan de culture n'enregistre aucun changement notoire. La baisse est due essentiellement à l'application des normes techniques d'emploi. Jusqu'en 1969 ; les domaines ont employé une main-d'oeuvre pléthorique qui a suppose-t-on, grever le budget des exploitations et les a maintenu jusque là dans un état de déficit. Désormais les exploitations autogérées sont soumises à des restrictions sur le nombre de journées de travail par spéculation ; d'où la diminution observée.

- Une période d'accroissement est à observer. Elle se situe entre 1970-71 et 1974-75. C'est la période de développement économique son corollaire est une grande vague de "départ". Son intensité est telle que les domaines ont parfois éprouvé de grosses difficultés à recruter. Son poids a joué sur toute la période 69-77 car la réalisation du plan de culture a exigé de plus en plus de saisonniers.

- Dernière période. Le mouvement de départ s'amenuise le phénomène de développement est confronté à des obstacles ; notamment pour l'acquisition de terrain. Une relative stabilité caractérise les effectifs agricoles. Une plus grande maîtrise dans l'organisation du travail semble se faire place. Comment d'ailleurs expliquer les résultats économiques positifs des exploitations agricoles à partir de cette date ? Les procédures de commercialisation se sont certes améliorées ; mais sont-elles capables à elles seules d'assurer une meilleure rentabilité du travail agricole ? (voir tableau n° 77).

Il semble qu'une certaine stabilité générale s'instaure.

Les secteurs d'accueil refusent de recruter parmi les ouvriers provenant du secteur agricole.

L'implantation d'unités économiques nouvelles est désormais assujettie à une autorisation de la wilaya, de la direction de l'agriculture ; de la direction de l'hydraulique et soumise à l'agrément de l'APC. Ainsi la zone industrielle programmée à Hadjout a été remise en cause.

Bien que les pôles industriels aient opéré d'assez importantes ponctions parmi les ouvriers agricoles de la daïra ; l'évolution du secteur agricole reste toutefois moins critique que dans le reste de la wilaya. Il n'y a aucune commune mesure entre ce qui se passe ici et ce qui se passe en Mitidja Orientale où la destructuration a atteint un point critique. Un simple alignement de chiffres suffit à saisir la disproportionnalité des événements et des phénomènes entre la daïra d'EL-AFFROUN et la MITIDJA EST (tableau n° 72).

L'évolution future de l'agriculture de la daïra vers l'intensif trouve plus de répondant dans le domaine humain. La progression constante des postes de travail est un facteur positif. Elle constitue une sorte de préparation ou de formation des effectifs ruraux qui doivent accueillir un périmètre irrigué où les 2,92 ha par actif qu'on observe actuellement sont une norme qu'il faut réduire. Il faut s'attendre donc à des effectifs plus conséquent que la situation décrite plus haut peut permettre aisément.

Tableau n° 72 : Quelques données chiffrées sur les Domaines autogérés -

Etude comparative entre la DAIRA d'EL-AFFROUN et la MITIDJA ORIENTALE.

A/ Evolution du plan de culture.

Campagnes \ Groupes	DAIRA D'EL AFFROUN		MITIDJA ORIENTALE	
	1970-1971	1976-1977	1970-1971	1975-1976
Terres nues extensives	27,76 %	39,63 %	29,00 %	57,40 %
Terres nues intensives	10,78 %	8,73 %	16,50 %	19,90 %
Arboriculture	61,46 %	51,64 %	54,50 %	22,70 %

B/ Evolution des U T H

DAIRA D'EL AFFROUN			MITIDJA ORIENTALE		
69-70	71-75	69-76	68-70	71-72	68-75
- 4,34	+ 25,51	+ 13,76	- 20,4	- 19,4	- 21,5

C/ Taux de départs - %/permanents du début de campagne.

DAIRA D'EL AFFROUN 1976-77	MITIDJA ORIENTALE 1975-76
7,98 %	24,73 %

D/ Secteurs d'accueil des partants.

DAIRA D'EL AFFROUN 1976-77			MITIDJA ORIENTALE 1975-76		
Primaire	Secondaire	Tertiaire	Primaire	Secondaire	Tertiaire
19,69 %	56,83 %	23,48 %	27,6 %	54,4 %	18 %

Nous sommes dans la Daïra d'EL-AFFROUN loin du degré de destabilisation de l'activité agricole atteint par la partie Est de la plaine.

Les conditions d'un redressement ont de meilleures prédispositions, les possibilités de revalorisation sont nettement moins compromises, les réaménagements des structures fonctionnelles trouvent moins de contraintes dans ce vaste ensemble où des potentialités existent.

Sur le plan purement économique ; les résultats des exploitations agricoles ne peuvent être satisfaisants par la seule organisation interne de celles-ci : Si l'organisation du travail peut favorablement s'envisager ; si les conditions de vie sont susceptibles de modifications et d'améliorations elles ne peuvent à elles seules être à l'origine d'un bon fonctionnement. Les organes d'environnement de la production agricole sont un élément de la réussite des objectifs assignés aux exploitations agricoles ; de l'amélioration de la production et de la productivité.

La réorganisation des structures de services situées en amont et en aval de l'unité de production doit se faire en fonction d'une plus large autonomie. On ne peut continuer à abuser de la fiction de l'autogestion et tenir comme responsables des résultats enregistrés jusque là les seules exploitations agricoles ; les travailleurs. Les griefs adressés par les domaines autogérés aux organes de services et notamment aux organes d'approvisionnement sont nombreux. Nous ne pouvons passer en revue l'ensemble des relations qui s'établissent entre offices et exploitations autogérées ; car ils ne constituent pas pour notre étude un problème spécifique. Nous n'aborderons dans ce sens que les seules problèmes de la commercialisation et du matériel agricole qui constituent à notre avis les contraintes majeures à une plus grande efficacité de l'agriculture dans un marché où les besoins sont énormes. C'est précisément à cet aspect que nous consacrerons les dernières pages de cette IIème partie de l'étude.

II - 4.5. : Des moyens de production insuffisants et hétérogènes.

Le secteur agricole socialiste est reconnu comme étant le secteur le plus mécanisé. L'agriculture dans la région Mitidjienne exige des moyens de plus en plus importants au regard de sa composition pédologique (sols lourds) et dans la perspective d'une plus haute intensification.

Le matériel existant au niveau des exploitations s'avère ; à la consultation d'un premier bilan ; assez diversifiée, insuffisante. Les commandes faites par la SONACOME pour l'acquisition de matériel, ont mis à la disposition de l'agriculture un parc de traction hétérogène par son origine géographique et souvent inadapté par les types d'engins acquis. Quelques engins hérités compliquent la situation.

Cette diversification ne va pas sans poser de problèmes quant à la disponibilité de pièces de rechange ; occasionnant l'immobilisation d'engins lors de panne ; durant de longues périodes.

Les tracasseries d'ordres bureaucratiques ne sont pas à exclure. Pour les commandes de matériel ou de pièces de rechange le circuit n'est pas simple. Elles sont d'abord adressées à la CAPCS qui doit les repercuter sur l'ONAMA avant d'aboutir à la SONACOME. La réception suit le trajet inverse souvent long.

Il s'agit là de contraintes difficilement surmontables par les producteurs lorsqu'on sait que les travaux agricoles sont soumis à un calendrier précis.

Pour se rendre compte d'une telle situation nous avons entrepris une enquête sur le parc de traction au niveau des communes de Oued El Alleug et d'El-Affroun. Elle est complétée pour l'ensemble de la daïra par des résultats issus des ratios de campagne pour l'année agricole 1976-1977.

A Oued El Alleug le parc de traction est composé de 89 tracteurs totalisant une puissance de 5.225 CV.

Ceci nous donne pour une SAU de 4.829,99 ha une force de 1,08 CV/ha. Cette puissance de traction est surestimée car il faut noter que 17,98 % du total des engins sont réformés et il y en a autant en panne (voir tableau n° 73).

S'ajoute à cette carence ; un parc assez ancien. Les engins de plus de 10 ans composent 33,71 % du parc ; ceux dont l'âge est compris entre 5 et 10 ans : 60,67 % des tracteurs.

Au total c'est 94,38 % du parc qui est menacé de défection au moment de son utilisation ; si on admet qu'un tracteur est largement amorti au bout de 5 années d'activité, et notamment lorsqu'on sait qu'il est souvent surexploité.

Cette faiblesse de la puissance de traction est générale. Elle se lit à travers les rapports suivants :

Ratios 76-77 :	EL AFFROUN	: 1,26 CV/ha
	Oued DJER	: 1,18 CV/ha
	MOUZAIA	: 0,92 CV/ha
	LA CHIFFA	: 1,35 CV/ha
	Oued EL ALLEUG	: 1,33 CV/ha

Tableau n° 73 : Etat - Puissance et âge du matériel de traction - Secteur autogéré
(8 Domaines) - Commune de OUED EL ALLEUG -

Puissance et Age	moins de 40 CV		40 à 50 CV		60 à 70 CV		Plus de 70 CV		TOTAL	%		
	5 à :10 ans:	+ 10 ans:	5 à :10 ans:	+10 ans:	5 à :10 ans:	+10 ans:	5 à :10 ans:	+ 10 ans:				
en panne	-	3	4	1	20	2	18	3	1	3	57	64,04
réformé	-	1	2	-	3	1	1	3	-	3	16	17,98
TOTAL	-	4	14	1	25	9	19	7	1	6	89	100 %

Tracteurs : moins de 40 CV : Nombre = 18 % 20,22
 40 à 50 CV : " = 35 % 39,33
 60 à 70 CV : " = 29 % 32,58
 plus de 70 CV : " = 7 % 7,87

Comme l'essentiel de travaux dans cette dernière commune doit s'effectuer sur des sols lourds hydromorphes on mesure d'autre part l'efficacité des engins pour de tels travaux quand on se penche sur leur composition: Les chenillards ne composent que 36,11 % du matériel de traction et ceux dont la puissance est supérieure à 60 CV ne sont que pour 39,45 % du parc qui comporte 10 marques différentes. (voir tableau n° 74).

Cette diversité dans la composition des tracteurs complique la tâche des mécaniciens qui éprouvent de grandes peines à adapter leurs connaissances mécaniques à une pleiade d'engins.

La tâche des chefs de parc n'est pas moins ardue.

L'approvisionnement en pièces de rechanges se fait dans des conditions difficiles. Certains d'entre eux nous ont affirmé avoir effectué un déplacement jusqu'à Oran à la recherche d'une pièce qu'ils ne pouvaient acquérir auprès de l'ONAMA de Mouzaïa ou d'El-Harrach. La diversité des types de tracteurs et de marques ne peut en aucun cas permettre d'envisager l'adaptation de certaines pièces de tracteurs réformés sur des engins tombés en panne.

L'état du parc matériel est assez inquiétant ; l'entretien est souvent très mal assuré et les pannes sont assez fréquentes. Lorsqu'il s'agit de grosses pannes ; le matériel est dirigé sur l'ONAMA de Mouzaïa où il reste immobilisé durant de longs mois pour des réparations parfois insignifiantes à cause de pénurie de pièces détachées, qui est d'autant plus ressentie, que le parc est hétéroclite.

On reproche aussi à l'ONAMA la lenteur des réparations.

La même situation caractérise le parc matériel des exploitations autogérées de la commune d'El Affroun. Son insuffisance, son hétérogénéité, son manque d'entretien provoquent un retard sensible dans les dates d'exécution des travaux ; d'autres ne sont pas fait du tout par manque de matériel. (voir tableaux n° 29 et n° 30 - partie annexe) ou partiellement exécutés à coup de journées de travail effectuées surtout par les saisonniers.

Dans les secteurs coopératifs (CAPAM - CAPRA) de Oued El Alleug les engins sont d'acquisition plus récente que dans les domaines autogérés. Conformément au plan de culture adopté le parc semble mieux adapté et parfois supérieur aux besoins. Dans les coopératives des anciens moudjahidine la puissance de traction est de 3,18 CV à l'hectare de SAU.

Dans les CAPRA le rapport est de 3,23 CV à l'hectare. Secteur plus récent que les 2 autres ; la composition de son parc est de loin la meilleure.

- Puissance 45 CV = 35,77 % des engins
- " 65 CV = 64,28 % " "
- Chenillard = 14,28 % " "
- Pneumatique = 85,72 % " "

Deux marques (Deutz et Fiat) limitent l'hétérogénéité du parc des CAPRA.

Tableau n° 74 : Marque type - puissance et âge du matériel de traction - Secteur Autogéré (8 Domaines)
Commune de OUED EL ALLEUG -

Puissance et Age	Moins de 40 CV		40 à 50 CV		60 à 70 CV		Plus de 70 CA		TOTAL C + P Nbre %
	- 5ans:5à10ans:+10ans	- 5ans:5à10ans:+10ans	- 5ans:5à10ans:+10ans	- 5ans:5à10ans:+10ans	- 5ans:5à10ans:+10ans	- 5ans:5à10ans:+10ans	- 5ans:5à10ans:+10ans	- 5ans:5à10ans:+10ans	
C	-	-	-	-	-	-	-	-	2,25
P	-	-	-	1	-	-	-	-	2
C	-	1	2	-	4	-	-	-	7,87
P	-	-	-	-	-	-	-	-	7,87
C	-	-	-	-	-	-	-	-	46,07
P	2	2	2	2	16	1	1	1	41
C	2	2	1	-	-	4	-	-	17,98
P	-	-	-	-	-	-	-	-	17,98
C	-	-	2	-	-	-	-	-	2,25
P	-	-	-	-	-	-	-	-	2,25
C	-	-	-	-	-	-	-	-	6,74
P	5	-	-	-	1	-	-	-	6,74
C	-	-	-	-	-	-	-	-	3,37
P	-	-	-	-	-	-	-	-	3,37
C	-	-	-	-	-	-	-	-	8,99
P	3	-	2	-	-	-	-	-	8,99

ATA

PERILLARD

JTZ

AT

INTERNATIONAL

FERGUSON

C. CORMICK

ENVAULT

Exceptée la puissance par hectare, le parc des CAPAM de Oued El Alleug est analogue à celui des exploitations autogérées : hétérogénéité, ancienneté sont des caractéristiques communes dans le secteur socialiste (Domaines autogérés + CAPAM) voir tableaux n° 75 et 76.

Au delà de cette brève analyse qui fait ressortir une situation inquiétante ; il faut admettre que la généralisation dans le secteur de l'agriculture pour cette question est toute possible. Néanmoins dans notre zone ; les perspectives d'une plus grande mécanisation sont impératives pour donner un sens aux objectifs qu'on lui assigne dans le cadre d'une mise en valeur axée sur l'irrigation et l'intensification.

Dans le domaine de l'équipement des crédits financiers doivent être dégagés pour mettre à la disposition des exploitations agricoles un matériel plus adapté et plus fourni.

Le parc de traction ne constitue en fait pas le seul côté lacunaire ; nous avons constaté au niveau de l'infrastructure d'irrigation un manque à gagner. La superstructure dans ce domaine qui est matérialisée par l'ouvrage du Moustakbal ne constitue pas une solution en soi. Un réseau d'irrigation doit être mis en place et son efficacité ne peut être totale que dans la mesure où l'activité agricole peut bénéficier des équipements annexes et du matériel d'accompagnement.

On a souvent posé comme synonyme d'intensification l'irrigation mais aussi dans une plus large mesure la mécanisation. Ce sont là autant d'éléments ; se conjugant à une plus large maîtrise des structures sociales et fonctionnelles ; qui peuvent permettre un accroissement de la production ; des rendements. Donc de quantités de plus en plus importantes de produits agricoles commercialisables à condition que les blocages de la machine commerciale soient évités. Une meilleure circulation du produit agricole sur le marché est indéniablement lié à une procédure fluide de la commercialisation. Cette procédure ne pourrait en outre qu'encourager les producteurs à plus d'efforts. Efforts qui ont été jusque là annihilés par le règne autoritaire des offices en aval de la production.

Tableau n° 75 : Etat - Puissance et âge du matériel de traction - CAPAM (6 CAPAM)
Commune de OUED EL ALLEUG -

Puissance et Age	Moins de 40 CV.		40 à 50 CV		60 à 70 CV		TOTAL	%
	- 5 ans	+10ans	- 5 ans	+ 10ans	- 5 ans	+10ans		
Etat	-	1	1	7	1	5	22	64,71
En panne	-	1	-	-	-	2	5	14,71
Réformé	-	1	-	1	-	-	7	20,59
TOTAL	-	4	1	8	1	7	34	100 %

Tracteurs : moins de 40 CV : Nombre = 5 % 14,71
 40 à 50 CV : " = 19 % 55,88
 60 à 70 CV : " = 10 % 29,41

Tableau n° 76 : Marque - type - puissance et âge du matériel de fraction CAPAM (6 CAPAM)
Commune de OUED EL ALLEUG -

Puissance et Age	Moins de 40 CV			40 à 50 CV			60 à 70 CV			TOTAL Nbre	C + P %
	5 ans	5 à 10 ans	+ 10 ans	5 ans	5 à 10 ans	+ 10 ans	5 ans	5 à 10 ans	+ 10 ans		
Marque et type	C : Chenillard P : Pneumatique										
TERMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2,94
ATERPILLAR	-	-	1	-	-	6	-	-	-	7	20,59
ONTINENTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2,94
EUTZ	-	-	1	1	6	1	-	-	4	13	38,24
IAT	-	-	-	-	2	1	-	-	-	4	11,76
ASSEY FERGUSON	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2,94
C. CORMICK	-	-	1	1	-	-	-	-	-	2	5,88
ENAULT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	8,82
G 50 D - /a	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	5,88
TOTAL C + P	1	4	1	1	8	10	1	7	2	34	100 %
total Chenillards : C	-	1	-	-	2	7	1	2	1	14	41,18
total Pneumatiques : P	-	1	3	1	6	3	-	5	1	20	58,82

Tracteurs âgés de moins de 5 ans : Nombre : 2 % 5,88
 " " entre 5 et 10 ans : " : 16 % 47,06
 " " de plus de 10 ans : " : 16 % 47,06

II - 4.6. : La commercialisation : un problème de longue date.

Parmi tous les offices mis en place ; ceux chargés de la commercialisation sont les plus critiqués. Les exploitations agricoles leurs sont soumises et les rapports qui s'établissent entre eux sont ressentis par les travailleurs et les gestionnaires comme des rapports de domination. Initialement créés comme structure de soutien et d'assistance ; les offices de commercialisation ont tous failli à cette mission. Profitant d'une opération délicate pour laquelle les producteurs se trouvent désarmés ; ces organes se sont érigés comme structure purement commerciale ayant pour unique souci la réalisation de bénéfices au détriment des unités de production.

Caractérisés par une lourdeur administrative et une lenteur bureaucratique ; ils ont le plus souvent placés les exploitations agricoles dans des situations financières catastrophiques.

Les prix à la production qu'ils pratiquaient défient toute logique. Les frais occasionnés par telle ou telle spéculation n'étaient pas pris en compte, et le produit brut dégagé par celles-ci ne parvenait : que rarement à couvrir les seuls frais de main-d'oeuvre. Jusqu'en 1974-75 les résultats enregistrés par les domaines autogérés étaient généralement bas.

Leur comptabilité est très souvent déficitaire.

Le tableau n° 77 sur l'évolution comparée entre charge de main-d'oeuvre à l'hectare et produit brut à l'hectare traduit fidèlement les rapports unités de productions - organes de commercialisation. Ces indicateurs rendent beaucoup plus compte de la procédure de commercialisation que du niveau de la production.

En 1970-71 la moyenne du produit brut à l'hectare pour l'ensemble de la daïra est de 1.623,50 DA. Elle est très proche de la moyenne de la plaine pour les campagnes précédentes telles qu'elles apparaissent dans l'ouvrage sur "la Mitidja : Décolonisation et espace géographique" G. MUTIN. En 1969-70 : le produit brut à l'hectare pour la plaine était de 1.309 DA - 1968-69 = 1.265 DA.

Pour une zone viticole et agrumicole ; il s'agit là d'une faible performance. A cette époque les rendements étaient encore bons et le marché encore prospère. De tels résultats financiers sont donc le reflet du règne des offices qui a duré de 1969 à 1973. Jusque là les offices qui devaient commercialiser la totalité de la production n'en ont commercialisés qu'une partie aux prix à la production qu'ils fixaient unilatéralement et a des moments qui leur convenaient. Dans ces conditions les exploitations n'écoulaient qu'une partie infime de leur production à des prix dérisoires ; le produit resté sur l'arbre après sa maturité perdant de sa qualité.

Pour la campagne 1974-75 : Le produit brut s'est sensiblement relevé alors qu'on aurait pu s'attendre à une situation plus grave qu'en 1970-71. Le marché extérieur s'est considérablement retreci notamment pour les produits dominants dans la daïra c'est à dire les agrumes et le vignoble. La nouvelle procédure de commercialisation dans le cadre des CAPCS est nettement plus avantageuse que celle qui avait cours jusque là. Les charges de main-d'oeuvre étant ; pour cette campagne, très élevées. (Nous avons mentionné plus haut les

Tableau n° 77 : Evolution comparée des charges de main-d'oeuvre et du produit brut à l'hectare dans les exploitations autogérées de la DAIRA d'EL-AFFROUN.

sultats en:	1970 - 1971		1974 - 1975		1976 - 1977			
	Charges MO à l'hectare : 1	Produit brut : 2	Charges MO à l'hectare : 1	Produit brut : 2	Charges MO à l'hectare : 1	Produit brut : 2		
DA.	Différence : 2 moins 1		Différence : 2 moins 1		Différence : 2 moins 1			
unes	à l'hectare : 1	à l'hectare : 2	à l'hectare : 1	à l'hectare : 2	à l'hectare : 1	à l'hectare : 2		
EL-AFFROUN	1.011,67	2.251,67	1.240,00	2.137,67	588,67	1.736,67	2.674,67	938,00
DJER	797,00	1.381,50	584,50	-	-	1.639,00	2.831,00	1.192,
ZAIA	895,10	1.322,00	426,90	1.372,36	138,54	1.517,07	1.896,57	370,50
CHIFA	1.348,50	1.718,50	370,00	2.241,33	264,66	2.221,17	3.526,33	1.305,16
D EL ALLEUG.	1.186,50	1.443,83	257,33	2.521,08	347,83	2.601,00	3.986,58	1.385,58
RA	1.047,75	1.623,50	576,75	2.068,08	334,90	1.942,98	2.983,03	1.040,05

En 1976-77 : Une relative stabilité caractérise la main-d'oeuvre une nouvelle procédure de commercialisation est introduite : la vente sur pieds. Les offices de commercialisation procèdent à des achats dans une nouvelle formule : l'agréage et les prix à la production sont définis lorsqu'un consensus se dégage à l'intérieur d'une commission où sont représentés les producteurs et les offices de commercialisation qui sont la CAPCS, la COFEL et pour les produits destinés à la régulation du marché national: l'OFLA. La différence dégagée entre produit brut à l'hectare et chargé de main-d'oeuvre à l'hectare est substantielle. Elle équivaut au triple de la différence dégagée deux campagnes auparavant, au double de la campagne 70-71 ; malgré un relèvement sensible de l'avance journalière.

Cette nouvelle formule a sensiblement amélioré les recettes des exploitations ; une relative satisfaction s'affiche chez les producteurs.

Relative satisfaction ! Le producteur étant lui aussi consommateur ; il supportait mal le prix au détail qui se trouvait multiplié par deux ou par trois par rapport au prix à la production.

La nouvelle procédure de commercialisation a été décentralisée. Les organes se sont multipliés.

- La CAPCS intervient dans le cadre communal. Elle dessert en produit agricole les détaillants de la commune et les collectivités. Les produits en excédent sont dirigés vers la COFEL.

- La COFEL assure l'approvisionnement à l'échelle de la wilaya des communes déficitaires pour certains produits qu'elle livre à la CAPCS.

- Le surplus est alors dirigé vers l'OFLA dont le but est la régulation du marché national et l'approvisionnement au marché extérieur pour certains produits destinés à l'exportation.

Ce schéma n'est pas rigide des conventions d'échanges peuvent être passées entre CAPCS, entre COFEL. L'OFLA peut intervenir directement auprès des exploitations dont la production peut être écoulee sur le marché étranger.

Cet appareil est très lourd ; les conséquences qui en découlent sont souvent supportées par les "producteurs et consommateurs".

Chaque opérateur majorait approximativement à 5 % le produit qu'il devait céder à l'autre. La répercussion sur le prix de vente au détail est déjà prévisible.

A un deuxième stade la manipulation de denrées agricoles périssables par plusieurs intermédiaires allait non seulement entraîner la perte d'une bonne partie de la production initiale ; mais mettait également sur le marché des produits de qualité inférieure, du fait de la durée de transit entre différents organes, à des prix élevés.

Malgré tout la procédure reste rentable pour les unités de production qui voient le produit brut à l'hectare accuser une variation relative positive de 27,3 % entre 1970-71 et 1974-75.

Le produit brut à l'hectare étant passé de 1.623,50DA à 2.068,08 DA, malgré un relèvement de l'avance journalière de 9,80 DA à 12,25 DA.

Le produit agricole reste cependant sujet à des pénuries cycliques et ses prix sont très élevés. Pour les réduire et donner plus d'efficacité à la machine les prérogatives de commercialisation de la CAPCS sont confiées aux COFEL.

A une tâche aussi ardue les COFEL n'étaient pas du tout préparées. Le peu de moyens de transport dont elles disposaient ; le manque d'emballage flagrant n'ont permis à l'expérience de durée que deux campagnes agricoles.

Les problèmes n'ont donc pas cessé de se perpétuer.

L'issue de secours empruntée ; La libre commercialisation. Elle s'ajoute aux structures déjà en place. Elle a certes améliorer la qualité de l'approvisionnement mais à quel prix ?

Elle remet en place un circuit de mandataires plus large que celui que les structures étatiques de commercialisation antérieures visaient à éliminer. A ce propos le quotidien El-Moudjahid écrit "L'orateur (le secrétaire Général de l'UNPA) a dénoncé le comportement de certains agents des différents organismes qui se sont reconvertis en intermédiaires, soulignant que des coiffeurs, des tôliers se sont également transformés en marchands de fruits et légumes". Cette situation laisse apparaître les conséquences d'une libéralisation de la commercialisation sur un marché où le contrôle des prix est tout simplement absent. C'est le diktat des intermédiaires.

Cette expérience à quelques succès ; elle a surtout des limites. Elle est loin de répondre aux préoccupations du consommateur qui souhaite une disponibilité du produit à des prix conformes aux revenus.

Une telle situation ne peut se perpétuer car contribuant à enrichir une classe bien définie au détriment du producteur et du consommateur. Des correctifs vont certainement intervenir ; le temps nous le dira. Déjà certains responsables conscients du problème préfèrent traiter avec les organismes d'Etat ; mais les contraintes ne sont pas pour autant aplanies.

Cette question ne constitue pas une entrave particulière à l'aménagement rural de notre zone d'étude. Les distorsions observées sont valables à une échelle beaucoup plus vaste : le pays. Mais l'efficacité des actions générales à entreprendre sera toutefois réduite si on persiste à maintenir des entreprises économiques antinomiques dans un espace très fragile.

Les tâches et les objectifs de chacun d'eux doivent être précisés ; leur complémentarité doit être le but essentiel pour donner corps à un meilleur équilibre. On ne pourra y parvenir sans revoir le fonctionnement général des structures en amont et en aval de l'activité agricole. Il s'agit de donner à ce secteur stratégique de l'économie nationale l'occasion

Conclusion IIème partie.

Nous voila au terme de cette analyse sur le monde rural de la Daïra d'El-Affroun en possession d'éléments assez concrets nous permettant de mesurer l'opportunité d'une mise en valeur intensive et la somme d'efforts à fournir pour sa réalisation dans une zone aux potentialités naturelles et humaines appréciables.

Les ressources de cette zone sont assez nombreuses et ne demandent qu'à être rationnellement exploitées et utilisées. Elles constituent autant de facteurs positifs en faveur d'une riche et généreuse terre agricole.

Les conditions climatiques, hydrologiques, pédologiques et agronomiques sont des plus satisfaisantes.

Elles ne peuvent en tout état de cause être suffisantes si nous considérons qu'elles se situent au seuil d'un marché vaste, diversifié et exigeant. Pour répondre et honorer cette demande ces conditions naturelles favorables doivent s'allier des conditions humaines, sociales, économiques et politiques certaines.

Ces conditions sont partiellement réunies ici, car la situation générale est moins compromises qu'ailleurs et notamment dans l'une des plus riches plaines algériennes.

Par leur origine et leur ancienneté dans l'exploitation les effectifs de travailleurs semblent mieux attachés à la terre. La désaffection pour l'activité agricole y est moins intense, les conditions d'habitation certes précaires ; moins entastrophiques.

Les conditions humaines et sociales d'une mise en valeur intensive telle que celle prévue dans le projet d'irrigation de la Mitidja Ouest trouve là une situation moins critiques et facilement redressables pour peu que les volontés des différents opérateurs et des autorités politiques s'allient pour atteindre cet objectif qui n'est pas inaccessible.

Il y a des actions à entreprendre en vue de réaménagements d'ordre structurel ou fonctionnel et de lutte contre l'irresponsabilité, le gaspillage, l'indifférence et les lenteurs bureaucratiques.

Il y a aussi des opérations à engager pour une plus grande efficacité de l'activité agricole. Elles sont la préoccupation des autorités nationales et tout particulièrement du ministère de tutelle. Cette préoccupation a pour nom : **LA RESTRUCTURATION** du monde rural.

Elle constitue une tâche complexe dans la mesure où pour une fois elle envisage de s'intéresser au tout rural. Elle a à éviter les écueils des opérations ponctuelles et isolées ; elle se fixe comme objectifs de mettre fin aux contraintes et distorsions qui entravent la marche des exploitations agricoles en général. Elle entend par là éliminer tous les déséquilibres structurels et les crises d'inadaptation de cette activité économique importante face aux exigences qui la sollicitent de toute part.

Dans un tel contexte ; il s'agit de tout mettre en oeuvre et d'exiger une mobilisation générale de toutes les énergies disponibles.

La fin du marasme de l'agriculture ne s'entrevoit dès lors que dans le cadre d'efforts multi-sectoriels, pour aboutir à un aménagement régional qui s'intègre inévitablement dans une politique plus large celle de l'aménagement du territoire.

Cet élan, caractéristique d'une politique volontariste des autorités gouvernementales, est à son moment le plus opportun.

Il trouve sa concrétisation dans les résolutions du 3ème Congrès du Comité Central du Parti du FLN et travers les objectifs du plan quinquennal de développement économique et social - 1980 - 1984 qui insistent sur un développement national intégré de l'agriculture.

La Mitidja Ouest est un terrain de prédilection dans la réalisation des objectifs du plan pour peu qu'on y consente investissements et réhabilitation de l'homme de la campagne et de son sol.

Les solutions à apporter dans les années à venir a ces problèmes par des réaménagements structurels et fonctionnels seront déterminantes pour asseoir une activité agricole conforme aux objectifs d'indépendance économique.

TROISIEME PARTIE

UN AMENAGEMENT REGIONAL PAR DES ACTIONS PLURI-SECTORIELLES

De tous les phénomènes passés en revue il n'y en a pas un qui ne soit de répercussion autre que régionale. Ils sont mêlés les uns aux autres, interdépendants. On ne saurait aborder l'un deux sans faire appel aux autres et sans que la recherche de solution pour l'un n'entraîne la recherche de solution pour les autres.

L'élimination de difficultés ne peut être totale que dans la mesure où toutes les contraintes sont abordées sous un même angle d'intérêt.

Dans notre région où la ruralité est toutefois en possession de tous ces moyens : de légères distorsions sont à relever tant au niveau de l'appareil productif qu'au niveau de la force de travail. La "restructuration" tente de "réorganiser cet espace souffrant tant du point de vue économique et social que géographique, de crises, d'inadaptation, de déséquilibres structurels".

La restructuration ne peut cependant avoir un sens que dans la mesure où l'ensemble des composantes du milieu environnant sont équilibrées. Il faudrait donc songer à un aménagement régional où des actions simultanées et pluri-sectorielles seront engagées en rapport avec une politique globale d'aménagement du territoire. Les échéances d'une telle politique ne peuvent s'entrevoir qu'à long terme. Pour le court et le moyen terme des priorités sont à respecter. Dans ce sens le plan quinquennal de développement est une manifestation des distorsions observées et une illustration des actions envisagées pour une meilleure adéquation entre moyens de production et foyers de consommation.

Les recommandations du 3ème congrès du comité central du parti de Front de Libération Nationale et les objectifs du plan 1980-1984 ; accordent une grande priorité à l'agriculture. L'amélioration de ses structures doit permettre une amélioration de la politique alimentaire du pays pour une plus large indépendance dans ce domaine.

Des réaménagements structurels et fonctionnels permettront une plus grande efficacité de l'agriculture dans sa mission de couverture maximum des besoins alimentaires du pays.

III - 1 : Une nécessaire refonte des structures agraires.

Elle est la préoccupation majeure. Elle constitue une étape importante dans la relance effective de cet important secteur économique du pays. Elle est envisagée dans le cadre de la restructuration du monde rural.

Elle se fixe comme objectif la simplification des mécanismes et des procédures permettant de réaliser en pratique les instruments de l'autonomie de gestion et de créer des unités réellement maîtrisables.

Touchant également les offices sous tutelle ; l'ensemble des exploitations agricoles et les établissements à caractère scientifique et technique ; elle illustre le souci de mettre un terme aux nombreux problèmes qui entourent l'agriculture.

Les plus importantes actions de la restructuration concernent la constitution après enquête approfondies ; de dossiers "études", portant création de nouvelles exploitations, la préparation des instruments de gestion des activités au sein de ces unités, l'affectation après formation ou perfectionnement d'un encadrement minimum, l'assainissement de l'habitat et de la situation financière des exploitations.

Il est prévu également la liquidation des dossiers de retraite d'une partie des vieux travailleurs de l'autogestion, l'aménagement des textes de l'autogestion de manière à permettre l'entrée d'une main d'oeuvre plus jeune et plus qualifiée, la mise au point et l'exécution d'un vaste programme de formation professionnelle ainsi que la revalorisation des rémunérations en application des dispositions du Statut Général du Travailleur.

Compte tenu du nombre élevé d'exploitations et de l'ampleur de la tâche ; il a été décidé de réaliser l'opération de restructuration en deux phases successives et complémentaires.

- La première étape concerne la réalisation des études techniques et économiques et la préparation des dossiers.

- La seconde étape consiste à concrétiser les structures, les modalités et décisions mises au point au cours de la première étape.

Les opérations de réorganisation foncière et de remembrement répondent au double objectif : obtenir d'une part des unités de production à assiette foncière simple et bien regroupée autour du centre d'exploitation, d'autre part des unités de production dont les dimensions soient en rapport avec l'utilisation la plus efficace, économiquement, de leur potentiel agro-physique.

La restructuration est comprise comme "réaménagement de l'espace agricole en liaison avec un réaménagement des activités agricoles", ses impératifs étant la recherche d'une "amélioration de la production et de la productivité, l'intégration harmonieuse de l'espace agricole dans les actions d'aménagement du territoire, la recherche du meilleur équilibre socio-économique, le bon fonctionnement des structures agraires".

En ce qui concerne les critères techniques et économiques ; il s'agit d'aboutir à la formation d'unités aux terres groupées, sans enclaves ni empiètement se prêtant aux travaux mécanisés. Le nombre de travailleurs par unité de production doit être compatible avec les règles d'organisation, de maîtrise des chantiers et de meilleure gestion.

L'exploitation de chaque unité doit pouvoir assurer un revenu décent aux travailleurs tout en dégagant un excédent nécessaire au maintien et au développement de l'appareil de production. Ces objectifs dépendent dans leur concrétisation d'un certain nombre de facteurs liés au fonctionnement des organes de service et à l'amélioration de la situation socio-économique des travailleurs de la terre.

Telle qu'elle est comprise cette opération de restructuration ne laisse rien au dépourvu. Vue sous son aspect théorique elle ouvre d'heureuses perspectives à l'agriculture.

III - 1.1. : Les nouvelles unités de production issues de la restructuration.

Les principes directeurs à la constitution des nouvelles unités de production dans le secteur agricole sont :

- La viabilité des exploitations.
- La maîtrise de leur gestion

En fonction de ces critères est entrevu un redimensionnement des exploitations agricoles après correction des aberrations foncières. Ce redimensionnement doit intervenir sur la base d'une connaissance approfondie des potentialités de la zone considérée et de son système agricole.

Les nouvelles unités comporteront des collectifs variant entre 50 et 80 travailleurs permanents (fourchette indicative que seuls des cas exceptionnels et rigoureusement justifiés peuvent modifier).

Pour les différents systèmes de culture ; les ordres de grandeurs des superficies sont les suivants :

Maraîchages	:	entre	50	et	100	ha
Polyculture	:	"	150	et	250	ha
Arboriculture ou Viticulture	:	"	150	et	200	ha
Céréaliculture	:	"	800	et	1500	ha/

Ces fourchettes peuvent varier en fonction des systèmes de culture et des spécifications des nouvelles exploitations autogérées agricoles.

De plus ces unités sont conçues de façon à résoudre à la fois les problèmes locaux de l'emploi agricole et d'intégrer au mieux les progrès techniques et les orientations de la production.

Ainsi l'ensemble des exploitations agricoles sont appelées à harmoniser leurs structures dans le cadre d'un système coopératif diversifié, avec la possibilité de passer d'un système coopératif à un autre, le critère retenu étant la constitution d'exploitations "économiquement viables et efficaces" et "capables de produire toujours plus et mieux"

Sur ces actions essentiellement organisationnelles, repose ce qu'il convient d'appeler plan de la relance et du redressement du secteur agricole. Il est donc nécessaire de situer les principales contraintes qui entravent le développement de l'agriculture. Parmi ces contraintes il est possible de distinguer celles qui affectent directement les unités de production.

. Contraintes propres aux exploitations du secteur autogéré.

Les exploitations autogérées dont chacune regroupe en moyenne une dizaine d'anciennes firmes coloniales et compte une centaine de travailleurs sont mal structurées et difficiles à gérer.

Les travailleurs, la plupart analphabètes, ont souvent dépassé l'âge de la retraite où sont près de l'atteindre. Ils sont peu aptes à faire face aux problèmes délicats d'organisation et de gestion induits par des exploitations très complexes quant à leur structure économique et physique. Les travailleurs n'ont guère la possibilité de s'autogérer, un grand nombre de décisions étant prises en dehors d'eux. On peut leur imposer telle ou telle spéculation ou tel investissement ; ils ne choisissent pas le matériel qui leur est attribué ; ni la plupart des produits qui leur sont livrés. Les prix de leurs produits sont fixés par des mercuriales ; ils doivent livrer la totalité de leur production à des offices de commercialisation.

Le manque de responsabilité a pour conséquence une absence totale de motivation et souvent peu d'intérêt pour la bonne marche de l'exploitation.

. Contraintes propres aux exploitations du secteur de la Révolution Agraire.

Les coopératives de la Révolution Agraire ont à faire face à de graves difficultés qui ont entraîné de nombreux désistements parmi ces difficultés on peut citer.

- L'inadéquation des fourchettes d'attribution ; Un certain nombre de coopératives ne dispose pas des potentialités agronomiques requises pour obtenir les productions prévues et un revenu appréciable.

- Le choix imposé de la CAPRA comme type de coopérative. Or la CAPRA implique l'exploitation collective de la terre et de tous les moyens de production, et exige de la part des coopérateurs une aptitude au travail en commun pour laquelle aucune formation ne leur a été donnée.

- Les mauvaises conditions de travail : éloignement du lieu d'habitation dû à l'absence de logements sur l'exploitation, mauvaise entente au sein du collectif des travailleurs qui provient souvent de la manière dont ils ont été regroupés.

- La faiblesse de la rémunération qui n'incite pas à l'effort.

- L'insuffisance du matériel.

- Le manque de maîtrise technique pour la réalisation de certains travaux.

- Le manque d'assistance pour aider les coopératives à surmonter leurs difficultés.

Ces contraintes sont à l'origine de résultats médiocres. Dans bon nombre de CAPRA de la daïra d'El-Affroun ; ils se traduisent par une situation de déficit (voir tableaux n° 31 et 32 - partie annexe), et des désistements massifs.

. Contraintes propres aux exploitations du secteur privé.

Le secteur privé est constitué par un ensemble disparate d'exploitations ayant une superficie souvent inférieure à 5 ha.

Elles ne peuvent être considérées comme des unités viables économiquement. Elles rapportent tout au plus un complément à leur propriétaire qui doivent tirer d'une autre fonction l'essentiel de leur revenu.

A ceci s'ajoute le fait que les crédits disponibles dans le cadre des investissements planifiés leur ont été accordés de façon très réduites ; voire insignifiante. Entre 1972 et 1980 les exploitations privées n'ont reçu qu'une aide dérisoire afin de renouveler ou d'accroître leur capital productif.

Cette aide est sans commune mesure avec le rôle que joue le secteur privé dans le domaine de l'approvisionnement des marchés en produits agricoles.

Cet ensemble de contraintes a contribué à éloigner chaque année davantage, l'agriculture des objectifs d'autosuffisance que lui fixent les différents plans de développement.

Ouvrer pour dégager des solutions, les appliquer sainement dans un monde agricole organisé selon les aspirations du producteur forment déjà un véritable programme de travail pluri-annuel qui constituera le tremplin du développement du secteur agricole.

La relance de la production agricole ne se fera pas sans amélioration et progrès d'ordre technique ou économique ; mais ceux ci n'auront d'efficacité qu'à la condition de réorganiser l'ensemble de l'agriculture.

Seule cette réorganisation permettra de lever les difficultés qui entravent aujourd'hui le développement de la production agricole.

Les actions de développement étant elles mêmes opérées sur la base d'une réorganisation interne des exploitations voire d'une restructuration aujourd'hui plus que nécessaire.

Ces différentes actions sont ressenties comme impératives dans la wilaya. Le projet du périmètre irrigué de la Mitidja Ouest par son volet consacré à l'étude foncière considéré le redimensionnement des exploitations comme une étape essentielle dans la mise en place des structures organisationnelles de l'activité agricole.

Quoi qu'ayant favorablement évoluée entre 1966 et 1974 les structures foncière de la daïra d'El-Affroun restent toutefois mauvaises. Le tableau n° 78 nous permet à travers certains indices d'évaluation de mesurer la complexité des structures foncières des exploitations autogérées des communes de MOUZAIA - LA CHIFFA et EL AFFROUN. Une plus large réflexion dans ce domaine a été faite plus haut avec l'analyse et le commentaire de la carte HT N° 4 : Structures foncières de la daïra d'EL-AFFROUN.

A la lecture de ce tableau ; il apparait que la "restructuration" de 1974 a été bénéfique à un certain nombre d'exploitations.

Tableau n° 78 : STRUCTURES FONCIERES avant et après RESTRUCTURATION de 1974.

Commune	N° du Domaine	AVANT RESTRUCTURATION			APRES RESTRUCTURATION		
		Superficie totale le. ha	I.G.	I.S.	Superficie totale ha	I.G.	I.S.
	T'SOURI	862,85	3,40	1,00	752,24	3,40	1,00
	HADJAJALLA	475,31	2,70	1,00	469,31	2,70	1,00
A	KHELLI	873,00	3,10	1,45	762,50	2,40	1,00
H	CHAQUI	1.380,93	2,50	1,20	387,75	1,24	1,00
A	"CUIDER	-	-	-	420,93	1,42	1,00
N	ZCUAGHI	-	-	-	621,78	2,32	1,00
D	REBBAH	1.650,00	2,20	1,00	700,14	1,75	1,00
O	DJAATIT	-	-	-	524,00	1,15	1,00
M	BEN ALLEL Ikhlef	467,50	1,90	1,00	498,50	1,30	1,00
	S1 BENAÏSSA	660,00	2,01	1,10	660,00	2,01	1,00
	ZERNAÏMI	280,00	2,04	1,00	506,81	2,12	1,00
	Med. BEN ABDALLAH	189,26	2,60	3,10	354,54	2,08	1,00
	BIJLEL	588,28	2,50	1,00	508,90	2,79	1,00
	AIDETT	450,66	3,80	2,00	452,96	3,80	1,00

AKHRI	470,99	1,95	1,00	2,95	403,99	1,52	1,12	2,64
SI MAHFOUD	356,00	3,10	1,40	4,10	346,33	2,04	1,00	3,04
BEN ALLEL	350,00	3,3	1,00	4,30	329,00	2,90	1,00	3,90
Frs. BOUDISSA	749,50	3,5	3,40	6,90	354,25	2,95	1,68	4,63
DAHMANE	229,00	2,02	1,50	3,52	180,47	2,10	1,00	3,10
SI BRAHIMI	501,00	3,80	1,60	5,40	624,50	3,32	1,43	4,75
ABIALLAH Aek	548,50	4,10	7,00	11,10	574,50	2,59	1,58	4,17
BOUAZZA	428,75	2,80	1,26	4,06	427,25	1,00	1,25	2,25
JHOUFADA	586,50	5,40	3,70	9,10	550,00	2,59	5,75	7,74
Valeur moyenne	604,90	2,93	1,81	4,75	496,11	2,23	1,29	3,55
. Nouveaux domaines.								

LA CHIFFA

EL AFFROUN

Elle a réduit la taille des domaines autogérés qui étaient difficiles à gérer vu la grande étendue de leur superficie. Pour les 3 communes prises en considération la superficie moyenne est passée de 604,90 ha avant 1974 à 496,11 ha après l'opération de remembrement. 3 nouveaux domaines ont été créés : Domaine KOUIDER, ZOUAGHI et DJAATIT.

Elle a amélioré l'assiette foncière des exploitations autogérées ; la plupart d'entre elles étaient en effet très morcelées et assez souvent imbriquées les unes aux autres.

Une nouvelle configuration des exploitations se dessine prenant comme nouvelles limites les accidents naturels (Oueds - rigoles - ravins) et des axes routiers et chemins d'exploitation.

L'action sur la configuration foncière peut être appréhendée grâce aux indices d'évaluation suivant et dont la méthode de calcul est exposée en partie annexé.

L'indice foncier moyen est passé de 4,75 avant 1974 à 3,55 après. 5 domaines autogérés seulement avaient un indice foncier inférieur à 3,5 ; ils sont 14 actuellement.

Cette amélioration de l'indice foncier est dû à une bonne évolution de l'indice de Structure.

Les exploitations d'un seul tenant de 9 exploitations avant 1974 sont désormais 17. Une seule exploitation le domaine Chouhadda (El-Affroun) reste très morcelée son indice de structure est de 5,75 ; les 5 autres ne comportent généralement pas plus de deux ou trois îlots isolés de l'îlot principal.

Le troisième paramètre d'évaluation : L'indice de groupement n'a subi qu'une légère modification passant de 2,93 à 2,23 entre les deux dates. Autrement dit les exploitations agricoles sont toujours mal regroupées autour du centre de gestion. La "restructuration" de 1974 n'a apporté aucune modification dans la position des centres d'exploitation.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur les limites de cette opération ; nous les avons soulevés lors de l'analyse des structures foncières : voir IIème partie.

L'action entreprise en 1974 ne constitue en fait que le début d'une opération plus large et plus approfondie dans le domaine foncier. Elle est actuellement mise en oeuvre avec l'opération de restructuration qui vise une action sur l'ensemble des exploitations agricoles.

Il est toutefois trop tôt pour juger une expérience qui vient d'être lancée.

Les actions sur le redimensionnement des exploitations du secteur étatique peuvent valablement s'envisager. Reste cependant la possibilité de regrouper les exploitations du secteur privé qui constituent des enclaves au sein des unités socialistes. Les modalités d'une telle opération sont difficiles à entrevoir ; d'autant plus que la plupart des propriétés privées renferment des constructions à usage d'habitation.

On peut toutefois envisager la construction de logements dans le cadre des réserves foncières et le regroupement des propriétaires privés sur des parcelles sous des formes prévues par les textes de la Révolution Agraire :

- CAEC : (Coopérative Agricole d'Exploitation en commun) pour la mise en commun des moyens de production et l'application d'un même plan de culture.

- GEP (Groupement d'Entr'aide Paysanne) pour la mise en commun de tout ou une partie des moyens de production.

- GPMV (Groupement Précoopératif de mise en valeur) pour la réalisation en commun et avec l'aide de l'Etat de gros travaux d'aménagement sur les terres insuffisamment productives.

Ce procédé d'échange ferait intervenir la valeur vénale des terres dans les deux niveaux (terres cédées - terres acquises).

De la sorte le secteur privé pourra bénéficier des bienfaits de la Révolution Agraire et améliorer ces capacités productives.

La tâche essentielle de la restructuration est la construction d'un monde rural nouveau harmonisant les rapports de l'homme et de la terre.

Dans cette perspective l'exploitation ne doit plus être considérée comme une simple unité de production ; elle est aussi cadre de vie sociale.

III - 1.2. : L'habitat rural : Une seule alternative ; une solution globale au problème de l'habitat.

La situation actuelle de l'habitat et surtout celle qui prévaut dans le monde rural est la conséquence logique de l'absence de planification dans ce domaine et du retard dans la réalisation des projets d'habitat.

Dans le monde paysan ; les travailleurs ressentent le peu d'intérêt qu'on accorde à l'exploitation sur le plan social. L'unité agricole a toujours été jugée comme centre économique ; jamais comme entité structurante d'une collectivité humaine.

Objet de sollicitudes récentes ; l'habitat rural accuse d'énormes retards. Avec l'occupation illégale il prend actuellement la tournure d'un problème social. Cette situation inquiétante a entraîné la recherche de solutions les plus adéquates.

Elles sont difficiles à mettre en oeuvre.

La première solution a commencé avec l'édification des villages socialistes. Destinée initialement aux seuls coopérateurs de la Révolution Agraire, ils sont élargis aux autres travailleurs de la terre ; les permanents des domaines autogérés aux environs du village peuvent obtenir un logement. Ils se sont avérés cependant insuffisants pour répondre à l'ensemble des besoins. Des îlots de construction dans les domaines autogérés et sur les terres de la Révolution Agraire ont contribué à alléger le problème sans toutefois le resorber entièrement. L'ampleur des besoins peut être appréhendé à travers le tableau suivant :

Tableau n° 79 : Nombre de personnes par logement habité des constructions ordinaires de la zone éparsée - Wilaya de BLIDA.

Nbre de per- sonnes.	Nbre de Logement :						Non déclaré
	1	2 à 3	4 à 7	8 à 10	11 et plus		
8.415	313	1.500	3.700	1.893	537	472	
100 %	3,72 %	17,63 %	43,97 %	22,50 %	6,38 %	5,61 %	

Ce tableau évoque une surcharge des logements ; mais aussi la part très grande de la demande potentielle. Une situation de crise du logement se généralise à tous les lieux d'habitat ; elle est plus chronique dans le monde rural. Elle appelle des solutions urgentes et indispensables et ce n'est qu'à cette seule condition que l'on parviendra à restructurer une activité agricole et à relancer son redressement.

Tableau n° 80 : Répartition des logements des constructions ordinaires selon la CSP du chef de ménage et le nombre de personne par logement. Wilaya de BLIDA - 1977.

Nbre pers.+ logem.						TOTAL
	1	2 à 3	4 à 7	8 à 10	11 et plus	
C S P						
Ouvriers Agri- coles perma- nents.	25	279	943	546	140	1.933
Ouvriers Agri- coles non- Permanents	14	126	288	109	17	554
TOTAL	39	405	1231	655	157	2.487
%	1,56	16,28	49,49	26,33	6,34	100 %

La comparaison des tableaux 70 et 80 est édifiante sur le malaise en matière d'habitat dans le monde rural. Précarité et surcharge sont les caractéristiques dominantes d'un grand nombre de logements. Dans ces conditions se comprend la difficulté de donner lieu au niveau des unités de production à des effectifs stables et responsables.

La question du logement a été retournée dans tous les sens sans aboutir à une réponse cohérente et durable. Les quelques solutions adoptées se sont avérées incomplètes ; elles étaient remèdes hier ; elles sont un mal aujourd'hui : devant l'impossibilité de maintenir dans l'activité agricole le bénéficiaire du logement soit au niveau des villages socialistes ; soit au niveau des îlots d'assainissement de l'auto-gestion il faut songer à une solution qui dépasserait celle de procurer une habitation aux agriculteurs. Un rééquilibrage de tous les avantages est plus qu'indispensable.

La résorption de la crise générale du logement est une alternative inévitable. Une réflexion à un plus haut niveau doit s'instaurer pour soulager l'ensemble des secteurs de l'activité économique d'un problème qui grève sensiblement leur rentabilité.

L'harmonisation des revenus contribuerait de son côté à une plus grande stabilité de la force de travail et à un plus grand respect des fonctions de l'habitat.

La rigueur scientifique de toute planification ne devrait pas en fait dissocier ces deux solutions ; elles sont complémentaires dans toute organisation cohérente de l'espace qui est l'oeuvre d'une politique d'aménagement du territoire.

Dans ce sens le plan de développement économique 1980 - 1984 n'entend résoudre le problème que dans l'esprit de la charte nationale qui fait de la possession du logement un droit pour tous les citoyens. "C'est par le lancement à l'échelle de tout le pays d'un programme intense de construction et de rénovation de l'habitat que l'on pourra arriver au règlement définitif de la question du logement".

Charte Nationale P. 187.

Il est toutefois entrepris pour le monde rural un certain nombre d'opération qui visent le redressement de l'agriculture. Dans le domaine de la construction des logements il est prévu pour la wilaya de BLIDA 2.303 logements dans le cadre des villages socialistes qui se présentent selon les caractéristiques figurant au tableau n° 81.

Tableau n° 81 : VILLAGES SOCIALISTES - Situation au 31.12.1980
Wilaya de BLIDA.

Wilaya	Communes	Nom et taille du Village	Logement	Etat du Village
BLIDA	K. EL KHECHNA	K. EL KHECHNA	49	ACHEVE
	DOUERA	TESSALA EL MERDJA	153	"
	MOUZAIA	BENI CHOUGRANE	300	"
	K.EL KHECHNA	K. EL KHECHNA	151	EN COURS (extension)
	BOUFARIK	BEN HAMDANI	150	"
	BOU ISMAIL	ATTATBA	150	"
	BOUFARIK	BEN KHELIL	150	"
	DOUAOUDA	DOUAOUDA	150	"
	KOLEA	BERBESSA	200	"
	HADJOUT	HADJOUT	300	"
	CHIFFA	CHIFFA	250	"
	K. EL KHECHNA	OULED ALI	300	"

Le projet du plan quinquennal dans le secteur agricole prévoit d'accélérer le rythme des constructions de villages socialistes mais en même temps il faudra en réviser les fonctions.

Aussi le village socialiste doit-il être conçu avant tout comme un pôle de développement avec les infrastructures administratives et avec le logement des agents dont l'activité est induite par celle de l'agriculture.

Le fait de rassembler toute la population agricole dans un village risque cependant de la couper de la terre qui doit lui assurer sa subsistance. L'agriculteur doit pouvoir sans perdre de temps se trouver dans les champs ou à l'étable et permettre aux membres de sa famille de participer à certains travaux saisonniers. C'est pourquoi il convient aussi de favoriser la construction de logements regroupés en îlots sur les terres non productives des exploitations. Ces habitations devraient être réalisées par des programmes d'autoconstruction qui bénéficieraient d'une aide de l'Etat. Un important programme d'habitation doit être également réalisé pour loger tout le personnel d'encadrement (ingénieurs - techniciens) appelé à travailler dans l'exploitation ou dans l'environnement de l'agriculture.

Au cours du plan quinquennal (1980-1984) est prévue la construction de 8.000 logements. En supposant une réalisation en fonction des besoins et du retard enregistré dans le domaine de l'habitat rural ; une grande proportion reviendrait à la région algéroise et notamment à la wilaya de BLIDA. Cette concentration des réalisations peut être appréhendé par le biais de la Carte HT N° 9 dressée par la Direction de l'Infrastructure et de l'Equipement de la wilaya de BLIDA. Cette carte est une esquisse des différentes opérations destinées à l'assainissement du parc immobilier de l'autogestion et des exploitations de la Révolution Agraire. Elle tente à travers certains projets et en fonction de données statistiques sur les effectifs de travailleurs agricoles de dresser un schéma de l'infrastructure de résidence pour les agriculteurs du secteur étatique. Elle reste toutefois à compléter par une meilleure définition des terrains d'assiette des différentes réalisations.

Il s'agit en fait de groupements d'habitat de 10 à 30 logements (villages socialistes non compris) dont la localisation est basée sur :

- La nécessité pour le secteur productif agricole de rapprocher le moyen de la terre qu'il travaille.

- La mise en place ou l'existence d'un réseau d'équipements et de services répondant aux besoins de toutes les populations rurales.

Le choix des sites d'implantation doit tenir compte des facteurs suivants :

- Les terrains d'assiette doivent être situés sur des aires non agricoles afin de préserver l'espace productif.

- Ils doivent constituer des aires constructibles afin d'éviter les causes de surcoût ; notamment au niveau de leur viabilisation (terrassement, raccordements primaires...)

- Il faut éviter de créer au sein des unités de production agricoles des pôles extensibles mais d'offrir aux agriculteurs locaux un cadre de vie facilitant l'organisation de la production, améliorant les conditions de vie et facilitant les relations de voisinage. Le seuil des îlots ne doit pas excéder le ximum normatif fixé à 30 logements.

- La typologie du hameau doit être déterminée par l'étude socio-économique et physique de la zone d'influence et devra tenir compte de l'avis des coopérateurs ou autres travailleurs de la terre. Les paysans se prononceront sur le choix du site d'implantation, la conception générale du hameau et le type de cellule.

Le modèle d'organisation spatiale de l'habitat rural qui sera ainsi conçu doit être complété par une méthodologie d'analyse et de protection définissant les conditions de viabilité économique et sociale des actions à entreprendre.

Une étude socio-économique et cartographique intéressant toute la zone d'influence à structurer est nécessaire. Elle doit aboutir à une proposition sur les types d'actions à mener à court et moyen termes en matière de logements, d'équipements et d'infrastructures diverses.

Une attention particulière devra être accordée à la partie cartographique synthétisant les informations recueillis.

Les établissements humains doivent être localisés avec le maximum d'indications sur leur environnement physique et socio-économique.

Ces modalités précisent le cadre général d'intervention de l'Etat à travers les actions sectorielles d'habitat rural retenues pour la période quinquennale en cours et tentent d'explicitier Les orientations techniques d'application des dispositions contenues dans la circulaire inter-ministérielle n° 2355 RA/SM du 09.08.1980 portant sur la localisation et la mise en oeuvre d'un programme de logements en auto-construction au profit du secteur agricole.

A une échelle plus large la solution au problème du logement trouvera comme remède la dotation de chaque APC de moyens de réalisation qui permettraient ; grâce à l'introduction de machines, procédé étranger, qui produisent aussi bien des briques, des parpaings que des tuiles, la construction d'une maison par jour. Si chaque APC réalise seulement 250 logements par an ; il y aura 176.000 logements à la fin d'une seule année grâce à ce seul type d'action. (Il y a 704 APC en Algérie). Quand on sait que les capacités de production actuelles en matière d'habitat culminent à 40.000 logements par an, il y a de quoi rêver.

Cette action s'inscrit dans une perspective à long terme, elle envisage la résolution du problème du logement qui se pose à l'échelle nationale. Elle constituera en outre un allègement des pressions multiples auxquelles est soumis le monde rural et qui sont engendrées par l'urbanisation et surtout l'industrialisation ou plus exactement la façon d'industrialiser.

L'espace agricole est en gestation à la recherche d'une meilleure harmonie dans ses structures ; mais aussi dans ses flux d'échange.

III - 1.3. : L'environnement agricole : Pour une plus grande concertation entre le fellah et les structures.

La politique de développement de l'agriculture ; telle qu'elle s'est manifestée au cours de ces douze dernières années a consisté à installer auprès des exploitations tout un environnement de services dont la tendance générale a été de se spécialiser et par suite de se démultiplier.

Cet environnement comporte deux types d'offices ceux qui interviennent comme prestataires de services en fournissant au secteur agricole des matières premières, des facteurs de production et ceux dont l'activité principale est la commercialisation de la production.

Les offices ne couvrent cependant pas l'ensemble du secteur agro-industriel. Certains secteurs sont couverts par des sociétés qui ne dépendent pas du MARA. Il s'agit tout particulièrement de sociétés comme la SONATRACH pour les engrais et produits phyto-sanitaires ou la SONACOME pour le matériel agricole.

Ce qui caractérise actuellement l'ensemble des organes d'environnement c'est sa complexité et son inadap-
tation aux besoins des exploitations.

En amont de la production agricole la Fonction d'approvisionnement est assurée par la CAPCS. Nous avons signalé plus haut la lourdeur des différentes commandes et la longueur des circuits ; la CAPCS n'étant pas producteurs.

Les lenteurs des acquisitions diverses ont souvent causées d'énormes préjudices aux exploitations agricoles ; les fournisseurs ne se rendant pas compte des conséquences d'un retard dans la livraison de produits parfois indispensables.

Face à de tels abus certains travaux ne sont pas effectués ; des moyens de production sont souvent surexploités, l'entretien mal ou pas du tout assuré.

Cette situation des approvisionnements gêne considérablement la bonne marche des exploitations prises en aval de la production par des organismes de commercialisation très diversifiés ; jouissant d'une liberté d'action souvent aux dépens des unités agricoles productrices. Ces organismes sont bien souvent en opposition d'intérêt avec les exploitations qui ne sont pas toujours en mesure de faire valoir leur droit.

En effet les offices de commercialisation peuvent avoir intérêt à acheter les produits agricoles aux prix les plus faibles ; ou ne pas acheter (lait par exemple) tant ils subissent eux mêmes le double effet des prix au consommateur fixés et d'une situation financière et bancaire difficile.

Quelles que soient les modalités d'intervention ; la qualité des relations ; le rôle des offices est fondamental dans le développement du secteur agricole dans le circuit économique moderne.

Pour l'avenir, la réussite des actions très ambitieuses de développement des productions végétales et animales dépend en grande partie de l'action des offices. Il est donc nécessaire non seulement que les objectifs fixés aux offices soient clairement définis mais aussi et surtout que les moyens nécessaires à leur réalisation soient mis à leur disposition et que les insuffisances observées par le passé soient évitées.

Les offices doivent être des structures d'appui et d'aide pour les exploitations tant du secteur socialiste que du secteur privé. Ils ne doivent donc pas être inadaptés par rapport à ces structures de production et s'opposer à elle dans le cadre de leurs diverses activités notamment commerciales et productives.

De plus certaines activités de commercialisation voire de première transformation des produits et certaines activités d'approvisionnements des exploitations qui sont assurées actuellement par les offices pourront progressivement être prises en charge par les producteurs eux-mêmes dans le cadre de CAPCS, de coopératives de commercialisation et des unions de CAPCS ou de coopératives de commercialisation. Ainsi dans le soutien logistique aux exploitations les CAPCS se trouveront désormais investies de larges prérogatives.

Il appartiendra aux CAPCS de fournir aux exploitations l'ensemble des biens et services qui leur sont nécessaires, c'est à dire l'ensemble des approvisionnements, un certain nombre de services tels que location et réparation de matériel agricole.

Pour s'adonner entièrement à ces prérogatives; les CAPCS devront être véritablement gérées par les agriculteurs - coopérateurs de chaque commune.

Les CAPCS devront constituer ultérieurement au niveau wilaya et au niveau national des unions de CAPCS chargées de livrer tous les approvisionnements nécessaires. Ces unions, à la gestion desquelles les producteurs sont associés sont appelées à remplacer les organismes chargés des approvisionnements tels que les SAP - l'ONAMA - l'ONAB - etc...

Dans une phase transitoire, on pourra conserver au niveau national la structure, très allégée "Offices".

En aval la structure à mettre en place concerne essentiellement la commercialisation et le système des prix.

La commercialisation est en quelque sorte le prolongement de la production. C'est pourquoi les producteurs doivent pouvoir participer à la vente de leurs produits. Dans ce sens l'Etat doit les aider à créer leurs propres coopératives de commercialisation.

Ces coopératives pourront constituer des Unions de coopératives chargées de la régulation du marché au niveau wilaya et du marché national et remplaceront à long terme les circuits actuels de commercialisation.

Cette structure demande cependant un personnel qualifié non encore disponible.

En attendant la maturation d'un tel projet la commercialisation reste du ressort de la COFEL et pour d'autres produits des offices déjà en place.

En vue de permettre aux COFEL de jouer pleinement leur rôle ; il importe de mettre à leur disposition tous les moyens nécessaires.

- Accroissement de la capacité de transport.
- Accroissement des disponibilités d'emballages.

La pratique des prix à la production a entraîné une insuffisance des revenus des producteurs contribuant à accélérer la désaffection pour le travail de la terre qui touche principalement les plus jeunes et les plus qualifiés, ceux précisément qui seraient plus aptes à introduire le progrès technique et à permettre la croissance de la production. Cette déperdition de la force de travail pourrait être stoppée par une évolution plus marquée des prix à la production qui permettrait de réduire rapidement les écarts des revenus entre le secteur agricole et les autres secteurs ; mais cette opération nécessitera l'intervention du budget de l'Etat.

Le soutien des prix agricoles permettrait d'autre part de favoriser les spéculations dont l'importation est la plus coûteuse et pour lesquelles un accroissement rapide de la production est attendu.

Le soutien de certains prix à la production et le maintien à un bas niveau des prix des facteurs de production sont les outils nécessaires à la réalisation des objectifs de production ; ils permettraient à la fois de motiver l'agriculture et d'orienter ses choix dans le sens de l'intérêt, général.

La coordination des interventions de l'Etat dans le domaine des prix doit être confiée à un organisme de compensation à créer. Cela permettra d'éviter que certains offices soient amenés à jouer ce rôle dans leur secteur d'activité respectif.

A l'ensemble des actions prévues dans le cadre de la réorganisation structurelle et notamment dans l'environnement agricole le producteur est associé. Il retrouve ainsi une place pour laquelle il est mieux armé ; il sera désormais associé à toutes les décisions et actions prises dans l'agriculture.

Dans cette structure coopérative des organes d'environnement gérée par l'ensemble des producteurs seront associés des ingénieurs agronomes et des techniciens de l'agriculture qui joueront le rôle de conseillers. Ainsi les gros efforts de formation qui seront accomplis gagneront en efficacité ; car les techniciens et ingénieurs seront désormais placés là où ils se montreront les plus utiles c'est à dire au sein des exploitations et des structures d'accompagnement (organe d'environnement) et non dans les différentes administrations agricoles.

III - 2 : La mise en valeur agricole : Formation des hommes,
Maîtrise des eaux.

A structures agraires cohérentes ; il faut des moyens suffisants pour une intensification et une utilisation optimales des potentialités ; c'est la condition sine qua non pour atteindre une auto suffisance alimentaire.

Nous avons relevé tout au long de cette étude l'ampleur des besoins en produits agricoles face à un croît démographique considérable.

La difficulté d'une meilleure maîtrise des hommes et des eaux ; sur lesquels une lutte est bien engagée ; n'a pu permettre de meilleurs résultats de l'appareil productif.

La mauvaise conduite des façons culturales et de la production animale par un personnel insuffisant et notamment peu formé ; l'impossibilité dans certains cas de disposer des quantités d'eau nécessaires pour la production végétale intensive n'ont permis que de maigres résultats.

C'est là autant de facteurs sur lesquels il faut intervenir pour une meilleure efficacité.

D'une manière plus large et dans le long terme on pourrait envisager une intervention plus approfondie sur l'environnement en aval et en amont de la production agricole dans le cadre d'un plan de développement intégré de l'agriculture et des autres secteurs d'activité.

III - 2.1. : Le système agricole : Utilisation optimale des potentialités.

Le projet de plan quinquennal (1980-1984) de développement du secteur agricole vise avant tout un objectif d'auto-suffisance pour certaines productions.

Dans l'affectation des superficies, les priorités iront d'abord aux productions pour lesquelles l'importation peut et doit être absolument évitée : c'est le cas des maraichages, des légumes secs, des fruits et de la tomate industrielle ; les priorités iront ensuite aux fourrages puis aux cultures industrielles.

Pour l'intensification ; la priorité est réservée tout d'abord aux céréales puis par ordre d'importance :

- aux plantations à rénover
- aux maraichages
- aux fourrages
- aux légumes secs
- aux cultures industrielles.

La SAU totale ne peut être augmentée ; au contraire elle diminuera chaque année sous la poussée du développement urbain. Toutefois la SAU actuelle doit être conservée et cela signifie que l'urbanisation, chaque fois que cela est possible, devra se développer sur des terres non cultivables.

Si la SAU totale restera inchangée ; la distribution de cette SAU entre les grands types d'occupation du sol, subira par contre des changements importants. Cette opération permettra de faire passer grâce au développement de l'irrigation, des superficies occupées par des systèmes extensifs vers des systèmes intensifs.

Dans cette distribution la répartition entre les principales cultures avantagera tout particulièrement les fourrages irrigués :

- L'arboriculture restera au niveau actuel ; le renouvellement des vergers improductifs est l'objectif primordial au cours de cette période 1980-1984.
- Le maraichage verra une augmentation de superficie ; mais l'action de développement sera axée sur l'amélioration des techniques culturales et d'intensification (cultures sous serres - irrigation).
- Les fourrages irrigués compte tenu de l'objectif ambitieux de développement de l'élevage laitier moderne seront la priorité des priorités. D'ailleurs les céréales d'été et les cultures industrielles (autres que tomate) vue la disponibilité en superficies irriguées nouvelles ne verront pas une extension importante, l'objectif "lait" implique une limitation de leur développement.
- Pour les plantations en sec l'extension est beaucoup plus ample du fait des possibilités de développement en sec et un plus grand rôle à jouer dans l'approvisionnement en fruits frais.

Pour la vigne de cuve il s'agira essentiellement de rénover le vignoble ; la superficie totale diminuera mais de façon lente vue les possibilités de remplacement par des cultures aussi favorables économiquement.

Ce sont les raisins de table et raisins secs qui augmenteront en superficie pour arriver à la satisfaction des besoins du marché.

- La résorption de la jachère est aussi l'une des orientations principales dans la stratégie de développement de la production végétale.

Les objectifs et priorités du plan quinquennal sont en conformité avec les objectifs et priorités définis dans la wilaya de BLIDA et à l'intérieur du périmètre irrigué de la Mitidja Ouest.

L'accent est mis sur l'extension des cultures fourragères ; le bassin laitier de l'agglomération algéroise devant se situer essentiellement dans la wilaya de BLIDA.

Sur le seul périmètre de la Mitidja Ouest les cultures fourragères occuperont plus du quart de la SAU (25,93 %).

Cet objectif ne peut être atteint qu'à partir de nouvelles superficies en irrigué ; car les fourrages secs qui prédominent actuellement ne peuvent et ne doivent être maintenus à un tel niveau si l'on veut une plus grande production laitière d'un cheptel sélectionné.

L'irrigation est un impératif qui sous tend l'ensemble des réalisations nouvelles dans la production végétale à l'échelle nationale. Pour cela d'importants investissements sont attendus pour la réalisation.

- d'équipement de périmètre irrigué
- d'opération petite hydraulique qui concernera principalement la renovation
- d'opération "brise-vent et voirie agricole"
- d'assainissement et de drainage ; réaménagement et entretien des réseaux d'assainissement agricole.

Au total le développement de la production végétale est estimé à 6.724 Millions de DA soit 18,96 % du total du programme des réalisations dans l'agriculture.

En supposant une répartition uniforme de cette enveloppe financière entre les wilayates du Nord essentiellement concernées par les objectifs fixés à la production végétale ; pour la wilaya de BLIDA il est attendu une concentration des investissements à l'Ouest où de larges potentialités permettraient une meilleure réussite des actions de redressement de l'agriculture ; mais aussi une plus importante extension des cultures riches soumises dans d'autres zones ou régions du pays à certains facteurs limitants.

Si nous considérons la composition actuelle de la SAU de la Daïra d'EL-AFFROUN et sa corrélation avec les objectifs fixés ; le gros de l'investissement sera consacré :

- aux cultures fourragères
- au renouvellement des plantations improductives
- à la reconversion des cultures en difficulté (vignoble) au profit des maraichages.
- à l'intensification des maraichages.

(Nous supposons que la réalisation d'infrastructure d'irrigation est incluse dans le budget réservé à l'édification du barrage du Moustakbal et de l'équipement du périmètre irrigué).

Les opérations de renouvellement de plantations et de reconversion devraient porter essentiellement sur les cultures héritées c'est à dire la vigne et les agrumes. Les coûts de telles opérations peuvent être estimés grâce aux coûts à l'hectare basés sur des normes établies par l'INAF et l'IVV (voir tableau n° 82) et confrontés à l'enveloppe financière allouée pour le développement de la production végétale selon l'hypothèse d'une répartition uniforme entre les wilayate du Nord.

Tableau n° 82 : Arrachage et plantations : Coût à l'hectare (en DA).

Opérations	Coût secteur socialiste
Arrachages	3.800
Plantations ; Agrumes	26.000
Fruits à pépins	19.000
Fruits à noyaux	17.000
Arbres rustiques	12.000
Olivier	13.000
Raisin sec	35.000
Raisin de table	30.000
Vigne de cuve	25.000
Vigne pied-mère	12.000

(Ces coûts comprennent le coût de plantation proprement dit ; plus l'entretien jusqu'à l'entrée en production).

Pour envisager valablement les opérations d'arrachage et de plantation il aurait été souhaitable de connaître la structure par âge du verger d'agrumes et du vignoble. A défaut nous allons envisager les différentes opérations en fonction des objectifs culturels dans le périmètre irrigué de la Mitidja Ouest.

Pour le vignoble : il est prévu le maintien de 5.050 ha sur les premières pentes de l'atlas. Ce sont la Chiffa et Mouzaïa qui porteront essentiellement cette culture.

Dans la première commune et en fonction du plan de culture actuel (1976-77) il s'agit de plantations ; à Mouzaïa arrachage et plantation sont à prévoir.

Dans les deux communes les opérations porteront sur 3.362 ha à reconstituer en raisin de table.

Pour la Chiffa nous supposons, valeur sous-estimée, que la superficie du vignoble à replanter serait équivalente à la superficie de cette même spéculation en 69-70 c'est à dire 410 ha. L'opération coûtera :

$$410 \text{ ha} \times 30.000 \text{ DA} = 12.300.000 \text{ DA.}$$

A Mouzaïa les coûts d'arrachage s'élèveront à :

$$2.952 \text{ ha} \times 3.800 \text{ DA} = 11.217.600 \text{ DA.}$$

et les plantations à :

$$2.952 \text{ ha} \times 30.000 \text{ DA} = 88.560.000 \text{ DA.}$$

Au total 112.077.600 DA sont à investir pour mettre en place une partie de la vigne envisagée sur l'ensemble du périmètre. A elles seules La Chiffa et Mouzaïa consommeront 48,33 % de l'enveloppe financière de la wilaya définie selon l'hypothèse de répartition uniforme du total de l'investissement prévue à l'échelle national où chaque wilaya disposera de 231.862.000 DA.

Si on inclut les opérations d'arrachage et de reconstitution pour le reste à réaliser dans les autres communes cette somme revenant à la wilaya de BLIDA sera largement dépassée par cette seule action.

Il faudrait donc envisager à un plus haut niveau des décideurs financiers une plus grande enveloppe, pour mener à bien le reste des actions du développement agricole dans la wilaya ou du moins à l'intérieur du futur périmètre irrigué. Les coûts peuvent être observés et les décisions d'augmentation définies, à partir de certaines opérations dans le secteur arboricole.

L'agrumiculture dont les rendements sont en deça de la normale ; demande aussi un renouvellement des plantations.

En supposant qu'il faudrait arracher et replanter le quart du verger de la Daïra d'El-Affroun les moyens financiers nécessaires se compteraient à :

$$\text{Verger à arracher} : 3.666,08 : 4 = 916,52 \text{ ha.}$$

$$\text{Coût de l'arrachage} : 916,52 \times 3.800 \text{ DA} = 3.482.776 \text{ DA.}$$

$$\text{Plantation : Coût du renouvellement} : 916,52 \times 26.000 \text{ DA} = 23.829.520 \text{ DA.}$$

Total des opérations : 27.312.296 DA soit 11,77 % de l'enveloppe de la wilaya.

Vignoble et agrumes absorberont 60,10 % des finances destinées au développement de la production végétale.

Une généralisation des actions de développement de la production végétale à l'échelle de la seule daïra d'El-Affroun dépasserait les finances allouées pour l'ensemble de la wilaya suivant notre hypothèse.

Nous prêchons certes par défaut ; il serait tout naturel que les moyens financiers dans la région d'Alger et notamment pour la Wilaya de BLIDA soient nettement supérieurs à ceux octroyés ailleurs. Sinon les objectifs fixés à l'agriculture durant la période quinquennale ne releveraient que de la déclaration d'intention.

Il faudrait d'autre part tout en consentant plus d'efforts dans la plaine ; veiller à une répartition rationnelle et équitable des revenus entre la plaine et les autres régions du pays. Les déboires de l'industrialisation doivent être évités dans le schéma de développement et de dynamisation de l'agriculture.

Pour les fourrages et les maraîchages sur lesquels se concentre la demande (légume, lait, viande) les coûts de l'intensification à l'hectare seront nettement supérieurs à ceux des autres spéculations car demandant un équipement en réseau d'irrigation et une infrastructure spécifique (étable, abri-serre, etc...).

Les fourrages qui bénéficient de la première priorité en fonction notamment de l'objectif "lait" et disponibilités en viande sont la préoccupation essentielle. Le niveau de l'encadrement et la qualité du cheptel doivent être également révisés.

L'extension des cultures fourragères est assujettie aux grands objectifs de la production animale orientés essentiellement vers la production laitière. La constitution de bassins laitiers autour des grandes agglomérations est un objectif pressant vue la progression de la consommation annuelle par habitant l'accroissement démographique et la volonté de diminuer la part des importations dans ce domaine.

La couverture des besoins en viande rouge constituent également un autre souci ce qui explique en somme l'intérêt porté pour l'implantation des fourrages à haute valeur nutritive afin de pouvoir intensifier l'élevage bovin en particulier.

Ainsi toute la stratégie de développement de la production laitière passerait par un développement conséquent des cultures fourragères irriguées ; permettant un meilleur équilibre des rations alimentaires jugées trop lourdes actuellement.

Il serait difficile d'évaluer les coûts d'une telle opération ; sans aucun doute onéreuse, tant les actions à mener sont multiples. Elles se résument par :

- Une amélioration des techniques de conduite des troupeaux (reproduction - traite etc...)
- Une amélioration et gestion du matériel génétique
- Une amélioration quantitative et qualitative des systèmes d'alimentation
- Une amélioration des infrastructures (bâtiments et matériel).

Ces différentes actions concernent en fait une amélioration de la productivité dont le point essentiel est l'alimentation et la reproduction dont l'élément de base est le relèvement du niveau de l'encadrement par des cycles de formation, vulgarisation et animation.

Au niveau de l'encadrement la situation n'a jamais été satisfaisante. La conduite des bovins a été souvent l'oeuvre d'un personnel sans qualification. Peu de stages ont été organisés dans le domaine de la production animale.

La situation dans la Daira d'El-Affroun (voir tableau n° 83) peut sans trop d'exagération être généralisée à toute la wilaya, considérée pourtant comme zone pilote dans ce domaine et comme l'un des plus grand bassin laitier du pays.

Tableau n° 83 : Production animale : Qualification et âge du personnel Daira d'El-Affroun)- 1977.

AGE	57 ANS		57 ANS	
	sans stage	avec stage	sans stage	avec stage
Formation				
Qualification				
Chef d'étable	-	1	8	13
Vacher trayeur	2	-	84	9
Eleveur veau	3	-	13	1

In suffisance et manque de formation sont les caractéristiques de l'encadrement de l'élevage bovin. Sur les 134 ouvriers affectés à la production animale 82,08 % n'ont suivi aucun stage dans un institut agricole spécialisé :

La répartition des UGB entre différentes qualification se fait comme suit :

134 UGB par chef d'étable
 28 " " vacher trayeur
 158 " " éleveur veau.

La moyenne généralement admise tourne autour de 20 UGB par travailleur affecté à l'étable. Il faudrait doubler les effectifs pour une meilleure efficacité et assurer une plus large formation pour une amélioration sensible de la productivité.

Dans les maraîchages l'intensification à pour alternative la culture sous abri. La plasticulture permettrait 3 à 4 fois plus de rendement que la culture traditionnelle. Cette technique est coûteuse et demanderait dans un premier temps le concours de l'Etat et des instituts de développement. "La réussite du développement du réseau "serres" avec le concours des moyens matériels conséquents réclame une main d'oeuvre spécialisée, des cadres dynamiques et responsables dans toutes les phases d'exécution des opérations de production". Sélim SAADI - Ministre de l'Agriculture. El-Moudjahid 12 Septembre 1981.

La réussite d'une telle expérience dans le cadre de l'intensification donnerait 3 à 4 fois plus de rendements avec un gain de 40 à 60 jours de précocité sur les maraichages de plein champ.

Elle exige toutefois une mobilisation de grands moyens financiers. Le coût unitaire pour la plasticulture est de 600.000 DA à l'hectare. Ce coût ne comprend pas le matériel agricole adéquat ; il ne concerne que l'abri-serre proprement dit et les bâtiments annexes.

Si nous consacrons le reste de l'enveloppe financière après dépense dans le vignoble et l'agrumiculture ; à l'intensification par ce procédé nous ne pourrions équiper que 154,12 ha sur les 839,35 ha que compte la daïra d'El-Affroun soit 18,36 % de la superficie occupée par cette spéculation en 1976-77.

On remarquera l'insuffisance des moyens financiers que nous avons envisagés. Pour atteindre les objectifs fixés par le plan de développement 1980-1984 et ceux plus onéreux du périmètre irrigué l'enveloppe financière sur concours budgétaire devrait être très conséquente ; car en plus de l'effort sur l'appareil productif des mesures importantes en faveur de la formation sont plus que nécessaires. A un appareil productif délicat et coûteux ; il faut des producteurs avisés. L'appareil de formation doit être davantage mis au service des producteurs et plus ouvert à eux que par le passé. Pour cela il doit être étoffé et diversifié, sa finalité actuelle révisée.

III - 2.2. : La formation : un outil de base.

Les structures de formation ont pendant plusieurs années été insuffisantes et incohérentes dans le recrutement de leurs effectifs.

Hormis l'Institut National Agronomique d'Alger et l'Institut de Technologie Agricole de Mostaganem réservés aux candidats bacheliers ou du niveau du baccalauréat les structures de formation de niveau moyen sont peu nombreuses. Les seuls instituts de technologie moyens agricoles dans la région d'Alger sont celui de Aïn Taya (Horticulture et Maraichages) et celui de Bougara (Economie et Gestion Agricole).

Le niveau requis est celui de 4ème année moyenne.

Peu de travailleurs agricoles répondent à un tel critère et n'ont de ce fait aucune possibilité de formation dans ces instituts.

La seule structure qui reste à leur disposition est l'exploitation.

La formation se fait sur le tas à travers l'acquis des anciens travailleurs. L'agriculture étant ; comme nous avons pu l'observer ; peu attractive pour les jeunes ; l'expérience et l'acquisition d'un savoir faire disparaissent petit à petit avec les départs ou la mise à la retraite d'anciens travailleurs.

Les structures de formation ont pendant plusieurs années été insuffisantes et incohérentes dans le recrutement de leurs effectifs. Ces déperditions sont lourdement ressenties ; les solutions envisagées mettent l'accent sur une plus grande ouverture de l'accès aux différents instituts aux fils d'agriculteurs qui ont une plus grande affinité avec les travaux agricoles. L'Institut de Technologie Agricole de Mostaganem réservés aux candidats bacheliers ou du niveau du baccalauréat les structures de formation de niveau moyen sont peu nombreuses. De plus une formation quasi-permanente des travailleurs des exploitations devra être assurée grâce à des stages pratiques plus fréquents et largement ouverts à l'ensemble des producteurs. celui de Bougara (Economie et Gestion Agricole).

L'effort en faveur de la formation a été considérable ces dernières années en particulier pour la formation d'Ingénieurs d'application (2.700 Diplômés de 1973 à 1978) et de techniciens (4.800 diplômés durant la période 1967-1978) dans ces instituts.

Jusqu'à présent les exploitations n'ont pas eu la part qui aurait dû être la leur dans ce programme de formation. Il faut noter par ailleurs que la formation professionnelle n'a concerné durant la période 1967-1978 qu'un nombre limité de travailleurs appartenant presque exclusivement au secteur autogéré. Les anciens travailleurs. L'agriculture étant ; comme nous avons pu l'observer ; peu attractive pour les jeunes ; l'expérience et l'acquisition d'un savoir faire disparaissent petit à petit avec les départs ou la mise à la retraite d'anciens travailleurs. La répartition des cadres par fonction en 1979 est la suivante :

Les structures de formation ont pendant plusieurs années été insuffisantes et incohérentes dans le recrutement de leurs effectifs. Ces déperditions sont lourdement ressenties ; les solutions envisagées mettent l'accent sur une plus grande ouverture de l'accès aux différents instituts aux fils d'agriculteurs qui ont une plus grande affinité avec les travaux agricoles. L'Institut de Technologie Agricole de Mostaganem réservés aux candidats bacheliers ou du niveau du baccalauréat les structures de formation de niveau moyen sont peu nombreuses. De plus une formation quasi-permanente des travailleurs des exploitations devra être assurée grâce à des stages pratiques plus fréquents et largement ouverts à l'ensemble des producteurs.

Tableau n° 84 : Répartition des cadres par fonction dans l'agriculture en 1979.

Principales Fonctions.	Cadres	Ingénieurs	Techniciens	Comptables	Agents techniques et titulaires de CAP	Agents de maîtrise : Chef de culture, chef d'élevage, d'atelier, responsables administratifs et techniques. %
		%				
- Exploitations		7				50
- Appui direct à la production		38				13
dont : Instituts		(8)				(2)
Daraw-DAD						
Sces communaux		(30)				(11)
- Transformation distribution et travaux		30				30
- Intérêt général		25				7

Cette répartition des cadres montre les déficiences importantes des unités de production pour le personnel d'encadrement.

L'essentiel de celui-ci initialement destiné aux unités de production ; est accaparé par des DARAW-DAD et les coopératives de services. Techniciens et ingénieurs se trouvent confinés à des tâches administratives alors qu'ils auraient pu être plus efficaces dans les fonctions de production vers lesquelles est axée leur formation.

Une telle orientation procure aux unités de production un nombre insuffisant d'agents de maîtrise, se répercutant sur le niveau de la production voire sur le maintien de l'appareil productif.

Dans la daïra d'El-Affroun avec un système agricole assez diversifié la situation se présente comme suit :

Sur l'effectif total du personnel d'encadrement moins du quart des travailleurs a bénéficié d'un stage de formation. Le reste occupe une responsabilité à laquelle lui donne droit l'expérience acquise au niveau de l'unité de production et qu'enterme une commission de reclassement lors de son passage dans l'exploitation.

Tableau n° 85 : Encadrement des Unités de production auto-gérées
Daïra d'El-Affroun - 1977.

	Qualification	Ont suivi un stage	N'ont jamais suivi de stage	TOTAL
Production animale.	- Chef d'étable	14	5	19
	- Vacher trayeur	9	84	93
	- Eleveur veau	1	16	17
Production végétale	- Chef de culture : grandes cultures et fourrages	18	19	37
	- Chef de culture : viticulture.	13	16	29
	- Chef de culture : arbo-noyau pépin.	8	9	17
	- Chef de culture : agrumes	11	18	29
	- Chef de culture : maraichages cultures protégées.	-	1	1
	- Chef de culture : maraichages plein-champ.	2	15	17
Non affectable	- Comptable	1	28	29
	- Aide comptable	2	5	7
	- Commis comptable	-	-	-
	- Magasinier	-	34	34
	- Aide magasinier	-	-	-
	TOTAL	79	250	329
	%	24,01	75,99	100 %

Nous ne disposons pas du niveau d'instruction pour l'ensemble des travailleurs pour pouvoir évaluer les perspectives de formation. Une enquête de la S/DEP de la DARAW de BLIDA nous apporte quelque lumière. Elle touche les gestionnaires de la wilaya entière, il s'agit d'une catégorie de travailleurs agricoles censée posséder le niveau d'instruction le plus élevé dans les exploitations autogérées. Or dans cette catégorie plus de la moitié n'ont qu'un niveau équivalent ou inférieur au certificat d'études primaires, (voir tableau n° 86) un niveau d'instruction qui ne permet pas d'occuper valablement les postes considérés.

Celui des autres travailleurs ne peut être plus élevé ; on mesure par là les capacités de formation possibles si on continue à maintenir l'agriculture dans une position marginale incapable donc d'attirer les jeunes et les mieux instruits.

Il serait presque impossible de vouloir et de pouvoir atteindre une meilleure situation dans la gestion et dans l'activité des exploitations agricoles avec une telle qualité des personnels.

Le plan quinquennal de développement du secteur agricole qui fait état de cette carence ; envisage les commandes de gestion entre les mains d'ingénieurs de l'ITA formés dans cette optique. Il est prévu que la direction des domaines soit assurée de la façon suivante.

- 1 équipe de 2 ingénieurs pour les domaines a polyculture.
- 1 équipe de 3 ingénieurs pour les grands domaines à polyculture.
- 1 Ingénieur pour les domaines essentiellement céréaliers. Ces objectifs sont ceux de l'horizon 1984 pour les exploitations situées en zone agricole riche.

A un niveau général la répartition des cadres par fonction en 1984 verra un relèvement des taux ; essentiellement au niveau des cadres affectés aux exploitations agricoles du pays par rapport à la situation de 1979. (voir tableaux n° 84 et 87).

Tableau n° 87 : Répartition des cadres par fonction dans l'agriculture. Horizon 1984.

Cadres Principales fonctions.	Ingénieurs	Agents techniques et titulaires de CAP
	Techniciens	Agents de maîtrise : Chefs de cultures
	Comptables	Chef d'élevage, d'ateliers, responsables administratifs et techniques.
	%	%
- Exploitations	15,4	52,2
- Appui direct à la production.	43,3	8,3
- dont : Instituts	(15,3)	(2,9)
DARAW-DAD	(28,0)	(5,4)
Services Communaux.		
- Transformation distribution et travaux	22,3	35,1
- Intérêt général.	19,0	4,4

Tableau n° 86 : Structure d'instruction scolaire des gestionnaires
Secteur socialiste - Wilaya de BLIDA.

SPECIALITE	Nbre Candid. Total	Cours Moyen	%	CEP	%	5ème Second.	%	4ème Second.	%	3ème Second.	%	5 ans d'études	%
EPABILLITE	228	14	6,14	93	40,78	23	10,08	26	11,4	72	31,50	-	-
ASINIER	196	22	11,22	108	55,10	16	8,16	8	4,08	16	8,16	26	13,26
RECTEURS MAINES Administrateurs (PAM)	185	8	4,32	106	57,29	15	8,10	13	7,02	43	23,24	-	-

L'amélioration à laquelle on s'attend ne pourrait avoir d'effets positifs sans une action similaire au niveau d'autres qualifications existant dans les exploitations agricoles. On ne peut continuer à compter sur la seule somme des connaissances des "chevrons" de la terre. Certains stages doivent être organisés par les instituts de développement pour perfectionner les connaissances acquises sur le terrain ; d'autant plus qu'une ferme volonté caractérise les travailleurs qui se portent en grand nombre chaque fois qu'ont leur offre la possibilité de suivre des stages (voir tableau n° 88). Nous y relevons en outre la faible proportion de lettrés parmi les candidats à un stage de perfectionnement.

Ceci est essentiellement dû à une législation dépassée ; qui touche les travailleurs de la terre ; encourageant peu de jeunes et de lettrés à opter pour l'activité agricole, aggravée par des disparités salariales.

Le statut général du travailleur qui entend récompenser à sa juste valeur les travaux difficiles peut être un cadre nouveau pour un relèvement des revenus tirés du travail de la terre. Un premier correctif de ces disparités salariales a été engagé ; il concerne le relèvement de l'avance journalière à 33,70 DA. (voir tableau n° 34 partie annexe) à compter du 1er Janvier 1980.

Sont à l'étude l'alignement des prestations familiales dans le secteur agricole avec le reste des secteurs de l'activité économique et une uniformisation des avantages de la sécurité sociale.

Tableau n° 88 : Personnel d'encadrement de l'agriculture né après 1.920 et retenu pour des stages de perfectionnement - pourcentage alphabétisés par spécialité (1).

SPECIALITE		: Nbre total de can-	: Nombre de candi-	: % candidats
		: didatures (domai-	: dats lettrés.	: lettrés
		: nes autogérés,	:	:
		CAPAM, CAPRA.		
Production animale	: Chef d'étable	: 111	: 22	: 19,8
	: Vachers-trayeurs	: 303	: 7	: 2,3
	: Eleveurs-veaux	: 55	: 5	: 9,1
	: Aviculteurs	: 50	: 17	: 34,0
Production végétale	: Chef culture Gdes cultures	: 201	: 21	: 10,5
	: Chef culture Arboriculture	: 280	: 21	: 8,6
	: Maraîchage Cult. Protégées	: 54	: 11	: 20,4
	: Maraîchage Cult. Plein champ.	: 208	: 11	: 5,3
	: Chef cult. Viticulture	: 128	: 12	: 8,6
Mécanique Agricole	: Tractoristes	: 494	: 10	: 3,8
	: (Aides) Mécaniciens	: 159	: 30	: 18,9
	: Chef de parc	: 201	: 27	: 13,4

(1) - Le nombre contient le total des candidats (domaines autogérés, CAPAM-CAPRA) avec et sans stage suivi.

III - 2.3. : La mobilisation des eaux : Un élément vital.

Toute politique d'intensification est synonyme d'irrigation.

L'apport en eau est un facteur indispensable au relèvement de la production et de la productivité agricole.

Les dispositions prises pour la mobilisation d'importantes quantités d'eau qui s'écoulent actuellement vers la mer ne seront concrétisées qu'à long terme.

L'amélioration de l'équipement pour la petite hydraulique constitue l'objectif de la politique à court et moyen termes. Un arbitrage sévère doit être parallèlement mis sur pied pour éviter la concurrence anarchique et les grandes déperditions qu'on observe actuellement au niveau des différents utilisateurs.

Nous ne disposons pas d'un bilan détaillé des ressources en eau et de l'exploitation de cette eau pour pouvoir mener une analyse solide dans ce domaine.

L'examen d'un certain nombre de facteurs nous édifierait sur la situation hydraulique qui prévaut dans la wilaya ou dans certains cas particuliers.

En faisant abstraction du périmètre irrigué du Hamiz ; la wilaya dispose comme nous l'avons décrit plus haut d'un potentiel hydraulique assez appréciable ; basé cependant sur l'exploitation des eaux des nappes souterraines.

Une enquête menée par les services de l'agriculture de la wilaya de BLIDA en 1975 fait état de l'existence de 1.669 points d'eau dont 1.458 sont en service soit 77,83 % et de 1.529 moto-pompes dont 1.458 en bon état soit 95,35 % du total.

Cette situation sur les moyens d'exploitation et d'utilisation des eaux nous révèle une sur exploitation de la nappe par l'agriculture ; mais aussi et surtout par les organismes urbains et industriels. Les 22,17 % des points d'eau sont indisponibles, selon certains propos recueillis, à cause du manque de matériel de pompage mais essentiellement suite à l'abaissement général du niveau de la nappe.

Les moyens financiers des exploitations autogérées n'ont pu permettre des forages plus profonds.

Dans cet ordre d'idée un cas particulier peut-être relevé dans une commune de notre zone d'étude. Il s'agit de Oued El Alleug où les champs de captage de Mazafran I et II et de BLIDA I et II ont entraîné l'assèchement ou la baisse du niveau d'eau d'un grand nombre de puits.

Une plainte des gestionnaires a été entendue et le ministère de l'hydraulique a procédé à une enquête pour vérifier les préjudices causés. La direction de l'hydraulique de la wilaya de Blida a mentionné dans son rapport l'assèchement total de 40 des 180 puits recensés dans la commune et 34 puits abandonnés

Les causes de l'assèchement ont été déterminées :

L'exploitation de la nappe par Mazafran I n'a pas eu d'influence sur les puits de la commune durant les premières années. Cette influence n'a commencé qu'en 1974. On a alors enregistré une baisse d'environ 5 m du niveau statique de la nappe à proximité du champ de captage. Cet abaissement est dû aux fortes augmentations des débits :

1974 : 351 L/seconde
 1975 : 700 L/seconde
 1976 et 1977 : 765 L/seconde

et certainement beaucoup plus après 1977 vue la forte demande de l'agglomération algéroise qui a entraîné la mise en service d'un autre champ de captage Mazafran II. C'est près de 200.000 m³ jour qui sont exploités pour répondre aux besoins de la capitale.

C'est d'ailleurs Mazafran II qui a été ; d'après les résultats de l'enquête ; à l'origine de l'assèchement des ouvrages peu profond à la périphérie des champs de captage.

Ainsi en plus des puits asséchés on compte 79 puits dont la tranche d'eau est inférieure à 5 mètres. Ces puits risquent d'être déconnectés de la nappe dans les années à venir.

En effet l'exploitation de Mazafran I et II et de Blida I et II va perturber l'équilibre de la nappe et le niveau va baisser régulièrement pendant quelques années avant de se stabiliser.

La possession de forages propres par certaines unités industrielles va accélérer l'exploitation de la nappe et rapprocher l'échéance de stabilisation. Comme les forages des champs de captage situés à Oued El Alleug ces forages sont profonds.

D'une manière générale c'est les domaines autogérés et autres exploitations agricoles qui feront les frais d'une exploitation anarchique et incontrôlée de l'eau.

Par endroit le verger d'agrumes de Oued El Alleug s'est complètement desséché d'autant plus que ces besoins en eau se situent en période sèche à un moment où la nappe est à son plus bas niveau. Dans le reste des communes de la daïra les responsables sont catégoriques dans leur réponse ; Le niveau général de la nappe phréatique a beaucoup baissé ; les puits sont presque à l'état de tarissement en période estivale. L'accroissement de la population et l'extension des centres urbains ont pour corollaire l'accroissement des besoins en eau puisée presque exclusivement dans la nappe.

Pour éviter des dégâts plus importants la direction de l'hydraulique de la wilaya de Blida envisage dans l'immédiat l'approfondissement des puits existants.

- Le remplacement ultérieur des puits par des forages plus profonds nécessitant l'utilisation de pompes plus puissantes et la mise hors service de tout le parc moto-pompes utilisé jusqu'à présent.

Dans le court et moyen terme la petite et moyenne hydraulique mérite une attention toute particulière. Elle est la condition nécessaire à la réalisation des objectifs de

A cet effet il est envisagé le lancement des études hydrogéologiques et hydrologiques assez fines visant l'inventaire systématique des débits de l'ensemble de la Mitidja voire de la région algéroise tout en prenant en considération la nécessité de maintenir un équilibre de la nappe disponible.

Au cours de la période 80-84 aucun grand ouvrage ne sera livré et il est donc indispensable qu'un arbitrage soit institué pour l'utilisation de l'eau eu égard au développement de la région d'Alger où les multiples unités industrielles sont grandes utilisatrices du réseau de distribution de l'eau même si elles possèdent leurs propres forages.

Tenant compte de l'évolution de la consommation d'eau pour la seule agglomération algéroise qui est une évolution accélérée :

1970 /	170.000 m ³ /jour
1981 :	400.000 m ³ /jour
1982 :	600.000 m ³ /jour

il est facile d'entrevoir le gigantesque effort à déployer pour satisfaire les besoins en eau potable.

"	"	"	"	d'irrigation
"	"	"	"	des unités industrielles.

Si dans le long terme les barrages du Keddara (150 Millions de mètres cubes) et du Moustakbal (120 Millions de m³) permettront une amélioration sensible dans la satisfaction des besoins multiples et diversifiés, dans le court et moyen terme seule une exploitation rationnelle et une utilisation harmonieuse des ressources permettront d'assurer progressivement et effectivement les besoins. Les actions au cours de la période 1980-84 porteront sur :

- La rénovation et l'entretien des moyens pour la petite et moyenne hydraulique.
- Le drainage des zones hydromorphes
- Le réaménagement et l'entretien des réseaux d'assainissement.
- Le rootage, l'épierrage et l'aménagement des zones irrigables.
- L'équipement en matériel spécifique à l'irrigation moto-pompes, canalisation, etc...

A ces tâches sont associés les ministères de l'agriculture et de l'hydraulique. L'enveloppe financière s'élève à 1.602 Millions de DA soit près de 24 % de l'enveloppe globale consacrée au développement de la production végétale durant le plan quinquennal.

Ce taux assez élevé est significatif des déficiences et retards enregistrés dans les opérations petite hydraulique et de l'intérêt porté à l'irrigation et à la mise en valeur des terres pour atteindre les objectifs de relèvement de la production et de la productivité donc de la couverture optimale des besoins.

Parallèlement une économie de l'eau doit être défendue.

Au niveau de l'irrigation les pertes dans les réseaux de répartition à la parcelle peuvent varier entre 30 et 40 % du volume total utilisé.

Dans les unités industrielles aucune infrastructure pour le recyclage des eaux usées n'est prévue.

Une utilisation rationnelle de l'eau demanderait la mise en place de stations de traitement des eaux usées domestiques et industrielles et l'équipement des terres irrigables par un réseau enterré qui éviterait les grosses déperditions par évaporation et infiltration.

En raison des pertes considérables en eau pour l'irrigation au niveau des barrages du fait de l'envasement ; les actions de dragages doivent être intensifiées. Des travaux de maintenance des barrages et l'entretien des réseaux d'irrigation doivent être engagés pour réparer les dégâts qu'ils ont subis.

III - 3. Développement agricole et intégration économique :
L'action se situe aussi en dehors de l'agriculture.

Si nous avons jusqu'à présent fixé l'attention sur certaines décisions politiques ; hiérarchisation des actions il faut admettre que toute opération ne serait pleinement efficace que dans la mesure où elle s'intègre à une politique générale ; c'est à dire à une organisation spatiale ; à un aménagement régional lui même étape préliminaire à un ordre cohérent et rationnel plus large celui de l'aménagement du territoire.

Pour une pérennité des solutions ; les secteurs économiques ne doivent pas s'individualiser mais se compléter pour une plus grande harmonie économique et sociale.

Il faut donc se garder des visions simplistes, technocratiques et isolées. Toute politique d'aménagement est une politique globale prenant en ligne de compte l'ensemble des composantes naturelles, humaines et matérielles sur lesquelles elle est censée nécessairement agir.

Une maîtrise de ces composantes est impérative. Elle passerait obligatoirement par une maîtrise du sol d'autant plus que les relations de l'homme avec son sol se raffermissent jusqu'à l'identification de l'un à l'autre. Le sol est support des activités ; support de la vie de l'homme.

Ainsi le sol est tributaire des décisions à tous les niveaux ; de leur cohérence et des forces de résistance à leur application.

Une politique d'aménagement ne serait cohérente que dans la mesure où elle respecte le sol. Une politique foncière ne prend sa signification que par rapport à une politique d'aménagement déterminée. Le bien être générale, une vie meilleure pour tous sont les principes de la politique d'aménagement du territoire en Algérie.

III - 3.1. : La politique foncière : Un complément nécessaire à toute politique d'aménagement.

Nous avons constaté implicitement ou explicitement tout au long de notre étude l'irrationalité des décisions prises quant à la gestion du sol comme valeur d'usage.

Le "mitage" du sol, sur de riches terroirs agricoles de la plaine, traduit une absence de maîtrise du foncier. Les décisions prises jusque là pour le préserver ne peuvent avoir de signification que lorsque le marché évoluera dans le sens d'un développement, d'une adaptation cohérente et positive. Cela suppose le droit de réfléchir, le droit de choisir ; le droit de décider, le droit de faire contribuer, le droit de contrôler l'ensemble des actions et opérations qui touchent le sol.

Si on ne peut arrêter l'extension urbaine vu le croît démographique considérable ; on pourrait toutefois orienter cette extension sur les terres les moins riches du point de vue agronomique.

L'implantation d'unités industrielles ne doit se faire que dans la mesure où elle n'implique aucune distorsion sur le monde environnant où elle s'insère et après étude approfondie du terrain d'assiette.

Des décisions prises dans ce sens ont permis un certain ralentissement de la consommation d'espace sans pour autant l'orienter vers une solution qui préserverait à tout prix les terres agricoles. Entre 1975 et 1980 c'est encore 2.114,46 ha de terres agricoles qui ont été cédés par les unités de production à différents organismes (voir tableau n° 89) . Entre 1962 et 1980 : 7.060,24 ha ont échappé à l'agriculture dans la wilaya de BLIDA.

Cette situation traduit en fait la difficulté de la concertation entre les différents opérateurs dans la gestion de l'offre et de la demande des terres .

Elle traduit également l'incapacité des autorités locales de connaître les besoins quantitatifs en sol ; d'évaluer les avantages et inconvénients des opérations de consommation d'espace.

Pour mettre un terme à une telle anarchie des mesures rigoureuses et des moyens importants doivent être mis en oeuvre. Les autorités locales et notamment les APC doivent avoir à leur disposition les possibilités et les moyens leur permettant d'intervenir et de discuter avec les différents acteurs du cadre bâti.

Une politique foncière est alors nécessaire.

Elle permettra une bonne connaissance du stock de terrains urbanisables, des conditions de leur constructibilité, du rythme de leur utilisation et de leur adaptation (en qualité, prix et localisation).

C'est à ce prix que la concertation est fructueuse entre les différents opérateurs.

La mise en place d'un "tableau de bord foncier" permettra :

Tableau n° 89 : Cessions de terrains agricoles a differents organismes de 1962 à 1980.

COMMUNES	SURFACES						CEDES						TOTAUX		
	S. S.			S. R. A.			S. P.			P. M. U.					
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
BLIDA	406	21	00	-	-	-	5	28	00	2540	00	00	2951	49	00
TOTAL	406	21	00	-	-	-	5	28	00	2540	00	00	2951	49	00
L'ARBA	31	45	00	1	50	00	3	12	00	17	00	00	53	07	00
O. Moussa	76	00	00	0	50	00	3	25	00	11	50	00	91	25	00
Meftah	118	28	00	-	-	-	5	87	00	39	00	00	163	00	00
S. Moussa	213	13	00	-	-	-	2	91	00	7	00	00	223	04	00
K.E.Khechna	39	11	00	-	-	-	4	50	00	11	50	00	55	11	00
TOTAL	477	97	00	2	00	00	19	65	00	86	00	00	585	62	00
Eoufarik	11	00	00	15	07	00	22	37	00	1	00	00	49	44	00
Birtouta	28	00	00	14	96	00	3	54	00	-	-	-	46	50	00
Chebli	10	90	00	4	00	00	9	32	00	13	00	00	37	22	00
Eougara	35	50	00	-	-	-	5	64	00	58	00	00	99	14	00
Boufarik	166	35	00	-	-	-	18	83	00	77	00	00	262	18	00
Souma	68	70	00	-	-	-	13	87	00	13	00	00	95	57	00
Saoula	28	26	00	-	-	-	13	23	00	15	00	00	56	49	00
TOTAL	348	71	00	34	103	00	86	80	00	177	00	00	646	54	00
Kolea	40	86	00	2	50	00	2	84	00	89	00	00	135	20	00
Douaouda	43	39	00	15	20	00	0	12	00	16	00	00	74	71	00
Mahelma	67	30	00	2	00	00	1	95	00	16	00	00	87	25	00
Douera	127	78	00	-	-	-	2	58	00	50	00	00	180	36	00
Fouka	6	45	00	-	-	-	8	11	00	34	00	00	48	56	00
Bou Ismail	31	79	00	-	-	-	7	65	00	58	00	00	97	44	00
Attatba	37	95	00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37	95	00
TOTAL	355	52	00	19	70	00	23	25	00	263	00	00	661	47	00
El Affroun	140	45	00	-	-	-	33	80	00	17	40	00	191	65	00
Chiffa	99	77	00	4	50	00	51	22	00	20	00	00	175	49	00
Mouzaia	78	59	00	-	-	-	18	18	00	41	60	00	138	31	00
Oued Djer	7	00	00	-	-	-	-	-	-	11	83	00	18	83	00
El-Affroun	37	62	00	3	00	00	-	-	-	42	00	00	82	62	00
TOTAL	363	37	00	7	50	00	103	20	00	132	83	00	606	90	00

HADJOUT	:Hadjout	: 32 :65 :00 :	: 4 :50 :00 :	: - : - : - :	: 55 :00 :00 :	: 92 :15 :00 :
	: Mérad	: 20 :00 :00 :	: 5 :50 :00 :	: - : - : - :	: 10 :00 :00 :	: 35 :50 :00 :
	: Bourkika	: 6 :25 :00 :	: 3 :00 :00 :	: - : - : - :	: 9 :00 :00 :	: 18 :25 :00 :
	: Tipaza	: 172 :45 :00 :	: 0 :75 :00 :	: 0 :20 :00 :	: 10 :00 :00 :	: 183 :40 :00 :
	: A.E. Aïn	: 48 :00 :00 :	: - : - : - :	: - : - : - :	: 13 :00 :00 :	: 61 :00 :00 :
	: TOTAL	: 279 :35 :00 :	: 13 :75 :00 :	: 0 :20 :00 :	: 97 :00 :00 :	: 390 :30 :00 :
CHERCHELL	: ChercHELL	: 85 :47 :00 :	: - : - : - :	: - : - : - :	: 30 :00 :00 :	: 115 :47 :00 :
	: Menaceur	: 13 :50 :00 :	: - : - : - :	: - : - : - :	: 5 :00 :00 :	: 18 :50 :00 :
	: Gouraya	: 20 :50 :00 :	: - : - : - :	: - : - : - :	: 47 :00 :00 :	: 67 :50 :00 :
	: Damous	: 18 :32 :00 :	: - : - : - :	: - : - : - :	: 8 :00 :00 :	: 26 :32 :00 :
	: TOTAL	: 137 :79 :00 :	: - : - : - :	: - : - : - :	: 90 :00 :00 :	: 227 :79 :00 :
62-78:	TOTAL WILAYA:	2368 :92 :00 :	76 :98 :00 :	238 :38 :00 :	3385 :83 :00 :	6070 :11 :00 :
1979:	Terrains	: 188 :53 :73 :	: 2 :00 :00 :	: 47 :00 :00 :	: 251 :92 :01 :	: 489 :45 :74 :
	:cédés/Wilaya:	: : : :	: : : :	: : : :	: : : :	: : : :
1980:	Terrains	: 459 :70 :78 :	: 33 :07 :35 :	: 7 :90 :00 :	: 0 :66 :13 :	: 500 :68 :13 :
	:cédés/Wilaya:	: : : :	: : : :	: : : :	: : : :	: : : :

- Une contribution à l'amélioration de la connaissance de l'information des différents acteurs concernant la localisation les caractéristiques et les prix des terrains constructibles disponibles.

- La réalisation d'un recensement régulier des terrains constructibles et urbanisables afin de disposer d'un fond d'opérations bien adaptées à la demande.

- De mieux maîtriser l'évolution des coûts fonciers.

Sans cela les formes de mutation de l'usage des sols entraîneraient une profonde déstructuration de l'espace échappant à tout contrôle.

Pour se faire la démarche à suivre consiste :

1°) A partir d'un solide constat des tendances du marché du logement afin de dégager les évolutions prévisibles et besoins théoriques en logement des différents types de financement et localisation et d'esquisser une politique alternative de l'habitat.

2°) Confronter les projets d'urbanisme et de développement économique aux disponibilités en terrains et aux capacités des équipements urbains soit existants soit prévisibles.

3°) Les terrains délimités pour accueillir logements, activités ou équipements doivent faire l'objet d'une étude approfondie de leurs contraintes d'urbanisation juridique, technique, foncière, etc...

Ces démarches sont obligatoires pour la réflexion sur l'adéquation de l'offre des terrains à la demande.

La politique foncière doit être l'affaire de la commune ceci est maintenant bien reconnu. Les réserves foncières en Algérie sont d'ailleurs dites "communales".

Le rôle de l'Etat est d'aider les communes à bien mener leur propre politique foncière en améliorant les moyens à leur disposition.

Parmi ces moyens les données administratives et de gestion du domaine foncier constituent les éléments statistiques sans lesquels la connaissance du foncier restera fragmentaire et imprécise. Ces données sont généralement détenues par le ministère des finances.

La gestion du foncier quant à elle doit se situer à l'échelon pluri-communal et dévolue à une structure responsable. Les collectivités locales doivent avoir une part de responsabilité pour :

- Fixer les lois sur les transactions foncières.
- Lutter contre l'urbanisation "pirate"
- La taxation sur les terrains à bâtir (impôts sur la valeur des terrains à bâtir).
- La participation des promoteurs pour les lotissements conventionnés.

Ces directives théoriques permettront si elles sont valablement appliquées une véritable maîtrise du foncier et par la même occasion une maîtrise de l'occupation du sol qui tend à faire de l'espace qui n'est pas unidimensionnel un espace divisé en 3 parties :

- Un espace productif : c'est l'espace naturel inconstructible.

- Un espace d'usage : réservé à l'habitat et aux infrastructures collectives. Il s'agit de l'espace équipé construit.

- Un espace improductif : appelé aussi "tiers espace" constructible mais non équipé et aménageable aux frais de celui qui construit.

Cet ordre dans le domaine foncier permettrait non seulement d'éviter ce qui s'est produit jusqu'à présent ; mais aussi d'envisager favorablement toute planification concernant l'affectation des terres.

La législation algérienne en matière de gestion du foncier, si elle n'est pas encore parvenue à un tel schéma d'organisation des transactions foncières et du changement d'usage du sol ; prévoit par la mise en place des "réserves foncières communales", du cadastre communal et tout récemment du processus de restructuration des unités de production agricoles une meilleure connaissance du foncier.

La dernière opération a été exposée plus haut ; nous connaissons ses objectifs ; sa finalité et la structure de son exécution (MARA - BENER, Commission National de la Restructuration et Commission de Wilaya pour la Restructuration).

La délimitation des réserves foncières et l'élaboration du cadastre sont du ressort de la commune.

Nous ne faisons pas ici état des textes législatifs concernant ces deux opérations ; mais nous allons essayer de décrire ce qu'elles doivent être dans la pratique.

. Le cadastre : est un document où sont inscrites les propriétés foncières avec leur situation, leur étendue, leur valeur fiscale.

Le cadastre établi par commune comporte trois recueils différents.

- La matrice cadastrale (répertoire des propriétaires)
- L'état de section (répertoire des parcelles)
- Le plan parcellaire qui permet le repérage géographique des parcelles.

L'étude des cadastres permet de déceler les catégories de propriétaires et leur résidence, la morphologie agraire, les noms des lieux dits, la nature des cultures. La comparaison de plusieurs cadastres successifs révèle l'évolution des structures agraires.

Le cadastre que nous avons eu l'occasion de consulter est celui de la commune de Oued El Alleug. Il comporte :

- Une série de cartes ou sections cadastrales où sont délimitées les différentes propriétés foncières. Y sont également portés les constructions, chemins d'exploitation, réseau d'écoulement des eaux, les points d'eau, les routes, et autres édifices permettant le repérage.

- Ces cartes sont dressées à l'échelle du 5.000. Une carte d'assemblage au 1/25.000 permet de raccorder les différentes sections cadastrales de la commune.

- Une matrice cadastrale sur laquelle figurent les superficies des parcelles, les cultures existantes. Les parcelles d'une même propriété sont numérotées sur la carte ce qui permet de se référer à la matrice pour distinguer les caractéristiques de chaque parcelle.

Sur ce recueil sont classées à part :

Les exploitations autogérées

Les coopératives des anciens moudjahidine

Les terres de la révolution agraire

Les propriétés privées.

. Les réserves foncières communales : Peu de communes de notre daïra ont matérialisé après délimitation leurs réserves foncières. Seule l'agglomération d'El-Affroun possède "ses réserves foncières". Il s'agit en fait d'un périmètre d'urbanisation provisoire.

L'opération a consisté à déterminer autour de l'agglomération des terrains susceptibles de recevoir des constructions dans le cadre de l'extension urbaine. Ces terrains sont localisés sur les terres agricoles de la plaine. L'opération n'a fait intervenir aucune hypothèse de projection de la population permettant de prévoir exactement les besoins en logements et équipements. Elle a encore moins fait intervenir les possibilités d'extension ou d'implantation d'unités à caractère économique. Cette dernière opération a toujours relevé du ministère de la planification et de l'aménagement du territoire ; de plus les APC n'ont ni les moyens matériels ; ni les moyens humains pour prévoir de telles actions.

L'idée de la constitution des réserves foncières au profit des communes s'est imposée à partir d'un certain nombre de contraintes constatées au niveau de l'urbanisation. Il s'agit entre autres :

- De la consommation dangereuse des terres agricoles

- Du développement urbain anarchique et des distorsions graves qui en résultent dans le fonctionnement des services.

- De l'impossibilité d'appliquer une politique urbaine planifiée en l'absence de la maîtrise préalable du sol qui lui sert de support.

- De la spéculation foncière par le biais de laquelle des individus s'accaparent les plus values qui résultent

Face à ces contraintes les réserves foncières se proposent :

- D'optimiser l'exploitation des terrains selon leurs vocations naturelles, agricoles, urbaines ou industrielles.
- De maîtriser le développement urbain.
- De promouvoir et démocratiser l'accès au logement.

Par les contraintes qu'elle entend aplanir et les objectifs à atteindre ; la constitution des réserves foncières communales est une véritable action pour la maîtrise du sol. Elle est une tâche minutieuse et de longue haleine. Les principales étapes de son exécution sont :

1^{re} phase :

- Bilan des terrains sur le territoire de la commune.
- Une cartographie des terrains
- Des fichiers évolutifs par secteur (état existant et opérations en cours ou prévues).

2^{de} phase :

- Schéma d'aménagement sommaire : affectation prioritaire par secteur et par zone des terrains ; actions de viabilisation.
- Estimation des ressources à affecter aux aménagements selon la nature de l'intervention (prêt, concours de l'Etat, etc...)

3^{de} phase :

Outre le plan complet et intégré à l'échelon de chaque commune (plan opérationnel) et à l'échelon plus élevé celui de la wilaya, chaque APC aura défini avec précision et en accord avec tous les services intéressés (échelon wilaya ou ministériel).

- Les terrains affectés à l'habitat individuel
- " " " " " collectif
- " " " aux équipements
- " " " à l'activité économique
- et les dépenses ou actions qu'elle doit engager pour chaque secteur ou zone.

Au total par le biais de la constitution des réserves foncières communales et de leur utilisation efficiente on est entrain d'assister à la mise en oeuvre d'une politique d'aménagement du cadre de vie des citoyens dans la perspective d'un développement tendant vers l'occupation rationnelle du territoire par les hommes et les activités.

Nous voilà théoriquement en possession d'un véritable "plan de l'occupation du sol" permettant l'aménagement urbain et rural et une meilleure maîtrise du marché foncier.

Or depuis la publication des décrets d'application des textes portant constitution des réserves foncières en 1976 peu de communes se sont penchées sur l'application pratique de l'ordonnance qui avait un caractère d'obligation et d'urgence souligné.

Les contraintes majeures de consommation d'espace agricoles par les activités économiques n'ont pas été levées.

Entre 1975 et 1980 les terres agricoles perdues sont de 22 ha au profit de l'urbanisation et 1.102,33 ha ont été cédés à différents organismes, notamment aux unités économiques industrielles.

Ces abus ont continué à faire figure de lois les APC n'ayant toujours pas à leur disposition les moyens humains ; matériels et techniques pour la réalisation des différentes opérations de constitution des réserves foncières.

De toute évidence le rôle de l'Etat est plus que nécessaire, le reste à réaliser étant encore énorme.

Concertation et coordination sont plus que jamais indispensable pour l'efficacité de l'action et l'harmonisation des résultats.

III - 3.2. : L'intégration économique : De solides déclarations d'intention.

Elles resortent de la résolution sur l'agriculture adoptée par la 3^e session du comité central du parti qui décide "un plan national de développement agricole intégré" et "de tout mettre en oeuvre et dans les meilleurs délais pour élaborer et mettre en exécution dès le troisième plan, une stratégie de développement agricole cohérent et à long terme dans la perspective de satisfaction maximum des besoins alimentaires de la population, de promotion du monde rural et de réalisation des objectifs d'indépendance alimentaire".

Dans cette optique il y a lieu de "permettre aux producteurs d'assumer leur responsabilité et leur initiative dans une orientation claire ayant pour cadre une démarche planifiée et cohérente".

Les premières actions envisagées dans ce sens sont clarifiées par le rapport du "plan quinquennal 1980-84" relatif au projet de développement du secteur agricole. On relève dans ce document l'octroi de plus d'initiatives et de responsabilités aux producteurs pour un ensemble d'opérations auxquelles ils n'étaient jusqu'alors jamais associés.

Au niveau des premières transformations des produits agricoles, les producteurs bénéficieront d'une aide qui leur permettra de créer leurs propres coopératives. Il s'agit là toutefois d'un objectif à long terme ; l'auto-suffisance alimentaire est pour le court et moyen terme l'objectif majeur tant les besoins en produits alimentaires se sont accrus plus rapidement que la production nationale.

Il serait donc inopportun de prévoir dans le court et moyen terme une infrastructure supplémentaire dans l'industrie agro-alimentaire. Les unités existantes éprouvent de grosses difficultés à s'approvisionner en produits frais.

L'importation massive de concentré de tomates est un signe tangible de cette difficulté.

Si pour ce type d'intégration il faut attendre la réalisation des opérations d'intensification agricole qui pourraient dégager des surplus à transformer ; il est par contre possible d'envisager une série d'interventions qui se situerait en amont de la production ou bien des opérations de renforcement de certaines activités notamment avicoles et apicoles.

Le plan de développement au cours de la période 1980-1984 prévoit la mise en place d'unités au service de l'agriculture dans le domaine des approvisionnements, du matériel agricole.

Ces unités dont la gestion peut relever directement des secteurs productifs pourraient être envisagées sous forme de groupements coopératifs au service des unités de production : Il s'agirait essentiellement d'unités artisanales pour :

- Le conditionnement et le traitement des semences.
- La répartition des produits phyto-sanitaires et engrais.
- La réparation du matériel agricole : atelier mobile ou magasin de réparation pour les grosses pannes.
- Stock et gestion des pièces de rechanges et de distribution du carburant.
- Unité d'emballage.
- Le conditionnement de certains produits agricoles (agrumes ou le traitement des cultures industrielles: tabac, plantes à parfum, tomates industrielles).
- Une structure de réalisation et de suivi des serres pour l'extension des cultures protégées.

Au niveau des grandes unités industrielles ne relevant pas du secteur agricole et qui pourraient cependant être distributeurs de certains produits utilisés dans l'agriculture des conventions peuvent être signées pour la réservation de quotas prioritaires aux unités de production agricole.

Cette collaboration permettrait de lever certaines contraintes et d'assurer une meilleure adéquation due au relèvement de la production et de la productivité entre la demande et l'offre.

La production de viande de volaille et d'oeufs constitue dans ce court et moyen terme la seule industrie capable de s'envisager favorablement au sein des unités de production agricole.

Le projet de plan quinquennal de développement du secteur agricole prévoit à l'horizon 1984 la production par le secteur socialiste (secteur autogéré, secteur de la Révolution Agraire et fermes pilotes) de :

82.000 tonnes de poulets de chair soit 60 % de la production totale.

38.000 tonnes d'oeufs (760 Millions d'oeufs) soit 61 % de la production totale.

Cette nette prédominance du secteur socialiste dans l'élevage avicole atteste de l'effort à déployer pour mettre au niveau des unités de production l'équipement nécessaire.

Dans la pratique, au cours du plan, la réalisation des nouvelles capacités devra se faire par tranche en fonction de l'évolution constatée de la demande

La plus grande partie de la production sera assurée par des unités semi-industrielles de 2.500 - 5.000 et 10.000 places pour le poulet de chair réparties dans les domaines et les CAPRA auxquels l'ONAB par ses antennes de daïra ou de ses coopératives spécialisées au niveau de la wilaya apportera son appui technique : distribution de facteurs de production fourniture de plans aux unités pour la construction des bâtiments de production. Pour ce dernier point il est prévu la construction de 1,7 Millions de m² de bâtiments nouveaux pour le poulet de chair, 840.000 m² pour la ponte, d'encourager la récupération et l'aménagement de bâtiments existants.

Cette infrastructure se répartira selon des centres de tailles différentes en fonction des besoins des wilayate .

Ce critère de localisation mettra la wilaya de BLIDA de par sa proximité du marché algérois et la prédominance du secteur agricole étatique en position de force ; d'autant plus que l'option prise en faveur d'un développement rapide de l'aviculture insiste sur la construction de bâtiments de production selon les orientations suivantes.

- Construction de bâtiment simples, rationnels et standardisés.

- Utilisation maximum de matériaux locaux.

- Récupérations et aménagements des bâtiments déjà existants chaque fois que cela est possible.

Si les critères de localisation sont nettement favorables à la wilaya de BLIDA, le capital expérience et l'infrastructure déjà en place (ONAB - centre avicole - production avicole dans bon nombre de domaines) permettra une réalisation plus rapide des objectifs fixés.

L'importance de l'enveloppe financière consacrée à la mise en place des unités de production semi-industrielles dans le secteur privé ; mais surtout dans le secteur socialiste dénote l'intérêt porté à une telle action.

Sur le 1.802 Millions de DA à investir dans l'aviculture 1.500 Millions de DA soit 82,96 % de l'enveloppe globale seront versés à la construction des unités de production qui iront en priorité au secteur socialiste.

L'aviculture consommera durant le plan 33,06 % des investissements alloués à la production animale.

En apiculture le programme comprend l'installation de ruches et le développement des coopératives spécialisées.

L'élevage bovin dont les effectifs seront développés (+ 60.000 laitières en 1984) exigera la mise en place d'une infrastructure de collecte et une multiplication des unités de transformation. Il est également prévu l'installation d'insiminateurs dans les trois principales zones de production laitière (Haut Chélif, Mitidja et Annaba).

Au total le développement de la production animale est estimé à 5.468 Millions de DA dont 5.030 Millions (92 %) sur concours budgétaire et 438 Millions (8 %) sur concours temporaire .

L'ampleur des efforts consentis par l'Etat devraient se traduire par une meilleure gestion du capital productif destiné à améliorer les revenus des exploitations et mettre un terme aux multiples contraintes qu'elles n'ont cessé de subir.

III - 3.3. : Les effets socio-économiques du développement agricole .

La meilleure couverture possible des besoins de la population en produits agricoles constitue l'effet majeur attendu du développement agricole. Ceci permettrait une réduction sensible des importations ; donc une économie de devises grâce à un équilibre de la balance alimentaire du pays.

Cet effet économique positif souhaité est la résultante d'une revalorisation adéquate des fonctions d'agriculteur.

L'amélioration des revenus se fera par l'accroissement de la production agricole mais aussi par une limitation de l'amplitude des fluctuations du produit brut.

L'augmentation du produit brut agricole liée à une meilleure couverture des besoins fera passer la part des importations en céréales, concentré de tomate, lait, viande rouge, oeufs sur la valeur totale de denrées agricoles de 27 % en 1979 à 23 % en 1984.

L'amélioration de la technicité dans les exploitations entraînera d'autre part un accroissement de la valeur ajoutée. La valeur ajoutée sera en 1984 de l'ordre de 8,4 Milliard de DA ce qui représente un accroissement global de 24 % par rapport à 1979 et une croissance annuelle moyenne de 4,4 % . De ce fait la valorisation moyenne de la journée de travail passera de 34,50 DA en 1979 à 40 DA en 1984.

L'évolution du revenu moyen par actif agricole pourra ne pas évoluer parallèlement à la croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture, elle dépendra tout autant, de facteurs extérieurs au secteur productif agricole.

- Amortissement des investissements effectivement supportés par les exploitations.

- Evolution relative des prix à l'amont et à l'aval des exploitations.

- Amélioration du taux d'emploi de la population active.

L'agriculture actuelle ne permet pas l'emploi de toute la population active agricole. D'ici 1984 le volume de travail devrait s'accroître grâce à l'intensification culturale, l'extension des superficies irriguées et le développement de l'élevage moderne (bovin et aviculture). De plus l'amélioration de l'utilisation de la force de travail et donc des revenus des ménages ruraux proviendra d'un accroissement de la productivité du travail et d'une meilleure répartition dans l'année du volume de travail.

Ces modifications qualitatives de l'emploi agricole seront liées à une régulation des arrivées et des départs de l'agriculture des actifs ruraux.

Cette régulation aura pour but d'éviter le départ d'un trop grand nombre de travailleurs jeunes et surtout qualifiés et à terme de stabiliser la population active agricole par :

- Une politique de redistribution du revenu, déterminée par le système des prix agricoles qui permettra l'obtention d'un revenu agricole se rapprochant des revenus industriels et des services.

- La mise à la retraite des travailleurs âgés (28 % de la main d'oeuvre globale admise à la retraite) et une politique d'installation des jeunes travailleurs grâce à des crédits qui permettraient la construction de logements réservés aux familles des travailleurs agricoles et situés à proximité des exploitations.

Nous avons présenté ici les grandes lignes des effets socio-économiques attendus au cours du plan quinquennal de développement du secteur de l'agriculture.

La régionalisation des actions, des opérations et des résultats escomptés n'est pas élaborée au moment où nous mettons en forme cette étude.

Une extrapolation peut être toutefois appréhendée en tenant compte d'un certain nombre d'éléments humains, matériels, structurel exposé dans ce travail. Des ordres de grandeur peuvent être entrevus grâce à la position stratégique qu'occupe BLIDA dans l'ensemble de l'agriculture nationale et par rapport aux marchés qu'elle doit approvisionner.

La diversité qui caractérise le système agricole permet aux différentes actions envisagées de trouver un terrain d'application et de réalisation au niveau de l'entité administrative blidéenne.

BLIDA par ses énormes potentialités ; par sa tradition dans l'ensemble des spéculations agricoles est sans conteste la région de concentration des efforts d'intensification, de dynamisation et de redressement du secteur agricole.

Il ne serait pas nécessaire d'insister sur d'autres effets socio-économiques induits par la relance de l'agriculture si on considère que toute action serait vaine si on ne s'intéresse au préalable à toutes les composantes.

L'aménagement de l'espace régional n'est en fait qu'un maillon de l'aménagement du territoire pris dans son ensemble.

CONCLUSION III ème PARTIE

L'indépendance économique par une satisfaction de plus en plus large des besoins en produits agricoles ; la préservation des terres agricoles et des potentialités de ce secteur, l'intensification des méthodes culturales et d'élevage, une élévation des revenus pour les familles rurales sont les objectifs principaux de la politique du pays au cours du plan quinquennal 1980-1984.

La réalisation effective de ces objectifs constitue le souci de sauvegarder un patrimoine économique jusque là délaissé.

La concrétisation des actions prévues permettrait la réhabilitation d'une activité considérée comme marginale par l'ensemble de la population active qui a été attirée par l'ensemble des emplois non agricoles créés.

La maîtrise du foncier, une intégration des producteurs dans la transformation de leur produit, un intérêt particulier accordé à l'exploitation en tant qu'unité économique et sociale sont les premières manifestations d'une politique volontariste qui entend placer l'agriculture à l'abri des contraintes qui ont empêché son développement et son fonctionnement harmonieux.

La somme des investissements alloués dénote la volonté d'un assainissement global du secteur de l'agriculture. Les concours budgétaires qui représentent la grande part des moyens financiers tendent à placer l'agriculture dans la dynamique économique qui caractérise les autres secteurs de l'activité.

Désormais les processus de modernisation et de développement accéléré de l'agriculture sont enclenchés, son développement restera toujours l'une des principales tâches prioritaires de l'Etat.

" Conformément aux objectifs de la Révolution Agraire les moyens nécessaires seront mobilisés pour revaloriser le travail agricole et pour créer les conditions économiques, sociales et culturelles qui permettront de maintenir dans les campagnes et au bénéfice des activités agricoles, une main-d'oeuvre qualifiée et d'un niveau de plus en plus élevé. Il sera fait en sorte que ce ne soit pas toujours les meilleurs qui quittent l'agriculture au profit des autres secteurs de l'économie, et que l'agriculture devienne également un facteur réel de progrès et de promotion sociale, culturelle et technologique au sein des campagnes" Charte Nationale p. 165.

CONCLUSION GENERALE

Au cours de cette étude des thèmes soient généraux ; soient locaux ont été abordés. Ils nous ont permis de poser un certain nombre de problèmes, de présenter des conclusions dont la finalité est de situer l'évolution économique de la région algéroise.

Au terme de ce travail il nous paraît essentiel d'insister sur l'irruption brutale de nouvelles fonctions au coeur des campagnes algéroises très fragiles. Ces fonctions ont eu des impacts sur les structures sociales, l'équilibre socio-économique et les formes d'urbanisation.

Le résultat de ces différentes mutations est la "déruralisation" d'une région pourtant bien pourvue sur le plan agronomique.

A côté d'une concentration humaine dans un "réseau" urbain sans ordre ; des activités multiples et en divorce se juxtaposent. Leur non-complémentarité est aggravée par une certaine "dispute" entre les facteurs de production et de la force productive.

Face à de telles contraintes les volontés actuelles d'aménagement se trouvent souvent compromises car les efforts à déployer sont énormes d'autant plus qu'aucune prise en compte des effets induits par le développement enregistré n'a été sérieusement envisagée.

De ce fait les grands pôles ne cessent de se développer et on assiste à une superposition de services le plus souvent inefficaces ; au détriment des sociétés rurales dont la réaction somme toute logique est de se rapprocher le plus possible des bienfaits qui leurs échappent.

Ainsi loin d'assister à une résultante d'équilibre on semble renforcer une situation de discrimination qui prend naissance dans la ville car faite, alimenter par les habitants des villes qui détiennent le pouvoir de décision. Dangereuse vision car plus que jamais ; les problèmes qui surgissent d'une telle pratique sont très souvent imprévisibles.

Il ne peut être entrevue de mode de vie agréable ; sans prendre en considération tout l'environnement dont la fonction est une fonction de complémentarité. La ville ne peut vivre en autarcie ; la campagne ne peut se passer de la ville. Leurs relations sont étroites ; interdépendantes. Négligées jusque là ; elles ont donné lieu ; notamment dans l'algérois, à une série de difficultés dont les plus incisives sont la consommation de l'espace par le cadre bâti, les pénuries d'approvisionnement, le développement de la circulation routière dans les grandes agglomérations.

Ces difficultés sont le produit de ce désir de promotion sociale qui passe par la fixation dans une ville plus importante, réalisable par un vide et une désertification des campagnes.

Face à de telles mutations les agglomérations restent des centres de bas niveau où naissent des problèmes de logement, de distribution, de scolarité, etc...

Quel que soit le modèle d'aménagement apporté dans la ville, son impact dépasse celle-ci ; il entraîne une déprise rurale que la concurrence des salaires versés ; notamment par l'industrie, a au préalable déclenché.

Dès lors dans ce processus d'évolution la ville tue la campagne, la VILLE tue la ville et finit par s'asphixier.

L'hypertrophie de l'équipement dans les grandes agglomérations domine peu à peu les centres de moindre importance qui passent ainsi sous la domination de métropoles régionales ou nationale comme c'est le cas pour la région d'Alger.

La désorganisation gagne alors en importance.

La consolidation des pôles déjà existants perturbe non seulement les secteurs d'activité ; mais aussi tout un espace qui devient presque unifonctionnel. Ainsi les transformations ne se comptent plus, l'instabilité est générale. Elle est nettement bien perçue au niveau du monde rural.

Une "valse" s'instaure. Cette "valse" est la preuve d'un malaise dont les ramifications sont plongées dans les crises de logement, de rémunération, de conditions de travail, de conditions sociales.

De la sorte la trame urbaine d'une Algérie résolument orientée vers l'industrie ne cessera de s'enrichir qu'a la seule condition d'un redéploiement des processus de développement. Cette nouvelle construction de l'économie nationale est seule susceptible de renverser la vapeur pour plus d'équilibre, mais que d'investissements faut-il y consentir ?

L'Algérie d'aujourd'hui est entrain de "manger" son pétrole. Une grande partie des recettes est destinée à l'achat de produits alimentaires. Une telle situation ne peut persister car jusqu'à présent on a assisté à un effet anesthésiant des hydrocarbures sur le développement de l'agriculture. D'autre part beaucoup de projets économiques sont assujettis au commerce du pétrole et du gaz.

Si on estime à l'heure actuelle qu'il faut songer à l'après pétrole ; il est donc temps de penser à des solutions pour sauvegarder l'indépendance économique et politique du pays.

C'est la réanimation de secteurs économiques en marasme qui s'impose aujourd'hui. Elle impose alors une plus grande rigueur de la planification de nos besoins et de nos ressources, de nos achats et de notre production.

L'indépendance économique et politique du pays passe par une impulsion nouvelle des secteurs productifs et notamment de l'agriculture. L'auto-suffisance alimentaire doit être admise par tous, elle est une priorité absolue d'autant plus que de réelles potentialités demeurent encore inexploitées. Cet objectif ne peut être effectif que dans la mesure où l'on saura maîtriser les ressources existantes. Une utilisation rationnelle des sols, des eaux ne peut être qu'efficace pour "démarginaliser" une activité agricole pour le moment loin de répondre aux besoins.

Dans une Algérie où le système urbain se renforce inexorablement il est temps de réfléchir aussi à de nouveaux procédés de productions agricoles qui compenseraient l'espace déjà consommé par l'urbanisation et l'industrialisation et qui combleraient le déficit induit par la "déruralisation".

Une réflexion à un plus haut niveau doit se faire jour pour sauvegarder les régions par une réelle politique d'aménagement du territoire.

Les effets destructurants des modèles inadaptés doivent être évités. La politique d'industrialisation telle qu'elle a été menée n'est-elle pas aujourd'hui sujette à caution. elle prête le flanc à diverses et multiples critiques.

La modernisation et le développement du système économique, l'intégration intersectorielle, la complémentarité régionale et inter-régionale sont à faire. Ils constituent une voie sûre pour une économie planifiée et indépendante.

La rigueur, la rationalité, l'harmonie dans tout aménagement du territoire constituent le point de départ de tout processus de développement. La construction d'une économie nationale solide doit répondre à ces impératifs.

Sa réalisation doit toutefois s'allier un élément fondamental : l'homme. On ne construit pas une économie sensu-stricto ; on construit simultanément une société.

N'avons nous pas relevé au cours de ce travail ; que toutes les contraintes observées ont pour origine les mauvaises conditions de travail, de vie des hommes.

Planification rigoureuse, organisation harmonieuse ; mais aussi coordination des actions doivent constituer les mots d'ordre de l'aménagement du territoire pris dans son ensemble.

L'intervention dans un cadre régional peut valablement s'entrevoir à la seule condition qu'elle s'intègre dans un plan national cohérent. "A cet effet, la planification s'affirme comme un instrument de direction et de démocratisation de l'économie et comme un moyen de répartition équitable des fruits et des charges du développement" Charte Nationale page 32.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

A.C.L.	Agglomération Chef Lieu.
A.L.N.	Armée de Libération Nationale.
A.N.P.	Armée Nationale Populaire.
A.P.C.	Assemblée Populaire Communale.
A.S.	Agglomération Secondaire.
B.A.E.	Branche d'Activité Economique.
B.N.A.	Banque Nationale d'Algérie.
B.T.P.	Bâtiment et Travaux Publics.
C.A.C.G.	Coopérative Agricole de Comptabilité et de Gestion.
CADAT	Caisse Algérienne de Développement et d'Aménagement du Territoire.
C.A.E.C.	Coopérative Agricole d'Exploitation en Commun.
C.A.P.	Certificat d'Aptitude Professionnelle.
CAPAM	Coopérative Agricole de Production des Anciens Moudjahidine.
CAPCS	Coopérative Agricole Polyvalente Communale de Service.
CAPRA	Coopérative Agricole de Production de la Révolution Agraire.
C.E.P.	Certificat d'Etudes Primaires.
CNERAT	Centre National d'Etudes et de Recherches pour l'Aménagement du Territoire.
CNRES	Commissariat National aux Recensements et Enquêtes Statistiques.
COFEL	Coopérative des Fruits et Légumes.
COMEDOR	Comité Permanent d'Etudes, de Développement, d'Organisation et d'Aménagement de l'Agglomération d'Alger.
C.S.P.	Catégorie Socio-Professionnelle.
D.A.D.	Délégation de l'Agriculture de la Daïra.
DARAW	Direction de l'Agriculture et de la Révolution Agraire de la Wilaya.
DEMHR	Direction des Etudes du Milieu et de la Recherche Hydraulique.
D.N.C.	Direction Nationale de la Construction.
D.S.C.N.	Direction des Statistiques et de la Comptabilité Nationale.
G.E.P.	Groupement d'Entr'aide Paysanne.
G.M.V. ou G.P.M.V.	Groupement Précoopératif de Mise en Valeur.
H.L.M.	Habitation à Loyer Modéré.
I.N.A.F.	Institut National de l'Arboriculture Fruitière.
I.M.M.E.	Industrie Métallurgique, Mécanique et Electrique.
I.T.A.	Institut de Technologie Agricole.
I.V.V.	Institut de la Vigne et du Vin.

M.A.R.A.	Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire.
M.I.L.	Ministère des Industries Légères.
M.P.A.T.	Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.
O.F.L.A.	Office des Fruits et Légumes d'Algérie.
O.N.A.B.	Office National des Aliments du Bétail.
ONALAIT	Office National du LAIT et des Produits Laitiers.
O.NA.MA.	Office National du Matériel Agricole.
O.N.C.V.	Office National de la Commercialisation du Vin.
O.N.R.S.	Organisme National de la Recherche Scientifique.
P.M.U.	Plan de Modernisation Urbaine.
R.A.T.	Résident Absent Temporaire.
R.P.A.	Résident Présent en Algérie.
R.G.A.	Recensement Général de l'Agriculture.
R.G.P.H.	Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
S.A.P.	Société Algérienne de Prévoyance.
S.A.U.	Surface Agricole Utile.
S/D.E.P.	Sous-Direction des Etudes et de la Programmation.
S.E.S.	Service des Etudes Scientifiques (Hydraulique).
S.N.E.M.A. ou E.M.A.	Société Nationale des Eaux Minérales Algériennes.
SONACOME	Société Nationale des Constructions Mécaniques.
S.P.	Secteur Privé.
S.R.A.	Secteur de la Révolution Agraire.
S.S.	Secteur Socialiste.
T.N.E.	Terres Nues Extensives.
T.N.I.	Terres Nues Intensives.
T.O.L.	Taux d'Occupation du Logement.
U.G.D.	Unité de Gros Bétail.
U.N.P.A.	Union Nationale des Paysans Algériens.
U.P.	Unité de Production.
Z.E.	Zone Eparse.

BIBLIOGRAPHIE ET DOCUMENTSAUTEURS :

- BELLA. A : La main d'oeuvre industrielle de Béni-Méred
DES de géographie - USTHB - Alger - Juillet
1979.
- BENATTIG R : Transformations de l'Algérie Rurale.
In Peuples méditerranéens - N° 17 - Oct -
Déc. 1981.
- BENACHENHOU : L'exode rurale en Algérie.
SNED - Alger - 1981.
- BENDJELLID.A : Implantation et emploi industriel dans le
triangle - Skikda - Constantine - Annaba.
Thèse de 3^e cycle de géographie - Paris I -
1976.
- BENREKIA - Structures foncières et Occupation du sol
ROUMANE : dans la commune de BLIDA.
D.E.S. de géographie - USTHB - Alger - Juil.
1979.
- De BERNIS. G.D. L'économie de l'Algérie depuis l'indépendance.
In Annuaire de l'Afrique du Nord - Volume VIII
Editions CNRS - France - 1970.
- BETTELHEIM. Ch: Planification et Croissance accélérée -
Maspero - Paris - 1964.
- BIGUE. J. : La Révolution Agraire dans la stratégie de
développement de l'Algérie.
Mémoire de D.E.S. de sciences politiques -
Paris I - 1974.
- BOUCHENAKI. O: Population, mouvements migratoires et travail-
leurs du secteur socialiste agricole dans la
commune de Rouiba - Réghaïa.
D.E.A. de géographie - université d'Alger -
1975.
- DOUMAZA. N. : Aspects territoriaux de la localisation des zones
industrielles. Approche sommaire des effets spatiaux
de l'industrialisation.
In Cahiers de l'Aménagement de l'Espace - N° 1 -
Janv. Mars - 1978
- CHADLI. M. : L'habitat dans les exploitations socialistes agricoles
de la commune de BLIDA.
D.E.S. de géographie - USTHB - Alger - Juil. 1979.
- CHAULET. C. : La Mitidja autogérée - SNED - Alger - 1971.
- CHINOT et Etude hydrogéologique de la Mitidja.
GRENET Rapport S.E.S. - Alger - 1967.
- C.N.E.R.A.T. : Etude de restructuration régionale dans l'Algérois
Problème de restructuration rurale en Mitidja Ori-
entale. In Cahiers de l'Aménagement de l'Espace n° 5 et
6 - Janv - Juin 1979.
- CORNATON. M. : Les regroupements de la décolonisation en Algérie.
Editions Ouvrières - Paris - 1967.
- COTE. M. : Mutations rurales dans les hautes plaines de l'Est
Algérien - Thèse de doctorat de géographie - Nice -
1977.

- DJIAR. H. : La zone industrielle de Rouiba - Réghaïa.
D.E.A. de Géographie - Université d'Alger - 1971.
- ENGALENC. L. : Etudes hydrogéologique de la Mitidja.
Géohydraulique - Janv. 1971.
- E.R.A. N° 706 : Urbanisation, réseaux urbains, régionalisation au
Maghreb - Fase 5 : Urbanisation et nouvelles organisa-
tions des campagnes au Maghreb. Résultats des recherches
de l'E.R.A. N° 706 - 1979.
- GEORGE. P. : Dictionnaire de la géographie. P.U.F. - 1974.
- GAIDON - ARVICUS. A. : Industrialisation et organisation spatiale dans
l'Algérois. Leurs incidences en Mitidja Orientale.
Thèse de Doctorat de III cycle - Tours - 1980.
- GLANCEAUD. L. : Etude géologique de la région littorale de la province
d'Alger - Bulletin de la carte géologique de l'Algérie -
1932.
- GUEMMAT. A. : Les activités rurales dans la commune d'El-Affroun.
D.E.S. de géographie - USTHB Alger - Juil. 1979.
- HALIMI. A. : L'Atlas Elidéen. Climats et étages végétaux.
O.P.U. Alger - 1980.
- HOUARI A. : L'habitat urbain dans la commune d'El-Affroun.
D.E.S. de géographie - USTHB - Alger - Juil. 1979.
- IDER. O. : L'industrialisation en Algérie - le cas de Sidi-Moussa.
D.E.A. - USTHB - Alger - 1979.
- LARIEDI. N. : Mouvements et structure de la population à El-Affroun.
D.E.S. de géographie - USTHB Alger - Juil 1979.
- MAHROUR. F.Z. : Cartographie de l'évolution économique de l'Algérie
D.E.A. - USTHB - Alger - 1981.
- MEZIANI et : Rapports agriculture - industrie dans la commune de
MERZOUG : ELIDA. - D.E.S. de géographie - USTHB Alger - Juil. 1979.
- MEMOIRE COLLECTIF : (Denlounès - Tafat - Benatia - Guerraïchi - El-Keria -
Mahri - Youbi - Nettour).
Organisation de l'espace dans la commune de Mouzaïa.
D.E.S. de géographie - USTHB - Alger - Juin 1978.
- MEMOIRE COLLECTIF : (Sefriou - Boureghaa - Belaid - Houichar).
Occupation du sol et emploi agricole dans la commune de
la Chiffa.
D.E.S. de géographie (langue nationale) USTHB Alger -
Juin. 1979.
- MUTIN. G. : La Mitidja : Décolonisation et espace géographique
O.P.U. - Alger - 1977.
- MUTIN. G. : Implantations industrielles et aménagement du territoire
In Revue de géographie de Lyon - 1^{er} trimestre 1980.
- MUTIN. G. : Aménagement du territoire ou destruturation de l'espace
REBBOUH. H. : en Mitidja Orientale.
In cahiers de l'aménagement de l'espace n° 1. Janv. Mars
1978.
- PRENANT. A. : Centralisation de la décision à Alger, décentralisation
de l'exécution en Algérie.
La mutation des fonctions capitales d'Alger.
In cahiers géographiques de l'Ouest n° 1. 1978.
- REYNAUD. B. : El-Affroun : Essai de monographie communale
D.E.S. de géographie - Lyon - 1967.
- SAHLI. A.M. : La population de la Wilaya de ELIDA
Thèse de doctorat de III cycle de géographie - Paris I
1979.

- SARI. D. : L'homme et l'extension dans l'Ouarsenis (Algérie)
Thèse de doctorat d'Etat de géographie - Paris VII - 75.
- SARI. D. : Premier aperçu général de l'accroissement de la population
de 1966 à 1977 : Les rapports et leurs incidences sur les
aménagement régionaux en cours.
In cahiers de l'aménagement de l'espace n° 2. Avril -
Juin - 1978.
- SELTZER : Le climat de l'Algérie.
Travaux de l'IMPG - Alger 1946.
- SEMMOUD. B. : Les chantiers d'industrialisation du pôle d'Arzew.
Emploi - incidences et impacts.
Université d'Oran - Février - Mars 1978.
- SERIDI. M. : L'habitat dans les exploitations socialistes agricoles
de la commune d'El-Affroun.
D.E.S. de géographie - USTHB - Alger - Juil 1979.
- TALED. M. : Les incidences spatiales de l'industrialisation en
Algérie.
In cahiers de l'Aménagement de l'espace n° 3 - Juil -
Sept. 1978.
- TEHAMI. A. : Analyse de la politique industrielle de l'Algérie.
Problématique des industries locales.
In cahiers de l'aménagement de l'espace n° 7. Juil -
Sept. 1978.
- WEEKSTEEN. R. : La question du logement à Alger.
In Revue française d'Etudes politiques méditerranéennes
2^e et 3^e trimestre 1978.

Etudes, Enquêtes, Articles de presse.

- Plan quadriennal - 1970-73 = Rapport Général.
- " " - 1974-77 = " " - Mai 1974.
- " " - 1970-73 = " sur le Secteur Agricole.
- " quinquennal - 1980-84 = " Général.
- " " - 1980-84 = Projet de développement du secteur agricole.

T I : Les objectifs de la production agricole

T II : L'environnement de la production agricole

T III : Les moyens et les effets.

MARA - Mars 1980.

- Etude de l'avant projet de l'équipement du périmètre d'irrigation de la MITIDJA Ouest.
Direction de l'hydraulique BLIDA - Compagnie Nationale d'Aménagement de la région du Bas-Rhone et du Languedoc.
- Etude agro-pédologique de la plaine de la Mitidja.
Energoprojekt - S.E.S. Secrétariat à l'hydraulique.
- Etude hydrogéologique quantitative des nappes de la Mitidja.
Rapport de synthèse géohydraulique - DEMRH.
- Etude socio-économique sur les attributaires de la Révolution Agraire.
AARDES - Alger - 1975.
- Villages socialistes et habitat rural.
Journée d'études sur les villages socialistes et l'habitat rural :
15 Janv. 1976. - ONRS - OPU - Alger.
- Production et Producteurs agricoles - Recherche Collective -
CREA - Alger - 1980.
- Textes législatifs en matière d'urbanisme et d'habitat.
CRAU - ONRS - Alger.
- Note méthodologique et descriptions techniques pour la localisation et la conception des opérations d'auto-construction au profit du secteur agricole coopératif.
Ministère de l'habitat et de l'urbanisme - Alger - 25 Fév. 1981.
- Bilan et perspectives à propos des acquisitions de terrains pour l'implantation des projets industriels relevant du secteur industrie et énergie pour la période 1962-1980.
Ministère des industries légères - Déc. 1980.
- Les cessions de terrains agricoles dans la wilaya de BLIDA.
DARAW - S/DEP - 1976.
- Note relative à l'instabilité de la main-d'oeuvre agricole - Wilaya de BLIDA.
DARAW - S/DEP - Mars 1977.
- Encadrement des unités de production du secteur agricole socialiste de la wilaya de BLIDA - DARAW S/DEP - Mars. 1978.
- Détermination des zones homogènes de la wilaya de BLIDA -
DARAW - S/DEP - Nov. 1975.
- Enquête de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de BLIDA dans la zone du Mazafran. - BLIDA - DHW - 1980.
- Situation actuelle de l'irrigation dans la wilaya de BLIDA -
DARAW - S/DEP - Mars 1977.
- L'occupation du sol et les effectifs animaux de la wilaya de BLIDA -
DARAW - S/DEP - Juin 1977.

- Bulletin d'informations économiques de l'APS - N° 75.
- El-Moudjahid - La constitution des réserves foncières
Edition du 25-26 Avril 1976.
- El-Moudjahid - Le diktat des intermédiaires.
Edition du 8-9 Mai 1981.
- El-Moudjahid - Résolution sur l'agriculture par le comité central
du Front de Libération Nationale.
Edition du 12 Mai 1980 - Edition du 4 Juin 1980.
- El-Moudjahid - La Mitidja - Un patrimoine à sauvegarder
Edition du 1° Avril 1981.
- Le Monde - "L'Algérie au milieu du gué".
Edition du 5 Janv. 1979.
- Urbanisme - N° 184 - 185.
Gestion du sol - Juillet 1981.

Documents statistiques - Recueils de textes :

- Coopération et Révolution Agraire
Recueil de textes relatifs à la coopération agraire - MARA - CNRA.
- Recueil de textes relatifs aux fourchettes d'attribution.
MARA - CNRA - Mars 1974.
- Dossier sur les fourchettes d'attribution.
MARA - CNRA - Aout 1972.
- Révolution Agraire (Textes fondamentaux)
CNRA - Aout 1975.
- Premier séminaire national sur l'habitat rural. 20-24 Mars 1974.
Rapports des commissions - MARA - 1974.
- Journées d'Etudes sur l'habitat rural - 29 - 30 Oct. 1977.
Rapports et communications - Alger - 1977.
- Statistiques agricoles - série grice
Résultats de la campagne 76-77 - N° 21 - Mai 1979.
- Recensement Général de l'Agriculture.
Situation en 1973 - MARA - DEP - Oct. 1975.
- Charte Nationale - RADP - FLN - 1976.
- Wilaya d'Alger - Série 1 - Volume 1 - RGPH de 1966 - Oran 1970.
- Population et habitat des villes et chefs lieux au RGPH de 1966.
CNRP - Série B - Volume 3 - Juin 1971.
- Recensement général de la population et de l'habitat - 12 Fév. 1977.
Données globales - DSCN - CNRES - Volume I.
- Résultats Préliminaires par commune - DSCN - CNRES - RGPH du 12 Fév. 77.
- Résultats préliminaires par commune et dispersions - DSCN - CNRES
2° RGPH du 12 Fév. 1977.
- Division administrative de l'Algérie par wilaya - Secrétariat d'Etat
au Plan - Direction des Statistiques - Avril 1975.
- Balances régionales - Wilaya de BLIDA.
Document I : Information de base sur l'agriculture
Document III : Eléments de synthèse sur l'agriculture.
M.P.A.T. - Avril 1978.
- Données abrégées par Wilaya.
2° RGPH du 12 Fév. 1977 - DSCN - CNRES - Oct. 1978.
- Quelques indicateurs par Wilaya.
2° RGPH du 12 Fév. 1977 - DSCN - CNRES - Oct. 1978.
- Tableaux récapitulatifs par Wilaya - Série B. Volume 9.
2° RGPH du 12 Fév. 1977 - DSCN - CNRES - Mars 1979.
- Données statistiques par Wilaya
MPAT - DSCN - Avril 1979.

- Annuaire Statistique de l'Algérie 1977-1978.
MPAT - DSCN - Juillet 1979.
- Bilan Régional - 1967 et 1978.
Instrument d'analyse spatiale et identification des inégalités régionales.
MPAT - DSCN - Sept. 1979.
- Listes des établissements publics industriels et commerciaux
(au 1.1.1980)
MPAT - DSCN - Mai 1980.
- Migration de la population algérienne entre les wilayates.
RGPH 1977 - Série B. Volume 10 - Août 1980.
- Listing du Ministère de l'Industrie et de l'Energie.
Etablissements industriels et effectifs 1977. Janv. 1978.

TABLE DES CARTES ET GRAPHIQUES DANS LE TEXTE

Carte N° 1	: Croquis de localisation de la wilaya de BLIDA	P.	12
Carte N° 2	: Croquis de localisation de la daïra d'El-Affroun	P.	14
Carte N° 3	: Evolution de la population par Wilaya 1966-1977 - Indice 100 : 1966.	P.	19
Carte N° 4	: Taux d'accroissement annuel moyen de la population 1966-1977 - Wilaya de BLIDA.	P.	21
Carte N° 5	: Taux de croissance annuel moyen de l'emploi 1966-1977 - Wilaya de BLIDA.	P.	22
Carte N° 6	: Répartition de la population en 1966 Densités par commune - Wilaya de BLIDA.	P.	25
Carte N° 7	: Répartition de la population en 1977 Densités par commune - Wilaya de BLIDA.	P.	27
Carte N° 8	: Axes et zones industrielles en Mitidja	P.	61
Carte N° 9	: Localisation de la zone industrielle de S.Moussa	P.	63
Carte N° 10	: Localisation des zones industrielle de la commune de BLIDA.	P.	65
Carte N° 11	: Croquis de localisation du périmètre irrigué "EL-Moustakbal".	P.	94
Carte N° 12	: Carte pluviométrique	P.	101
Carte N° 13	: Carte piezométrique - Avril 1967.	P.	104

- Graphique N° 1 : Typologie des unités de production selon la composition de la S.A.U. Daïra d'El-Affroun. P. 140
- Graphique N° 2 : Pyramide des âges comparés des permanents de l'autogestion : Daïra d'El-Affroun - Mitidja Orientale. P. 146
- Graphique N° 3 : Pyramide des âges comparés des permanents de l'autogestion : Daïra d'El-Affroun et de la main-d'oeuvre industrielle de Béni-Méred. P. 151
- Graphique N° 4 : Pyramide des âges comparés des permanents et des saisonniers de l'autogestion - Daïra d'El-Affroun. P. 156
- Graphique N° 5 : Pyramide des âges comparés des permanents et des partants de l'autogestion - Daïra d'El-Affroun. P. 171
- Graphique N° 6 : Répartition mensuelle des journées de travail dans les domaines autogérés - Daïra d'El-Affroun. P. 181

TABLE DES CARTES HORS TEXTE

- Carte N° HT 1 : Les orientations culturelles dans le périmètre irrigué "EL-MOUSTAKBAL".
- Carte N° HT 2 : Carte pédologique de la Daïra d'El-Affroun.
- Carte N° HT 3 : Carte des aptitudes culturelles de la Mitidja - Daïra d'El-Affroun.
- Carte N° HT 4 : Structures foncières de la Daïra d'El-Affroun.
- Carte N° HT 5 : Typologie des exploitations agricoles selon la composition de la S.A.U. - Daïra d'El-Affroun.
- Carte N° HT 6 : Origine des travailleurs de l'autogestion - Daïra d'El-Affroun.
- Carte N° HT 7 : Lieu de résidence des travailleurs permanents du secteur socialiste - Daïra d'El-Affroun.
- Carte N° HT 8 : Déplacements quotidiens des permanents des domaines autogérés - Daïra d'El-Affroun.
- Carte N° HT 9 : Assainissement de l'habitat dans les exploitations agricoles de la Wilaya de BLIDA.

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION.</u>		Page.	1
<u>PREMIERE PARTIE.</u>			
	: Un bouleversement rapide et récent des composantes démographiques et économiques de la wilaya de BLIDA.	Page.	16
I - 1.	: Un peuplement dense, inégalement réparti.	Page.	16
I - 1.1.	: Un accroissement démographique spectaculaire.	Page.	18
I - 1.2.	: Des densités fort élevées.	Page.	24
I - 1.3.	: Une répartition du peuplement très différenciée au niveau des zones de dispersions géographiques	Page.	29
I - 1.4.	: Des centres urbains saturés, des zones rurales surchargées.	Page.	32
I - 2.	: Un taux d'activité élevé des emplois diversifiés	Page.	45
I - 2.1.	: Une population occupée en grande majorité.	Page.	46
I - 2.2.	: Des activités variées, des emplois de création récente à évolution rapide.	Page.	50
I - 2.3.	: Une prédominance du secteur public ; des activités industrielles cependant inadaptées.	Page.	56
I - 2.4.	: Des localisation industrielles : Le complexe DNC de Sidi-Moussa La zone industrielle de Blida.	Page.	62
I - 3.	: L'agriculture : une activité qui ne suit pas le mouvement d'ensemble.	Page.	69
I - 3.1.	: Un vocation agricole menacée ?	Page.	70
I - 3.2.	: Une extensivité du système de culture dans une région potentiellement riche.	Page.	76
I - 3.3.	: La terre : un gaspillade et une anarchie dans les affectations.	Page.	82
I - 3.4.	: La Révolution Agraire : un nouveau cadre d'action et de revalorisation des fonctions agricoles	Page.	87
	Conclusion de la 1ère. Partie.	Page.	89
<u>DEUXIEME PARTIE.</u>			
	: Sur un espace encore rural ; la restructuration est un préalable à la dynamisation de l'agriculture.	Page.	90
II - 1.	: Un projet d'irrigation dans un milieu naturel et humain favorables.	Page.	92
II - 1.1.	: Le projet du périmètre d'irrigation de la Mitidja Ouest.	Page.	93
II - 1.2.	: Des conditions naturelles propices.	Page.	99
II - 1.3.	: Un environnement humain adéquat, un espace assez bien structuré.	Page.	107
II - 2.	: Des assises foncières incohérentes.	Page.	110
II - 2.1.	: Un secteur autogéré dominant.	Page.	111

II - 2.2.	: Le secteur coopératif : L'ancien et le nouveau dans une position mineure.	Page.	115
II - 2.3.	: Le secteur privé : Des surfaces relativement importantes.	Page.	119
II - 2.4.	: Un grand puzzle foncier : La carte des structures foncières.	Page.	123
II - 3.	: Un système de culture inadapté évoluant à contre courant.	Page.	126
II - 3.1.	: Une nécessaire reconversion des cultures face à de riches potentialités et un marché ouvert	Page.	127
II - 3.2.	: Une dominance de l'extensif.	Page.	131
II - 3.3.	: Incomplète reconversion et non culture.	Page.	134
II - 3.4.	: Typologie des unités de production selon la composition de la S.A.U.	Page.	138
II - 4.	: Un monde rural visé de sa substance ?	Page.	142
II - 4.1.	: La force de travail caractéristique et évolution	Page.	143
II - 4.2.	: Des conditions d'habitation déplorables : Précarité et illégalité.	Page.	161
II - 4.3.	: Un dévalorisation des fonctions rurales et des départs relativement importants.	Page.	166
II - 4.4.	: L'emploi agricole : Volume et appréciation.	Page.	178
II - 4.5.	: Des moyens de production insuffisants et hétérogènes.	Page.	186
II - 4.6.	: La commercialisation : Un problème de longue date.	Page.	193
	: Conclusion de la 2ème Partie.	Page.	197

TROISIEME PARTIE.

	: Un aménagement régional par des actions pluri-sectorielles.	Page.	199
III - 1.	: Une nécessaire refonte des structures agraires.	Page.	200
III - 1.1.	: Les nouvelles unités de production issues de la restructuration.	Page.	202
III - 1.2.	: L'habitat rural : Une seule alternative : une solution globale au problème de l'habitat.	Page.	208
III - 1.3.	: L'environnement agricole : pour une plus grande concertation entre le fellah et les structures.	Page.	213
III - 2.	: La mise en valeur agricole : Formation des hommes Maîtrise des eaux.	Page.	216
III - 2.1.	: Le système agricole : Utilisation optimale des potentialités.	Page.	217
III - 2.2.	: La formation : Un outil de base.	Page.	224
III - 2.3.	: La mobilisation des eaux : Un élément vital.	Page.	230
III - 3.	: Développement agricole et intégration économique L'action se situe en dehors de l'agriculture.	Page.	234
III - 3.1.	: La politique foncière : Un complément nécessaire à toute politique d'aménagement.	Page.	235

III - 3.2. : L'intégration économique : De solides déclarations d'intention.	Page.	242
III - 3.3. : Les effets socio-économique du développement de l'agriculture.	Page.	246
: Conclusion de la III ^e Partie.	Page.	248
: Conclusion Générale.	Page.	249

Sigles et abréviations	Page.	252
Eléments bibliographiques.	Page.	254
Table des cartes et graphiques.	Page.	261
Table des matières.	Page.	264
